



**COMMISSION ÉCONOMIQUE  
POUR L'ASIE ET L'EXTRÊME-ORIENT**

**RAPPORT ANNUEL**

(18 mars 1964 – 29 mars 1965)

**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL  
DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-NEUVIÈME SESSION**

**SUPPLÉMENT N° 2**

**NATIONS UNIES**



**COMMISSION ÉCONOMIQUE  
POUR L'ASIE ET L'EXTRÊME-ORIENT**

**RAPPORT ANNUEL**

(18 mars 1964 – 29 mars 1965)

**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL  
DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-NEUVIÈME SESSION**

**SUPPLÉMENT N° 2**

**NATIONS UNIES**

**New York, 1965**

**NOTE**

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

E/4005  
E/CN.11/705

TABLE DES MATIÈRES

|   | <u>Paragraphe</u> s | <u>Page</u> s |
|---|---------------------|---------------|
| INTRODUCTION .....  | 1                   | 1             |
| Première partie. TRAVAUX DE LA COMMISSION DEPUIS SA VINGTIÈME<br>SESSION .....  | 2-299               | 2             |
| A. <u>Travaux des organes subsidiaires</u> .....  | 4-188               | 2             |
| 1. Industrie et ressources naturelles .....   | 4-40                | 2             |
| Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique ...  | 6-12                | 3             |
| Cycle d'étude sur la mise en valeur et l'utilisation<br>des ressources de gaz naturel dans la région de<br>la CEAE0 ..... | 13-18               | 5             |
| Comité de l'industrie et des ressources naturelles ..   | 19-40               | 7             |
| 2. Commerce international .....   | 41-87               | 15            |
| Comité préparatoire de spécialistes de l'arbitrage<br>commercial .....  | 42-45               | 16            |
| Groupe de travail des douanes .....   | 46-49               | 17            |
| Comité spécial de la Foire internationale d'Asie ...  | 50                  | 18            |
| Centre régional d'étude et de formation en matière<br>d'expansion commerciale .....                                       | 51-53               | 19            |
| Groupe spécial d'experts sur la Banque asiatique de<br>développement .....  | 54-58               | 20            |
| Groupe de travail de spécialistes de la libération<br>des échanges .....  | 59-66               | 21            |
| Pourparlers relatifs à l'expansion du commerce<br>intrarégional .....   | 67-68               | 24            |
| Comité du commerce .....  | 69-85               | 25            |
| Groupe de travail de spécialistes des transports<br>et du fret maritimes .....  | 86-87               | 32            |
| 3. Transports intérieurs et communications .....  | 88-118              | 33            |
| Groupe de travail de spécialistes des télécommunications  | 89-96               | 33            |
| Troisième session commune des Groupes de travail de<br>spécialistes de la Grande Route d'Asie .....                       | 97-99               | 36            |
| Sous-Comité des chemins de fer .....  | 100-105             | 37            |
| Comité des transports intérieurs et des<br>communications .....   | 106-118             | 39            |

TABLE DES MATIÈRES (suite)

|  | <u>Paragraphes</u> | <u>Pages</u> |
|--|--------------------|--------------|
| 4. Développement et plans économiques .....  | 119-149            | 44           |
| Cycle d'étude sur les comptes de la nation .....   | 120-121            | 45           |
| Quatrième Groupe de spécialistes des techniques de<br>programmation .....  | 122                | 45           |
| Centre régional de formation destiné aux organisateurs<br>des services nationaux de formation de statisticiens ...                     | 123-125            | 46           |
| Conférence des planificateurs économiques d'Asie .....   | 126-128            | 47           |
| Groupe de travail des recensements de population et<br>d'habitation .....  | 129-131            | 48           |
| Cycle d'étude CEABO/FAO sur le recensement mondial de<br>l'agriculture de 1970 .....   | 132-133            | 49           |
| Conférence des statisticiens d'Asie .....  | 134-142            | 49           |
| Institut asiatique pour le développement et la<br>planification économiques .....  | 143-149            | 52           |
| 5. Mise en valeur des ressources hydrauliques .....  | 150-178            | 55           |
| Troisième Cycle interrégional d'étude sur les prévisions<br>hydrologiques en vue de l'utilisation des ressources<br>hydrauliques ..... | 151-152            | 55           |
| Sixième Conférence régionale sur la mise en valeur des<br>ressources hydrauliques .....  | 153-158            | 56           |
| Comité pour la coordination des études sur le bassin<br>inférieur du Mékong .....  | 159-178            | 58           |
| 6. Développement social .....  | 179-188            | 66           |
| Sixième Réunion régionale inter-organisations sur le<br>développement communautaire et rural .....                                     | 180                | 66           |
| Groupe de travail sur la mise au point de matériel péda-<br>gogique local pour la formation d'assistants sociaux ...                   | 181-188            | 66           |
| B. <u>Autres travaux</u> .....   | 189-273            | 69           |
| Division de l'industrie .....  | 190-194            | 69           |
| Division du commerce .....   | 195-205            | 70           |
| Division des transports et des communications .....  | 206                | 84           |
| Division de la recherche et des plans .....  | 207-214            | 84           |
| Division de la mise en valeur des ressources hydrauliques .....  | 215-223            | 88           |
| Division des affaires sociales .....   | 224-232            | 81           |
| Division mixte CEABO/FAO de l'agriculture .....  | 233-237            | 83           |
| Administration publique .....  | 238-240            | 84           |
| Autres aspects des travaux .....   | 241-273            | 85           |
| C. <u>Rapports avec les institutions spécialisées et d'autres<br/>organisations</u> .....  | 274-299            | 96           |
| Institutions spécialisées, AIEA, FISE, PAM et GATT .....   | 275-287            | 96           |
| Autres organisations internationales .....   | 288-292            | 101          |
| Organisations non gouvernementales .....   | 293-299            | 102          |

TABLE DES MATIERES (suite)

|  | <u>Paragraphe</u> s | <u>Pages</u> |
|--|---------------------|--------------|
| Deuxième partie. VINGT ET UNIÈME SESSION DE LA COMMISSION .....  | 300-476             | 105          |
| A. <u>Participation aux séances et organisation des travaux</u> .....  | 300-324             | 105          |
| Ouverture et clôture de la session .....   | 300-302             | 105          |
| Allocutions d'ouverture et de clôture .....  | 303-314             | 105          |
| Membres de la Commission et participants .....   | 315-320             | 110          |
| Pouvoirs .....   | 321                 | 111          |
| Election du bureau et organisation des travaux .....   | 322-324             | 112          |
| B. <u>Ordre du jour</u> .....  | 325                 | 112          |
| C. <u>Compte rendu des débats</u> .....  | 326-476             | 115          |
| Situation économique de l'Asie .....   | 326-337             | 115          |
| Développement et plans économiques dans la région de la CEAE0  | 338-364             | 123          |
| Commerce .....   | 365-385             | 135          |
| Industrie et ressources naturelles .....   | 386-417             | 143          |
| Transports et communications intérieurs .....  | 418-433             | 155          |
| Mise en valeur des ressources hydrauliques .....   | 434-440             | 162          |
| Mise en valeur du bassin inférieur du Mékong .....   | 441-447             | 164          |
| Aspects sociaux du développement économique .....  | 448-453             | 169          |
| Agriculture .....  | 454-462             | 173          |
| Assistance technique et activités du Fonds spécial et<br>d'autres organismes d'assistance dans la région de la CEAE0             | 463-473             | 176          |
| Programme de travail et ordre de priorité .....  | 474-475             | 180          |
| Date et lieu de la prochaine session .....   | 476                 | 180          |
| Troisième partie. RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LA COMMISSION A SA<br>VINGT ET UNIÈME SESSION .....                                   |                     | 181          |
| 56 (XXI). Harmonisation régionale des plans nationaux de<br>développement .....  |                     | 181          |
| 57 (XXI). Ressources destinées à l'assistance technique,<br>coordination de ces ressources et domaines de<br>développement ..... |                     | 182          |
| 58 (XXI). Développement et promotion de l'industrie .....  |                     | 184          |
| 59 (XXI). Mise en valeur des richesses minérales de l'Asie ....  |                     | 186          |
| 60 (XXI). Application de la science et de la technique au dévelop-<br>pement économique et social des pays de la CEAE0 ....      |                     | 188          |
| 61 (XXI). Foire internationale d'Asie .....  |                     | 190          |
| 62 (XXI). Banque asiatique de développement .....  |                     | 191          |
| 63 (XXI). Conférence des Nations Unies sur le commerce et<br>le développement .....  |                     | 194          |

TABLE DES MATIERES (suite)

|  | <u>Paragraphes</u> | <u>Pages</u> |
|--|--------------------|--------------|
| <b>Troisième partie.</b> PROJET DE RESOLUTION A L'INTENTION DU CONSEIL<br>ECONOMIQUE ET SOCIAL .....   | 477                | 196          |
| <b>Cinquième partie.</b> PROGRAMME DE TRAVAIL ET ORDRE DE PRIORITE POUR<br>1965-1966 .....             | 478-501            | 197          |
| Principes généraux .....   | 479                | 197          |
| Action concertée, concentration et coordination .....  | 480                | 197          |
| Aperçu général du programme de travail .....   | 481-485            | 198          |
| Décentralisation et renforcement du secrétariat de la CEABO .....                                      | 486-489            | 202          |
| Calendrier des conférences .....   | 490-491            | 210          |
| Contrôle et limitation de la documentation .....   | 492                | 211          |
| Exécution du programme de travail .....  | 493                | 211          |
| <b>Incidences financières du programme de travail</b> .....  | 494-496            | 212          |
| Notes explicatives .....   | 497-501            | 213          |
| <b>I. <u>Liste annotée des travaux pour 1965 et 1966</u></b> .....                                     |                    | 215          |
| <b>A. Questions et techniques générales intéressant le<br/>        développement</b> .....             |                    | 215          |
| 1. Tendances du développement et projections des besoins<br>et des possibilités de développement ..... |                    | 215          |
| 2. Planification et programmation .....  |                    | 219          |
| 3. Développement des structures institutionnelles et<br>administratives .....                          |                    | 232          |
| 4. Adaptation et transfert de connaissances, de méthodes<br>et de techniques .....                     |                    | 232          |
| 5. Collecte et fourniture de renseignements statistiques<br>de base .....                              |                    | 232          |
| 6. Expansion du commerce .....   |                    | 240          |
| 7. Financement du développement .....  |                    | 251          |
| <b>B. Développement et utilisation des ressources humaines</b> .....                                   |                    | 251          |
| 4. Protection et sécurité sociales .....   |                    | 251          |
| 5. Emploi, organisation et formation .....   |                    | 255          |
| 6. Développement rural et communautaire, y compris le<br>développement des coopératives .....          |                    | 257          |
| 7. Protection sociale .....  |                    | 259          |

TABLE DES MATIERES (fin)

|  | <u>Pages</u> |
|--|--------------|
| C. Mise en valeur et conservation des ressources hydrauliques ....                             | 260          |
| 1. Développement de l'alimentation et de l'agriculture .....                                   | 260          |
| 2. Développement industriel .....  | 261          |
| 3. Développement de la production d'énergie .....  | 265          |
| 4. Mise en valeur des ressources en eau .....  | 270          |
| 5. Mise en valeur des ressources minérales .....   | 272          |
| 6. Logement, construction et planification physique .....                                      | 274          |
| D. Développement des services essentiels .....   | 278          |
| 1. Développement des transports .....  | 278          |
| 2. Développement des communications, y compris les services<br>et les télécommunications ..... | 287          |
| 4. Cadastre et cartographie .....  | 289          |
| II. <u>Calendrier provisoire des conférences, 1965-1966</u> .....                              | 292          |

ANNEXES

|   |     |
|---|-----|
| I. Liste des représentants et observateurs à la vingt et unième<br>session de la Commission ..... | 295 |
| II. Liste des publications et principaux documents parus depuis<br>la vingtième session .....     | 305 |
| III. Mandat de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-<br>Orient .....                 | 317 |
| IV. Règlement intérieur de la Commission économique pour l'Asie<br>et l'Extrême-Orient .....      | 322 |
| V. Comité de coordination de la Grande Route d'Asie .....   | 335 |

Blank page



Page blanche

## INTRODUCTION

1. La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (CEAEO) a, lors de sa 330<sup>e</sup> séance, tenue le 29 mars 1965, adopté à l'unanimité le présent rapport annuel, qui porte sur la période du 18 mars 1964 au 29 mars 1965. Elle l'adresse au Conseil économique et social, pour qu'il l'examine à sa trente-neuvième session, conformément au paragraphe 15 du mandat de la Commission, qui dispose qu'elle "présentera au Conseil, une fois par an, un rapport complet sur ses activités et ses projets, y compris ceux de tout organe subsidiaire"<sup>1/</sup>

---

<sup>1/</sup> La Commission a fait rapport au Conseil économique et social sur ses travaux antérieurs et ceux de ses organes subsidiaires dans les documents suivants: rapport sur la première session, 16-25 juin 1947, et rapport du Comité plénier, 10-17 juillet 1947 [Documents officiels du Conseil économique et social, cinquième session, Supplément No 6 (E/452, E/491)]; rapport sur les première et deuxième sessions, 16-25 juin 1947 et 24 novembre-6 décembre 1947 [ibid., sixième session, Supplément No 8 (E/606 et Corr.1)]; rapport intérimaire sur la troisième session, 1er-12 juin 1948 [ibid., septième session, Supplément No 12 (E/839)]; rapport intérimaire sur la quatrième session, 29 novembre-11 décembre 1948 [ibid., huitième session, Supplément No 3 (E/1088)]; rapport sur la quatrième session et rapport du Comité plénier, 1er juillet 1948-5 avril 1949 [ibid., neuvième session, Supplément No 13 (E/1329 et Add.1)]; rapports annuels de la Commission au Conseil économique et social à ses onzième, treizième, quatorzième, quinzième, dix-septième, vingtième, vingt-deuxième, vingt-quatrième, vingt-sixième, vingt-huitième, trentième, trente-deuxième, trente-quatrième, trente-sixième et trente-septième sessions [ibid., onzième session, Supplément No 8 (E/1710); ibid., treizième session, Supplément No 7 (E/1981); ibid., quatorzième session, Supplément No 3 (E/2171); ibid., quinzième session, Supplément No 6 (E/2374); ibid., dix-septième session, Supplément No 3 (E/2553); ibid., vingtième session, Supplément No 5 (E/2712); ibid., vingt-deuxième session, Supplément No 2 (E/2821); ibid., vingt-quatrième session, Supplément No 2 (E/2959); ibid., vingt-sixième session, Supplément No 2 (E/3102); ibid., vingt-huitième session, Supplément No 2 (E/3214); ibid., trentième session, Supplément No 2 (E/3340); ibid., trente-deuxième session, Supplément No 2 (E/3466); ibid., trente-quatrième session, Supplément No 2 (E/3599); ibid., trente-sixième session, Supplément No 2 (E/3735); ibid., trente-septième session, Supplément No 2 (E/3876 Rev.1)].

## Première partie

### TRAVAUX DE LA COMMISSION DEPUIS SA VINGTIÈME SESSION

2. Pendant l'année considérée, la Commission s'est attachée à mettre en oeuvre les propositions relatives à la coopération régionale et internationale entre les Etats membres, particulièrement à la lumière des décisions de la première Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. En outre, la Commission a continué d'accroître sa participation aux programmes d'activités et de coopération techniques entrepris par les Nations Unies pour accélérer le développement économique et social des pays de la région, conformément aux objectifs de la Décennie des Nations Unies pour le développement.

3. Le présent compte rendu des travaux de la Commission comprend trois sections principales: A. Travaux des organes subsidiaires de la Commission; B. Autres travaux; C. Rapport avec les institutions spécialisées et d'autres organisations.

#### A. TRAVAUX DES ORGANES SUBSIDIAIRES

4. Dans leurs travaux, les organes subsidiaires de la Commission n'ont pas perdu de vue les directives du Conseil économique et social, et notamment ses résolutions 664 (XXIV), 693 (XXVI), 694 (XXVI), 742 (XXVIII), 751 (XXIX), 777 (XXX), 783 (XXX), 791 (XXX), 792 (XXX), 793 (XXX), 801 (XXX), 839 (XXXII), 840 (XXXII), 841 (XXXII), 909 (XXXIV), 920 (XXXIV), 946 (XXXVI) et 1046 (XXXVII) qui soulignent la nécessité de concentrer aux maximum les efforts et les ressources sur des domaines choisis dans lesquels les Nations Unies ont les plus grandes possibilités d'action. Ce faisant, ils se sont attachés en priorité aux projets qui offraient les perspectives les plus prometteuses de coordination des efforts, tant nationaux que régionaux et internationaux.

#### 1. Industrie et ressources naturelles

5. On trouvera ci-après, dans l'ordre chronologique, la liste des réunions qui ont eu lieu pendant la période considérée - session du Comité de l'industrie et des ressources naturelles et réunions des organes qui lui font rapport -, ainsi que la composition de leur bureau.

Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique (dixième session), 13-20 juillet 1964

Président: M. Masao Yukawa (Japon)  
Premier Vice-Président: M. Juan E. Arroyo (Philippines)  
Deuxième Vice-Président: M. Suku Sen (Inde)

Cycle d'étude sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources de gaz naturel dans la région de la CEAE0, 1-12 décembre 1964

Président: M. Bagher Mostofi (Iran)  
Premier Vice-Président: M. P.R. Nayak (Inde)  
Deuxième Vice-Président: M. Anwar Ali Khan (Pakistan)

Pourparlers relatifs à l'expansion industrielle, 4-15 février 1965<sup>2/</sup>

Comité de l'industrie et des ressources naturelles (dix-septième session), 4-15 février 1965

Président: M. Porn Srichamara (Thaïlande)  
Premier Vice-Président: M. P.M. Nayak (Inde)  
Deuxième Vice-Président: H. G.L. Easterbrook-Smith (Nouvelle-Zélande)

Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique

6. A sa dixième session tenue à Tokyo en juillet 1964, le Sous-Comité a passé en revue les progrès, plans et problèmes de développement de la métallurgie et de la mécanique dans la région.

Industrie sidérurgique

7. La production d'acier brut de la région a augmenté de plus de 25 millions de tonnes depuis dix ans. De l'avis du Sous-Comité, la création de nouvelles aciéries, les mesures d'expansion, de modernisation et de diversification de l'industrie sidérurgique et son intégration avec les industries chimiques permettant d'obtenir de nouveaux progrès, il est maintenant à la fois possible et rentable, grâce à l'application judicieuse des techniques modernes et à la recherche, de produire, dans les pays de la région, de la fonte et de l'acier avec une mise de fonds réduite dans des usines plus petites. Le Sous-Comité a recommandé les mesures ci-après qui permettront d'accélérer le développement de cette industrie dans les pays de la CEAE0:

---

2/ Présidés par le Secrétaire exécutif.

- a) Etudier les possibilités d'une industrie sidérurgique fondée sur l'utilisation de charbon cokéfiabte, de charbon non cokéfiabte et de gaz naturel;
- b) Entreprendre des études permanentes et détaillées sur les possibilités d'entreprises communes et de coopération régionale sur la base des propositions du groupe de spécialistes qui s'est réuni pendant la session du Sous-Comité, et notamment par l'intermédiaire d'une équipe de spécialistes internationaux, éventuellement dans le cadre du Centre régional de planification et d'expansion de l'industrie créé au sein du secrétariat de la CEAEC.

#### Industrie de métaux non ferreux

8. Comme la plupart des pays de la région sont restés producteurs de minerais métalliques et non de métaux, le Sous-Comité a été d'avis qu'il y avait de grandes possibilités d'établir des fonderies de dimensions rentables sous forme d'entreprises communes, et que le Centre régional de planification et d'expansion de l'industrie devrait aider les pays dans ce domaine. Il a recommandé au secrétariat de faire une étude complète de chaque industrie de métaux non ferreux, y compris ses plans et ses problèmes. Il a également recommandé la création d'un institut régional polytechnique des métaux non ferreux qui pourrait se charger d'essais en laboratoires et en usines pilotes, de l'étude des problèmes spéciaux aux pays de la région, et de la formation professionnelle.

#### Industrie mécanique

9. Le Sous-Comité a préconisé certaines mesures qui permettraient aux pays et au secrétariat d'assurer le développement rapide et rationnel de l'industrie mécanique, grâce à la pleine utilisation, à la modernisation, à l'expansion et à la diversification des usines mécaniques existant dans les pays de la région.

#### Spécifications et normalisation

10. Le Sous-Comité, soulignant qu'il était urgent de mettre sur pied un système national de normes qui aiderait au développement de ces industries dès le stade initial de la conception et de la planification et jusqu'à celui

de la production organisée et de la commercialisation, a recommandé la création d'organisations nationales des normes dans les pays qui n'en ont pas encore. Il faudrait également réunir une conférence régionale de la normalisation, qui permettrait aux pays de la région de passer en revue les progrès réalisés et d'échanger des idées afin d'arriver à l'unification des normes nationales.

#### Services consultatifs

11. Comme les services consultatifs fournis par les pays industriels sont très coûteux et mobilisent des devises, le Sous-Comité a jugé que les pays de la région devraient encourager l'organisation de services nationaux, et que le secrétariat pourrait aider ces pays en leur fournissant ou en leur indiquant des spécialistes ou consultants qualifiés pour la planification et l'évaluation de projets déterminés. A son avis, l'institut régional polytechnique des métaux non ferreux, dont la création est envisagée, pourrait de plus en plus se charger de fournir ces services, et le Centre régional de planification et d'expansion de l'industrie établi au sein du secrétariat pourrait aider les pays dans ce domaine.

#### Formation professionnelle

12. Le Sous-Comité a noté que, dans les pays de la région, la formation d'un personnel compétent - de l'artisan au personnel de direction et de gestion, en passant par les spécialistes de niveau intermédiaire - était en retard sur l'industrialisation. A son avis, il y aurait intérêt à étudier et à analyser les programmes de formation de spécialistes de la métallurgie et de la mécanique organisés dans les pays de la CEAE0 dans le cadre de programmes d'assistance bilatéraux ou internationaux, ou par des institutions et des entreprises privées, et à déterminer dans quelle mesure ces programmes ont pu répondre aux besoins de personnel qualifié dans ces pays.

#### Cycle d'étude sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources de gaz naturel dans la région de la CEAE0

13. Conformément à la résolution 53 (XX) que la Commission avait adoptée à sa vingtième session, on a organisé à Téhéran, en décembre 1964, un Cycle d'étude sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources de gaz naturel.

Examen des progrès réalisés

14. Le Cycle d'étude a examiné la mise en valeur et l'utilisation actuelles du gaz naturel dans les pays de la région et noté que plusieurs des pays qui en ont entrepris récemment l'exploitation l'utilisent principalement à des fins industrielles, notamment comme matière première pour l'industrie chimique.

Utilisation du gaz excédentaire

15. Le Cycle d'étude a examiné les possibilités d'utiliser le gaz naturel excédentaire de l'Iran et du Brunéi, qui est actuellement flambé, pour fabriquer de l'ammoniaque à bas prix et l'exporter vers des pays tels que l'Inde, le Japon et le Pakistan. Il a aussi envisagé la possibilité de créer, sous forme d'entreprises communes, des industries reposant sur le gaz naturel et il a prié le secrétariat de poursuivre ses efforts en effectuant des études, en organisant des réunions de spécialistes et en prenant d'autres mesures pour aider les pays.

16. Un groupe spécial d'experts, qui s'est réuni pendant le Cycle d'étude, a formulé des recommandations touchant la coopération régionale en vue a) de fabriquer de l'ammoniaque à partir du gaz naturel; b) de récupérer le soufre associé au gaz dans l'île de Kharg, en Iran; c) de fabriquer de l'aluminium en utilisant le gaz naturel comme source énergétique; et d) de fabriquer de la fonte et de l'acier par réduction directe en utilisant le gaz naturel comme réducteur. Le Cycle d'étude a passé en revue les nouvelles techniques de fabrication de l'ammoniaque et d'autres produits pétrochimiques à partir du gaz naturel.

Aspects économiques et autres

17. Le Cycle d'étude a également examiné les aspects juridiques, administratifs et financiers de l'industrie du gaz naturel, ainsi que les problèmes de transport, de stockage, de distribution et de commercialisation du gaz naturel.

18. Le Cycle d'étude a passé en revue les problèmes de conservation, de mise en valeur et d'exploitation des gisements de gaz naturel dans la perspective des conditions économiques les plus avantageuses pour le consommateur et l'exploitant. Il a relevé les avantages du gaz naturel sur d'autres combustibles pour l'industrie et la production d'énergie électrique: rendement thermique élevé, faibles dépenses d'investissement, simplicité relative de l'installation, personnel réduit, économies dans les frais de fonctionnement, etc.

Comité de l'industrie et des ressources naturelles

19. Le Comité de l'industrie et des ressources naturelles, lors de sa dix-septième session tenue à Bangkok en février 1965, a passé en revue le développement industriel des pays de la région entre 1953 et 1963, en tenant compte des objectifs fixés dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour le développement; il a examiné les mesures qui pourraient provoquer une accélération du développement industriel: harmonisation régionale des plans de développement, création d'entreprises industrielles communes ou lancement de projets communs par plusieurs pays; il a indiqué les grandes lignes des travaux préparatoires à entreprendre en vue de l'organisation du futur colloque régional d'Asie sur l'industrialisation<sup>3/</sup>.

Industrialisation dans la région de la CEAFD

20. Le Comité a relevé que si la région avait connu ces derniers temps un taux notable de croissance industrielle, sa contribution à la production mondiale restait faible, la part de l'industrie manufacturière dans le produit national continuait d'être insignifiante et l'activité industrielle restait concentrée dans un petit nombre de pays. Le Comité a été d'avis qu'il était possible d'accélérer l'industrialisation des pays de la région en prenant certaines mesures: prospection et mise en valeur intensives des ressources en matières premières, formation de personnel qualifié, planification et projections à long terme, développement bien coordonné des divers secteurs, division internationale du travail par la spécialisation, et coordination des plans de développement des pays de la région. Il a noté que le développement industriel et le développement agricole dépendaient l'un de l'autre et qu'il fallait assurer une "croissance équilibrée".

Coopération régionale dans le développement de l'industrie et la mise en valeur des ressources naturelles

21. Le Comité a étudié le rapport du secrétariat sur la coopération régionale dans le domaine de l'industrie et de la mise en valeur des ressources naturelles (E/CN.11/I&NR/L.51), la proposition relative à une étude géophysique commune

---

<sup>3/</sup> Pour la suite donnée au rapport du Comité de l'industrie et des ressources naturelles par la Commission à sa vingt et unième session, voir plus loin, par. 386 à 417.

du plateau continental dans la région de la CEEAO (E/CN.11/I&NR/L.49), et le projet de répertoire des instituts de recherche industrielle et technique dans les pays de la région (I&NR/93). Constatant l'interdépendance des pays de la région qui n'en sont pas tous au même niveau de développement, il a surtout indiqué les grandes lignes d'activités régionales concernant la mise en valeur des ressources naturelles, les débouchés commerciaux et les entreprises communes.

#### Centre régional de planification et d'expansion de l'industrie

22. Le Comité a souligné qu'il fallait veiller à doter le Centre régional de planification et d'expansion de l'industrie, créé au sein du secrétariat, d'un personnel suffisant. Il a fait siennes les propositions relatives aux principales fonctions du Centre qui serait chargé, entre autres choses, de rassembler et de diffuser des renseignements sur les plans nationaux de développement industriel, d'étudier divers secteurs industriels afin de déterminer lesquels se prêteraient à une coopération internationale et régionale fructueuse, et d'aider les pays de la région. Le Comité a jugé qu'il n'était pas souhaitable d'établir un ordre de priorité, mais il a proposé que le Centre étudie les moyens d'accroître la production d'engrais à bon marché à l'échelon national ou régional et examine les possibilités de développement des industries forestières. Il devrait aussi étudier l'industrie sidérurgique, les produits chimiques de base, les produits pétrochimiques, les insecticides et les pesticides. Le Comité a prié l'Organisation des Nations Unies de fournir une assistance technique aux pays de la région, dans le cadre de programmes nationaux ou de programmes régionaux intéressant ce domaine.

#### Pourparlers relatifs à l'expansion industrielle

23. Le Comité s'est dit heureux que la première série de Pourparlers relatifs à l'expansion industrielle eût été organisée au cours de la session. Certaines délégations ont estimé que, pour que ces pourparlers soient vraiment profitables, ils devraient être conçus sous forme de pourparlers relatifs à la planification industrielle, et favoriser ainsi l'harmonisation régionale et sous-régionale des plans; ils pourraient être une occasion d'étudier les possibilités de développement en commun de telle ou telle industrie particulière; ils pourraient être aussi un moyen d'accroître les apports de capitaux et de compétences techniques et administratives de l'étranger vers les pays de la région.

### Instituts régionaux et formation professionnelle

24. Le Comité a pris note de la demande adressée au Fonds spécial en vue de la création, en Iran, d'un institut régional du pétrole, et il a recommandé que soit poursuivi le programme de bourses de formation accordées au personnel de l'industrie pétrolière des pays de la région. Il a suggéré au secrétariat d'étudier la possibilité de créer un centre géologique de l'Asie du Sud-Est, un institut régional métallurgique, un centre régional de recherche et de formation professionnelle dans le domaine de l'énergie électrique, ainsi qu'un institut asiatique de l'habitation, de la construction et de la planification.

### Recherche industrielle

25. Le Comité a été d'avis que l'établissement, par le secrétariat, d'un répertoire des instituts de recherche de la région constituait une première mesure propre à encourager la mise au point de programmes coopératifs de recherche dans les pays de la région, et il a vivement engagé le secrétariat à tenir le répertoire à jour. L'organisation d'une conférence sur la recherche industrielle permettrait aussi d'améliorer la coordination des recherches faites dans la région.

### Inventaires régionaux et cartes régionales

26. Le Comité a noté que le secrétariat avait achevé la carte géologique de l'Asie et de l'Extrême-Orient, la carte des gisements de pétrole et de gaz naturel et la carte des minéralisations, et qu'il avait commencé à préparer d'autres cartes régionales concernant la géologie et les ressources minérales. La future carte de l'énergie en Asie et en Extrême-Orient devra indiquer en gros les ressources énergétiques, les centrales et les lignes de transport existantes, la consommation d'énergie par habitant, ainsi que certains renseignements démographiques. Le Comité a souligné une fois de plus l'utilité de levés géologiques communs des régions frontalières faits par des pays voisins, et il a estimé que l'Organisation des Nations Unies devrait apporter son aide à l'exécution de ces levés.

Exploration géophysique commune du plateau continental en Asie

27. Le Comité a étudié la proposition relative à une étude géophysique commune du plateau continental et des hauts-fonds dans la région de la CEAE0 et il a prié le Secrétaire exécutif de réunir un groupe spécial d'experts venant des pays intéressés, qui serait chargé d'étudier le projet sous tous ses angles et d'en mettre au point les détails pour ensuite le soumettre à l'examen de tous les Etats membres intéressés.

Harmonisation régionale des plans nationaux de développement

28. Le Comité a estimé que l'harmonisation régionale des plans de développement et des programmes de production devrait être instaurée dès le stade de la planification. Bien que n'ignorant pas les difficultés d'ordre pratique inhérentes à l'harmonisation régionale, il a été d'avis qu'en identifiant les entreprises dont l'intérêt pour les pays peut être démontré, le secrétariat ferait avancer son programme de coopération régionale.

Recommandations de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement relatives à l'industrialisation

29. Le Comité a rappelé la résolution 1011 (XXXVII) du Conseil économique et social concernant les recommandations de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, et il a noté les mesures nouvelles résultant de la Conférence, qui appellent une action appropriée: a) détermination des industries présentant des possibilités d'exportation et pour lesquelles on pourrait réaliser l'harmonisation régionale en songeant à la complémentarité des économies et à la division internationale du travail; b) conclusion, le cas échéant, d'accords entre branches industrielles des pays en voie de développement et des pays avancés en vue de favoriser les industries dont la production pourrait trouver des débouchés dans ces derniers pays; c) orientation de l'aide technique et financière vers les types d'industrie précités; il faudrait aussi déterminer et faire connaître les possibilités d'investissement qu'offrent ces industries.

30. Le Comité a été d'avis qu'en ce qui concerne les points a) et b), les Pourparlers relatifs à l'expansion industrielle qui viennent d'être organisés ainsi que les études entreprises par le Centre régional de planification et d'expansion de l'industrie permettraient les contacts appropriés. Il a recommandé le point c) à l'attention des pays avancés exportateurs de capitaux et il a estimé que le futur manuel des investissements dans la région devrait contenir une étude analytique et comparée des lois et des règlements existant en Afrique et en Amérique latine.

31. Enfin, le Comité a constaté que tous les pays en voie de développement de la région avaient très fortement appuyé la recommandation de la Conférence du commerce et du développement relative à la création d'une institution spécialisée des Nations Unies pour le développement industriel.

Colloque régional d'Asie sur l'industrialisation

32. Le Comité a pris note du programme des travaux préparatoires en vue du Colloque régional d'Asie sur l'industrialisation, qui doit se tenir en décembre 1965 et qui précédera le Colloque international sur l'industrialisation prévu pour 1966. Il a estimé que la documentation et l'ordre du jour provisoire proposés étaient déjà assez complets, mais qu'il serait peut-être bon d'y faire figurer certaines sous-rubriques qui porteraient sur des questions telles que les problèmes de main-d'oeuvre, les investissements privés étrangers, le rôle du secteur public et du secteur privé, la division internationale des industries, les modèles industriels et l'application de la science et de la technique en vue d'une utilisation efficace des ressources et matières premières nouvelles. Il a fait sienne la proposition tendant à réunir de hauts fonctionnaires des pays de la région qui examineraient l'ordre du jour, les monographies et les études sectorielles, et élaboreraient un plan d'action qui permettrait au Colloque de donner les meilleurs résultats possibles.

33. Le Comité a recommandé que, lorsque les colloques régionaux auront tous été tenus, l'Organisation des Nations Unies réunisse, suffisamment longtemps avant le Colloque international, un comité préparatoire qui passerait en revue les résultats des réunions régionales et indiquerait les questions à soumettre au Colloque international.

Application de la science et de la technique au développement industriel

34. Le Comité a rencontré les membres du Groupe d'étude pour l'Asie du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement, qui lui ont exposé l'optique sous laquelle ils envisageaient la question.

Rapports des organes subsidiaires et techniques

35. Le Comité a passé en revue les résultats des réunions suivantes: dixième session du Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique (E/CN.11/I&NR/53) et Cycle d'étude sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources de gaz naturel (E/CN.11/I&NR/55) réunis par la CEAEO; Cycle interrégional d'étude sur les instituts de recherche et de développement industriels dans les pays en voie de développement (E/CN.11/I&NR/L.48); Conférence interrégionale sur le développement de l'industrie pétrochimique (I&NR/96) organisée par le Centre de développement industriel des Nations Unies avec le concours du secrétariat de la CEAEO. Il a constaté les progrès réalisés et les difficultés éprouvées par l'industrie sidérurgique de la région et il a préconisé certaines mesures qui permettront d'en accélérer le développement.

36. Le Comité a pris note des recommandations contenues dans le rapport préliminaire du secrétariat concernant le Cycle interrégional d'étude sur les instituts de recherche et de développement industriels dans les pays en voie de développement (I&NR/89). Il a jugé que les débats de la Conférence interrégionale sur l'industrie pétrochimique avaient permis de dégager une conception générale du développement de cette industrie, et que certaines des recommandations formulées quant à la nécessité d'utiliser l'excédent de gaz naturel existant dans la région de la CEAEO se révéleraient fort utiles. Le Comité a prié le secrétariat de continuer à examiner les possibilités de mettre en valeur et d'utiliser les ressources de gaz naturel, notamment au moyen d'efforts communs des pays membres de la région, et il a fait sien le programme de travail proposé par le Cycle d'étude sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources de gaz naturel.

### La petite industrie

37. Le Comité a examiné le troisième numéro du "Small Industry Bulletin" (ST/ECAFE/SER.M/21) et a suggéré que le prochain numéro prenne pour thèmes centraux la commercialisation des produits de la petite industrie, leur normalisation et le contrôle de leur qualité. Les futurs numéros devraient contenir une bibliographie des publications relatives à la petite industrie, en fonction des principaux thèmes indiqués ci-dessus; une analyse technico-économique des divers types de petite industrie; les critères à suivre pour transformer les industries artisanales et familiales en petites entreprises modernes; les mesures propres à développer la petite industrie; et des monographies relatives aux problèmes et difficultés rencontrés par une petite industrie dès sa création.

### Gestion et productivité

38. Le Comité a fait observer que les pays en voie de développement pourraient utiliser plus à fond les moyens de production existants en perfectionnant la gestion, en accroissant le rendement et en réduisant le gaspillage. Il a noté que la formation et le perfectionnement des cadres se heurtaient encore à de grosses difficultés bien que les centres de perfectionnement existant dans certains pays de la région eussent récemment obtenu des résultats appréciables. Parmi les mesures à prendre, il a recommandé les études de productivité et leur application directe au niveau des ateliers, la création, dans chaque branche d'industrie, de conseils de productivité, etc. Le Comité a vivement engagé les pays en voie de développement à profiter au maximum des offres de formation en cours d'emploi qui sont faites par les pays plus avancés. Il a prié le secrétariat de continuer à fournir aux pays des renseignements sur le perfectionnement des cadres de direction et sur la productivité, et l'a instamment invité à rester en liaison étroite avec l'OIT et avec l'Organisation asiatique de productivité (OAP).

Formation professionnelle

39. Le Comité a recommandé aux pays de la région d'intensifier leurs efforts pour améliorer la qualité des institutions techniques et remédier aux lacunes existantes. Il a appelé leur attention sur les recommandations formulées par l'Organisation des Nations Unies et les a vivement engagés à profiter au maximum des offres de coopération dans la formation de personnel à tous les niveaux, faites par les pays de la région et d'ailleurs où la technique est plus développée.

Assistance technique

40. Le Comité s'est déclaré reconnaissant à l'Organisation des Nations Unies pour l'assistance technique fournie aux pays de la région dans le domaine industriel et a dit que ceux-ci en avaient tiré le meilleur parti. Cette assistance n'est certes pas considérable, mais elle permet de répondre à certains besoins qu'il ne serait pas possible de satisfaire par d'autres moyens; le Comité a exprimé le voeu qu'elle soit accrue. Il a relevé que les projets d'usines pilotes pouvaient depuis peu prétendre à l'aide du Fonds spécial, et il a pensé que le Centre régional de planification et d'expansion de l'industrie pourrait aider les pays à mettre au point ces projets.

## 2. Commerce international

41. Les réunions ci-après ont eu lieu pendant la période considérée.

Comité préparatoire de spécialistes de l'arbitrage commercial, 30 mars - 1er avril 1964

Président: M. Oscar Schachter (Nations Unies)

Groupe de travail des douanes (quatrième session), 1er - 8 juillet 1964

Président: M. Narong Sundrarajuna (Thaïlande)

Premier Vice-Président: M. J. Datta (Inde)

Deuxième Vice-Président: M. S.J. Hills (Nouvelle-Zélande)

Comité spécial de la Foire internationale d'Asie, 25-26 août 1964

Président: Le colonel M.L. Chuanchuen Khambhu (Thaïlande)

Centre régional d'étude et de formation en matière d'expansion commerciale, 28 septembre - 30 octobre 1964

Groupe spécial d'experts sur la Banque asiatique de développement, 20 - 30 octobre 1964

Président: M. N.M. Uquaili (Pakistan)

Vice-Président: M. Amado Castro (Philippines)

Groupe de travail de spécialistes de la libération des échanges, 2 - 16 novembre 1964

Président: M. G.V.P. Samarasinghe (Ceylan)

Vice-Président: Mme Suparb Yossundara (Thaïlande)

Pourparlers relatifs à l'expansion du commerce intrarégional (septième série)<sup>4/</sup>, 14 - 22 janvier 1965

Comité du commerce (huitième session), 25 janvier - 2 février 1965

Président: Mme Medina Lacson de Leon (Philippines)

Premier Vice-Président: Le colonel M.L. Chuanchuen Khambhu (Thaïlande)

Deuxième Vice-Président: M. Akbar Omar (Afghanistan)

Groupe de travail de spécialistes des transports et du fret maritimes, 17 - 26 février 1965

Président: M. Nagendra Singh (Inde)

### Comité préparatoire de spécialistes de l'arbitrage commercial

42. Un Comité préparatoire de spécialistes de l'arbitrage commercial, convoqué par la CEAEQ, s'est réuni à Paris en mars-avril 1964. Ce Comité avait pour mandat d'aider le Centre de la CEAEQ pour le développement de l'arbitrage commercial à cerner les problèmes importants que pose le développement de l'arbitrage commercial dans la région de la CEAEQ.

#### Projet de règles types

43. Le Service juridique des Nations Unies avait rédigé un projet de règles de procédure types pour l'arbitrage commercial et, pour la mise au point d'une série unique de règles de procédure d'arbitrage types pour la région de la CEAEQ, le Comité a recommandé de s'inspirer d'un projet établi par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

#### L'instance arbitrale

44. Le Comité préparatoire a également proposé une procédure pour la "désignation des arbitres", et notamment l'établissement d'une liste d'arbitres et d'"autorités chargées de la désignation", qui serait tenue à jour par le Centre de la CEAEQ pour le développement de l'arbitrage commercial et que les pays de la région pourraient utiliser sur demande. Le Comité préparatoire a également proposé de réunir un groupe de travail de spécialistes de l'arbitrage commercial qui serait chargé d'étudier l'insertion de clauses d'arbitrage dans les formules types de contrats à utiliser dans le commerce international de la région de la CEAEQ.

#### Information et enseignement

45. De l'avis du Comité préparatoire, le Centre de la CEAEQ pour le développement de l'arbitrage commercial devrait publier un manuel d'arbitrage commercial en vue de faciliter la compréhension et d'améliorer les moyens d'arbitrage dans la région. Afin de développer le recours à la conciliation pour le règlement de différends commerciaux, le Comité préparatoire a proposé que le Centre de la CEAEQ fixe une série de règles types pour la conciliation et aide les parties à parvenir à un accord grâce aux bons offices de conciliateurs qui figureraient sur une liste éventuellement dressée par le Centre.

### Groupe de travail des douanes

46. A sa quatrième session, le Groupe de travail des douanes s'est penché sur plusieurs problèmes techniques et administratifs de l'administration douanière dans les pays de la région, par exemple: les procédures douanières relatives aux envois par la poste et par avion; l'assistance administrative mutuelle entre pays membres pour combattre la contrebande et les fraudes douanières; la formation, en matière d'administration douanière, de fonctionnaires de différents pays membres; les facilités à la frontière; les transports en transit; et l'évaluation en douane.

### Coopération régionale

47. Le Groupe de travail a présenté d'importantes suggestions pour accélérer le passage en douane des voyageurs et des marchandises et il a adopté des amendements au Code CEAEO des procédures douanières recommandées. Il a vivement engagé les pays membres à désigner des fonctionnaires des douanes chargés de procéder en permanence à l'échange de renseignements. Il a noté les mesures prises par le secrétariat de la CEAEO en vue de faciliter la coordination des efforts déployés par les pays participant au projet de la Grande Route d'Asie pour améliorer la procédure applicable aux formalités douanières et au contrôle des visas, ainsi que les règlements concernant la protection des plantes, etc.

### Formation professionnelle

48. Le Groupe de travail a pris note des résultats positifs du Centre de formation et de perfectionnement en matière d'administration douanière organisé à Bangkok en 1963 et a émis l'espoir qu'une autre réunion analogue pourrait être organisée. Il a fait valoir qu'il conviendrait, entre-temps, d'utiliser à fond les moyens de formation offerts par les pays membres déjà avancés; par ailleurs, les programmes nationaux de formation devraient être de plus grande envergure. Le Gouvernement néo-zélandais a offert d'organiser en 1965 un stage de formation destiné tout spécialement aux pays en voie de développement de la région.

### Evaluation

49. Le Groupe de travail a examiné les systèmes d'évaluation en vigueur dans les pays membres en s'appuyant sur une étude du secrétariat (E/CN.11/TRADE/-CAWP.4/L.2) ainsi que sur les données fournies par ces pays; il a préconisé l'adoption de certains principes généraux qui devraient servir de base pour la définition de la valeur. Il a également recommandé que le secrétariat, ou un groupe de spécialistes, établisse une définition de la "valeur" adéquate pour les pays en voie de développement et soumette ses conclusions au Groupe de travail à sa prochaine session.

### Comité spécial de la Foire internationale d'Asie

50. Le Comité spécial de la Foire internationale d'Asie s'est réuni à Bangkok en août 1964, et l'on y est convenu des dispositions suivantes:

- a) La Foire, dont le Gouvernement thaïlandais sera à la fois l'organisateur et l'hôte, aura lieu du 17 novembre au 10 décembre 1966;
- b) Elle se composera de trois grandes sections: premièrement, pavillons des gouvernements, section réservée aux pavillons officiels et aux stands commerciaux installés par les gouvernements participants; deuxièmement, section des articles produits en Thaïlande; troisièmement, section des articles étrangers;
- c) Il conviendrait d'inviter la CEAO et la FAO à organiser, de concert avec le Gouvernement thaïlandais, des conférences techniques à l'occasion de la Foire;
- d) La Foire devra avoir les objectifs ci-après: premièrement, accroître les échanges entre les pays d'Asie ainsi qu'entre ces pays et le reste du monde; deuxièmement, favoriser la coopération commerciale et le développement économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient; troisièmement, encourager l'investissement de nouveaux capitaux en Asie;
- e) La Foire devrait avoir pour thème: "Paix et prospérité par la coopération commerciale". L'emblème proposé par le Gouvernement thaïlandais, qui porte le titre, le thème, le symbole thaïlandais du commerce et de la prospérité et la couronne de laurier des Nations Unies, a été approuvé.

Centre régional d'étude et de formation en matière d'expansion commerciale

51. Un Centre régional d'étude et de formation en matière d'expansion commerciale, destiné à des fonctionnaires des services commerciaux des pays membres de la région de la CEAEO, a été organisé à Manille en septembre-octobre 1964, avec l'aide de la Direction des opérations d'assistance technique des Nations Unies. Il a réuni vingt-trois personnes provenant de treize pays membres.

Coopération internationale

52. Les Nations Unies avaient envoyé quatre conférenciers et les gouvernements des pays ci-après en ont fourni d'autres à leurs frais: Australie, Etats-Unis d'Amérique, France, Japon, Pays-Bas, Philippines, Royaume-Uni et Union des Républiques socialistes soviétiques.

Objectifs et résultats

53. Le Centre était destiné à aider les pays membres situés dans la région à mettre au point et à améliorer leurs techniques d'expansion commerciale ainsi que les dispositifs y afférents. Les participants ont entendu trente-quatre conférences sur les divers aspects de l'expansion du commerce extérieur et les méthodes utilisées, et notamment sur les sujets suivants: rôle du commerce extérieur dans le développement économique; incidence des groupements économiques sur le commerce extérieur; problèmes des pays en voie de développement en matière de commerce extérieur et de balance des paiements; techniques de planification du commerce extérieur; développement des exportations de produits de l'artisanat; rôle du gouvernement et des organisations commerciales dans le développement du commerce extérieur; rôle des foires commerciales, expositions et centres d'exposition dans le développement du commerce extérieur; principes et techniques d'étude et d'analyse des marchés; techniques de publicité et publicité à l'étranger pour les produits d'exportation; rôle et activités des attachés commerciaux; financement et assurance du crédit à l'exportation; techniques de promotion du tourisme. Les participants ont décrit la politique et les méthodes suivies dans leurs pays respectifs en matière de commerce extérieur. Les conférences et les interventions ont été suivies de discussions et complétées par des visites d'établissements commerciaux, industriels et culturels. Le rapport sur le Centre (E/CN.11/TRADE/L/79) et le texte des conférences ont été communiqués aux gouvernements des Etats membres, et le Comité du commerce les a étudiés à sa huitième session.

Groupe spécial d'experts sur la Banque asiatique de développement

54. En exécution du programme de coopération économique régionale adopté à la Conférence ministérielle de Manille, un Groupe spécial d'experts sur la Banque asiatique de développement s'est réuni à Bangkok en octobre 1964 afin d'examiner les principales questions relatives à la Banque et de faire des recommandations touchant les dispositions de caractère institutionnel à prendre en vue de sa création, et la rédaction d'un projet de statuts.

Objectifs

55. Le Groupe a estimé que la création d'une Banque asiatique de développement se justifie par les considérations suivantes:

- a) La Banque pourrait mobiliser des capitaux nouveaux ou des capitaux supplémentaires pour le développement économique de la région de la CEAE0;
- b) Elle pourrait financer les entreprises et installations destinées au développement économique et social de la région qui, à l'heure actuelle, ne reçoivent que peu ou pas de fonds des sources ou institutions existantes;
- c) Elle pourrait jouer un rôle de foyer et de stimulant à l'égard des autres mesures de coopération économique régionale.

Ressources, membres et droits de vote

56. Le Groupe a proposé un capital initial de 1 milliard de dollars (dont la moitié serait entièrement versée) à souscrire par les pays de la CEADO situés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région, et ce, sur la base de 60 et 40 pour 100 respectivement; il a recommandé que 50 pour 100 du capital soit versé en or et en devises convertibles. En raison du caractère délicat et complexe de la répartition des souscriptions de capital entre les pays de la région, le Groupe n'a pas recommandé de formule ou de programme uniques pour cette répartition, mais il a indiqué les facteurs à considérer pour évaluer la capacité économique des pays. Il a également recommandé que la Banque asiatique

de développement, en vue d'acquérir des ressources suffisantes, accepte comme membres tous les pays de la CEAE0 ainsi que les autres pays qui s'intéressent au développement de la région. Toutefois, la Banque devrait avoir un caractère fondamentalement asiatique, symbolisant ainsi les vives aspirations des pays de la CEAE0 désireux de voir aboutir la coopération économique régionale. Pour fixer le nombre de voix à attribuer à chaque pays membre, il faudra s'inspirer à la fois du principe de l'égalité et de celui de la proportionnalité. Le Groupe a étudié les critères adoptés par les organisations internationales existantes telles que le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque interaméricaine de développement et la Banque africaine de développement. Il a également défini le champ d'action et les méthodes d'opération de la Banque envisagée. Il a pensé qu'il serait judicieux d'affecter un faible pourcentage des ressources en capital de la Banque asiatique à un fonds spécial, ce qui résoudrait partiellement le problème des prêts à octroyer à des conditions relativement aisées.

57. Le Groupe a recommandé que la Banque asiatique de développement soit une institution autonome, comme la Banque interaméricaine de développement et la Banque africaine de développement. Elle devrait établir et maintenir une collaboration étroite avec les institutions internationales et nationales, tant publiques que privées; elle devrait rechercher leur concours pour évaluer tels ou tels projets ou programmes, participer au financement de projets nationaux et multinationaux, contribuer à la formation du personnel de la Banque asiatique, échanger des renseignements et entreprendre en commun des projets de recherche.

58. Le Groupe d'experts a également proposé d'autres mesures pour donner suite à ses recommandations, par exemple, des consultations avec les pays membres de la CEAE0, avec les pays susceptibles de fournir des capitaux et avec des institutions internationales, notamment celles qui opèrent sur les marchés de capitaux privés.

#### Groupe de travail de spécialistes de la libération des échanges

59. Le Groupe de travail de spécialistes de la libération des échanges, qui s'est réuni à Bangkok en novembre 1964, a formulé les recommandations ci-après.

Libération des échanges à l'échelon régional

60. Etant donné que l'élimination automatique et complète des restrictions quantitatives et des tarifs douaniers n'est pas possible actuellement dans la région de la CEAEQ, le Groupe de travail a recommandé d'adopter une ou plusieurs des trois solutions ci-après:

Solution A: Accords bilatéraux de commerce. L'application des accords bilatéraux de commerce et les objectifs qu'ils visent devraient être passés en revue lors des Pourparlers relatifs à l'expansion du commerce intrarégional organisés par la CEAEQ, pendant lesquels les délégations des pays membres de la région procéderaient à des discussions bilatérales et multilatérales en vue d'élever le chiffre des importations prévues pour une période donnée. Ceci pourrait se faire au moyen de contingentement bilatéral, d'accords de troc ou de tout autre arrangement, mais on devrait se proposer pour objectif d'aboutir à un équilibre multilatéral.

Solution B: Listes d'importations libres. Chaque pays membre pourrait dresser des listes de produits qui ne seraient soumis à aucune restriction quantitative en commerce intrarégional. Les listes préliminaires de produits libérés serviraient de base à des négociations multilatérales au cours desquelles chaque pays s'efforcerait d'équilibrer de façon raisonnable ses possibilités d'exportation et les importations supplémentaires qu'il autoriserait pour les marchandises figurant sur sa propre liste. Ces listes seraient revues périodiquement, tous les deux ou trois ans, afin que soit rectifié tout déséquilibre net d'un pays par rapport au reste de la région qui aurait résulté de l'application du système des listes de produits libérés.

Solution C: Contingents régionaux de certains produits. Chaque pays pourrait fixer des contingents régionaux de certains produits, qui viendraient s'ajouter aux contingents globaux, en procédant comme dans le cas de la solution B. L'équilibre des possibilités d'importation et d'exportation serait réalisé au moyen de négociations multilatérales. Les contingents régionaux ne devraient pas être réduits, sauf pour des raisons impérieuses et, même dans ce cas, il faudrait normalement procéder aux réductions en question dans le cadre du ré-examen normal et périodique des contingents par voie de négociations.

61. Tout en se prononçant résolument pour l'adoption des méthodes multilatérales envisagées dans les solutions B et C, le Groupe a jugé que la solution bilatérale A serait un pas utile vers une libération plus intensive des échanges. En outre, bien que les solutions B et C soient conçues à l'intention des pays en voie de développement de la région, elles pourraient être étendues aux pays avancés de celle-ci. Toutefois, ces derniers ne devraient pas s'attendre à une totale réciprocité. Pour les pays qui ont déjà largement libéré leurs importations, l'inscription de tout produit sur la liste d'importations libres constituerait en fait un engagement de ne pas appliquer de restrictions quantitatives à ce produit. Etant donné que les pays de la région n'en sont pas tous au même stade de développement, on devrait permettre à certains d'entre eux de remettre à plus tard leur participation à un tel plan de libération. Quant à savoir si, entre-temps, les autres pays les feraient bénéficier de leurs listes d'importations libres ou de leurs contingents régionaux, il s'agirait évidemment là d'une décision à prendre d'un commun accord. Au cas où un grave déséquilibre de sa balance des paiements amènerait un pays donné à prendre des mesures rectificatives affectant les solutions B et C, il y aurait lieu de provoquer une réunion des pays intéressés de la région pour examiner la situation et suggérer un programme d'action conjointe ou conjuguée.

#### Arrangements relatifs aux paiements

62. A défaut d'une union de paiements (avec facilités de crédit), une union de clearing présenterait certains avantages. Comme sa création est faisable, elle demanderait à être étudiée de manière plus approfondie, tant par des spécialistes que par des représentants officiels.

#### Libération des échanges à l'échelon sous-régional

63. La création de groupements sous-régionaux à l'intérieur de la région de la CEAE0 n'est pas incompatible avec un régionalisme plus vaste. Mais ces groupements devraient prévoir la possibilité de s'élargir pour accueillir d'autres pays et concevoir leur programme de libération de manière à atténuer tout effet néfaste éventuel sur le commerce des autres pays de la région.

Autres mesures

64. Traitement de la nation la plus favorisée. Pour progresser sur la voie d'une coopération régionale plus étroite et vers l'expansion à long terme du commerce intrarégional, tous les pays en voie de développement de la CEAE0 devraient s'accorder mutuellement, même à titre bilatéral, le traitement de la nation la plus favorisée selon des modalités analogues à celles que certains d'entre eux accordent d'ores et déjà à des pays extérieurs à la région.

65. Consultations relatives aux produits de base. La portée des consultations relatives aux produits de base déjà organisées par la CEAE0 devrait être élargie pour inclure l'étude des possibilités d'accroître les échanges intrarégionaux grâce à la participation des pays consommateurs de la région à des consultations relatives à tout produit de ce genre.

66. Promotion des exportations et facilités de crédit et d'assurance. La mise en oeuvre des recommandations de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement touchant la création de centres régionaux d'information commerciale et de celles qui ont trait au crédit fournisseur, à l'assurance et à la réassurance, aiderait à promouvoir le commerce régional.

Pourparlers relatifs à l'expansion du commerce intrarégional

67. Quatorze pays membres de la région - Afghanistan, Australie, Birmanie, Chine, République de Corée, Hong-kong, Inde, Japon, Laos, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Thaïlande et République du Viêt-Nam - ont participé à la septième série de ces pourparlers, tenue à Bangkok en janvier 1965, au cours de laquelle quatre-vingt-onze entretiens bilatéraux ont eu lieu. Le secrétariat a fourni des statistiques commerciales ainsi que des renseignements sur les accords de commerce intrarégionaux.

68. Les représentants des pays participants ont trouvé, une fois de plus, que ces consultations commerciales étaient très utiles pour promouvoir le commerce intrarégional et ils ont estimé que la septième série desdits pourparlers accusait un net progrès par rapport aux réalisations et résultats antérieurs. De nombreuses délégations ont découvert les possibilités qu'offraient de nouveaux secteurs commerciaux jusque-là inconnus ou inexplorés. Certaines délégations ont estimé

qu'il était possible de conclure des arrangements entre pays en vue d'assistance technique ou autre pour développer les échanges. Du reste, au cours des pourparlers bilatéraux, on a présenté plusieurs offres d'assistance technique et de conseils de spécialistes en vue d'effectuer telles ou telles recherches destinées à améliorer la qualité, la classification et l'utilité de certains produits exportables. On a également découvert la possibilité d'une collaboration entre partenaires commerciaux pour le traitement de produits de base ou le développement des industries fondées sur ces produits. Les représentants des pays participants ont exprimé le voeu unanime que les Pourparlers relatifs à l'expansion du commerce se poursuivent et que les pays de la CEAEO utilisent pleinement ce lieu de rencontre.

#### Comité du commerce

69. Le Comité du commerce, à sa huitième session tenue à Bangkok en janvier-février 1965, a noté l'évolution récente et notamment les faits suivants: les pays en voie de développement de la région ne contribuent toujours que pour une faible part au commerce mondial, le déséquilibre de la balance commerciale de la région dans son ensemble s'est aggravé; les termes de l'échange chez de nombreux pays en voie de développement de la région subissent une aggravation persistante; les produits de base comme les produits manufacturés et semi-ouvrés n'ont qu'un accès restreint aux marchés des pays avancés; enfin, des taux élevés de fret maritime ont un effet défavorable sur le commerce extérieur des pays de la région. Le Comité a examiné les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du programme de coopération régionale de la Commission; il a aussi passé en revue les résultats des réunions spéciales, cycles d'étude et autres activités organisées par le secrétariat<sup>5/</sup>.

#### Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

70. Le Comité a reconnu que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement avait offert une occasion unique de procéder à un examen

---

<sup>5/</sup> Pour la suite donnée au rapport du Comité du commerce par la Commission à sa vingt et unième session, voir plus loin, par.365 à 385.

approfondi des mesures et programmes nécessaires à l'établissement d'un cadre nouveau pour les échanges internationaux. Il a estimé que l'un des principaux résultats de la Conférence avait été de faire admettre par tous les pays la nécessité de modifier la structure actuelle du commerce international pour aider les pays en voie de développement à accroître leurs recettes d'exportation de manière qu'ils puissent faire face à leurs besoins croissants de produits importés. Il s'est félicité de l'adoption, par l'Assemblée générale, de la résolution 1995 (XIX) qui constitue la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en tant qu'organe permanent et il a vivement engagé les pays en voie de développement à utiliser effectivement ce nouveau mécanisme, de concert avec les pays avancés.

71. Le Comité a estimé que les mesures et dispositions institutionnelles recommandées à la Conférence, si elles ne répondaient pas entièrement aux aspirations des pays en voie de développement de la région (telles qu'elles s'étaient exprimées dans la Déclaration commune des soixante-quinze pays en voie de développement faite à la fin de la Conférence), représentaient néanmoins un progrès sur bien des questions de fond et constituaient un premier pas vers une politique rationnelle en matière de commerce international. Il a souligné que les pays de la CEAEQ qui sont membres du Comité du commerce et du développement devraient suivre la mise en oeuvre des recommandations de la Conférence, au sein du nouveau mécanisme de celle-ci, afin que ces recommandations se traduisent par une action concrète.

72. Sans vouloir indiquer un ordre de priorité dans la mise en oeuvre des recommandations de la Conférence, le Comité a manifesté un intérêt particulier pour les recommandations touchant: l'accès aux marchés et l'amélioration des cours des produits primaires; les produits synthétiques et autres produits de remplacement; l'expansion des exportations d'articles manufacturés et semi-finis des pays en voie de développement; l'octroi d'une assistance financière internationale suffisante selon des modalités plus favorables; les problèmes des transports internationaux et notamment du transport maritime; les transports en transit des pays sans littoral; les échanges commerciaux entre pays en voie de développement et la coopération économique régionale.

73. Ayant noté la résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale, les suggestions faites à la réunion des Secrétaires exécutifs en janvier 1965 et celles du Comité du commerce de la CEPAL, le Comité a adopté les recommandations ci-après:

- a) Chacun des pays en voie de développement de la région de la CEAE0 devrait dresser la liste des produits d'exportation qui l'intéressent particulièrement. Ces listes seraient amalgamées par le secrétariat avec le concours des autres commissions économiques régionales et de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), pour être présentées au Comité des produits ou au Conseil du commerce et du développement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, ou à ces deux organismes;
- b) Le Conseil du commerce et du développement devrait, d'urgence, créer une sous-commission des transports et du fret maritimes qui relèverait de sa Commission des invisibles et du financement. Le secrétariat devrait aider les pays de la région de la CEAE0 à étudier les questions de fret et de transports maritimes et coopérer avec les secrétariats des autres commissions économiques régionales;
- c) La résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale créant le mécanisme de la Conférence prévoyait une coopération et une coordination étroites entre le secrétariat de la Conférence et celui du Département des affaires économiques et sociales, lequel comprend les secrétariats des commissions économiques régionales. Par sa résolution 1000 (XXXVII), le Conseil économique et social s'est félicité de la collaboration entre les commissions économiques régionales et du rôle joué par leurs secrétariats, tant dans la préparation de la Conférence que pendant la session elle-même. Cette coopération doit se poursuivre. Les commissions économiques régionales, ainsi que leurs comités du commerce, doivent se tenir au courant des activités et des recommandations de la Conférence, que les Secrétaires exécutifs signaleront à l'attention des gouvernements. A cette fin, le Comité devrait inscrire à titre permanent à son ordre du jour la question suivante: "La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et ses activités";

- d) Les pays de la région de la CEAE0 qui sont membres du Conseil du commerce et du développement étant peu nombreux, ils devraient rester en relations étroites avec les autres pays de la région, recueillir leurs vues sur les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil, les informer des activités importantes et faire rapport aux sessions annuelles du Comité du commerce de la CEAE0 sur les travaux du Conseil du commerce et du développement;
- e) Le secrétariat de la CEAE0 devrait présenter un rapport annuel au Comité du commerce et consulter les pays membres situés dans la région afin de recueillir leurs vues et suggestions et de les transmettre au secrétariat de la Conférence pour qu'elles soient communiquées au Conseil du commerce et du développement. Dans la mesure du possible, le secrétariat devrait fournir aux pays des avis et des renseignements destinés à leur faciliter la participation active aux travaux de la Conférence. Il devrait également renforcer sa collaboration avec le secrétariat de la Conférence;
- f) Un certain nombre de projets figurant au programme de travail de la CEAE0 non seulement présentent de l'intérêt pour la Conférence sur le commerce et le développement, mais s'insèrent directement dans ses activités. Ces travaux portent notamment sur: l'étude de l'évolution commerciale et des politiques commerciales, les problèmes relatifs aux produits de base, la coopération économique régionale, la Banque asiatique de développement, les échanges entre pays en voie de développement, la libération intrarégionale des échanges, les préférences, les politiques tarifaires, le commerce avec les pays à économie planifiée, le commerce d'Etat, les transports et le fret maritimes, les transports en transit des pays sans littoral et la formation en matière d'expansion commerciale. Le secrétariat de la CEAE0 devrait donc consulter celui de la Conférence, chaque fois qu'il le faudra, en vue d'arrangements relatifs à des études communes, de la participation réciproque à leurs réunions et d'autres formes de coopération. Pour l'exécution des études communes, le secrétariat de la CEAE0 devrait bénéficier de l'assistance des sections régionales du secrétariat de la Conférence.

Coopération économique régionale.

74. De l'avis du Comité, les propositions des Groupes de spécialistes qui ont étudié la question de la Banque asiatique de développement et celle de la libération des échanges méritaient d'être examinées sérieusement et sans délai par les gouvernements des Etats membres. Le Comité a souligné à nouveau qu'il faudrait tirer le meilleur parti de l'impulsion donnée par la Conférence ministérielle de Manille. Il a noté que le Secrétaire exécutif était en consultation avec les gouvernements des Etats membres, tant dans la région qu'à l'extérieur, au sujet des propositions formulées par les deux groupes. Il a également noté qu'une réunion préparatoire de hauts fonctionnaires se tiendrait en 1965 et serait suivie de la deuxième Conférence ministérielle.

75. Le Comité a jugé que l'assistance des pays avancés extérieurs à la région était essentielle tant pour mettre sur pied la Banque asiatique de développement que pour mener à bien le programme de coopération économique régionale adopté à Manille.

Faits nouveaux concernant les arrangements commerciaux régionaux en Europe, en Amérique latine et en Afrique

76. Le Comité a exprimé à nouveau l'inquiétude que lui inspire la politique de la Communauté économique européenne, notamment en ce qui concerne l'association des Etats d'Afrique et l'agriculture. Il a demandé des éclaircissements touchant la politique de la Communauté qui consiste à demander des préférences réciproques lors de ses négociations avec les Etats d'Afrique et celle qu'elle pratique actuellement quant à la conclusion d'arrangements bilatéraux avec Ceylan, l'Inde et le Pakistan, arrangements qui avaient été envisagés lors des négociations relatives à l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté.

77. Certains représentants se sont déclarés déçus par le règlement de la Communauté relatif au riz, en raison du niveau extraordinairement élevé des prix de seuil, du caractère variable des prélèvements et de la suppression de la préférence temporaire pour le riz à grains longs. Le Comité s'est aussi inquiété des répercussions défavorables que la politique de la CEE risque d'avoir sur les exportations de sucre, de tabac, d'huile de coco, de café, de cacao et de poivre, ainsi que de produits manufacturés, de la région de la CEAO.

78. Le représentant de la CEE a déclaré à nouveau que la Communauté était disposée à consulter les pays tiers pour faire en sorte que sa politique ne nuise pas à l'expansion commerciale des pays en voie de développement.

79. Le Comité a exprimé l'espoir que, conformément à l'esprit qui a présidé à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, les pays avancés prendraient des mesures et adopteraient des politiques qui ne porteraient pas préjudice aux intérêts commerciaux des pays en voie de développement.

#### Douanes

80. Le Comité a noté avec satisfaction que le Groupe de travail des douanes avait formulé des recommandations sur un grand nombre de formalités douanières et de services connexes et que les pays de la région de la CEAEO les appliqueraient pour faciliter le commerce international. Il a vivement engagé les pays de la région à utiliser au maximum les moyens offerts dans le cadre des programmes bilatéraux et internationaux d'assistance technique pour la formation du personnel des douanes. Il faudrait que les pays eux-mêmes prennent en main la formation du personnel douanier subalterne en créant des instituts locaux de formation. Le Comité a décidé que le Groupe de travail étudierait le problème de l'évaluation des marchandises en douane, de concert avec le Conseil de coopération douanière.

#### Centre régional d'étude et de formation en matière d'expansion commerciale

81. Le Comité a reconnu la nécessité d'augmenter rapidement l'effectif des services d'expansion commerciale et la valeur des activités de formation organisées par la CEAEO, qui toutefois ne suffisent pas pour répondre aux besoins urgents de personnel qualifié dans les pays en voie de développement. Il a recommandé de tirer tout le parti possible des moyens de formation offerts par les pays de la région et d'ailleurs et par les organisations internationales. Le Comité a noté que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement avait proposé la création d'un centre d'informations commerciales et d'étude de marchés, avec des bureaux régionaux.

Commerce du jute et des produits dérivés

82. Le Comité a exprimé sa satisfaction à la CEAE0 et à la FAO pour leurs activités concernant les problèmes de l'industrie du jute et s'est félicité de la création du Groupe d'étude FAO du jute, du kénaf et des fibres apparentées ainsi que d'un groupe de travail sur la stabilisation du marché du jute brut.

83. Il a souligné que les travaux du Groupe d'étude de la CEAE0 devraient aboutir à des résultats concrets dans le sens de la stabilisation du commerce du jute.

Foire internationale d'Asie

84. Le Comité a noté les progrès accomplis par le Gouvernement thaïlandais dans l'organisation de la Foire internationale d'Asie, qui revêtira une grande importance pour l'expansion du commerce. Le secrétariat devrait organiser à Bangkok, pendant la Foire, des conférences techniques sur les aspects commerciaux du développement économique de la région. Le Comité a noté que les pays participant à la Foire pourraient faire appel aux services du conseiller en matière de foires commerciales dont la collaboration avec le Gouvernement thaïlandais est assurée par la CEAE0, au titre de l'assistance de la DOAT. Le Comité a souligné qu'il importait de faire en sorte que les pays prennent part en grand nombre à la Foire.

Programme de travail et ordre de priorité

85. Le Comité a noté que les travaux de la CEAE0 dans le domaine du commerce international avaient pris tellement d'importance et d'ampleur qu'ils imposaient une lourde charge au secrétariat, dont le programme de travail était destiné à répondre aux besoins urgents des pays de la région. Les accords de collaboration entre la CEAE0 et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement touchant leurs travaux futurs entraîneront de nouvelles tâches pour le secrétariat de la CEAE0. Le Comité a prié le Secrétaire exécutif de demander au Siège des ressources et une aide supplémentaires pour renforcer l'effectif de la Division du commerce international.

Groupe de travail de spécialistes des transports et du fret maritimes

86. Conformément à la résolution sur la coopération économique en Asie qui avait été adoptée à la Conférence ministérielle tenue à Manille en 1963, et que la Commission avait approuvée à sa vingtième session, le Secrétaire exécutif a réuni à Bangkok un Groupe de travail de spécialistes des transports et du fret maritimes.

87. Le Groupe a examiné les problèmes des transports maritimes dans les pays de la région ainsi que le fonctionnement des transports maritimes internationaux. Il s'est penché tout particulièrement sur les méthodes et les mécanismes utilisés pour les consultations et les négociations entre chargeurs et armateurs, la question de la création de conseils nationaux et régionaux de chargeurs, les mesures propres à développer les marines marchandes nationales, l'amélioration des installations portuaires et les mesures d'assistance des pouvoirs publics dans le domaine des transports maritimes. Tenant compte des recommandations pertinentes de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Groupe a préconisé certaines mesures pratiques, tant à court terme qu'à long terme, touchant ces questions et a présenté au Secrétaire exécutif, pour examen, un rapport qui sera communiqué en temps utile aux gouvernements des pays membres.

### 3. Transports intérieurs et communications

88. On trouvera ci-après les dates des réunions du Comité des transports intérieurs et des communications et de ses organes subsidiaires qui ont eu lieu pendant la période considérée:

Groupe de travail de spécialistes des télécommunications (deuxième session),  
22 - 29 juillet 1964

Président: M. Sashichiro Matsui (Japon)  
Premier Vice-Président: M. Abdul Hamid (Pakistan)  
Deuxième Vice-Président: M. Antonio Gamboa (Philippines)

Troisième session commune des Groupes de travail de spécialistes de la Grande Route d'Asie, 19 - 22 août 1964

Président: M. Sirilak Chandrangu (Thaïlande)  
Premier Vice-Président: M. T.H. Hashimi (Pakistan)  
Deuxième Vice-Président: M. Juan Prasad Sharma (Népal)

Sous-Comité des chemins de fer (huitième session), 27 - 31 octobre 1964

Président: M. Achawa Kunjara Na Ayudhya (Thaïlande)  
Premier Vice-Président: M. W.W. Rajasingham (Malaisie)  
Deuxième Vice-Président: M. M. Aslam Salim (Pakistan)

Comité des transports intérieurs et des communications (treizième session),  
24 - 30 novembre 1964

Président: M. K.V. Padmanabhan (Inde)  
Premier Vice-Président: M. Soehono Soemobaskoro (Indonésie)  
Deuxième Vice-Président: M. Gun Nagamati (Thaïlande)

#### Groupe de travail de spécialistes des télécommunications

89. Lors de sa deuxième session, tenue à Tokyo en juillet 1964, le Groupe de travail de spécialistes des télécommunications a réexaminé le développement des services de télécommunications dans la région de la CEAE0, formulé des recommandations en vue de nouvelles mesures de planification et de développement des télécommunications nécessaires au développement économique des pays de la région et, compte tenu de la coopération qui ne cesse de croître entre la CEAE0 et l'Union internationale des télécommunications (UIT), pris des dispositions pour l'exécution en commun d'entreprises approuvées par les deux organismes.

### Réseaux de télécommunications

90. Le Groupe de travail a recommandé que soient créées le plus grand nombre possible de voies régionales et que, autant que faire se peut, chaque pays dispose de plus d'une voie d'accès au réseau international. Il a jugé très importante la conclusion d'accords bilatéraux et multilatéraux pour la mise en place du réseau régional, recommandée en 1963 par le Comité mondial du Plan de l'Union internationale des télécommunications. A son avis, les pays de la région devraient, dans leurs plans de développement des télécommunications, accorder un rang de priorité élevé à l'établissement d'un réseau national et de centres de transit du trafic international.

### Développement des télécommunications

91. Le Groupe de travail a souligné que les pays devraient, dans leurs plans de développement à court ou à long terme des télécommunications, tenir compte des recommandations du Comité consultatif international des télégraphes et téléphones et du Comité consultatif international de la radio afin d'éviter la nécessité de procéder ultérieurement à de coûteuses modifications. Les spécialistes régionaux de l'UIT seraient à la disposition des pays qui le demanderaient pour les aider en la matière.

92. Les organisations chargées des services de télécommunications devraient être dotées de pouvoirs exécutifs, administratifs et financiers suffisants pour assurer des progrès rapides et, dans la plupart des pays de la région, l'expansion et le développement des moyens de recherche ainsi que le relèvement de leur niveau devraient retenir sans tarder l'attention non seulement des gouvernements, mais de l'UIT et de la CEAEQ. A l'heure actuelle, environ 1,5 pour 100 seulement des crédits offerts à la région dans le cadre du Programme élargi d'assistance technique des Nations Unies va au développement des télécommunications. Le manque de devises fait obstacle au développement rapide des télécommunications: aussi le Groupe de travail a-t-il jugé qu'il y aurait intérêt à créer dans les pays de la région des installations de fabrication de matériel des télécommunications.

93. Le Gouvernement du Pakistan se proposait de poser un câble sous-marin entre Chittagong et Karachi et le Gouvernement ceylanais s'intéressait à ce genre de réseau sous-marin de câbles pour s'assurer des circuits stables de communications régionales et internationales. Par ailleurs, les Gouvernements pakistanais et thaïlandais avaient proposé d'établir une liaison entre les deux pays au moyen d'un réseau troposphérique reliant Chittagong à Chiengmai. Les réseaux modernes coaxiaux à hyperfréquences qui se créaient dans l'Inde seraient d'importantes installations à plusieurs voies pouvant servir au trafic entre les parties Est et Ouest du Pakistan, conformément aux recommandations du Comité du plan de l'UIT. Enfin, l'Inde envisageait de se relier au Câble téléphonique sous-marin du Commonwealth ainsi qu'au réseau de communications par satellites artificiels et la réalisation de ces projets offrirait également aux pays de la région des possibilités de communications internationales rapides par la création d'installations à plusieurs voies.

#### Formation professionnelle et recherche

94. Le Groupe de travail a noté que, grâce à l'assistance fournie par le Fonds spécial des Nations Unies avec le concours de l'UIT, des centres de formation et de recherche en matière de télécommunications avaient été créés en Chine (Taïwan), dans la République de Corée, aux Philippines et en Thaïlande, et que des centres analogues allaient être ouverts en Afghanistan, en Indonésie et en Malaisie. Des propositions relatives à la recherche et à la formation professionnelle en matière de communications par satellites artificiels étaient à l'étude dans l'Inde. Les Gouvernements de la République de Chine, de la République de Corée, de l'Inde et du Pakistan ont accepté d'envisager la possibilité de mettre leurs moyens de formation et de recherche à la disposition des autres pays de la région. Le Gouvernement japonais a offert d'organiser des cycles d'étude de courte durée à l'intention d'ingénieurs des cadres supérieurs des télécommunications.

#### Coordination des fréquences

95. Le Groupe de travail a noté que les interférences nuisibles dans le spectre des hyperfréquences affectaient gravement les services aéronautiques fixes et mobiles. La gravité de ces interférences était l'une des raisons pour

lesquelles on ne pouvait avoir qu'une confiance limitée dans beaucoup de circuits aéronautiques fixes. Le Groupe de travail a jugé que chaque pays devrait confier à une autorité centrale dotée de pouvoirs suffisants de contrôle et de coercition la réglementation, la coordination et l'utilisation efficace du spectre des ondes radio par les stations nationales.

#### Postes récepteurs de radio à bon marché

96. Passant en revue les progrès réalisés dans l'exécution du projet commun UNESCO/UIT/CEAEO relatif aux postes récepteurs de radio à bon marché, le Groupe de travail a noté qu'on avait mené à bien une enquête concernant les installations existantes et projetées pour la fabrication et le montage de postes dans l'Inde, en Indonésie, en Malaisie, au Pakistan, aux Philippines et en Thaïlande. Il a estimé que la coopération entre l'UNESCO, l'UIT et la CEAEO était des plus louables et que cette enquête pourrait servir de modèle à celles qui doivent être entreprises ailleurs, par exemple en Afrique et en Amérique latine.

#### Troisième session commune des Groupes de travail de spécialistes de la Grande Route d'Asie

97. Les Groupes de travail, réunis en troisième session commune à Bangkok en août 1964, ont passé en revue les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du projet de Grande Route d'Asie et discuté de diverses autres questions: enquêtes de préinvestissement; enquêtes de viabilité économique et technique de la transversale Est-Ouest au Népal; confection d'une carte routière du réseau de la Grande Route d'Asie; construction d'agglomérations en bordure des routes; système uniforme de signalisation routière, de marques sur la chaussée et de signalisation des chantiers dans la région de la CEAEO; services et installations auxiliaires le long de la Grande Route d'Asie; coordination des mesures destinées à simplifier les formalités à la frontière et des dispositions administratives tendant à faciliter la circulation internationale.

98. Les Groupes ont recommandé que le Fonds spécial aide à effectuer des enquêtes de préinvestissement sur le tronçon Kerman-Mirjaveh en Iran, ainsi que sur les sept grands ponts à construire au Pakistan oriental et sur la section Quetta-Mirjaveh au Pakistan occidental.

99. Une équipe de spécialistes, fournie à la CEAE0 par les Gouvernements japonais et néerlandais, avait fait une étude de reconnaissance du tronçon oriental de la transversale Est-Ouest au Népal et procédé à l'examen critique des enquêtes de viabilité économique et technique déjà réalisées sur le tronçon Méched-Hérat de la route prioritaire A-1 et sur quelques-uns des grands ponts à construire au Pakistan oriental.

#### Sous-Comité des chemins de fer

100. A sa huitième session, tenue à Bangkok en octobre 1964, le Sous-Comité des chemins de fer a étudié les questions suivantes: utilisation des locomotives et travail des ateliers d'entretien, techniques de manutention des containers, projet de manuel sur les méthodes permettant d'accroître le rendement et la capacité des lignes à voie unique, progrès de la dieselisation et de la recherche ferroviaire dans les pays de la CEAE0.

#### Utilisation des locomotives et travail des ateliers d'entretien

101. Le Sous-Comité a pris note d'une étude dans laquelle le secrétariat avait dégagé les facteurs exerçant une influence sur l'utilisation des locomotives et leur taux de disponibilité, en vue d'améliorer l'exploitation ferroviaire, permettant ainsi de réduire les coûts d'exploitation et les frais d'entretien des locomotives. Il a prié le secrétariat d'étudier la question plus avant et de faire des recommandations qui aideraient les administrations ferroviaires de la région à rassembler des données et à choisir des indices. Le Gouvernement français a offert d'organiser un stage de formation en groupe à l'entretien et à la conduite des moteurs diesel, destiné aux ingénieurs-mécaniciens des pays de la région.

#### Manutention des containers au moyen d'engins mécaniques simples

102. Le Sous-Comité a passé en revue diverses méthodes manuelles et mécaniques simples de manutention des containers. Le Gouvernement français a offert d'étudier la possibilité d'introduire dans les pays de la région tous les types de service de porte à porte rail/route.

### Recherche ferroviaire

103. Le Sous-Comité a noté que le Comité de coordination de la recherche ferroviaire avait étudié les travaux de recherche très divers entrepris par les administrations ferroviaires de la région, classé les problèmes en suspens et fait des recommandations quant à l'orientation des travaux futurs. Le Sous-Comité a accepté l'offre faite par les Gouvernements de la France, de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni et de l'Union soviétique de communiquer aux centres de recherche et aux universités les résultats des recherches faites par leurs administrations ferroviaires. Il a prié le secrétariat de faire paraître dans son "Transport and Communications Bulletin" des renseignements sur les travaux de recherche effectués dans les divers pays.

### Dieselisation

104. Le Sous-Comité a pris note avec intérêt des progrès réalisés dans la dieselisation et, en particulier, de la tendance générale à adopter les modèles standard de bogie double et de disposition des routes pour les locomotives diesel, à utiliser une puissance accrue pour obtenir une meilleure adhérence, et à augmenter la vitesse dans les limites permises par l'état de la voie. Les expériences avaient prouvé que les locomotives diesel hydrauliques légères pouvaient être fabriquées en grande série à peu de frais, mais l'on constatait dans la plupart des pays une préférence pour les locomotives diesel électriques. Le Sous-Comité a prié le secrétariat de continuer à rassembler, à analyser et à diffuser des renseignements sur les progrès de la dieselisation sous tous ses aspects. Il a souligné la nécessité d'une normalisation des divers éléments des locomotives, de l'existence d'une organisation efficace d'entretien et d'un personnel qualifié. Il a exprimé l'espoir que les pays avancés fourniraient une assistance analogue à celle qui avait été apportée par l'équipe de spécialistes français des moteurs diesel qui s'était rendue au Pakistan oriental et en Thaïlande au début de 1964; il a accepté l'offre du Gouvernement australien d'étudier les effets des locomotives diesel sur la voie.

### Manuel d'exploitation des lignes à voie unique

105. Le Sous-Comité a décidé que le projet de manuel sur la technique et

l'exploitation des chemins de fer à voie unique, rédigé par des spécialistes appartenant au Gouvernement du Royaume-Uni, serait publié sous la forme voulue comme manuel de la CEAE0. Il a suggéré que le secrétariat publie dans le "Transport and Communications Bulletin" des notes supplémentaires traitant de problèmes techniques et reposant sur des monographies relatives aux divers pays de la région de la CEAE0.

#### Comité des transports intérieurs et des communications

106. A sa treizième session, tenue à Bangkok en novembre 1964, le Comité a passé en revue les travaux de ses organes subsidiaires et du secrétariat dans les domaines des routes et des transports routiers, des chemins de fer, des voies fluviales, des voyages internationaux et des télécommunications<sup>6/</sup>.

#### Coopération régionale

107. Le Comité a passé en revue les progrès réalisés dans le développement de la coopération régionale en matière de transports et de communications et il a dégagé les domaines précis où cette coopération pourrait s'exercer plus avant: normalisation dans les chemins de fer, exploitation des ports, techniques de dragage, essais de bateaux à plans porteurs et de terraplans, emploi des isotopes radioactifs pour mesurer le courant et le débit des cours d'eau.

#### Planification du développement des transports

108. Le Comité a examiné le projet de manuel de la planification des transports (TRANS/114) rédigé par le secrétariat, qui traite notamment de la possibilité pratique d'effectuer des analyses détaillées coût/bénéfices en vue des décisions relatives aux investissements et insiste tout particulièrement sur l'intégration des diverses techniques de transport. Il a été convenu que le texte définitif du manuel serait mis au point en 1965 par un groupe de spécialistes, une fois que les gouvernements de tous les pays membres et membres associés auraient envoyé leurs observations.

---

<sup>6/</sup> Pour la suite donnée au rapport du Comité des transports intérieurs et des communications par la Commission à sa vingt et unième session, voir plus loin, par. 418 à 433.

Chemins de fer

109. Le Comité a approuvé le rapport sur la huitième session du Sous-Comité des chemins de fer (E/CN.11/TRANS/161); il a pressé le secrétariat de poursuivre l'étude de la dieselisation sous tous ses aspects et d'examiner la possibilité d'organiser un colloque de spécialistes haut placés de la dieselisation, qui serait suivi d'un voyage d'étude de l'exploitation et de l'entretien des locomotives diesel dans un pays avancé. Il a pris note de l'offre du Gouvernement du Royaume-Uni de publier le manuel d'exploitation des lignes à voie unique dont ses spécialistes avaient mis le texte au point. Il a pris acte également des progrès réalisés par le Comité de coordination de la recherche ferroviaire, qui avait constaté que plusieurs des problèmes de recherche qui se posent aux pays de la région pouvaient être résolus par les moyens de recherche existant dans la région même. Les Gouvernements de l'Australie, de la France, de l'Inde, du Japon et de la Nouvelle-Zélande ont accepté de mettre leurs services de recherche à la disposition du Comité de coordination de la recherche ferroviaire. Le Gouvernement français a offert d'étudier la possibilité d'introduire tous les types de service de porte à porte rail/route. Le Comité a vivement préconisé le développement des techniques de transport en containers ainsi que la planification appropriée des zones industrielles et des connections ferroviaires dans les régions bâties en vue de réduire le trafic routier. Il a prié le secrétariat de poursuivre l'étude des problèmes d'utilisation des locomotives, de faire des recommandations concrètes en vue d'accroître leur rendement, et de promouvoir la normalisation du matériel (en organisant, par exemple, des réunions de fonctionnaires des chemins de fer de pays voisins) en vue de faciliter le développement du trafic ferroviaire international. Le Gouvernement français a également offert d'organiser en 1965, à l'intention d'ingénieurs-mécaniciens des chemins de fer de la région, un cours de formation professionnelle en groupe à l'entretien et à l'exploitation des locomotives diesel. Le Gouvernement des Pays-Bas a envoyé au Centre régional de formation de Lahore un conférencier en matière d'exploitation des chemins de fer; le Gouvernement de la République de Chine a mis à la disposition de stagiaires d'autres pays de la région ses services de formation en matière d'installation et d'exploitation de la commande centralisée de la circulation.

### Voies fluviales

110. Le Comité a relevé que le Gouvernement des Pays-Bas avait offert des bourses de perfectionnement à des ingénieurs des pays de la région pour leur permettre de suivre un cours d'hydraulique appliquée, et que le Gouvernement français avait envoyé dans plusieurs pays deux spécialistes chargés de faire une étude et de donner des conseils sur l'utilisation des panneaux de surface et de fond pour approfondir les chenaux navigables. Le Gouvernement australien a offert de former des mécaniciens et des réparateurs de moteurs de marine diesel au titre du Plan de Colombo. L'OIT, de son côté, a proposé de communiquer des renseignements sur les cours de formation destinés aux mécaniciens de moteur diesel. Le Comité a constaté que les études, démonstrations et assistance technique du secrétariat éveillaient dans les pays de la région un intérêt croissant pour les bateaux à plans porteurs et les terraplanes et surtout pour leurs possibilités d'exploitation commerciale.

111. Relevant qu'une équipe de spécialistes de l'exploitation des ports comprenant un spécialiste de la manutention des marchandises, un spécialiste du tracé des ports et un économiste des ports (dont les services seraient fournis respectivement par les Gouvernements du Royaume-Uni, du Japon et des Pays-Bas) se rendrait, à la demande des pays intéressés, dans les ports de la région, le Comité a suggéré d'adjoindre à cette équipe un membre du secrétariat et un spécialiste de la main-d'oeuvre portuaire fourni par l'OIT.

112. Le Comité a examiné la question des transports maritimes, notamment des transports de marchandises, et il a constaté que dans beaucoup de pays de la région, les transports maritimes, côtiers et intérieurs étaient liés entre eux. Il a suggéré que le Comité du commerce et le Comité des transports intérieurs et des communications reçoivent tous deux la documentation du secrétariat sur ce point et échangent tous renseignements pertinents.

### Routes et transports routiers

113. Le Comité a appris que le secrétariat s'occupait de rédiger un manuel des études de la circulation traitant des diverses méthodes et techniques utilisées pour les enquêtes sur la circulation et pour les recherches en vue de l'évaluation

de la circulation future, qu'une quatrième Semaine d'étude de la sécurité routière aurait lieu en 1965, et que le secrétariat procédait au rassemblement et à l'exploitation des statistiques de base sur les routes et les transports routiers en vue de les publier dans le "Transport and Communications Bulletin".

114. Le Comité a fait sienne la recommandation du Groupe de travail de spécialistes de la Grande Route d'Asie concernant le "Code relatif à un système uniforme de signalisation routière, de marques sur la chaussée et de signalisation des chantiers pour la région de la CEAE0".

115. Il a prié les pays avancés et les organismes bailleurs d'aide de prendre en considération l'urgente nécessité d'accorder une assistance technique et financière, notamment pour permettre à l'Inde d'acheter pour environ un million de dollars de matériel en vue de hâter l'amélioration du tronçon Silchar-Imphal de la Grande Route d'Asie. En outre, l'accélération des travaux routiers en Indonésie, au Laos et au Népal exigeait une aide technique et financière. Le Comité a recommandé d'effectuer, le moment venu, des enquêtes de reconnaissance au Cambodge, au Laos et dans la République du Viêt-Nam. Ayant noté que, sur la base des données rassemblées au cours des trois enquêtes de reconnaissance faites en 1962 et en 1963, on avait présenté au Fonds spécial une demande d'assistance financière de caractère régional pour les enquêtes de préinvestissement qui doivent être effectuées en Afghanistan, en Iran et au Pakistan, et que le Conseil d'administration du Fonds spécial avait déjà approuvé l'enquête de préinvestissement sur le tronçon direct Kaboul-Hérat en Afghanistan, le Comité a demandé instamment que le Fonds spécial examine au plus tôt la demande de l'Iran concernant le tronçon Kerman-Mirjaveh et la demande du Pakistan concernant le tronçon Quetta-Mirjaveh au Pakistan occidental et les sept grands ponts à construire au Pakistan oriental. Il a appuyé la demande d'assistance adressée au Fonds spécial par le Gouvernement indonésien pour une enquête de préinvestissement sur le tronçon de la Grande Route d'Asie qui traverse Sumatra. Enfin, il a pris acte avec satisfaction du remplacement des Groupes de travail de spécialistes par le Comité de coordination de la Grande Route d'Asie qui constituera un dispositif efficace, à un niveau gouvernemental élevé, pour coordonner les activités

de plus en plus nombreuses touchant cette entreprise. Le Comité de coordination tiendra sa première session au Pakistan en avril 1965.

#### Tourisme

116. Le Comité a constaté les progrès sensibles réalisés par les pays de la région dans l'amélioration des installations et services offerts aux touristes: confort des hôtels et assouplissement des formalité d'entrée et de sortie et de la réglementation monétaire et sanitaire. Le Gouvernement indien a accueilli des fonctionnaires des services du tourisme de l'Afghanistan, de l'Irak, de l'Iran, des Philippines et de la Thaïlande, qui ont passé un mois à étudier le tourisme dans l'Inde, et le Gouvernement japonais a accepté d'accueillir à son tour en 1965 un groupe de fonctionnaires des services du tourisme d'autres pays qui désireraient étudier les méthodes de promotion du tourisme appliquées au Japon.

117. Le Comité a étudié les recommandations faites par la Conférence des Nations Unies sur le tourisme et les voyages internationaux en ce qui concerne l'assouplissement des formalités à la frontière, et il a noté que l'Union internationale des organismes officiels de tourisme, collaborant avec les organisations internationales et les Etats membres, était prête à aider les pays à donner suite aux recommandations de la Conférence.

#### Télécommunications

118. Le Comité a examiné le rapport du Groupe de travail de spécialistes des télécommunications sur sa deuxième session et les progrès accomplis dans la région dans la mise en place d'un réseau de télécommunications; il a noté, en particulier, l'accent mis sur la création de réseaux régionaux et internationaux, la possibilité d'utiliser le câble sous-marin qui doit relier Madras à Penang et celui qui sera posé entre le Pakistan oriental et le Pakistan occidental pour réaliser des télécommunications internationales stables, enfin le développement des moyens de formation et de recherche dans le domaine des télécommunications.

#### 4. Développement et plans économiques

119. Au cours de la période considérée, les réunions suivantes ont eu lieu:

Cycle d'étude sur les comptes de la nation, 1er-15 juin 1964

Président: M. Bundhit Kantabutra (Thaïlande)  
Premier Vice-Président: Le lieutenant-colonel Nazir Ahmed (Pakistan)  
Deuxième Vice-Président: M. S.G. Tiwari (Inde)

Quatrième Groupe de spécialistes des techniques de programmation, 16 juin-7 juillet 1964

Président: M. K.S. Krishnaswamy (Inde)  
Vice-Président: M. T. Fukuchi (Japon)

Centre régional de formation d'organiseurs des services nationaux de formation de statisticiens, 14 juillet - 4 septembre 1964

Président: M. Bundhit Kantabutra (Thaïlande)  
Premier Vice-Président: M. K.S. Rao (Inde)  
Deuxième Vice-Président: Mlle Cristina Parel (Philippines)

Conférence des planificateurs économiques d'Asie (deuxième session), 19-26 octobre 1964

Président: M. Puey Ungphakorn (Thaïlande)  
Premier Vice-Président: M. T.P. Singh (Inde)  
Deuxième Vice-Président: M. M.N. Huda (Pakistan)

Groupe de travail des recensements de population et d'habitation, 2-8 décembre 1964

Président: M. Asok Mitra (Inde)  
Vice-Président: M. I.G. Jones (Australie)

Cycle d'étude CEAEO/FAO sur le recensement mondial de l'agriculture de 1970, 9-15 décembre 1964

Président: M. Takashi Nakamura (Japon)  
Vice-Président: Mme Lagrimas Abalos (Philippines)

Conférence des statisticiens d'Asie (sixième session), 9-21 décembre 1964

Président: M. Bundhit Kantabutra (Thaïlande)  
Premier Vice-Président: Le lieutenant-colonel Nazir Ahmed (Pakistan)  
Deuxième Vice-Président: M. J.V.T. Baker (Nouvelle-Zélande)

Institut asiatique du développement et des plans économiques:

Conseil d'administration:

Troisième session, 27-29 août 1964 ) Président: U Nyun  
Quatrième session, 18-19 février 1965 ) Secrétaire exécutif de la CEAEO

### Cycle d'étude sur les comptes de la nation

120. Le Cycle d'étude sur les comptes de la nation a été organisé conjointement à Bangkok, en juin 1964, par le secrétariat de la CEAE0 et par le Bureau de statistique des Nations Unies, avec le concours de la DOAT. Il a examiné l'utilisation des comptes de la nation et les besoins dans ce domaine; la nécessité pour les pays de la région d'obtenir de meilleures directives sur la structure, les notions, définitions et classifications; et le sens dans lequel les systèmes actuels de comptabilité pouvaient être le mieux élargis, modifiés et précisés.

#### Aspects régionaux

121. Le Cycle d'étude a souligné la nécessité de poursuivre les activités régionales ainsi que les échanges de vues et de données d'expérience entre les divers pays sur certains aspects des comptes de la nation. Il a estimé qu'il faudrait examiner, lors de réunions ultérieures, la question des statistiques du secteur public, considérées dans le cadre de la comptabilité nationale, ainsi que les moyens de rassembler les données nécessaires sur les entreprises familiales et les activités de subsistance. Il a proposé de réunir en 1965 un groupe de travail chargé d'étudier l'adaptation aux conditions particulières des pays de la région de la CEAE0 du SCN, révisé et élargi, des Nations Unies, et de confier à un autre groupe de spécialistes la tâche d'étudier les problèmes théoriques et pratiques que pose l'établissement des comptes de la nation en prix constants. Le Cycle d'étude a reconnu qu'il faudrait, au cours des années à venir, disposer d'un conseiller régional en matière de comptabilité nationale. Il a recommandé que des mesures soient prises en vue de créer au plus tôt un centre régional de formation.

#### Quatrième Groupe de spécialistes des techniques de programmation

122. Ce Groupe de dix spécialistes de la région, réuni à Bangkok en juin-juillet 1964 avec le concours de la DOAT, a porté son attention sur les projections économiques à long terme. Il a discuté les projections agrégatives établies pour chaque pays par les experts et par le secrétariat, et notamment les modèles

établis et les données utilisées, ainsi que leurs incidences sur la politique, telle qu'elle avait été provisoirement dégagée. Se fondant sur le document du secrétariat (E/CN.11/CAEP.2/L.4 Add.1) qui passait en revue les projections économiques à long terme concernant quelques pays de la région de la CEAE0, il s'est efforcé d'établir une projection des perspectives économiques de l'ensemble de la région et il a examiné le problème des méthodes à employer pour construire un modèle agrégatif et en accroître l'utilité. Puisque les projections agrégatives représentent une première étape vers l'établissement de projections économiques complètes, le Groupe a recommandé qu'on les étende aux divers secteurs et aux produits-clés, pour la région et pour chaque pays. Le Groupe, reconnaissant l'importance de replacer la politique de développement dans la perspective à long terme qui convient, a vivement engagé les organismes du plan de tous les pays membres à intensifier leurs activités de planification à long terme, avec l'aide du Centre régional des projections et de la programmation économiques du secrétariat de la CEAE0.

Centre régional de formation destiné aux organisateurs des services nationaux de formation de statisticiens

123. Le secrétariat de la CEAE0 et le Bureau de statistique des Nations Unies ont, de juillet à septembre 1964, organisé à Bangkok, avec le concours de la DOAT, un Centre de formation où ont été étudiés l'intégration éventuelle des programmes de formation de statisticiens ainsi que les problèmes que posent l'élaboration des programmes nationaux de formation de statisticiens et l'organisation de centres de formation. La question du rôle des institutions internationales dans l'élaboration des programmes nationaux de formation de statisticiens a également été soulevée.

Programmes de formation

124. Les participants ont souligné que chaque pays devrait concevoir et établir son programme général de formation de statisticiens en fonction de l'organisation et du fonctionnement de son système officiel de statistique. Ils ont estimé que la formation d'instructeurs devrait recevoir la priorité absolue. Ils ont pressé les pays membres de mettre sur pied des programmes de formation de statisticiens en tenant compte des besoins actuels ainsi que de l'évolution prévue en fonction des activités de planification. Il faudrait faire des offres suffisamment attrayantes au personnel enseignant, surtout au niveau des cadres et des spécialistes.

### Assistance de l'Organisation des Nations Unies

125. De l'avis des participants, l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées pourraient prêter leur aide à la mise en oeuvre des programmes de formation en établissant des centres sous-régionaux, en fournissant équipement et matériaux et en créant un centre régional de recherche et de formation. Les participants ont encore recommandé que l'Organisation des Nations Unies prête son concours à la création d'un centre régional d'exploitation des données qui traiterait l'énorme quantité de données disponibles, la plupart des pays n'ayant pas les ressources nécessaires pour se charger eux-mêmes de ce travail.

### Conférence des planificateurs économiques d'Asie

126. A sa deuxième session tenue à Bangkok en octobre 1964, la Conférence des planificateurs économiques d'Asie a discuté des problèmes généraux de développement et de planification économiques dans le contexte de la croissance réelle et des changements de structure intervenus dans les pays de la CEAEO par rapport aux objectifs prévus; elle a examiné les raisons pouvant expliquer l'insuffisance des résultats et a fait des recommandations au sujet des mesures qui seraient propres à ranimer un secteur agricole languissant et à favoriser d'une manière générale le développement économique.

### Projections à long terme

127. La Conférence a étudié les conclusions du Quatrième Groupe de spécialistes des techniques de programmation (E/CN.11/CAEP.2/L.4) concernant les méthodes de projection économique à long terme et les résultats obtenus; elle a fait valoir qu'il était indispensable, à l'avenir, de choisir des modèles agrégatifs pour établir des projections relatives aux divers secteurs et aux produits-clés. Elle a souligné que les activités du secrétariat dans le domaine des projections économiques à long terme exigeaient la coopération sans réserve des pays membres, et notamment celle de leurs organismes du plan.

### Harmonisation régionale des plans

128. La Conférence a souligné qu'il fallait d'urgence prendre des mesures hardies afin d'assurer l'harmonisation régionale des plans de production des pays de la région car la suppression des barrières commerciales entre pays ne réussirait pas, à elle seule, à pousser au maximum les échanges intrarégionaux. Pour assurer l'efficacité d'un programme d'harmonisation régionale des plans, on pourrait le formuler d'abord en fonction de secteurs, de produits ou de sous-région déterminés, sans perdre de vue les plans et les politiques d'ensemble des Etats. La Conférence a recommandé que l'harmonisation des plans nationaux, surtout dans le domaine de l'agriculture, se fasse d'une façon empirique. La Conférence a proposé que l'examen et l'analyse des divers plans de développement nationaux soient entrepris officieusement par un groupe de spécialistes de la planification; les études de spécialistes touchant les domaines et les formes possibles de coopération devraient ensuite être présentées aux gouvernements pour examen collectif et suite à donner.

### Groupe de travail des recensements de population et d'habitation

129. Le Groupe de travail des recensements de population et d'habitation, organisé conjointement par le secrétariat de la CEAE0 et le Bureau de statistique des Nations Unies, avec le concours de la DOAT, s'est réuni à Bangkok en décembre 1964 pour passer en revue l'expérience acquise par les divers pays lors des opérations de recensement de 1960 et pour discuter les problèmes que posent l'établissement des tableaux, les sondages et la possibilité de combiner les recensements de population et d'habitation.

### Recensements de 1970

130. Le Groupe de travail a vivement engagé les pays à participer aux recensements mondiaux de population et d'habitation de 1970 et il a recommandé que les plans d'organisation et les tableaux prévus pour ces recensements, ainsi que le Programme asiatique pour les recensements de 1970 qui doit être mis au point par le secrétariat de la CEAE0, soient examinés au cours de la deuxième session du Groupe.

Statistiques des migrations

131. Le Groupe de travail a accueilli avec satisfaction une proposition concernant une étude des problèmes statistiques que posent les migrations dans la région, dont lui-même serait chargé ou qui serait confiée à un groupe de travail distinct.

Cycle d'étude CEAO/FAO sur le recensement mondial de l'agriculture de 1970

132. Le Cycle d'étude, réuni à Bangkok en décembre 1964, a examiné le projet de Programme du recensement mondial de l'agriculture de 1970; il a estimé qu'il offrait un cadre utile pour évaluer l'expérience acquise par les pays au cours du recensement de 1960 et préparer les plans des recensements agricoles qui seront entrepris par les pays de la région en 1970.

133. Le Cycle d'étude a accordé une attention particulière à l'emploi des méthodes de sondage dans les recensements de l'agriculture et a reconnu que, dans les débuts du développement économique, l'enquête par sondage pourrait utilement se substituer au dénombrement complet lorsque celui-ci ne peut être entrepris. Le Groupe a également examiné les avantages et les inconvénients qu'il y a à mener de pair le recensement de l'agriculture et celui de la population, surtout lorsqu'il s'agit d'établir un rapport entre les caractéristiques des exploitations agricoles et celles de la population ou des ménages rattachés à ces exploitations. Il a aussi étudié comment assurer une articulation appropriée entre le recensement de l'agriculture et les statistiques agricoles courantes et il a prié le secrétariat de préparer un projet de programme de statistiques agricoles courantes qui serait lié au programme de recensement de 1970.

Conférence des statisticiens d'Asie

134. La sixième session de la Conférence des statisticiens d'Asie s'est tenue à Bangkok en décembre 1964; elle était organisée conjointement par le secrétariat de la CEAO, le Bureau de statistique des Nations Unies, l'Organisation internationale du Travail et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. La Conférence a passé en revue les activités et programmes de

développement des statistiques dans les pays de la région pendant la Décennie du développement, ainsi que les statistiques de base nécessaires à l'élaboration et à la mise en oeuvre des plans de développement économique et social de ces pays; elle a encore examiné les statistiques courantes relatives à la population active, à l'emploi et au chômage dans les pays d'Asie, du point de vue des enquêtes par sondage et des besoins de formation professionnelle dans la région de la CEAE0. Elle a également passé en revue les résultats des travaux du Groupe de travail des recensements de population et d'habitation, du Centre régional de formation destiné aux organisateurs de services nationaux de formation de statisticiens, les résultats du Programme mondial de statistiques industrielles de base de 1963, ainsi que le rapport du Cycle d'étude des statistiques et programmes du logement, du Cycle d'étude sur les comptes de la nation et du Cycle d'étude sur le recensement mondial de l'agriculture de 1970.

Recensements de population et d'habitation

135. La Conférence a approuvé l'inclusion dans les recensements de 1970 de la liste des rubriques de base et de celle des rubriques supplémentaires sur la population et l'habitation; elle a invité les pays de la région à suivre le Programme asiatique pour les recensements de population et d'habitation de 1970, qui sera préparé par le secrétariat, et elle a décidé que le Groupe de travail se réunirait à nouveau pour discuter des programmes d'exploitation des données.

Statistiques relatives à la population active, à l'emploi et au chômage

136. La Conférence a noté que, le nombre des enquêtes par sondage sur la main-d'oeuvre s'accroissant dans les pays de la CEAE0, on pouvait obtenir un tableau synoptique des définitions, principaux éléments apparentés et pratiques qui ont été adoptés au cours de ces enquêtes. Elle a fait certaines propositions tendant à améliorer les statistiques relatives à la main-d'oeuvre, à l'emploi, au chômage et au sous-emploi dans les pays de la CEAE0 ainsi qu'à favoriser une plus grande comparabilité des données entre ces pays. La Conférence a recommandé la réunion d'un groupe qui étudierait particulièrement du point de vue régional les méthodes utilisées pour établir les statistiques relatives à la population active, à l'emploi et au chômage, notamment la concordance des définitions et des classifications de la main-d'oeuvre par branche d'activité et par profession, etc.

Enquête sur les besoins de statisticiens

137. La Conférence a insisté pour que la formation des statisticiens et l'établissement de services de formation dans la région de la CEAEO fassent partie intégrante des programmes de développement statistique. Elle a pressé les pays d'évaluer régulièrement leurs ressources et leurs besoins en statisticiens en donnant une classification et des descriptions détaillées des postes de statisticiens.

La formation professionnelle et la recherche dans le domaine des statistiques

138. La Conférence a noté que le Centre régional de formation destiné aux organisateurs des services nationaux de formation de statisticiens, organisé en 1964, avait joué un rôle utile, et elle a préconisé certaines mesures propres à favoriser le développement de centres régionaux, sous-régionaux et nationaux. Le futur centre régional de recherche et de formation statistiques devrait, à son avis, s'intéresser particulièrement à la recherche opérationnelle et méthodologique de manière à favoriser le développement des statistiques et la coopération régionale dans ce domaine. Le centre régional d'exploitation des données, que l'on a proposé de créer, permettrait aux pays de la région de pouvoir utiliser des calculatrices et de faire initier leur personnel aux techniques modernes de traitement des données; il y aurait donc lieu, a dit la Conférence, de réunir un groupe d'experts qui étudierait les problèmes pratiques que pose la création d'un centre de ce genre, et surtout chercherait les moyens de surmonter les difficultés de coordination et d'exécution que présente le traitement des données dans chaque pays.

Comptes de la nation

139. La Conférence a approuvé le rapport du Cycle d'étude sur les comptes de la nation (E/CN.11/ASTAT/Conf.6/L.1); elle s'est félicitée des travaux entrepris à l'échelon mondial pour reviser et élargir le système de comptabilité nationale, et a recommandé qu'un groupe de travail en étudie l'adaptation aux conditions particulières à la région. Elle a souligné qu'il fallait que les pays procèdent à des échanges détaillés d'idées et de données d'expérience concernant la comptabilité nationale en prix constants. Elle a proposé la création d'un centre régional de formation en matière de comptabilité nationale.

Statistiques de base nécessaires au développement économique et social

140. De l'avis de la Conférence, le projet définitif de la version asiatique de l'étude statistique des Nations Unies (série M, No 31) intitulée "Séries statistiques pouvant servir aux pays peu développés dans leurs programmes de développement économique et social" aiderait les pays à mettre au point un système intégré de statistiques de base à utiliser pour la planification du développement économique et social, l'élaboration de la politique et l'analyse.

Programme mondial de statistiques industrielles de base de 1963

141. La Conférence a constaté que plusieurs pays de la région avaient participé au Programme mondial de statistiques industrielles de base de 1963 et elle a demandé que les résultats des enquêtes soient publiés au plus tôt. Etant donné les difficultés que pose le rassemblement de certains chiffres, la Conférence a suggéré aux divers pays de procéder à des échanges de renseignements et de données d'expérience.

Statistiques et programmes du logement

142. La Conférence a estimé que le Cycle d'étude des statistiques et programmes du logement pour l'Asie et l'Extrême-Orient, organisé à Copenhague en 1963, avait joué un rôle utile étant donné la nécessité de formuler de nombreux programmes de logement qu'entraîne la tendance actuelle à équilibrer le développement social et le développement économique. Elle a appuyé la suggestion visant à mettre au point un programme régional de statistiques courantes du logement.

Institut asiatique pour le développement et la planification économiques

143. Le Conseil d'administration de l'Institut asiatique a, au cours de ses troisième et quatrième sessions, élaboré son programme de travail et son budget pour 1965; il a examiné la question de la coopération avec les institutions spécialisées et a constitué une commission des finances qu'il a chargée d'étudier les méthodes de financement de l'Institut après 1968; enfin, il a rédigé des rapports d'activité à l'intention de la Conférence des planificateurs économiques d'Asie (E/CN.11/CAEP.2/L.6) et de la Commission à sa vingt et unième session (E/CN.11/692).

144. Trente fonctionnaires, attachés à des organismes du plan, à des services publics, à des banques centrales et à des banques de développement de quatorze pays de la région de la CEAE0, ont participé au cours général de six mois qui s'est déroulé de février à juillet 1964 ainsi qu'au cours avancé de trois mois qui a eu lieu d'août à octobre 1964; après quoi ils ont fait une étude sur le terrain des projets et des organisations de développement de l'Inde, du Pakistan, de Hong-kong, de la Chine (Taïwan) et des Philippines.

145. Cinquante administrateurs et experts appartenant à diverses organisations et institutions spécialisées des Nations Unies ont donné des conférences spéciales, présenté des communications et dirigé des débats au cours de travaux pratiques portant sur les domaines de développement économique et social relevant de leur spécialité. L'Institut a aussi, en collaboration avec le secrétariat de la CEAE0, offert à l'Université Chulalongkorn une série de conférences destinées aux étudiants avancés en économie.

146. Deux cours nationaux à court terme ont aussi été organisés à la demande des gouvernements intéressés. Le premier, qui a eu lieu en Indonésie, avait pour but de donner une formation intensive à une quarantaine de fonctionnaires indonésiens s'occupant de planification et de développement. Le deuxième, organisé à Singapour, a été suivi par trente-six fonctionnaires de Singapour et des autres Etats de la Malaisie.

147. Vingt-sept pays, dont vingt-trois appartenant à la région de la CEAE0, ont annoncé leurs contributions à l'Institut, qui seront versées soit en espèces et en nature, soit en espèces ou en nature, et qui représentent la contrepartie du crédit de 2,4 millions de dollars ouvert par le Fonds spécial pour les cinq premières années. Le Gouvernement thaïlandais a mis des bâtiments de l'Université Chulalongkorn à la disposition de l'Institut en attendant la construction du siège permanent. Le Gouvernement français a fourni un membre du personnel enseignant, qui est entré en fonctions en janvier 1964. Plusieurs autres gouvernements participants ont indiqué leur intention d'offrir du personnel enseignant ou des bourses selon les besoins. La Fondation Lee et la Fondation Shaw de Singapour ont fait à l'Institut un don d'un montant total de 39.000 dollars.

148. Plusieurs institutions spécialisées des Nations Unies - l'OIT, l'UNESCO, le FMI et l'OMS - ont, dès le début, collaboré activement avec l'Institut, envoyant de hauts fonctionnaires pour y enseigner, et l'on prévoit la conclusion d'autres accords de ce genre. Ces institutions, ainsi que la FAO et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, ont aussi puissamment contribué au programme en fournissant des conférenciers. D'autres institutions, et notamment le FISE, ont donné de l'équipement et du matériel d'enseignement. Le secrétariat de la CEAEQ a fourni à l'Institut une aide précieuse sous forme de conférences et de matériel de formation et de recherche dans le domaine du développement social, de la coopération régionale et du développement des transports, sans compter les tâches administratives qu'il assume.

149. Dans le domaine de la recherche, l'Institut a limité en 1964 ses activités à la mise au point de tableaux synoptiques pour les travaux pratiques, et à la préparation de matériel d'enseignement, ce qui représente un gros travail, surtout au cours de la première année d'existence d'un établissement d'enseignement qui applique de nouvelles méthodes conçues pour conduire à des recherches plus approfondies. On se propose de faire porter tout particulièrement l'attention sur les études par pays et les monographies relatives à certains problèmes de planification et de développement qui se sont fait jour au cours du programme de formation.

## 5. Mise en valeur des ressources hydrauliques

150. Pendant la période considérée, les réunions suivantes ont eu lieu:

Troisième Cycle interrégional d'étude CEAEO/OMM/DOAT sur les prévisions hydrologiques en vue de l'utilisation des ressources hydrauliques, 4-17 août 1964

|                     |                        |
|---------------------|------------------------|
| <u>Directeur:</u>   | M. P.T. Tan (CEAEO)    |
| <u>Codirecteur:</u> | M. P.I. Miljukov (OMM) |

Sixième Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques, 12-19 novembre 1964

|                                 |                                |
|---------------------------------|--------------------------------|
| <u>Président:</u>               | M. Jeongjan Kambhu (Thaïlande) |
| <u>Premier Vice-Président:</u>  | M. B.M. Abbas (Pakistan)       |
| <u>Deuxième Vice-Président:</u> | M. R.N. Eden (Australie)       |

Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong:

| <u>Session</u>  | <u>Président</u>                               |
|---|--|
| Vingt-cinquième session (spéciale)<br>23-25 septembre 1964, Bangkok               | M. Boonrod Binson (Thaïlande)                  |
| Vingt-sixième session (plénière)<br>6-11 janvier 1965, Saigon                     | M. Trinh-Ngoc-Sanh (République<br>du Viêt-Nam) |
| Vingt-septième session (spéciale)<br>16 mars - 3 avril 1965, Nouvelle-<br>Zélande | M. Trinh-Ngoc-Sanh (République<br>du Viêt-Nam) |

### Troisième Cycle interrégional d'étude sur les prévisions hydrologiques en vue de l'utilisation des ressources hydrauliques

151. Le Cycle d'étude, qui était le troisième d'une série organisée conjointement par la CEAEO, la DOAT et l'Organisation météorologique mondiale (OMM), s'est tenu à Bangkok en août 1964; il a examiné les aspects ci-après des prévisions hydrologiques en vue de l'utilisation des ressources hydrauliques: i) méthodes permettant d'établir une corrélation entre l'écoulement dû à un orage et les chutes de pluie; ii) prévisions de l'hydrogramme des crues dues aux chutes de pluie; iii) rassemblement de données de base pour établir le rapport chutes de pluie/-écoulement; iv) étude de la corrélation graphique coaxiale; v) autres méthodes de prévision de l'écoulement; vi) méthodes permettant de prévoir à court terme, par corrélation, le niveau des grands fleuves; vii) problèmes pratiques liés aux prévisions hydrologiques; viii) évaluation statistique de l'efficacité des méthodes de prévision; et ix) prévisions de l'écoulement à partir des données relatives à l'emmagasinement fluvial.

152. Le Cycle d'étude a recommandé que les pays qui en ont besoin entreprennent des études et recherches en vue de créer des services de prévisions hydrologiques et que l'on demande au Programme élargi d'assistance technique des Nations Unies et au Fonds spécial d'aider à établir les réseaux et à les équiper du matériel nécessaire. Il a proposé comme thème du cycle d'étude suivant l'évaluation de l'importance et de la fréquence des crues. Il a prié l'OMM de communiquer aux organisations d'hydrologie et de génie civil le résultat de ses études et recherches hydrologiques et d'effectuer des études et recherches sur les prévisions hydrologiques à long terme.

#### Sixième Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques

153. La sixième Conférence régionale, tenue à Bangkok en novembre 1964, a passé en revue les progrès réalisés dans la mise en valeur des ressources hydrauliques de la région, étudié les critères fondamentaux des politiques nationales de l'eau, examiné les problèmes relatifs à l'aménagement d'un bassin versant, et envisagé les possibilités d'une planification d'ensemble et d'un aménagement global des bassins des fleuves internationaux. Il a ensuite procédé à une évaluation des résultats du Colloque régional sur la défense contre les inondations, la récupération, l'exploitation et la mise en valeur des régions deltaïques, et du troisième Cycle d'étude interrégional sur les prévisions hydrologiques en vue de l'utilisation des ressources hydrauliques.

#### Mise en valeur des ressources hydrauliques en 1963-1964

154. La Conférence a souligné la nécessité de procéder à un examen critique approfondi de l'état actuel de cette mise en valeur et d'adopter des critères précis et uniformes pour évaluer les bienfaits qu'apportent à l'économie nationale et à la population les travaux de mise en valeur des ressources hydrauliques.

#### Politiques nationales de mise en valeur des ressources hydrauliques

155. La Conférence a noté que, dans la région de la CEAEQ, on donne la première place aux usages ménagers de l'eau, qu'on fait passer avant l'agriculture et l'industrie. Cependant, la pollution devient un problème grave et l'on prend de plus en plus conscience de la nécessité de sauvegarder la qualité

de l'eau. La Conférence a reconnu qu'il importait de dresser des plans à long terme de mise en valeur des ressources hydrauliques qui cadrent avec les plans nationaux de développement économique et social d'ensemble, et a discuté du rôle que joue une bonne législation sur l'eau dans l'application des politiques de l'eau.

Conservation et utilisation des eaux en fonction de l'aménagement d'un bassin versant

156. La Conférence a souligné la grave menace que présentent l'ensablement et la sédimentation et, dans les régions arides, l'érosion éolienne. À son avis, il est indispensable de poursuivre les recherches pour voir quelle est la meilleure couverture végétale d'un bassin versant. La Conférence a souligné combien il est important de coordonner les travaux de mise en valeur des diverses ressources hydrauliques, tant souterraines que de surface, surtout dans les régions arides et semi-arides. Elle a également examiné les aspects économiques et sociaux de la lutte contre l'érosion, et les problèmes que pose dans certains pays la pratique de la culture itinérante.

Aménagement des fleuves internationaux

157. La Conférence a noté la précieuse expérience acquise par la CEAE0 dans la mise en oeuvre de divers projets concernant les bassins des fleuves internationaux de la région, notamment le bassin inférieur du Mékong et le bassin de l'Indus, et a jugé que tout fleuve international devrait être aménagé au maximum de manière que ses ressources hydrauliques soient utilisées au mieux dans l'intérêt de tous les habitants de son bassin. Elle a vivement recommandé aux pays que traverse un même fleuve de collaborer dans certains programmes d'activité: échange de données de base, organisation complémentaire ou commune d'enquêtes hydrologiques, établissement d'un système d'avis de crues.

Programme de travail

158. La Conférence a exprimé sa satisfaction au sujet des services consultatifs rendus par le secrétariat et a recommandé de développer ces services. Elle a prié le secrétariat de participer aux travaux prévus par l'UNESCO pour la Décennie hydrologique internationale et lui a recommandé de suivre de près l'évolution des recherches et expériences visant à modifier la direction et l'impact des typhons, et d'en informer les pays intéressés.

Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong

159. Pendant la période considérée, qui a vu l'entreprise du Mékong passer de l'étape des études de préinvestissement et de la planification à celle de la réalisation, le Comité a tenu ses vingt-cinquième, vingt-sixième et vingt-septième sessions.

Ressources au 11 janvier 1965

160. A la fin de la période considérée, les ressources versées ou promises par vingt et un pays, trois fondations et quatre sociétés privées au Comité ou aux projets patronnés par le Comité, s'élevaient à 67.766.593 dollars, dont 27.193.814 pour les activités de préinvestissement et 40.572.779 pour la construction. Les contributions versées ou annoncées par les seuls pays riverains s'élevaient à 30.209.373 dollars, soit 45 pour 100 du total et celles des pays qui coopèrent à l'entreprise à 37.557.220 dollars, c'est-à-dire 55 pour 100. Les prêts se montaient à 13.568.300 dollars, soit 20 pour 100, les dons et les crédits ouverts par les gouvernements des pays riverains à 54.198.293 dollars, soit 80 pour 100.

Rassemblement de données de base

161. En 1964, on a installé neuf nouvelles stations de jaugeage, ce qui en porte le nombre à quarante-quatre. Les Etats-Unis ont fourni du matériel supplémentaire au titre de leur Programme pour l'entretien et le remplacement du matériel d'hydrologie. Le Comité a étudié de nombreux problèmes spéciaux, notamment l'hydrologie des projets d'affluent de la Nam Ngum et de Prek Thnot, l'érosion des berges au Viêt-Nam et à Phnom-Penh et le déplacement du lit du fleuve au Cambodge. La mise en place du réseau de cinquante et une stations météorologiques s'est poursuivie et vingt-cinq stations pluviométriques ont été installées au Laos. Des cartes au 1:50.000 couvrant l'ensemble du bassin ont été établies au titre du programme conjoint des Etats-Unis et du Canada relatif au nivellement et aux levés du sol sur le cours principal.

Planification générale du bassin

162. Le Comité a poursuivi ses travaux en vue de l'établissement d'un plan général élargi et amplifié du bassin. On a effectué des études sur le terrain en vue de vérifier la capacité de retenue de différents projets du cours principal,

notamment Pak-Beng, Luang-Prabang, Sayabury, Pa-Mong, Bung-Kan, Thakhek, Khemerat, Paksé et Stung-Treng, et des études sur l'emplacement de certains projets du cours principal. On a établi des spécifications pour l'établissement sous contrat de la carte des sites de barrages à Pak-Beng, Luang-Prabang, Sayabury 1, Sayabury 2, Bung-Kan, Thakhek, Khemerat, Paksé 1, Paksé 2 et Stung-Treng, qui sera financé au moyen de fonds provenant du Projet d'appui organique Fonds spécial ONU. En vue de faciliter l'élaboration du programme d'aménagement du bassin par des ordinateurs électroniques, le Comité a décidé d'envoyer aux Etats-Unis une douzaine d'ingénieurs des pays riverains qui y suivront des cours de formation d'une durée de douze à dix-huit mois.

#### Aménagements du cours principal

163. En ce qui concerne le projet de Pa-Mong sur le cours principal, qui doit permettre de construire une des principales retenues du système d'aménagement du bassin inférieur du Mékong, la Mission Mékong de la Snowy Mountains Authority (Australie) a mené à bien, au titre de l'aide fournie dans le cadre du Plan de Colombo, l'étude géologique et le forage du site de barrage. L'équipe du Bureau of Reclamation des Etats-Unis effectuée, dans le Nord-Est de la Thaïlande et au Laos, la première phase d'une enquête approfondie sur la classification des sols et sur d'autres données connexes d'ordre technique, économique ou autre. Le Comité a approuvé une étude des aspects juridiques et connexes de l'administration internationale des projets de Pa-Mong, Sambor et autres intéressant le cours principal. L'enquête sur les possibilités de réalisation du projet de Sambor, sur le cours principal au Cambodge, que le Japon effectuée par l'intermédiaire de la Japanese Overseas Technical Co-operation Agency, se poursuit. Les travaux subsidiaires ont été entrepris par la Mission Mékong de la Snowy Mountains Authority, par les programmes canadien et philippin d'appui au Mékong et par le Service géographique khmer. L'Inde prépare, par l'intermédiaire de sa Central Water and Power Commission et au titre de l'aide qu'elle apporte au Comité du Mékong dans le cadre du Plan de Colombo, un rapport sur les possibilités de réalisation de l'ensemble du projet du Tonlé Sap utilisant les enquêtes déjà menées par les missions françaises sur les pêches et sur la sédimentation, par l'Agence internationale de l'énergie atomique, etc.

### Projets d'affluents

164. Sur les dix-sept projets d'aménagement d'affluents compris dans l'entreprise du Mékong, cinq ont déjà atteint le stade de la construction.

165. Israël établit actuellement le rapport sur les possibilités de réalisation des travaux d'irrigation prévus dans le projet de Prek Thnot au Cambodge; ce pays a également signé avec le Comité un plan d'opération pour la planification d'une station agricole expérimentale et de démonstration. Consécutivement à l'enquête sur les possibilités de réalisation du projet de Battambang au Cambodge effectuée par la SOGREAH (Société grenobloise d'études et d'applications hydrauliques), le Comité a demandé l'assistance du Fonds spécial pour la construction et l'exploitation d'une station agricole expérimentale et de démonstration. En ce qui concerne les projets de la Basse Sé Done et de la Nam Dong, les enquêtes sur les possibilités de réalisation ont été entreprises par la France, qui a également fourni une aide financière pour la construction. Le Comité a répété qu'il rangeait en catégorie hautement prioritaire le projet de la Nam Ngum et il a insisté pour que la construction commence dès que possible, en raison des avantages économiques et autres qui en découleront. Les trois groupes politiques du Laos sont d'accord sur l'importance de ce projet qui, d'autre part, permettrait de fournir de l'électricité à la Thaïlande. La construction du barrage et de la centrale hydro-électrique de la Nam Pong, financée grâce à un prêt consenti à la Thaïlande par la République fédérale d'Allemagne, sera terminée avant la fin de 1965. On envisage l'exécution des travaux d'irrigation d'après un plan modifié et des spécifications établis par le Gouvernement pakistanais. Une station agricole expérimentale et de démonstration sera construite à Kalasin comme partie intégrante du projet d'affluent. La partie énergétique du projet de la Nam Pung, fondée sur les plans et spécifications établis par le Japon, est en cours de réalisation conformément au calendrier prévu. En novembre 1964, le Premier Ministre de Thaïlande a posé la première pierre pour les travaux d'irrigation. Le rapport d'ensemble sur les possibilités de réalisation du projet d'affluent de la Lam Dom Noi a été effectué par la National Energy Authority de Thaïlande avec la collaboration de l'Electric Power Development Company du Japon. La France aide à faire l'étude pédologique des zones irrigables. Pour le projet d'affluent de la Huey Bang Sai, également

en Thaïlande, la France a accepté de faire l'étude pédologique de la zone irrigable. Au Viêt-Nam du Sud, la société Nippon Koei a établi le rapport d'ensemble sur les possibilités de réalisation du projet de la Haute Sé San, à l'aide de fonds octroyés par le Fonds spécial pour l'aménagement d'affluents. Les Etats-Unis ont fourni le matériel nécessaire à l'étude hydrologique des affluents: Stung Pursat et Stung Sen au Cambodge, Haute Sé San et Haute Nam Theun au Laos, Hvey Bang Sai en Thaïlande et Haute Sre Pok au Viêt-Nam.

#### Amélioration de la navigation

166. L'objectif lointain du Comité est de faciliter la navigation sur toute la longueur du fleuve. L'enquête hydrographique Fonds spécial/Comité du Mékong a été menée à bien. Grâce à l'établissement et au renforcement des services nationaux d'études hydrographiques et à la formation de techniciens des pays riverains, on est maintenant assuré que le programme d'études hydrographiques se poursuivra efficacement et sans interruption. L'exécution du programme immédiat de balisage des biefs importants pour la navigation, réalisé avec l'aide du Royaume-Uni au titre du Plan de Colombo, a continué à progresser. L'amélioration des chenaux navigables a commencé avec des services d'expert et du matériel également fournis par le Royaume-Uni au titre du Plan de Colombo. On a entrepris le dragage du port de Phnom Penh et pris des mesures en vue de construire au Cambodge, au Laos et en Thaïlande des chantiers pour le carénage et la réparation du matériel navigant.

167. Pour aider le Comité à exécuter son programme de modernisation des bateaux, les Etats-Unis ont promis d'envoyer pour 2,25 millions de dollars de matériel qui servira à améliorer la navigation dans le delta au Viêt-Nam; la France a offert de fournir des plans de remorqueurs et de péniches; le Royaume-Uni s'est engagé à envoyer un ingénieur spécialisé dans la construction des bâtiments pour la navigation intérieure; la Nouvelle-Zélande a promis d'ajouter quatre canots à hydroréaction à ceux qu'elle a fournis en 1960 et d'organiser un stage d'étude du pilotage et de l'entretien de ces embarcations; les services d'un moniteur-pilote ont été offerts par les Pays-Bas. Le Comité est convenu que les pays intéressés, lorsqu'ils construisent des ponts sur le fleuve pour les véhicules routiers, devraient veiller à ne pas gêner le trafic maritime. La République

du Viêt-Nam a signé un contrat pour l'établissement de plans de construction et de spécifications. Le Comité a effectué une étude des caractéristiques à donner à une écluse pour le futur barrage de Sambor. En vue d'arriver à une législation uniforme sur la navigation, on a recueilli et communiqué aux gouvernements des pays membres, aux fins d'examen, les lois et règlements en vigueur.

#### Projets subsidiaires

168. Conformément à la recommandation faite par l'équipe de la Fondation Ford, le Comité a pris des dispositions en vue d'organiser, de passer en revue et de coordonner toutes les enquêtes économiques et sociales relatives aux plans de mise en valeur et d'utilisation des ressources hydrauliques des pays riverains. Les Etats-Unis ont offert de faire l'inventaire des ressources naturelles et autres d'après les renseignements disponibles dans les divers pays. Le Comité a accepté l'offre d'Israël d'aider à la planification régionale agricole d'ensemble de certaines régions du bassin, à commencer par les 5.000 hectares de la zone du projet de la Nam Ngum au Laos.

169. L'enquête Fonds spécial/Mékong sur les ressources minérales en Thaïlande a avancé. On a terminé la prospection géologique préliminaire en surface à Loei et à Chiengkarn en Thaïlande et les forages d'évaluation ont commencé. Deux géochimistes britanniques ont aidé à la prospection en surface, au titre de l'aide du Royaume-Uni. On a demandé au Fonds spécial d'étendre de 1.100 kilomètres carrés la zone du projet. Une équipe française a signalé la découverte de gisements de bauxite au Cambodge. Le Comité a déclaré s'intéresser à la création d'une industrie de l'aluminium et a jugé qu'il faudrait maintenant faire faire des recherches supplémentaires par un expert fourni au titre du Programme élargi d'assistance technique.

170. La mise en place d'un réseau de stations agricoles expérimentales et de démonstration continue à avancer. Les stations comprises dans le programme du Comité sont maintenant au nombre de neuf, dont l'une est déjà en exploitation. Pour quatre d'entre elles - plaine de Vientiane (Laos), Battambang (Cambodge) Kalasin (Thaïlande) et Eak-Mat (Viêt-Nam) -, l'aide du Fonds spécial a été obtenue ou demandée, la FAO jouant le rôle d'Agent d'exécution. La demande du Comité

pour la création de la station de Battambang a été approuvée par le Conseil d'administration du Fonds spécial en janvier 1965. Le plan d'opération pour la station de Kalasin a également été accepté par le Fonds spécial, lequel a aussi décidé d'assurer l'exploitation de la station pilote de la plaine de Vientiane jusqu'en juillet 1965, après quoi l'exploitation se poursuivra avec l'aide d'Israël. Au Viêt-Nam, une demande d'aide a été adressée au Fonds spécial. En ce qui concerne la station de Prek Thnot au Cambodge, Israël en est actuellement à la phase de planification. Les travaux sur les autres stations, à savoir My-Phuoc, Trans-Bassac et plaine des Joncs au Viêt-Nam, ont été retardés pour des raisons de sécurité. Le Comité s'est chargé de trouver des installations de pompage pour créer une zone expérimentale et de démonstration sur la rive droite du Mékong, en face de Vientiane.

171. L'étude des possibilités du marché de l'énergie se poursuit. Le Gouvernement français a entrepris l'étude dans les quatre pays riverains des marchés nationaux de l'énergie pour la consommation privée, commerciale et industrielle normale. L'enquête sur le terrain menée par la SOFRELEC (Société française d'études et de réalisations d'équipements électriques) est achevée et le rapport final sera soumis incessamment au Comité. Resources for the Future, Inc., qui analyse le marché de l'énergie pour le Comité du Mékong, a terminé son étude de la demande future d'aluminium. Une équipe scandinave composée de quatre experts fournis par le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède a commencé une étude des possibilités de créer dans le bassin une grande industrie de la pâte à papier et du papier. Un système d'annonce à court terme des crues a été mis en place entre Stung-Treng et Phnom-Penh. Des études ont été faites sur le problème du mouvement, de l'érosion et de la protection des berges dans la région de Rocakong au Cambodge où une grande route est en construction, à Phnom-Penh où un important programme de planification urbaine est en cours, et à Vientiane (avec la coopération de l'UNESCO) où la route menant à la station agricole de la plaine de Vientiane est menacée par le Mékong.

172. Le Comité a noté que l'Organisation mondiale de la santé allait peut-être poursuivre ses études de santé publique sur le bassin.

173. Le Comité a invité le professeur Bernard P. Groslier, membre de la Direction des recherches archéologiques de l'Ecole française d'Extrême-Orient à Saigon, et le professeur Lauriston Sharp, ancien Directeur du Programme de l'Asie du Sud-Est de l'Université Cornell, à servir en qualité de consultants honoraires dans les domaines de l'archéologie et de l'anthropologie.

174. Un film documentaire sur les progrès de la mise en valeur des ressources hydrauliques du bassin a été produit par la société Shell, qui en a fait faire 450 copies en dix-huit langues. Le film a reçu cinq prix importants, notamment le Mercure d'or du Festival de Venise, attribué au meilleur documentaire de l'année.

#### Gestion et formation

175. Le Gouvernement thaïlandais a élevé à l'échelon ministériel son Comité national du Mékong, dont le Premier Ministre est le Président et qui comprend des membres du Conseil des ministres, le membre pour la Thaïlande du Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong faisant fonction de Secrétaire général.

176. Il a été décidé que, pour la durée du projet du Fonds spécial qui s'appelle Projet d'appui organique au Comité du Mékong, l'Agent exécutif du Comité ferait fonction de Directeur du projet. Le Comité a institué les procédures relatives à un examen annuel de ce programme quinquennal d'appui organique. Le Bureau consultatif du Comité a continué à fournir des avis au Comité et aux pays riverains. Le personnel du secrétariat de l'Entreprise du Mékong compte actuellement sept spécialistes - ingénieurs, hydrologues et administrateurs - venus des pays riverains. On a créé des postes comportant la formation en cours d'emploi, octroyé des bourses d'études à l'étranger, organisé des voyages d'étude et des cycles d'étude, notamment des cycles d'études techniques sur l'amélioration de la navigation à Saigon et à Phnom-Penh et sur l'engineering au site de barrage de Pong Neeb qui est inclus dans le projet de la Nam Pong (Thaïlande). Au titre du projet d'étude de Pa Mong confié au Bureau of Reclamation des Etats-Unis, six membres du personnel des pays riverains ont reçu aux Etats-Unis une formation pratique à la classification des sols. Douze stagiaires y ont commencé leur formation en matière d'analyse de systèmes.

Programmes d'approvisionnement

177. Sur un chiffre total de ressources de 67.766.593 dollars, les programmes d'approvisionnement direct représentent l'équivalent d'environ 1.926.840 dollars. Cet approvisionnement direct comprend les produits alimentaires, le ciment, les produits pétroliers, l'équipement et les pièces de rechange. En 1964, le Programme alimentaire mondial (PAM) a conclu avec le Comité du Mékong un accord aux termes duquel le Cambodge, le Laos et la Thaïlande devaient recevoir une aide alimentaire directe d'une valeur de 1.315.840 dollars au profit des ouvriers travaillant aux projets en cours de construction et de leurs familles, les gouvernements de ces trois pays devant fournir en contrepartie un montant de 153.575 dollars. Une demande a été adressée au PAM pour qu'il fournisse une aide alimentaire aux ouvriers travaillant, dans la République du Viêt-Nam, aux opérations de dragage et aux travaux hydrographiques du delta et dans les stations agricoles expérimentales et de démonstration d'Eak-Mat et de My-Phuoc. En 1964, le Comité a reçu du Gouvernement de la République de Chine 1.000 tonnes de ciment, évaluées à 20.000 dollars, qui sont venues s'ajouter aux 5.000 tonnes déjà offertes par ce gouvernement. En 1964 également, le Gouvernement iranien a promis de fournir pour 22.400 dollars de plus de produits pétroliers, ce qui porte le total de sa contribution à l'équivalent de 99.400 dollars. Un montant total de 791.061 dollars d'équipement et de pièces de rechange a été promis par les Etats-Unis, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Nouvelle-Zélande. A la fin de l'année considérée, l'inventaire de l'équipement s'établissait ainsi: quarante-cinq embarcations, trente-cinq véhicules, deux foreuses à diamant, une drague et du matériel pour la navigation, la prospection minière et les études hydrologiques.

Centre de documentation

178. On a pris des dispositions matérielles pour créer, dans les locaux de la bibliothèque de la CEAE0, un Centre de documentation du Mékong. On a dressé la liste des ouvrages sur le Mékong disponibles au Centre et dans les archives et bibliothèques nationales.

## 6. Développement social

179. Les réunions indiquées ci-après se sont tenues pendant la période considérée:

Sixième Réunion régionale inter-organisations sur le développement communautaire et rural 7/, 5-6 mai 1964.

Groupe de travail sur la mise au point de matériel pédagogique local pour la formation d'assistants sociaux, 2-12 septembre 1964

|                                 |                                  |
|---------------------------------|----------------------------------|
| <u>Président:</u>               | Le général Bancha Minetrakinetra |
| <u>Premier Vice-Président:</u>  | Mlle G.R. Banerjee               |
| <u>Deuxième Vice-Président:</u> | M. Y. Nakamura                   |
| <u>Rapporteur:</u>              | M. A.F. Manis                    |

### Sixième Réunion régionale inter-organisations sur le développement communautaire et rural

180. La sixième Réunion régionale inter-organisations a eu lieu à Bangkok, avec la participation de représentants de la CEAEQ, de l'OIT, de la FAO, de l'UNESCO, de l'OMS et du FISE et du représentant régional du BAT. Les participants ont examiné le programme de travail régional de la CEAEQ et des institutions spécialisées en ce qui concerne le développement communautaire et les domaines connexes et se sont penchés sur des questions relatives à la coordination, aux niveaux régional et national, des activités communes. Ils ont également examiné le rapport de l'équipe commune d'évaluation du programme de développement rural intégré au Laos.

### Groupe de travail sur la mise au point de matériel pédagogique local pour la formation d'assistants sociaux

181. Les participants à cette réunion, qui était organisée en commun par la CEAEQ, la Direction des affaires sociales et la Direction des opérations d'assistance technique, ont examiné les problèmes que pose la mise au point de matériel pédagogique local à utiliser pour divers cours sur l'action sociale.

### Facteurs socio-culturels

182. Ils ont noté que, dans la plupart des pays de la région, le matériel pédagogique local utilisable pour l'enseignement socio-culturel comprenait des livres et brochures, des rapports de recherche, des oeuvres littéraires et

---

7/ Présidée par le Chef de la Division des affaires sociales de la CEAEQ.

oeuvres d'imagination, des biographies et autobiographies, et qu'il y avait peu de dossiers pour illustrer les éléments socio-culturels du travail social.

#### Service social individuel et familial

183. Le Groupe a constaté que les manuels et articles utilisés pour l'enseignement de cette méthode de travail étaient, dans la plupart des pays de la région, d'origine occidentale. Les membres du Groupe sont tombés d'accord pour estimer que cette documentation occidentale, bien qu'utile pour faire comprendre les notions et principes, n'avait guère de sens si on l'appliquait aux conditions particulières de la région. Le Groupe a noté que si les dossiers d'étude de cas locaux étaient peu nombreux, il en existait déjà un certain nombre dans la plupart des écoles de préparation au travail social, et que certains de ces établissements utilisaient des enregistrements sur bande magnétique et des films. Le Groupe a estimé que les dossiers d'étude de cas et documents du même genre publiés dans un pays de la région pourraient être utilisés avec fruit dans d'autres pays où les facteurs socio-culturels sont presque les mêmes.

#### Travail social en groupe

184. Etant donné que l'enseignement du travail en groupe n'a été introduit que depuis peu dans la région, on manque de personnel qualifié pour l'enseignement et les stages d'application ne peuvent suffire pour assurer une formation pratique; en outre, il y a pénurie de manuels et peu d'études de cas précis de ce genre de travail ont été publiées.

#### Organisation et développement communautaires

185. Le Groupe a relevé que, dans la plupart des pays de la région, il y avait très peu de manuels locaux pour l'enseignement de l'organisation communautaire et que les enseignants devaient faire appel à des manuels occidentaux qu'ils étaient obligés d'adapter aux caractéristiques socio-culturelles de leurs pays respectifs. Le Groupe a souligné l'importance des relations entre le développement communautaire et le travail social et a reconnu que le travail social, par lui-même, fait acquérir les connaissances et le doigté dont on a besoin lorsqu'on s'adresse à des individus, à des groupes et à des collectivités et quand on veut les inciter à utiliser leurs propres capacités afin d'atteindre des objectifs qu'ils se sont assignés eux-mêmes. Pour créer des liens plus étroits

entre travailleurs sociaux et agents du développement communautaire, le Groupe a proposé d'organiser des cycles d'étude et des recherches, ainsi que des stages de formation et d'orientation auxquels participeraient des personnes travaillant dans les domaines en question.

#### Administration des services sociaux

186. Le Groupe a noté que les diplômés des écoles de préparation au service social de la région devaient souvent aider à créer de nouveaux services dans des circonstances très diverses et se voyaient souvent confier d'importantes responsabilités qui auraient dû être attribuées à des personnes plus expérimentées. Par conséquent, dans l'enseignement préparatoire à l'administration des services sociaux, il faudrait inculquer aux étudiants certaines connaissances sur les fonctions, la structure et les méthodes de travail des organismes, leur faire comprendre le rôle des cadres à tous les échelons et acquérir les compétences nécessaires pour exercer ce genre de fonctions, les initier à l'organisation théorique et pratique des programmes nationaux d'action sociale et leur faire connaître la structure et la politique des principaux organismes travaillant dans ce domaine. S'il est vrai qu'aucune mesure importante n'a encore été prise dans la région en vue de mettre au point du matériel pédagogique local pour l'enseignement sur l'administration des services sociaux, de nombreuses écoles utilisent des documents officiels, des brochures, des bulletins, des périodiques, des rapports annuels, des rapports de conseils d'administration, etc. Certains ouvrages, articles et revues traitant d'administration publique se sont également révélés utiles. De l'avis du Groupe, c'est dans le domaine théorique que les publications étrangères couramment utilisées dans la région présentent le plus d'intérêt.

#### Supervision

187. Le Groupe a reconnu la nécessité d'avoir un manuel sur cette question et a recommandé de charger de sa rédaction un agent des services sociaux au courant de la pratique occidentale en la matière et possédant une assez longue expérience du travail social dans la région de la CEAEQ.

#### Assistance internationale et coopération régionale

188. Le Groupe a recommandé de créer dans chaque pays un comité national jouant le rôle de centre d'information, qui serait chargé de rechercher, de recueillir et d'évaluer le matériel pédagogique existant dans le pays et de publier ce qu'il juge bon. Le Groupe a également proposé de créer, sous les auspices de la CEAEQ, un centre analogue, de caractère régional, qui serait chargé de rassembler le matériel pédagogique fourni par les pays de la région et d'organiser l'échange de matériel entre toutes les écoles de service social de la région. Le Groupe a proposé que les Nations Unies aident les pays de la région, sur leur demande, à mettre au point leur matériel pédagogique.

## B. AUTRES TRAVAUX

189. La présente section traite des travaux du secrétariat qui ne correspondent pas directement à ceux des organes subsidiaires de la Commission mentionnés à la section A.

### Division de l'industrie

#### Préparation de cartes régionales

190. Au cours de l'année a été publiée la troisième carte régionale: carte des minéralisations de l'Asie et de l'Extrême-Orient. Les travaux se sont poursuivis sur les cartes régionales des plissements et des gisements métallifères, tandis que s'amorçait la préparation d'une carte régionale des ressources énergétiques, qui situera ces ressources en détail et illustrera la production d'énergie électrique et son degré d'utilisation.

#### Formation professionnelle

191. En 1964, les Nations Unies ont accordé des bourses qui ont permis à trente-cinq stagiaires venus de onze pays de la région de suivre un cours de formation organisé par la Société nationale des pétroles de l'Iran.

192. Coopérant avec le Centre régional de l'habitation de New Delhi, la CEAE0 a organisé à Bangalore (Inde), du 27 avril au 24 juin 1964, un cours de formation en cours d'emploi sur les problèmes économiques et sociaux que pose le logement, destiné aux fonctionnaires de l'habitation des pays de la région. On a également organisé, à l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques, deux journées d'étude sur les problèmes de l'habitation et de la planification.

193. Le Gouvernement français a offert de recevoir deux ingénieurs qualifiés de chacun des pays de la région pour étudier les méthodes de formation professionnelle appliquées par l'école de l'Electricité de France à Gurcy-le-Chatel. Le secrétariat a pris des dispositions pour la sélection des candidats. D'autre part, le secrétariat a assuré la formation d'un boursier venu d'un pays de la région (le Népal) dans le domaine du développement de la petite industrie.

#### Enquête sur l'industrie

194. En février 1965, le Centre régional de planification et d'expansion de l'industrie a commencé une enquête sur l'industrie au Laos.

Division du commerce

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

195. Dans sa résolution 50 (XX) relative à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, où se trouvaient récapitulées les opinions des gouvernements des différents Etats membres sur cette Conférence, la Commission avait prié le secrétariat de la CEAE0 d'apporter l'aide nécessaire aux pays de la région pour traiter les questions qui seraient abordées à la Conférence; elle avait, d'autre part, vivement engagé les pays en voie de développement de la CEAE0 à se consulter et à coopérer entre eux et avec les pays en voie de développement d'autres régions en vue d'arriver à des solutions acceptables pour tous. Des recommandations du même genre avaient été faites par la Conférence ministérielle de Manille. En conséquence, le secrétariat a organisé des consultations avec les Etats membres sur différentes questions de fond intéressant la Conférence. Il a également pris part à la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence en février 1964, et à la Conférence proprement dite, de mars à juin 1964. Depuis lors, le secrétariat a continué de collaborer avec le secrétariat de la Conférence à propos de la suite à donner aux résolutions de celle-ci; il a notamment pris part aux travaux du Comité spécial sur les procédures de conciliation. Le secrétariat a rédigé un rapport détaillé (E/CN.11/L.138) sur les recommandations de la Conférence et sur la part que les pays de la région et les commissions économiques régionales peuvent prendre à leur mise en oeuvre, eu égard à la recommandation de la Conférence selon laquelle le Conseil du commerce et du développement établira des liens étroits et permanents avec les commissions économiques régionales de l'ONU. Le Secrétaire exécutif de la CEAE0 a pris part à une réunion convoquée par le Sous-Secrétaire aux affaires économiques et sociales pour examiner les dispositifs institutionnels de mise en oeuvre des résolutions de la Conférence, et les rapports entre la Conférence et les commissions régionales, tant à l'échelon des secrétariats qu'à celui des organes subsidiaires.

Coopération économique régionale

196. On a continué à s'occuper de la mise en oeuvre des résolutions adoptées par la Commission et par la Conférence ministérielle de Manille en matière de coopération économique régionale.

197. Pour la réunion du Groupe spécial d'experts sur la Banque asiatique de développement, le secrétariat a rédigé divers documents de base<sup>8/</sup> sur: la Banque interaméricaine de développement et la Banque africaine de développement; les aspects financiers de la création d'une banque régionale asiatique de développement; le domaine d'activité de la future Banque asiatique de développement et les établissements de financement du développement national existant dans les pays de la région; ainsi qu'un résumé des activités de la Banque interaméricaine de développement, un avant-projet sommaire de statuts pour la Banque asiatique de développement, et des tableaux synoptiques des dispositions des actes constitutifs de plusieurs établissements intergouvernementaux de financement du développement.

198. De même, le secrétariat a rédigé, pour le Groupe de spécialistes de la libération des échanges, des documents de base<sup>8/</sup> sur: les effets dynamiques de l'intégration économique, notamment dans la région de la CEAE0; les arrangements de paiement dans les régions peu développées, et notamment dans la région de la CEAE0; la libération des échanges à l'échelon sous-régional: trois cas d'espèce - Malaisie, Philippines et Thaïlande; les barrières commerciales dans les pays de la région de la CEAE0; les recommandations de la Conférence du commerce et du développement et leur incidence sur la libération des échanges; l'élimination des restrictions quantitatives en pourcentage aux échanges intrarégionaux; ainsi qu'un résumé des accords commerciaux et des accords de paiement entre pays de la région, accompagné d'un supplément sur l'efficacité des accords commerciaux.

#### Transports en transit des pays sans littoral

199. Conformément à la résolution de la Conférence ministérielle de Manille, le secrétariat a fourni aux pays sans littoral de la région - Afghanistan, Laos et Népal - des renseignements sur la base desquels ceux-ci ont rédigé et présenté à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement un nouveau projet de convention destiné à remplacer la Convention de Barcelone. Dans son Acte final, la Conférence a adopté un ensemble de principes (Annexe A.I.2) sur cette question, ainsi qu'une résolution sur la préparation d'une convention relative au commerce de transit des pays sans littoral (Recommandation A-VI-1); en outre, elle a prié le Secrétaire général de constituer une commission de vingt-quatre membres représentant les Etats sans littoral, les Etats de

---

<sup>8/</sup> Parus en anglais et sans cote.

transit et les autres Etats intéressés, qui serait chargée de préparer un nouveau projet de convention à soumettre à la Conférence de plénipotentiaires qui sera convoquée en 1965. Le projet présenté par les trois pays sans littoral de la CEAEO et appuyé par plusieurs pays africains sans littoral sera pris en considération pour la préparation du nouveau projet de convention.

200. Le secrétariat a rédigé un document pour la Commission des vingt-quatre qui s'est réunie en octobre/novembre 1964 pour étudier les problèmes des pays sans littoral de la région.

#### Commerce du jute et des produits dérivés

201. Le secrétariat a poursuivi ses travaux sur le commerce du jute et des produits dérivés. A la demande de la CEAEO, le Comité des produits de la FAO a créé un Groupe d'étude FAO du jute, du kénaf et des fibres apparentées dans le cadre duquel pourront se dérouler des consultations et des études relatives aux aspects économiques de la production, de la commercialisation, du commerce et de la consommation du jute, du kénaf, et des fibres apparentées. Le secrétariat de la CEAEO a rédigé divers documents sur la normalisation et la classification du jute dans les pays producteurs de la région: Chine (Taïwan), Inde, Pakistan et Thaïlande. Un spécialiste s'est rendu dans les principaux pays producteurs et consommateurs de jute d'Asie et d'Europe pour procéder à des consultations sur la possibilité de faire adopter des normes et des classifications internationalement admises pour le jute. Le Groupe d'étude FAO du jute, du kénaf et des fibres apparentées a tenu sa première session en septembre 1964 à Rome, avec la participation active du secrétariat de la CEAEO. Le Groupe a étudié, entre autres choses, l'amélioration des statistiques; la normalisation de la classification et l'amélioration de la qualité; les tendances de la production; les perspectives à long terme de la demande de jute, de kénaf et de fibres apparentées, et des principaux produits dérivés; les problèmes soulevés par la manufacture du jute; les fluctuations à court terme et les moyens de les atténuer. Le Groupe a attaché une importance toute particulière à la nécessité de stabiliser les cours et les marchés du jute brut et d'améliorer les statistiques sur le jute et les articles de jute, surtout en ce qui concerne

leurs utilisations terminales. En février 1965, il a convoqué à Dacca un Groupe de travail sur la stabilisation du marché du jute brut. Il a également réuni un Groupe de travail sur l'amélioration des statistiques du jute.

#### Arbitrage commercial

202. Le Centre de la CEAEO pour le développement de l'arbitrage commercial dans la région a publié le premier numéro du "News Bulletin on Commercial Arbitration" (TRADE/CA/News).

#### Administration douanière

203. Le Code CEAEO des procédures douanières recommandées, déjà accepté par les pays de la région, a été élargi et remanié pour tenir compte de certaines nouvelles recommandations et l'on a entrepris une étude très poussée de l'évaluation en douane, eu égard notamment aux problèmes que connaissent les pays en voie de développement. Par suite des travaux et des activités consultatives de la CEAEO, deux pays de la région, Ceylan et l'Iran, ont bénéficié, au titre du Programme élargi d'assistance technique, des services d'experts nationaux de l'administration douanière.

#### Transports et fret maritimes

204. Le secrétariat a rédigé un questionnaire qu'il a envoyé aux gouvernements des pays membres en leur demandant de fournir des données en vue d'études sur la création éventuelle de conseils régionaux ou nationaux de chargeurs et d'un dispositif consultatif, sur la possibilité de créer des compagnies maritimes régionales ou sous-régionales affiliées aux conférences ou des sociétés d'affrètement, compte tenu des recommandations faites à cet égard par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

#### Problèmes relatifs aux produits de base

205. Le secrétariat a continué d'étudier les problèmes relatifs aux différents produits d'exportation de la région et s'est entretenu avec les divers pays et avec la FAO à propos du jute et des produits dérivés, de la noix de coco et des produits dérivés, des épices et du riz.

Division des transports et des communications

206. Le secrétariat a continué à fournir des renseignements et une assistance aux pays de la région dans le domaine des transports et des communications, notamment par le moyen du "Transport and Communications Bulletin for Asia and the Far East". Une attention particulière a été apportée aux questions suivantes: ports intérieurs, recherche et gestion ferroviaires, reconnaissances et levés sur les routes incorporées au réseau de la Grande Route d'Asie, expansion du tourisme. Le secrétariat a continué à participer à la mise en oeuvre du projet de l'UNESCO relatif à la production et à la commercialisation de postes récepteurs de radio à bon marché en Asie. Il a également prêté son concours à plusieurs projets susceptibles de recevoir l'appui du Fonds spécial des Nations Unies.

Division de la recherche et des plans

Revue de la conjoncture économique et des politiques actuelles

207. L'Etude économique 1964<sup>9/</sup> a pris pour thème spécial le rôle du secteur agricole. Le chapitre premier analyse la position de l'agriculture dans l'économie des pays de la CEAE0; sa croissance et son changement de structure dans le passé récent; et les rapports inter-industries. Il en ressort que le secteur agricole demeure prépondérant, tant par le volume de l'emploi que par le chiffre du revenu, que sa productivité est faible et que son rythme de croissance est insuffisant par rapport à l'accroissement démographique. Depuis quelque temps, le secteur agricole perd du terrain au profit de l'industrie manufacturière et des autres secteurs, en raison notamment de la lenteur de son développement. Le chapitre II étudie divers aspects de la croissance du secteur agricole qui sont d'une importance stratégique pour le développement économique. Il fait ressortir que si, depuis la guerre, la production alimentaire a augmenté plus que la population, la production par habitant a néanmoins à peine retrouvé son niveau d'avant guerre et que, du fait de l'accroissement des revenus, il faut importer de grandes quantités d'aliments. La plupart des pays sont lourdement tributaires de leurs exportations agricoles pour le financement des importations dont ils ont besoin; or, les exportations agricoles augmentent très lentement; néanmoins, quelques pays ont réussi à trouver de nouveaux produits

---

9/ Etude sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient en 1964  
(Publication des Nations Unies, No de vente: 65.II.F.1).

d'exportation agricoles, dont la valeur s'accroît rapidement. L'Etude révèle aussi que, tout au moins dans les pays où l'expansion agricole est rapide par rapport à l'accroissement de la population agricole et où le taux d'accroissement tendantiel de la production est élevé, l'épargne agricole suffit à financer non seulement les investissements agricoles, mais aussi une partie des investissements non agricoles. Dans nombre de pays, le rythme de l'expansion économique n'a pas suffi à absorber le supplément de population active, et le sous-emploi rural paraît être en augmentation. Le secteur agricole devrait pouvoir améliorer l'utilisation de sa propre main-d'oeuvre tout en fournissant un excédent de main-d'oeuvre à une industrie en expansion. L'Etude souligne l'importance des industries de transformation des produits agricoles et de celles qui fournissent à l'agriculture tout ce dont elle a besoin, et s'étend quelque peu sur les problèmes et politiques de développement agricole. Elle envisage enfin la possibilité de mettre l'agriculture à même de contribuer activement au développement économique au lieu de le freiner, et étudie les conditions nécessaires à la réalisation de ce dessein. Le chapitre III est composé d'un certain nombre de monographies relatives au problème de l'alimentation, aux rapports entre l'agriculture et l'industrie et au rôle de l'agriculture dans la croissance économique du Japon.

208. La deuxième partie de l'Etude, dans le cadre d'un examen de la conjoncture économique dans la région de la CEAEO, analyse l'évolution de la production et du commerce des principaux produits des cultures vivrières et non vivrières, ainsi que des produits chimiques, métalliques et minéraux. Outre un tour d'horizon de l'industrie du bâtiment et de la construction, l'Etude contient un chapitre sur l'évolution récente du rôle de l'Etat dans les pays de la CEAEO. Elle analyse les faits nouveaux d'importance concernant la masse monétaire, la situation en devises et les finances publiques. Elle fait le point des premières années de la Décennie du développement, soulignant que les principaux secteurs de l'économie se sont développés à un rythme insuffisant. Elle étudie également les efforts qui ont récemment été faits pour réorganiser le commerce international et pour encourager dans la région la formation de groupements régionaux. L'analyse statistique des échanges intrarégionaux qui figurait dans les éditions précédentes de l'Etude a été développée et porte maintenant sur les échanges de tous les pays, par grandes catégories de produits.

### Développement et plans économiques

209. La Division a poursuivi ses travaux sur les projections économiques à long terme, tant nationales que régionales, et particulièrement les modèles agrégatifs. Elle a mis au point une formule de ventilation plus poussée dont l'application a été essayée en Indonésie. La Division a également établi des projections préliminaires par secteurs. Au niveau des pays comme de la région, elle a établi des projections de la demande et de l'offre de produits agricoles essentiels. Elle a aussi entamé la construction de projections de l'offre et de la demande des principaux types d'énergie. Enfin, elle a également procédé à des études préliminaires à la construction de projections de la population active, agricole et non agricole, en tenant compte des modifications probables de structure de l'économie.

### Reclassification et gestion budgétaires

210. Le secrétariat de la CEAE0 a rédigé une étude sur l'utilisation des comptes du secteur public dans la planification du développement et a participé au Groupe d'étude interrégional sur les questions budgétaires qui s'est réuni à Copenhague en septembre 1964.

### Compilation et analyse de données statistiques

211. La publication trimestrielle du secrétariat qui s'intitule "Economic Bulletin for Asia and the Far East" a continué à présenter des séries statistiques annuelles sur la population, la comptabilité nationale, l'agriculture, les finances publiques et la balance des paiements, ainsi que des séries trimestrielles sur les industries manufacturières, les transports, le commerce extérieur, l'activité bancaire et les prix. Le secrétariat a poursuivi la reclassification des données sur les importations et les exportations des pays membres de la région par catégories de biens de consommation et de biens d'équipement. Il a mis au point de nombreuses données sur le rôle de l'agriculture dans le développement économique en vue de la rédaction de l'Etude sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient (publication annuelle). Les principaux travaux faits par la Division pour d'autres services du secrétariat ont consisté à préparer des données spéciales sur le commerce, l'industrie et les ressources naturelles et la planification du développement économique

212. De concert avec le Bureau de statistique des Nations Unies, elle a pris des dispositions pour faire dépouiller au Siège des cartes perforées ou des bandes magnétiques relatives aux statistiques du commerce extérieur des pays de la région. Presque tous les pays membres participent maintenant à l'exécution de ce projet et il a déjà été établi, sous forme de matrice, une analyse du commerce des produits de base en 1962 dont les pays membres ont reçu communication.

#### Développement statistique

213. Le secrétariat a poursuivi la réalisation du programme intégré à long terme de développement statistique, tel qu'il avait été établi par la Conférence des statisticiens d'Asie. Il a rédigé un document d'ensemble intitulé "Statistiques de base nécessaires aux pays de la région de la CEAE0 pour formuler et mettre en oeuvre leurs plans de développement économique et social" (E/CN.11/ASTAT/Conf.6/L.4). Il a continué d'aider les gouvernements à exécuter le Programme mondial de statistiques industrielles de base de 1963. Le Conseiller régional en matière de statistiques économiques a donné des avis à plusieurs pays touchant divers aspects du programme, en particulier la mise au point des questionnaires et des plans de dépouillement. S'inspirant des réponses reçues des gouvernements, le secrétariat a établi le deuxième rapport intérimaire sur le Programme mondial de statistiques industrielles de base de 1963 dans les pays de la région de la CEAE0 et le deuxième rapport sur les enquêtes par sondage dans cette région.

214. Au cours du Stage régional de formation qui a eu lieu de juillet à septembre 1964 à Bangkok, il a été organisé un cours expérimental sur la formation en matière de principes et d'opérations statistiques, à l'issue duquel des diplômes ont été décernés à quatorze stagiaires thaïlandais. Le Conseiller régional en matière de formation a fourni des avis à plusieurs pays sur la planification et l'organisation des centres nationaux de formation. Le secrétariat a rédigé et publié un manuel de formation du personnel statistique aux niveaux élémentaire et moyen<sup>10/</sup> ainsi que le Supplément<sup>11/</sup> audit document.

---

10/ Manual on Training of Statistical Personnel at the Primary and Intermediate Levels (Publication des Nations Unies, No de vente: 63.II.F.8).

11/ Publication des Nations Unies, No de vente: 64.II.F.8.

Division de la mise en valeur des ressources hydrauliques

215. En 1964, des progrès ont été réalisés dans l'exécution des divers projets, notamment de ceux qui touchent à la mise en valeur des ressources hydrauliques, à la lutte contre les inondations, à l'hydrologie et aux typhons. Le secrétariat a continué à participer à la mise en oeuvre des divers projets du Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong.

Planification de la mise en valeur des ressources hydrauliques

216. Les études sur la mise en valeur des ressources hydrauliques, commencées en 1955 et publiées dans le Recueil de la mise en valeur des ressources hydrauliques, se sont étendues à tous les pays sauf la Mongolie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Samoa occidental qui ne font partie que depuis peu du domaine géographique de la Commission. Les études relatives à ces pays doivent être prochainement achevées. Les études sur les pays sont constamment tenues à jour. Des études à jour sur la Birmanie, le Brunéi, la Chine (Taïwan), l'Inde, l'Iran, le Japon, la Malaisie et les Philippines ont déjà été publiées dans la revue trimestrielle intitulée "Water Resources Journal". Le secrétariat a préparé, à l'intention de la sixième Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques, une étude récapitulative de la mise en valeur des ressources hydrauliques dans l'ensemble de la région pendant les années 1962 à 1964 (WRD/Conf.6/30).

217. Une première étude comparative des prix de revient des projets de mise en valeur des ressources hydrauliques, qui fait notamment apparaître le coût correspondant à chaque méthode de construction, a été entreprise et comme cette question intéresse à titre permanent les pays participants, on envisage de réunir un groupe de travail d'experts qui en ferait une étude plus approfondie.

218. On a publié un manuel des normes et méthodes applicables à l'étude et à la planification des projets de mise en valeur des ressources hydrauliques<sup>12/</sup> qui contient nombre de suggestions et d'observations faites par diverses organisations nationales qui s'occupent de cette mise en valeur. Par ailleurs,

---

12/ Manual of Standards and Procedures for Investigation and Planning of Water Resources Development Projects (Publication des Nations Unies, No de vente: 64.II.F.12).

les actes du troisième Cycle interrégional d'étude CEAEQ/OMM sur les prévisions hydrologiques en vue de l'utilisation des ressources hydrauliques ont été publiées dans le No 27 du Recueil de la mise en valeur des ressources hydrauliques<sup>13/</sup>. Le "Water Resources Journal" a continué à paraître tous les trois mois.

#### Lutte contre les inondations et mise en valeur des ressources hydrauliques des fleuves internationaux

219. A la demande du Comité du Mékong, le secrétariat a fait porter ses efforts sur la préparation d'un plan général amplifié d'aménagement du bassin avec le concours du personnel de l'Agent exécutif et avec l'appui du Fonds spécial pour les travaux sur place et l'équipement. Le secrétariat a entrepris l'examen de diverses combinaisons de séries de barrages et de bassins de retenue sur le cours principal, ainsi que sur les grands affluents, en vue d'arriver à la meilleure formule de combinaison et de cohésion des projets individuels à l'intérieur du système. On envisage d'avoir recours, pour l'analyse du système, à une calculatrice numérique ultra rapide. Le secrétariat s'est occupé d'analyser les données hydrologiques et les caractéristiques topographiques des emplacements possibles. Les investigations sur place ont commencé. Un rapport préliminaire sur onze grands fleuves internationaux de la région (E/CN.11/WRD/-Conf.6/L.4) a été présenté à la sixième Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques.

#### Méthode de lutte contre les inondations

220. Le secrétariat a organisé, avec l'aide de la Direction des opérations d'assistance technique des Nations Unies et avec le concours des Gouvernements du Japon et des Pays-Bas, un Groupe consultatif qui a donné des conseils sur les grands projets concernant les régions deltaïques dans la République de Corée en juillet-août 1964, aux Philippines en août 1964 et en Iran en novembre-décembre 1964. Des services analogues seront fournis en 1965 pour l'exécution de projets en Chine (Taïwan), en Iran, en Malaisie et au Pakistan.

---

13/ Proceedings of the Third ECAFE/WMO Inter-regional Seminar on Methods of Hydrological Forecasting for the Utilization of Water Resources (Publication des Nations Unies, No de vente: 65.II.F.5).

221. L'étude sur le problème de la sédimentation, publiée pour la première fois en 1954<sup>14/</sup>, a été, avec l'aide d'un consultant, étendue à la lutte contre l'érosion et sera publiée en 1965 dans le Recueil de la mise en valeur des ressources hydrauliques.

#### Etudes hydrologiques

222. Partant de données fournies par les pays soumis à la mousson et de renseignements recueillis à d'autres sources, le secrétariat a fait une étude des coefficients de ruissellement et des crues maximales dans les régions de moussons, qui indiquent le rapport entre le bassin versant et le débit de pointe des crues maximales dans les pays de la région qui sont soumis au régime des moussons; cette étude a servi de guide pour la planification et la conception des projets de mise en valeur des ressources hydrauliques pour lesquels on n'a que peu ou pas de données sur les crues.

#### Typhons

223. A sa dernière session, la Commission avait recommandé que le secrétariat, coopérant avec l'OMM, recherche les moyens pratiques de lancer un programme commun d'enquêtes sur les typhons dans la région. A titre de première mesure, le secrétariat a fait, en consultant sans cesse les organismes s'occupant des eaux et de la météorologie dans les pays soumis aux typhons du Pacifique, une évaluation globale des dégâts causés et des avantages procurés par les typhons. Les résultats de cette étude (E/CN.II/WRD/Conf.6/L.3 Annexe 6) ont été soumis à la sixième Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques. Une étude faite avec le concours de deux éminents spécialistes de la recherche sur les typhons exposait les résultats de recherches et d'expériences conduites aux Etats-Unis d'Amérique sur les méthodes permettant de prévoir avec précision le parcours et la structure des typhons et sur les moyens de modifier leur violence.

Division des affaires sociales

Développement social: planification et recherche

224. Le rapport du Groupe de spécialistes de la planification du développement social, qui s'est réuni à Bangkok du 9 au 18 avril 1963, a été publié dans la série "ECAFE Development Programming Techniques" (Volume 4)<sup>15/</sup>.

225. Le Groupe de travail conjoint CEAEU/UNESCO sur la planification de l'enseignement a poursuivi ses travaux et s'est réuni à plusieurs reprises en 1964. A la fin de l'année, les équipes consultatives itinérantes régionales, francophones et anglophones, sur la planification de l'enseignement avaient achevé leur rapports sur les projections à long terme de l'enseignement dans les pays suivants: Afghanistan, Cambodge, Chine (Taïwan), République de Corée, Indonésie, Iran, Laos, Malaisie, Pakistan et Philippines. Ainsi, compte tenu des études déjà effectuées en 1963 sur Ceylan, l'Inde et la Thaïlande, presque tous les pays du "Plan de Karachi" ont été passés en revue. Le secrétariat de la CEAEU fournit actuellement les services d'un planificateur du développement qui est chargé d'aider le secrétariat de l'UNESCO à analyser les rapports des équipes consultatives et à élaborer, en vue du développement à long terme de l'enseignement, des directives mettant dûment l'accent sur les questions de main-d'oeuvre; le secrétariat prête également son concours pour préparer la Conférence des Ministres de l'éducation des pays d'Asie qui se déroulera sous les communs auspices de la CEAEU et de l'UNESCO en novembre 1965.

226. La CEAEU a participé au Stage d'étude régional sur les investissements dans l'éducation (assistance technique) que l'UNESCO a organisé à Bangkok du 7 au 15 avril 1964; elle a présenté à cette réunion un document intitulé "Methods of Integrating educational expansion with economic needs and targets and with overall investment possibilities" (Méthodes à appliquer pour harmoniser l'expansion de l'enseignement avec les besoins et objectifs économiques et avec les possibilités globales d'investissements). Elle a également participé à un Cycle d'étude sur la planification nationale de la santé organisé par l'OMS pour la région du Pacifique occidental, qui s'est tenu à Manille du 3 au 17 juin 1964.

---

<sup>15/</sup> Problems of Social Development Planning, with special reference to Asia and the Far East (Publication des Nations Unies, No de vente: 64.II.F.10)

227. La CEAE0 était représentée à la quatrième session du Comité directeur du Centre de recherches de l'UNESCO sur les problèmes du développement économique et social en Asie méridionale, qui a eu lieu à New Delhi en septembre 1964. Le secrétariat a coopéré avec le Centre de recherches pour rédiger une monographie portant sur la répartition du revenu selon le développement économique et social dans un pays de la région. Elle a également évalué à titre préliminaire la possibilité d'entreprendre une étude analogue se rapportant à un autre pays de la région.

228. La CEAE0, le FISE et l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques organisent conjointement une Conférence asiatique sur l'enfance et la jeunesse dans la planification nationale et le développement, qui doit avoir lieu à Bangkok en septembre 1965; à cette fin, un certain nombre de réunions consultatives et préparatoires ont eu lieu pendant la période considérée.

#### Population

229 La mise en oeuvre des recommandations de la Conférence asiatique de la population (New Delhi, décembre 1963) et de la résolution 54 (XX) de la Commission relative à la population a débuté, et les divers gouvernements de la région reçoivent une assistance pour résoudre leurs problèmes démographiques. On a publié le rapport de la Conférence ainsi que neuf documents qui avaient été présentés à cette réunion<sup>16/</sup>. Parmi ces derniers figure un document du secrétariat sur la situation démographique en Asie et en Extrême-Orient et son évolution future, qui a été ultérieurement révisé de façon à tenir compte de diverses suggestions reçues et à fournir des renseignements démographiques plus complets. On a pris des mesures préliminaires pour examiner la possibilité de réunir en 1965 des groupes de travail techniques chargés d'échanger des données d'expérience sur des questions comme les migrations internes et l'urbanisation et les problèmes de communication dans la mise en oeuvre des politiques démographiques.

230. Des dispositions ont été prises pour renforcer, grâce à l'aide de la Fondation Rockefeller, les services démographiques du secrétariat par l'adjonction d'un nouveau conseiller régional et d'un expert régional en matière de démographie. Ces personnes seront chargées de prêter, sur demande, assistance aux gouvernements sur les questions concernant la politique démographique et les programmes d'action.

16/ The Asian Population Conference, 1963 (Publication des Nations Unies, No de vente: 65.II.F.11).

231. On a rassemblé, compilé et analysé des données démographiques relatives aux pays de la région en vue d'établir, en collaboration avec le Centre de formation et de recherche démographiques de Chembur (Etat de Bombay), des projections complètes de la population des divers pays, qui seront révisées périodiquement et seront plus détaillées que celles que l'on possède actuellement.

232. Le secrétariat a participé à un groupe de travail qui a évalué l'expérience acquise par les pays lors du Programme mondial de recensement de 1960 et a présenté des recommandations pour les recensements à entreprendre aux environs de 1970. Il a également participé à la réunion inter-institutions organisée par le Comité de coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong en vue d'étudier les problèmes liés à l'évaluation des besoins de main-d'oeuvre pour l'aménagement du bassin. Il a élaboré à l'intention du Comité un schéma pour le guider dans l'évaluation des besoins de main-d'oeuvre pour le développement social et en particulier pour les programmes de développement communautaire rural dans le bassin du Mékong.

#### Division mixte CEAEO/FAO de l'agriculture

##### Situation de l'alimentation et de l'agriculture

233. La Division mixte a continué à suivre l'évolution de la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région. Elle a fourni des projets de texte pour certaines sections de l'Etude sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient en 1964, ainsi que de la documentation pour le Comité du commerce. Elle a continué à prêter son concours au Bureau régional de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient en ce qui concerne les aspects économiques des activités régionales de la FAO.

##### Financement et crédit agricoles

234. La FAO a publié l'étude intitulée "Institutions for agricultural Financing and Credit in Asia and the Far East - A regional Review" (Les institutions de financement et de crédit agricoles en Asie et en Extrême-Orient) en même temps que son rapport concernant la réunion sur les institutions de financement et de crédit agricoles en Asie et en Extrême-Orient (Rapport No 1793 de la FAO). Des fonctionnaires de plusieurs Etats membres ont reçu, sur leur demande, une assistance portant sur certains aspects des institutions de crédit.

### Formation de personnel agricole

235. Une assistance a été fournie aux gouvernements pour les aider à former du personnel à l'échelon national. En réponse à une demande des autorités ceylannaises, un fonctionnaire de la Division a donné des conférences au Centre national de formation à la commercialisation des produits agricoles de Polgolla (Kandy). Un autre membre du personnel de la Division a fait des conférences au Centre national de formation à la commercialisation des produits agricoles de Kuala Lumpur.

### Développement et planification agricoles

236. La Division a continué à étudier les plans de développement agricole des pays de la région. Une étude intitulée "Some aspects of input-output relationships in Asian agriculture" (Quelques aspects des rapports intersecteurs dans l'agriculture en Asie) a été publiée dans: "Economic Bulletin for Asia and the Far East" (Vol. XV, No.2, septembre 1964).

### Utilisation des excédents agricoles pour le développement économique

237. On a pris les dispositions voulues en vue de la rédaction d'une monographie sur l'utilisation des excédents agricoles pour le développement économique dans la République de Corée.

### Administration publique

238. Les pays de la région ont continué à recourir aux services du Conseiller régional en matière d'administration publique, qui a également prêté son concours pour mettre au courant les experts des divers pays et examiner leurs rapports. Le conseiller a en outre participé aux activités suivantes: programme de formation à l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques et au Centre régional de formation d'organismes des services nationaux de formation de statisticiens, à Bangkok; quatrième session du Groupe de travail des douanes; Cycle d'étude international sur l'administration sociale dans les pays en voie de développement organisé par l'India International Centre et l'Indian Institute of Public Administration à New Delhi; Cycle d'étude organisé par l'Eastern Regional Organization for Public Administration (EROPA) à Tokyo en juin; Cycle d'étude sur la planification des zones métropolitaines organisé conjointement par la Japan Society for Urban Studies, l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux (UIV) et l'EROPA; et troisième Assemblée générale de l'EROPA à Séoul, consacrée

à la planification et aux politiques du développement, à l'intention de laquelle le Conseiller a rédigé un questionnaire et un rapport d'ensemble. Le Conseiller a également aidé le Gouvernement japonais à mettre sur pied un Centre d'administration locale relevant de l'EROPA, pour lequel ce gouvernement a fourni dix bourses.

239. Une aide a en outre été accordée à la National Municipal League de Thaïlande lors de sa conférence annuelle des fonctionnaires municipaux (maires et conseillers municipaux), à un groupe d'étude organisé à l'intention du personnel de supervision des services de développement communautaire par le Département du développement communautaire du Ministère de l'intérieur thaïlandais, ainsi qu'aux experts dont les services ont été prêtés à la municipalité de Bangkok dans le cadre du Programme d'assistance technique intermunicipale Nations Unies/UITV.

240. Une aide consultative a été fournie à la Chine (Taiwan) pour une enquête sur les possibilités de formation et de recherche dans le domaine de l'administration, ainsi que pour une étude détaillée de l'administration du programme de réforme agraire. Des conférences ont été données à deux universités de ce pays.

#### Autres aspects des travaux

#### Collaboration avec le Siège de l'Organisation des Nations Unies et avec les autres commissions économiques régionales

241. Le secrétariat de la CEAO a continué à collaborer étroitement avec le secrétariat du Siège, dont il fait partie, ainsi qu'avec les secrétariats des autres commissions économiques régionales. Il a fourni au Siège des avis sur les projets d'assistance technique intéressant les pays de la région ainsi que sur les demandes d'assistance adressées par les Etats au Fonds spécial; il a aidé à recruter des experts et des stagiaires et a intensifié ses activités de mise au courant et de soutien des experts de l'assistance technique. Des consultations ont eu lieu avec le Siège et avec le secrétariat de la CEE sur les problèmes relatifs à l'industrialisation et à la mise en valeur des ressources naturelles. Des visites mutuelles de fonctionnaires supérieurs de la CEAO et de la CEA ont été organisées pour assurer la coordination des programmes de travail des deux commissions et aussi en vue de préparer les colloques sur l'industrialisation. Le Chef de la Division de l'industrie de la CEAO a été l'un des directeurs de la Conférence interrégionale sur l'industrie pétrochimique. Le Chef de la Division

de l'énergie de la CEE et un haut fonctionnaire de la Division des ressources et des transports du Siège ont prêté leur concours pour préparer le Cycle d'étude sur le gaz naturel, organisé par la CEAO, et pour assurer son déroulement. Le secrétariat était représenté à la quatrième Conférence cartographique régionale pour l'Asie et l'Extrême-Orient ainsi qu'au Cycle interrégional d'étude sur les instituts de recherche et de développement industriels dans les pays en voie de développement, réunions organisées sous les auspices du Siège des Nations Unies.

242. Le secrétariat a maintenu des contacts étroits avec le Service de l'habitation, de la construction et de la planification du Siège, qui lui a apporté son concours dans la préparation de cinq projets régionaux.

243. Le secrétariat a passé en revue le "Manuel d'autoconstruction"<sup>17/</sup>, récemment publié par l'Organisation des Nations Unies, et a fait quelques observations à son sujet.

244. A la demande du Siège, le secrétariat a établi une note récapitulative de ses activités ayant pour but d'aider les pays de la région à édifier une infrastructure permettant l'application de la science et de la technique aux domaines suivants: 1) industrie sidérurgique, 2) désalinisation de l'eau de mer, 3) sources non classiques d'énergie, 4) industries pétrochimiques, 5) méthodes modernes de développement des industries d'extraction et 6) industrialisation de la construction de logements. A la suite de la troisième session du Sous-Comité de la science et de la technique du Comité administratif de coordination, le Comité consultatif des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique au développement a envoyé à Bangkok un Groupe régional d'étude comprenant un Australien, un Indien, un Israélien et un Japonais et dirigé par M. Thacker (Président de la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique aux pays peu développés). Le Groupe est resté à Bangkok du 9 au 11 février 1965 pour consulter le secrétariat de la CEAO et le personnel régional des institutions spécialisées sur les besoins de la région de la CEAO dans le cadre de l'offensive mondiale que l'on se propose de lancer contre un certain nombre de problèmes de recherche que soulève l'application de la science et de la technique, et sur les possibilités de coopération scientifique dans la région. Outre les consultations qu'ils ont eues avec le personnel du secrétariat, celui du Service du Mékong et celui de l'Institut asiatique, le Groupe a officiellement rencontré les participants à la session du Comité de l'industrie et des ressources naturelles de la CEAO.

17/ Publication des Nations Unies, No de vente: 64.IV.4.

245. Le secrétariat a participé à la préparation et au déroulement du Cycle interrégional d'étude des techniques de planification, qui s'est réuni à Moscou en juillet 1964, et à la réunion du Groupe interrégional d'étude sur les problèmes d'organisation et de classification budgétaires des pays en voie de développement, qui s'est tenue à Copenhague en août - septembre 1964. La Direction des tendances et politiques économiques générales a pris part à la quatrième session du Groupe de travail de spécialistes des techniques de programmation, organisée par la CEAEO à Bangkok en juin - juillet 1964, ainsi qu'à la deuxième session de la Conférence des planificateurs économiques d'Asie, tenue à Bangkok en octobre 1964. Le Centre régional des projections et de la programmation économiques de la CEAEO a continué à collaborer étroitement avec le Centre des projections et de la programmation économiques du Siège. Le secrétariat a également collaboré avec le Service des questions fiscales et financières pour rassembler de la documentation destinée à un deuxième examen de l'évolution des questions de reclassification et de gestion budgétaires dans les pays de la région.

246. Le secrétariat et le Bureau de statistique de l'Organisation des Nations Unies ont patronné conjointement plusieurs réunions: Cycle d'étude sur les comptes de la nation, Centre régional de formation d'organiseurs de services nationaux de formation de statisticiens, Groupe de travail des recensements de population et d'habitation, et sixième session de la Conférence des statisticiens d'Asie à laquelle ont participé des représentants du Bureau de statistique.

247. Le secrétariat a continué à échanger avec la CEA, la CEE et la CEPAL des renseignements sur le développement et la planification économiques, sur les statistiques et sur leur développement. Il a aidé à choisir les boursiers de la région qui devaient participer au stage de formation en cours d'emploi organisé en 1965 au secrétariat de la CEE.

248. Le secrétariat a participé à la Réunion régionale inter-organisations sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources hydrauliques, tenue à Rome et à Genève en janvier 1964. La Division des ressources et des transports du Siège a présenté à la sixième Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques une communication (WRD/Conf.6/31) décrivant les premières étapes de l'aménagement de deux fleuves africains internationaux. Le secrétariat

consulte actuellement la Division des questions juridiques générales, du Service juridique, ainsi que la Division des ressources et des transports, au sujet de son étude comparée des divers règlements et lois concernant les ressources hydrauliques, en vigueur dans les pays de la région. Il a examiné les études de la CEE sur la lutte contre la pollution des eaux, en vue de les diffuser dans la région.

249. Le secrétariat, collaborant avec la Direction des affaires sociales, a revu les projets de documents préparés en vue de la Conférence démographique mondiale de 1965 ainsi que de l'édition révisée d'une étude sur les facteurs déterminants et les conséquences des tendances démographiques<sup>18/</sup>. Le conseiller démographique régional a participé, au Siège, aux réunions d'un comité spécial sur le programme de travail à long terme de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine démographique. Le secrétariat, collaborant avec la Division de l'administration publique du Siège, a entrepris une étude du rôle des pouvoirs publics locaux, des coopératives et des organisations bénévoles dans le développement communautaire. Il a fait des suggestions et envoyé des documents de référence au Siège en vue des études sur l'application du développement communautaire à la colonisation, la formation des cadres supérieurs du développement communautaire et un nouvel examen critique des programmes de service social de l'Organisation des Nations Unies. Il a envoyé les publications des Nations Unies concernant le développement communautaire aux Etats et aux institutions de formation professionnelle de la région, en vue de les informer et de les guider. Le secrétariat a été consulté au sujet d'une réévaluation de l'assistance technique des Nations Unies dans le domaine des services sociaux, ainsi que d'un projet de rapport sur la protection de la famille, de la jeunesse et de l'enfance, rédigé par la Direction conformément au programme de travail de la Commission des questions sociales pour 1963-1965.

#### Science et technique

250. Le Groupe régional d'étude pour l'Asie du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement a, comme il est dit en détail à la rubrique précédente, rendu visite au siège de la CEAO et a discuté avec les fonctionnaires du secrétariat toutes sortes de questions, et en particulier les besoins et possibilités d'application de la science et de la technique au développement dans la région et les obstacles qui s'y opposent.

---

18/ Determinants and Consequences of Population Trends (Publication des Nations Unies, No de vente: 1953.XIII.3).

251. Le secrétariat a continué à faire imprimer les publications annuelles suivantes: "Mining Review", "Electric Power Bulletin" et "Small Industry Bulletin"<sup>19/</sup>.

252. En outre, on a établi un répertoire des instituts de recherche et de technologie industrielles des pays de la région de la CEAO. On a commencé à étudier l'état de l'utilisation, dans les pays de la région, des "nouvelles" sources d'énergie: énergie solaire, énergie éolienne, énergie marémotrice, etc.; la désalinisation de l'eau de mer et de l'eau saumâtre; et la possibilité de normaliser les éléments structurels des réseaux de l'électrification rurale, en tant que moyen de réduire le montant des investissements nécessaires et la durée de la construction. On a également commencé à normaliser les nomenclatures utilisées pour évaluer les ressources minérales. Une étude des ressources géologiques et minérales du bassin inférieur du Mékong est près d'être achevée. Le secrétariat a aussi étudié la normalisation des matériaux de construction, les règles à observer dans l'industrie du bâtiment, l'industrialisation de la construction de logements et la mise au point de nouveaux matériaux et méthodes de construction. Les études de l'OMS sur la lutte contre la pollution des eaux, qui intéressent les pays de la région, sont diffusés par le moyen du "Water Resources Journal".

253. Les gouvernements des Etats membres et membres associés, ainsi que leurs représentants et agents de liaison, aident de plus en plus le secrétariat dans l'exécution de ses travaux<sup>20/</sup>. Des experts gouvernementaux et des organisations non gouvernementales ont rendu de précieux services au secrétariat.

---

19/ Publications des Nations Unies: Electric Power in Asia and the Far East, 1961-1962 (No de vente: 64.II.F.11); Mining Development in Asia and the Far East, 1962, Recueil de la mise en valeur des ressources minérales, No 22 (No de vente: 64.II.F.13); Tin Ore Resources of Asia and the Far East, ibid., No 23 (No de vente: 65.II.F.4); Small Industry Bulletin on Credit and Financing Facilities (No de vente: 65.II.F.10).

20/ La Chine, la République de Corée, la France, l'Inde, l'Iran, le Japon, le Laos, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni (représentant aussi le Brunéi et Hong-kong), l'Union des Républiques socialistes soviétiques et la République du Viêt-Nam ont des représentants permanents auprès de la CEAO. Les Gouvernements de l'Afghanistan, de l'Australie, de la Birmanie, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Indonésie, de la Malaisie, du Pakistan, des Philippines et de la Thaïlande ont des agents de liaison avec la Commission. Les Gouvernements de la République fédérale d'Allemagne, du Canada, d'Israël et de l'Italie maintiennent également une liaison avec elle.

Coopération avec la Direction des opérations d'assistance technique (DOAT)

254. Le secrétariat a continué à donner des conseils sur les projets d'assistance technique et la programmation. Le personnel du secrétariat a effectué des missions de programmation pour aider et conseiller les gouvernements ainsi que les représentants résidents du BAT dans plusieurs pays de la région. Le secrétariat a aidé à recruter et à mettre au courant les experts ainsi qu'à évaluer leurs rapports. L'aide financière de la DOAT a joué un rôle capital car elle a permis d'organiser plusieurs cycles d'étude et groupes de travail et de fournir des conseillers régionaux pour de nombreuses questions figurant au programme de travail de la CEAEO. La DOAT a, comme par le passé, offert un assez grand nombre de bourses à des stagiaires de la région. Les cycles d'étude et les groupes de travail d'experts se sont intéressés à des questions telles que: le gaz naturel, les comptes de la nation, les techniques de programmation, la formation de statisticiens et les recensements de population et d'habitation. Onze des boursiers de la région ont reçu en Iran une formation dans le domaine des ressources pétrolières; cinq autres ont suivi un cours de formation sur les problèmes économiques et sociaux que pose le logement, organisé par le Centre régional de l'habitation à Bangalore; et plusieurs autres sont allés au Centre de recherche et de formation démographiques de Bombay ainsi qu'à l'Institut de Fuchu pour la prévention du crime et le traitement des délinquants.

255. Le secrétariat a continué à passer en revue l'état d'avancement de l'enquête sur les possibilités de réalisation du projet du Sittang en Birmanie (terminée en août 1964) et, à la demande de la DOAT, il a aidé le Gouvernement de l'Afghanistan à formuler sa demande d'envoi d'un groupe de spécialistes de la lutte contre les inondations, de l'aménagement des fleuves et de la protection des berges. Il a également collaboré avec la DOAT ainsi qu'avec les gouvernements du Japon et des Pays-Bas pour envoyer dans la République de Corée et en Iran le Groupe consultatif de spécialistes de la mise en valeur des régions deltaïques. Un autre groupe consultatif est allé aux Philippines, grâce au concours de la DOAT, pour donner des conseils sur les problèmes de sédimentation et d'inondation qui se posent dans le bassin du Pasig-Potrero.

256. L'aide de la DOAT a encore été accordée à l'occasion de la visite à Bangkok de boursiers du Centre de formation et de recherche démographiques de Bombay et elle a été aussi accordée à une mission inter-organisations d'évaluation chargée d'étudier le projet d'assistance technique des Nations Unies concernant le développement rural intégré au Laos.

257. La DOAT a coopéré sans réserve aux enquêtes de reconnaissance sur la Grande Route d'Asie et à la réunion de groupes de spécialistes de la Grande Route d'Asie.

#### Services consultatifs

258. Conformément à la directive de la Commission tendant à ce que le secrétariat offre des services consultatifs directs plus nombreux aux pays de la région, des experts du secrétariat se sont rendus, sur demande, dans un certain nombre de ces pays et ont présenté des suggestions dans les divers domaines relevant du programme de travail du secrétariat. A cet égard, le secrétariat a bénéficié de l'aide des conseillers régionaux fournis par la DOAT.

259. Le secrétariat a envoyé deux missions, l'une au Brunéi et l'autre en Iran, pour conseiller les gouvernements de ces pays sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources de gaz naturel. Il a également envoyé aux Philippines, à la demande du gouvernement, une mission chargée de donner des conseils sur le genre de projets de développement industriel et de mise en valeur des ressources minérales à entreprendre et d'étudier la possibilité d'apporter une aide commune CEAEQ/DOAT au gouvernement pour l'exécution de son programme de développement industriel et de mise en valeur des ressources minérales. Il en est résulté une mission d'enquête industrielle qui s'est rendue aux Philippines en octobre 1964. Le secrétariat a aidé le Gouvernement népalais à rédiger une demande concernant une enquête sur les possibilités d'implantation d'industries; celle-ci est en cours d'organisation.

260. L'Inde, les Philippines, la Thaïlande et la République du Viêt-Nam ont bénéficié des services consultatifs sur les problèmes relatifs à l'industrie électrique. Le secrétariat a continué d'aider le Comité du Mékong dans ses activités relatives au développement industriel et à la mise en valeur des ressources naturelles du bassin. Le Conseiller régional en matière de gestion de l'industrie électrique s'est rendu dans plusieurs pays - Birmanie, Ceylan, Chine (Taiwan), République de Corée, Hong-kong, Inde, Iran, Népal, Pakistan et Thaïlande - où il a aidé les services officiels intéressés à résoudre les problèmes que posent l'organisation, la gestion, la comptabilité, le magasinage, etc.; sur la base de l'expérience ainsi acquise, on rédige actuellement un manuel pratique sur la gestion de l'industrie électrique, qui sera largement diffusé. Le Conseiller régional en matière d'industries chimiques de base s'est rendu au Brunéi, en Chine (Taiwan), à Singapour en Malaisie, en Thaïlande et dans la République du Viêt-Nam pour donner des avis au gouvernement. Il a prêté son concours à l'élaboration d'un rapport sur le développement de l'industrie de l'alcali et sur l'utilisation du sel gemme du plateau de Khorat, en Thaïlande. Le Conseiller régional en matière de production de gaz naturel a fait partie des missions sur le gaz naturel qui se sont rendues au Brunéi et en Iran; il a également donné des conseils à la Chinese Petroleum Corporation et à la Commission du pétrole et du gaz naturel du Gouvernement indien. Le Conseiller régional en matière de planification physique est entré au secrétariat vers la fin de 1964.

261. Dans le domaine des douanes, le secrétariat a reçu des demandes de conseils des pays suivants: Afghanistan, Brunéi, Ceylan, Iran, Népal, Pakistan et République du Viêt-Nam. Le Conseiller régional des douanes a fait une étude préliminaire de l'administration douanière en Iran. A Ceylan, il a présenté des suggestions pratiques visant à améliorer sans tarder l'administration, la législation et les procédures douanières et les services connexes; par la suite, le Gouvernement ceylanais a, dans le cadre du programme d'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies, obtenu les services d'un conseiller douanier permanent. Les services du Conseiller régional ont été constamment mis à profit par le service des douanes de Thaïlande.

262. Le secrétariat a continué à rendre des services consultatifs aux pays de la région dans le domaine des statistiques en mettant à leur disposition le Conseiller régional en matière de formation de statisticiens, qui a aidé un certain nombre de pays à élaborer des plans d'établissement de centres nationaux de formation, ainsi que le Conseiller régional en matière de statistiques économiques qui a conseillé plusieurs pays au sujet de leur programme de recensement industriel, de leur commerce extérieur, des prix et des transports. Le secrétariat a aidé le Gouvernement de la République de Chine à faire une évaluation générale des divers plans qui pourraient être adoptés dans la lutte contre les inondations provoquées par le fleuve Tamshui, projet qui coûtera environ 100 millions de dollars répartis sur une période de dix ans. Le secrétariat a conseillé le Gouvernement du Brunéi à propos d'une vaste enquête sur le potentiel de ressources hydrauliques de ce pays; le rapport de reconnaissance sur les ressources hydrauliques du Brunéi et leurs possibilités de mise en valeur, résultat de cette enquête, fait l'inventaire des ressources hydrauliques du Brunéi, en étudie le potentiel et propose un programme hydrologique.

263. La North East Energy Authority du Gouvernement thaïlandais a reçu l'aide du secrétariat pour mettre au point les spécifications, examiner les soumissions en vue de la construction du barrage, de la centrale et des lignes de transport du courant, et acheter le matériel électrique nécessaire à l'aménagement de la Nam Pong. Le secrétariat a désigné deux membres de son personnel pour siéger, à titre consultatif, au Comité technique permanent qui s'occupe de cet aménagement. A la demande du Gouvernement de Singapour, le secrétariat a esquissé les grandes lignes et évalué le coût d'un projet d'approvisionnement en eau industrielle à bon marché de la zone industrielle de Jurong. Sur la base de ce rapport, le Gouvernement de Singapour a lancé des appels d'offres sur le plan international et il a demandé au secrétariat de l'aider à évaluer les soumissions.

264. Le Conseiller démographique régional a prêté son concours aux gouvernements suivants au sujet de leur programme démographique: Afghanistan, République de Corée, Hong-kong, Inde, Iran, Japon et Philippines.

265. Pour ce qui est du développement communautaire, le secrétariat s'est davantage attaché à octroyer une assistance directe aux gouvernements par des visites sur place et par des consultations avec les services officiels intéressés.

Il a organisé à Hong-kong et à Taïpeh des groupes nationaux d'étude de l'enseignement professionnel et de la formation au développement communautaire, qui ont discuté de la teneur et des méthodes des programmes de formation et fait des recommandations en vue de les améliorer. Les Gouvernements de Ceylan, de la République de Corée et des Philippines ont été aidés à organiser des groupes nationaux d'étude sur la formation théorique et pratique au développement communautaire. Le Gouvernement thaïlandais a été aidé à organiser des groupes d'étude pour la formation en cours d'emploi des cadres du développement communautaire et du personnel qui s'occupe des femmes, des enfants et des jeunes gens, à mettre sur pied un programme de formation de moniteurs du développement communautaire et à assurer la formation du personnel destiné aux services qui s'occupent du bien-être et du développement des tribus montagnardes. Des cycles d'étude portant sur les sujets ci-après ont été organisés à l'Institut pour le développement et la planification économiques: nature et teneur de l'action sociale; les services sociaux en action; introduction au développement communautaire; rôle et contribution du développement communautaire du point de vue du développement économique. Le Gouvernement de la République de Corée a été aidé à renforcer et à rationaliser l'organisation de son Office de développement rural.

266. Pour ce qui est du développement communautaire urbain, le secrétariat a donné des conseils au Gouvernement indien au sujet d'un projet pilote lancé à l'échelon national, au Gouvernement de la République de Chine au sujet d'un projet pilote à Taïpeh, et au Gouvernement thaïlandais au sujet d'un projet de réaménagement urbain et d'autoconstruction lancé à Bangkok avec l'aide du FISE.

267. Le secrétariat a fourni aux services publics et aux écoles de service social de la Chine (Taïwan), de la République de Corée, de l'Inde, de l'Iran, du Japon, de la Malaisie, du Pakistan et des Philippines des avis sur la protection de la famille, de l'enfance et de la jeunesse et sur la formation des travailleurs sociaux, y compris la mise au point de matériel pédagogique local.

268. Le secrétariat a renforcé sa collaboration avec les centres régionaux de formation et de recherche, et notamment avec l'Institut de l'Asie et de l'Extrême-Orient pour la prévention du crime et le traitement des délinquants situé à Fuchu (Tokyo). En 1964, l'Institut de Fuchu a organisé trois cours internationaux, et pour l'un d'eux le Gouvernement japonais avait accordé des bourses au titre du Plan de Colombo.

### Coopération avec le Fonds spécial

269. Le secrétariat a aidé le Centre régional de l'habitation de Bandoung (Indonésie) à mettre au point le programme de travail du Laboratoire de perfectionnement des matériaux de construction, créé grâce à l'aide du Fonds spécial. Il a également fourni les renseignements et données nécessaires à l'établissement des demandes d'aide de caractère régional à adresser au Fonds spécial en vue du financement des enquêtes de préinvestissement sur les tronçons suivants de la Grande Route d'Asie: i) route directe Kaboul-Hérat, en Afghanistan; ii) route Kerman-Mirjaveh, en Iran, et iii) sept grands ponts au Pakistan oriental.

270. Le secrétariat a également fait office d'agent d'exécution de plusieurs projets du Fonds spécial, notamment l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques, le projet d'appui organique au Comité du Mékong et d'autres projets concernant le Mékong. Il a également aidé le Centre de développement et de recherche statistiques, qui avait été créé en Indonésie avec l'aide du Fonds spécial, en continuant à évaluer ses rapports et à lui donner des conseils.

271. Le secrétariat a continué à prêter son aide au Gouvernement birman pour l'aménagement du fleuve Mu, pour lequel l'Organisation des Nations Unies a été désignée comme agent d'exécution. Cette aide a notamment consisté à élaborer les spécifications pour l'étude de viabilité, à dresser une liste du matériel nécessaire et à rédiger les descriptions de poste pour le recrutement d'experts. Le secrétariat de la CEAEQ participera à l'exécution du projet.

272. Le secrétariat a continué à aider le Gouvernement indonésien, comme il le faisait depuis 1962, à formuler une demande de matériel et de personnel à adresser au Fonds spécial en vue d'améliorer l'Institut de recherche hydraulique et d'hydrologie de Bandoung. A la demande du Fonds spécial, un membre du secrétariat a, en janvier 1964, aidé à remanier la demande de l'Indonésie qui prévoit une nouvelle expansion de l'Institut et sa transformation en Institut pour la mise en valeur des ressources hydrauliques.

273. De même que les années précédentes, le secrétariat a fait des observations sur plusieurs demandes d'assistance déposées par les gouvernements de pays membres auprès du Fonds spécial.

C. RAPPORTS AVEC LES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET  
D'AUTRES ORGANISATIONS

274. Une coopération étroite a été poursuivie avec les institutions spécialisées et d'autres organisations, et s'est exprimée par des réunions communes, par l'envoi de représentants aux réunions d'intérêt commun, par des consultations inter-secrétariats et par l'échange d'informations, par la planification et l'exécution en commun de diverses entreprises, et par la participation commune à l'assistance technique, aux activités du Fonds spécial et à d'autres travaux.

Institutions spécialisées, AIEA, FISE, PAM et GATT

275. Les relations de travail avec les institutions spécialisées ont été facilitées par le fait que plusieurs d'entre elles ont des bureaux régionaux ou des représentants régionaux à Bangkok: la FAO et l'UNESCO ont des bureaux régionaux, l'OIT a un bureau de liaison, l'UIT un fonctionnaire attaché à la CEAE0, la BIRD un représentant résident; et l'OMS et l'OMM ont des bureaux pour la Thaïlande.

Réunions communes

276. Une réunion du Groupe de travail de spécialistes des télécommunications a été organisée en commun avec l'UIT à Tokyo en juillet 1964. L'OMM et la CEAE0 ont organisé ensemble, à Bangkok en août 1964, le troisième Cycle interrégional d'étude sur les prévisions hydrologiques en vue de l'utilisation des ressources hydrauliques. L'OIT et la FAO ont collaboré avec la CEAE0 dans l'organisation, à Bangkok en décembre 1964, de la sixième session de la Conférence des statisticiens d'Asie. La CEAE0 et l'UNESCO ont organisé un Cycle d'étude régional sur les investissements dans l'éducation qui a eu lieu à Bangkok en avril 1964, et une série de réunions de groupes de travail constitués pour préparer la Conférence UNESCO/CEAE0 des Ministres de l'éducation des pays d'Asie, prévue pour novembre 1965.

Contribution de documents

277. Le secrétariat a rédigé des documents sur la classification et la normalisation du jute dans les pays de la région de la CEAE0 pour le Groupe d'étude FAO du jute, du kénaf et des fibres apparentées. Il a également rédigé

des documents de travail pour le quatrième Groupe de travail de spécialistes des techniques de programmation organisé par la FAO. Il a rédigé, à l'intention du Cycle d'étude de l'OIT sur la planification nationale de la formation professionnelle en Asie, une étude intitulée "Appraisal of economic development planning and its recent achievements in the ECAFE region" (Evaluation des dernières réalisations dans le domaine de la planification de développement économique dans la région de la CEAE0). Le secrétariat a rédigé un document pour le Cycle d'étude régional sur les investissements dans l'éducation (assistance technique), qui s'est tenu à Bangkok en avril 1964; il a collaboré avec le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Asie dans la rédaction de la documentation destinée à la Conférence des Ministres de l'éducation des pays d'Asie.

278. Les institutions suivantes ont rédigé des documents à l'intention du Stage régional de formation de statisticiens qui a eu lieu à Bangkok du 14 juillet au 4 septembre 1964: FAO - "Training in agricultural statistics" (Formation en matière de statistiques agricoles) (ASTAT/RTC/24); OIT - "Training in manpower statistics" (Formation en matière de statistiques de la main-d'oeuvre) (ASTAT/RTC/26) et "Training in labour statistics" (Formation en matière de statistiques du travail) (ASTAT/RTC/18); OMS - "Training in health statistics" (Formation en matière de statistiques sanitaires) (ASTAT/RTC/27). Le secrétariat du GATT a rédigé un document intitulé "GATT development plan studies" (Etudes du GATT sur les plans de développement) (CAEP.2/7) pour la Conférence des planificateurs économiques d'Asie. Les institutions spécialisées suivantes ont rédigé des documents pour la deuxième session de la Conférence des planificateurs économiques d'Asie ou fait des déclarations au cours de cette session: OIT - "Employment objectives and distribution of labour force in ECAFE countries" (Objectifs d'emploi et répartition de la main-d'oeuvre dans les pays de la CEAE0) (CAEP.2/2); UNESCO - "Review of the progress made in economic development planning and plan implementation" (Examen des progrès réalisés dans l'élaboration et la mise en oeuvre des plans de développement économique) (CAEP.2/5); FAO - "Le problème de l'harmonisation régionale des plans nationaux de développement en Asie et en Extrême-Orient: solutions

d'approche" (E/CN.11/CAEP.2/L.5). Le BIT a rédigé pour la sixième session de la Conférence des statisticiens d'Asie un document intitulé "Statistiques relatives à la population active, à l'emploi et au chômage dans les pays d'Asie, notamment enquêtes par sondage sur la population active" (E/CN.11/ASTAT/Conf.-6/L.5).

#### Participation aux réunions

279. Le secrétariat de la CEAEO a participé aux réunions ci-après des institutions spécialisées: Conférence de la table ronde sur la planification concernant l'enfance et la jeunesse, organisée par le FIASE à Bellagio (Italie) en avril 1964; troisième réunion du Comité exécutif de l'Institut asien de recherches sur la construction de bâtiments scolaires, Bandoung (Indonésie), juin 1964; Cycle d'étude sur la planification nationale de la santé, organisé par l'OMS à Manille en juin 1964; quatrième session du Comité directeur du Centre de recherches de l'UNESCO sur les problèmes du développement économique et social en Asie méridionale, Delhi, septembre 1964; septième Conférence régionale de la FAO, Manille, novembre 1964; et réunion FAO sur la stabilisation du jute, Dacca, janvier 1965.

280. Le secrétariat a participé aux réunions suivantes: Groupe d'étude FAO du jute, du kénaf et des fibres apparentées, Rome, septembre 1964; Cycle d'étude de l'OIT sur la planification nationale de la formation professionnelle en Asie, Kuala Lumpur, novembre 1964; et deuxième session de la Commission de l'hydrométéorologie de l'OMM, Varsovie, septembre-octobre 1964. Les représentants des institutions spécialisées ci-après ont présenté des exposés sur leurs spécialités respectives aux réunions suivantes: l'OIT, la FAO, l'UNESCO, le FIASE et l'OMS, à la sixième Réunion régionale inter-organisations sur le développement communautaire et rural en mai 1964; l'OIT, la FAO, et l'UNESCO au Cycle d'étude sur les comptes de la nation, Bangkok, juin 1964; l'OIT, la FAO et l'OMS au Stage régional de formation de statisticiens, Bangkok, juillet-septembre 1964; l'OIT à la dixième session du Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique, Tokyo, juillet 1964; la FAO, l'UNESCO, l'OMS et le FIASE au Groupe de travail

sur la mise au point de matériel pédagogique local pour la formation d'assistants sociaux, Bangkok, septembre 1964; l'OIT, la FAO, l'UNESCO, la BIRD, l'OMS et le FISE à la deuxième session de la Conférence des planificateurs économiques d'Asie, Bangkok, octobre 1964; l'OIT, la FAO, l'UNESCO, l'OMS et l'OMM à la sixième Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques, Bangkok, novembre 1964; l'OIT, l'OACI, l'UNESCO, l'UIT et l'IMCO à la treizième session du Comité des transports intérieurs et des communications, Bangkok, novembre 1964; l'OIT et l'OMS au Groupe de travail des recensements de population et d'habitation, Bangkok, décembre 1964; l'OIT, la FAO, l'UNESCO et l'OMS à la sixième session de la Conférence des statisticiens d'Asie, Bangkok, décembre 1964; la FAO, l'UNESCO et le GATT à la huitième session du Comité du commerce, janvier 1965; l'OIT, la FAO et l'OMS à la dix-septième session du Comité de l'industrie et des ressources naturelles, février 1965. L'OIT, la FAO, l'OACI, la BIRD, le FMI, l'OMS, l'UIT, l'OMM, le FISE, l'AIEA et le PAM étaient représentés à la vingt et unième session de la Commission.

#### Projets communs

281. La CEAEAO a collaboré à l'établissement du programme de travail de l'Institut asien de recherche sur la construction de bâtiments scolaires, à Bandoung (Indonésie). Elle a accepté d'envoyer un spécialiste des aspects économiques de la planification de l'enseignement à la Conférence des ministres de l'éducation des pays d'Asie. La Commission s'est par ailleurs jointe à l'UIT et à l'UNESCO pour aider la mission spéciale sur les postes récepteurs de radio à bon marché et pour effectuer une enquête sur l'industrie de fabrication des postes de radio dans l'Inde, en Indonésie, en Malaisie, au Pakistan, aux Philippines et en Thaïlande. Avec la FAO, la CEAEAO a donné des conseils au Gouvernement thaïlandais sur l'organisation d'un groupe d'étude pour les cadres du développement communautaire. La CEAEAO a collaboré avec le FISE pour organiser en Thaïlande un projet pilote de développement urbain fondé sur l'initiative personnelle et pour en évaluer les résultats. Avec l'UIT et avec l'aide du Fonds spécial, elle a participé à la création de centres de formation aux télécommunications en Chine (Taïwan), dans la République de Corée,

aux Philippines et en Thaïlande, et envisageait d'en faire autant en Indonésie et en Malaisie. Les deux mêmes organisations ont étudié de concert les problèmes de la formation aux télécommunications en Afghanistan et la possibilité de créer dans l'Inde un établissement de recherche et de formation dans le domaine des communications par satellites.

282. La CEAE0 et le FISE collaborent de plus en plus étroitement à la mise en oeuvre des programmes de services sociaux bénéficiant de l'aide du FISE. Le secrétariat a pris part à l'évaluation de la viabilité de projets éventuels du même ordre à Ceylan, dans l'Inde et dans la République du Viêt-Nam, et a fourni au FISE un ensemble de données (superficie, population, taux de natalité et de mortalité, densité de la population, population infantile, mortalité infantile, revenu par habitant) concernant plusieurs pays de la région et quelques territoires du Pacifique Sud.

#### Assistance inter-secrétariats et consultations

283. Le BIT a détaché auprès de l'équipe CEAE0 chargée d'étudier l'exploitation des ports un spécialiste de la main-d'oeuvre portuaire, et s'est engagé à fournir à la Commission des éléments de base pour la préparation de l'étude de 1965 sur le développement économique et les ressources humaines. La FAO a consulté le secrétariat quant aux plans d'organisation d'une réunion technique sur la planification de l'utilisation du sol, de l'eau et des ressources forestières pour l'expansion agricole et le développement économique en Asie et en Extrême-Orient, ainsi que sur la proposition de créer un centre asiatique de formation de personnel en matière de crédit agricole; elle a proposé de créer un Groupe consultatif régional mixte CEAE0/FAO sur le développement des industries forestières.

284. Des consultations ont été organisées par le secrétariat du Programme alimentaire mondial (PAM) à propos de l'aide alimentaire qu'il envisage de fournir en vue du développement économique et social. Le Programme alimentaire mondial a également prêté son concours au Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong.

285. La CEAE0 a collaboré aux études organisées par la BIRD sur les transports au Népal et en Thaïlande. L'UNESCO, la BIRD et le FMI ont fourni des conférenciers à l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques.

286. L'Agence internationale de l'énergie atomique a eu des entretiens avec le secrétariat de la CEAE0 sur le développement de la production d'énergie électrique dans les pays de la région en fonction du développement de l'énergie atomique, et sur l'application des isotopes radioactifs à l'industrie. Elle a aidé à mettre à jour une section d'un document du secrétariat sur l'application des techniques modernes en hydrologie.

287. A la demande de la FAO, le secrétariat de la CEAE0 a préparé des conférences à l'intention du Centre national de formation à la commercialisation des produits agricoles qui s'est ouvert en août 1964 à Kuala Lumpur. Il a eu des consultations avec l'ONÉI à propos de la mise en oeuvre d'un projet pilote régional sur l'étude des typhons et des inondations qu'ils provoquent.

#### Autres organisations internationales

288. Le secrétariat de la CEAE0 et le Conseil de coopération douanière (CCD) ont continué de coopérer étroitement par voie de consultations mutuelles, d'échanges de renseignements et de documentation, etc. Un observateur du CCD a pris part à la quatrième session du Groupe de travail des douanes de la CEAE0 à Bangkok en juillet 1964.

289. Le secrétariat de la CEAE0 a continué de consulter celui de la Communauté économique européenne (CEE) à propos de ses études. Des observateurs du secrétariat de la CEE ont assisté à la septième session du Comité du commerce. Les consultations et échanges de renseignements et de documentation avec l'Association européenne de libre-échange (AELE) se sont poursuivis. Le Secrétaire général adjoint de l'AELE a fait partie du Groupe de travail de spécialistes de la libération des échanges qui s'est réuni en novembre 1964 conformément à la résolution de la Conférence ministérielle de Manille.

290. L'Union internationale de l'industrie du gaz (UIIG) et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ont pris part au Cycle d'étude sur

la mise en valeur et l'utilisation des ressources de gaz naturel, qui s'est tenu en décembre 1964 à Téhéran.

291. Le secrétariat a préparé un document à l'usage du Comité préparatoire au Stage routier international du Moyen-Orient. La CEAEQ a envoyé un représentant au Colloque sur le développement de petites entreprises, qui s'est tenu en novembre 1964 à Tokyo sous les auspices de l'Organisation asiatique de productivité (OAP), et y a présenté un document sur le développement de la petite industrie dans la région de la CEAEQ. Elle a également siégé au Conseil d'administration de l'OAP. L'OAP était représentée à la dix-septième session du Comité de l'industrie et des ressources naturelles et à la vingt et unième session de la Commission.

292. L'Entreprise du Mékong a continué à bénéficier d'une assistance des pays qui participent au Plan de Colombo. Le Conseil pour la coopération technique en Asie méridionale et sud-orientale (Plan de Colombo) a envoyé un représentant à la deuxième session de la Conférence des planificateurs économiques d'Asie. Le secrétariat de la CEAEQ a pris part au stage de formation aux méthodes de comptabilité nationale organisé par le Gouvernement japonais en octobre 1964 dans le cadre du Plan de Colombo.

#### Organisations non gouvernementales

293. Le secrétariat de la CEAEQ collabore étroitement avec un nombre croissant d'organisations internationales non gouvernementales, ainsi qu'avec leurs organes et représentants régionaux. Le secrétariat et les organismes compétents ont échangé des renseignements et organisé des consultations sur les travaux de la Commission concernant le commerce, l'arbitrage commercial, les ressources naturelles, les transports et communications et le développement social.

294. La CEAEQ a continué de collaborer avec la Chambre de commerce internationale (CCI) sur les questions touchant les foires internationales, l'arbitrage commercial, les transports maritimes, l'évaluation en douane, la libération des échanges, les établissements financiers, etc. La CEAEQ était représentée à la réunion de la CAFEA/CCI en avril 1964 à Téhéran, ainsi qu'au vingtième Congrès biennal de la CCI en février 1965 à New Delhi. La CCI a continué d'envoyer des

représentants aux réunions du Groupe de travail des douanes, du Comité du commerce et du Comité des transports intérieurs et des communications. Un expert de la CCI a pris part à la réunion du Comité CEAE0 de spécialistes de l'arbitrage commercial. La CCI a préparé une documentation pour la Conférence CEAE0 sur l'arbitrage commercial qui s'est tenue à Bangkok en janvier 1965.

295. Le secrétariat de la CEAE0 a consulté l'UIOOT en ce qui concerne la création d'un groupe consultatif du tourisme pour aider les pays de la région à évaluer leurs ressources et leur potentiel touristiques. Des consultations ont eu lieu entre la CEAE0 et l'Union des foires internationales en ce qui concerne l'assistance technique dont pourraient bénéficier les pays de la région pour l'organisation de foires et d'expositions internationales, et entre la CEAE0 et la Fédération mondiale des anciens combattants (FMAC) à propos de projets relatifs à la formation et au réemploi. Des consultations ont eu lieu entre la Commission et l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux (UIV) sur les problèmes de l'administration des villes et zones métropolitaines.

296. Le secrétariat a pris part à la Conférence des Ministres des coopératives organisée en avril 1964 à Tokyo par l'Alliance coopérative internationale (ACI) et a rédigé un document à cette occasion. Un fonctionnaire du secrétariat a assisté au Cycle d'étude sur les coopératives du logement organisé par l'ACI en novembre-décembre 1964 à Kuala Lumpur. Le secrétariat a pris part à la réunion de l'Eastern Regional Organization for Public Administration (EROPA) qui s'est tenue à Séoul et a aidé cette institution à organiser, en juin 1964 à Tokyo, un Cycle d'étude sur la planification métropolitaine en Asie.

297. La CEAE0 a envoyé un représentant à la Conférence internationale sur les recherches en matière de pollution des eaux, organisée à Tokyo en août 1964 par la Fédération pour la lutte contre la pollution des eaux; à la deuxième Conférence régionale du Pacifique de la Fédération routière internationale (FRI), en avril 1964 à Tokyo; à la septième Commission du tourisme pour l'Asie du Sud, en septembre 1964 à New Delhi; et à la vingtième session

de la CCI, en février 1965 à New Delhi. Elle a également pris part à la Conférence des routes du Moyen-Orient organisée en avril 1964 à Beyrouth avec la collaboration de la Fédération routière internationale (FRI), qui a étudié la question du raccordement du réseau routier d'Asie à celui des pays du Moyen-Orient et, par là, au réseau routier africain.

298. Un nombre croissant d'organisations non gouvernementales se sont fait représenter aux réunions des organes subsidiaires de la Commission et à la vingt et unième session de celle-ci.

299. Enfin, plusieurs fondations philanthropiques et non officielles aident le secrétariat à exécuter plusieurs de ses projets.

Deuxième partie

VINGT ET UNIÈME SESSION DE LA COMMISSION

A. PARTICIPATION AUX SEANCES ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Ouverture et clôture de la session

300. La Commission a tenu sa vingt et unième session à Wellington, du 16 au 29 mars 1965. S.E. le Très Honorable K.J. Holyoake, Premier Ministre de Nouvelle-Zélande, a inauguré la session. M. Victor Hoo, Commissaire à l'assistance technique (Département des affaires économiques et sociales du Siège de l'ONU), a donné lecture d'un message d'U Thant, Secrétaire général de l'Organisation. U Nyun, Secrétaire exécutif, a prononcé une allocution.

301. La Commission a remercié le Premier Ministre de son allocution d'ouverture et le Gouvernement néo-zélandais des excellentes dispositions prises en vue de la session.

302. A la fin de la session, le 29 mars 1965, la Commission a adopté à l'unanimité le texte de son rapport annuel au Conseil économique et social et a voté des remerciements à l'adresse du Président et des deux Vice-Présidents.

Allocutions d'ouverture et de clôture

303. Le Très Honorable K.J. Holyoake, Premier Ministre de Nouvelle-Zélande, a souhaité la bienvenue aux délégations à la vingt et unième session. Il a déclaré que la CEAEEO jouait un rôle indispensable, reconnu de tous, dans les affaires d'une région plus vaste et plus peuplée que celle de n'importe laquelle des trois autres commissions régionales des Nations Unies. Les pays de la région de la CEAEEO en étaient à différentes étapes de développement; en outre, ils avaient hérité non seulement de cultures et de civilisations qui comptaient parmi les plus belles du monde mais aussi, malheureusement, d'antagonismes séculaires. Le Premier Ministre a rappelé ce que le Secrétaire exécutif avait dit à la Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie (Manille, 1963): en forgeant des traditions et des organismes de coopération

économique régionale et en recueillant les fruits de cette coopération, les pays de la CEAEO parviendraient à réduire, voire à aplanir complètement, leurs difficultés politiques. La CEAEO pouvait être fière de ce qu'elle avait réalisé: elle avait touché à presque tous les aspects majeurs de la vie économique de l'Asie et s'était attaquée aux problèmes économiques extrêmement complexes qui assaillaient la région, en amorçant d'utiles entreprises de développement, tant régionales que sous-régionales. Depuis quelques années, elle s'employait à étendre la pratique de la coopération aux domaines plus vastes du développement commercial et industriel.

304. L'Assemblée générale des Nations Unies avait proclamé l'année 1965 Année de la coopération internationale. L'obligation qui incombait aux pays membres de renforcer les institutions des Nations Unies comme la CEAEO n'en était que plus impérieuse. La présente session était un acte de foi dans les Nations Unies, puisque la CEAEO était la projection sur le plan régional de l'un des principaux objectifs de la Charte des Nations Unies: favoriser la paix par le développement économique. La Nouvelle-Zélande, résolue à jouer son rôle jusqu'au bout dans cette entreprise, s'enorgueillissait de figurer parmi les pays qui n'avaient cessé d'appuyer l'Organisation des Nations Unies dans ses deux tâches les plus urgentes: maintenir la paix et accélérer le développement économique. Elle prenait au sérieux ses obligations de pays membre de la région et avait déjà, en bien des occasions, apporté son concours à la CEAEO. Par leur participation à la session, les autres pays confirmaient qu'ils entendaient eux aussi aider de diverses manières à atteindre les objectifs de la CEAEO, et les travaux de la Commission seraient sûrement constructifs et utiles.

#### Message du Secrétaire général

305. Dans le message qu'il a adressé à la Commission, U Thant, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, a dit:

"Alors que se réunit la présente session de la CEAEO, de nombreux nuages politiques pèsent sur toute l'Organisation et des conflits lourds de danger se manifestent en Asie. J'espère, comme tous les hommes de bonne volonté, que la gravité même des dangers qui menacent l'Organisation des Nations Unies intensifiera la recherche de solutions. De même, les puissances directement

intéressées, ainsi que tous les gouvernements attachés à la paix, peuvent et doivent trouver le moyen de limiter et, en fin de compte, de résoudre les conflits qui causent tant de souffrances dans certaines parties de la région, afin qu'on puisse consacrer davantage de ressources aux tâches constructives du développement économique et social.

"Votre vingt et unième session se tient l'année où l'Organisation célèbre son vingtième anniversaire, année consacrée à la coopération internationale. La décision de proclamer 1965 Année de la coopération internationale a été inspirée par l'un des grands hommes d'Asie, le regretté Jawaharlal Nehru, qui, à deux reprises, a pris la parole devant votre Commission et vous a fait partager sa vision d'une Asie pacifique et prospère, dans un monde pacifique et prospère.

"La coopération internationale, dans le contexte de cette vaste région, est pour vous une préoccupation constante, et un but que vous mettez beaucoup d'énergie et de dynamisme à atteindre. Le progrès réalisé dans la voie de la coopération régionale est le résultat direct de vos efforts et témoigne non seulement de la contribution matérielle que votre Commission a apportée à la région, mais aussi de l'effet et de l'influence psychologiques de son action. A une époque où discordes et différends continuent de nous harceler, votre travail constructif élargit la base de la coopération, du progrès et de la paix.

"L'année passée a été une année de préparatifs intensifs et continus en vue d'un grand pas vers la réalisation de mesures pratiques de coopération. Le Projet du Mékong et le programme de la Grande Route d'Asie ne sont que deux sommets visibles de vos efforts; il y en a d'autres. C'est ainsi que les patients travaux techniques commencés en vue de la création d'une banque asiatique de développement et en vue de la libération des échanges dans la région donneront, j'en suis persuadé, des résultats tangibles et durables.

"Je souhaite à la Commission une session harmonieuse et fructueuse."

306. U Nyun, Secrétaire exécutif, a exprimé sa gratitude au Gouvernement néo-zélandais pour son hospitalité et pour les excellentes dispositions prises en vue de la session, et il a remercié le Premier Ministre néo-zélandais d'avoir inauguré la session.

307. La session revêtait une signification particulière du fait qu'elle se tenait pendant une année qui marquait le milieu de la Décennie des Nations Unies pour le développement et que les Nations Unies avaient consacré à la coopération internationale.

308. La Nouvelle-Zélande avait joué un rôle utile dans la reconstruction économique des pays de la région dévastés par la guerre et leur avait prêté une aide croissante dans leurs efforts de développement économique et social. Pays essentiellement agricole comme la plupart des membres asiatiques de la CEAEO, le volume de son commerce extérieur, par habitant, était néanmoins très important, ce qui caractérisait généralement les pays avancés. La Nouvelle-Zélande était réputée pour ses expériences hardies, et couronnées de succès, dans le domaine de la législation et de l'action sociales; dans ce pays ouvert au progrès, le développement économique et politique avait toujours fait une grande place au bien-être de l'homme. La Nouvelle-Zélande avait une très longue expérience de certains des problèmes les plus pressants qui se posaient aux pays de la CEAEO: faire en sorte que l'agriculture joue pleinement le rôle qui lui revenait dans le développement économique, développer le commerce extérieur, réaliser aussi rapidement que possible un développement équilibré dans les domaines économique et social. Bien qu'on fût au milieu de la Décennie des Nations Unies pour le développement, bon nombre de pays en voie de développement, dans la région, n'avaient pas réussi à atteindre le taux minimum de 5 pour 100 par an fixé pour l'accroissement du revenu national; en fait, le développement économique avait, dans bien des cas, été plus lent pendant les quatre premières années de la Décennie que pendant la décennie précédente. Cet échec était dû avant tout à la lenteur du développement agricole. Néanmoins, les planificateurs des pays de la région essayaient de remédier à la stagnation de l'économie et d'accélérer la croissance économique. Le succès dépendrait de la résolution, de la sagesse et de la bonne volonté non seulement des pays en voie de développement mais de la communauté internationale tout entière. C'était dans le contexte de multiples besoins - planification, formation professionnelle, accroissement de toutes les ressources, édification de l'infrastructure, industrialisation et création de services sociaux et, par-dessus tout, nécessité de sauvegarder, dans le domaine commercial, les intérêts vitaux des pays de la CEAEO - que la Commission devait déployer ses efforts collectifs pour faire face aux tâches qui l'attendaient pendant le reste de la décennie.

309. Au cours de l'année écoulée, des réalisations notables avaient été enregistrées dans l'exécution d'importants projets régionaux comme l'aménagement du Mékong, la Grande Route d'Asie et l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques. Plusieurs nouveaux projets régionaux avaient été mis en train: banque asiatique de développement, libération des échanges en Asie, centre régional des projections et de la programmation économiques, centre asiatique de formation de statisticiens, lutte contre les typhons et mise en place d'industries régionales. Les comités et organes subsidiaires de la Commission avaient mis tout particulièrement l'accent sur les entreprises d'intérêt régional, dont beaucoup avaient été exécutés par le secrétariat avec le concours de la Direction des opérations d'assistance technique des Nations Unies, du Fonds spécial et des diverses institutions spécialisées.

310. L'entreprise du Mékong était devenue l'un des plus vastes projets d'aménagement polyergique de tout un bassin fluvial jamais lancés dans le monde. Sur le réseau de la Grande Route d'Asie, un certain nombre d'enquêtes de reconnaissance avaient été faites et des enquêtes de préinvestissement avaient commencé avec l'aide du Fonds spécial. Les gouvernements qui participaient au projet de la Grande Route d'Asie avaient constitué un Comité de coordination au niveau des ministres, organisme permanent chargé de favoriser la coopération mutuelle et de rechercher de l'aide à l'extérieur. L'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques avait terminé sa première année de cours et commencé la deuxième année.

311. Il restait beaucoup à faire, et bien des pays de la région devaient encore édifier l'infrastructure nécessaire à une économie croissante, développer leur industrie sans négliger leur agriculture, former des techniciens et des ouvriers qualifiés, et réaliser l'équilibre entre les investissements d'équipement et l'action sociale sans jamais perdre de vue la forte pression qu'exerçait l'accroissement démographique. Ces pays avaient besoin d'aide étrangère, mais ils avaient encore plus besoin qu'on leur donne des possibilités d'accroître leurs échanges commerciaux.

312. L'ONU avait proclamé l'année 1965 Année de la coopération internationale. La coopération consistait essentiellement à reconnaître les besoins d'autrui et à faire participer tous les hommes, sur un pied d'égalité, à une existence commune ou à une sphère d'intérêts communs. Dans la coopération, l'élément moral l'emportait sur l'élément matériel; pour les hommes comme pour les peuples, pour les

États comme pour les classes, coopération signifiait avant tout considération, égalité, respect d'autrui. Si l'on voulait que l'indépendance nationale ait vraiment un sens pour tous, il fallait qu'elle se traduise par le développement économique, le relèvement du niveau de vie et le bien-être social. Tous les membres de la communauté internationale étaient solidaires dans une tâche difficile, et aucun pays ne pouvait se permettre de s'en désintéresser ni de faire cavalier seul.

313. Le moment crucial était venu: pays avancés et pays en voie de développement devaient conjuguer leurs efforts pour réduire le gouffre qui séparait les nations riches des nations pauvres et pour assurer une vie plus belle et plus féconde aux peuples de l'Asie et du monde entier.

314. Prenant la présidence, le Président a donné l'assurance qu'il ferait avec impartialité tout ce qui était en son pouvoir pour permettre à la Commission de mener à bien sa tâche.

#### Membres de la Commission et participants

315. Les pays membres et les pays membres associés suivants ont été représentés à la session: Afghanistan, Australie, Birmanie, Cambodge, Ceylan, Chine, République de Corée, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Iran, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Samoa-Occidental, Thaïlande, Union des Républiques socialistes soviétiques, République du Viêt-Nam, Brunéi et Hong-kong.

316. En vertu du paragraphe 9 du mandat de la Commission, les représentants de l'Argentine, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, du Danemark, d'Israël, de l'Italie, de la Roumanie, de la Suède, de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie ont participé à la session avec voix consultative; les représentants de la République fédérale d'Allemagne et de la Suisse y ont participé au même titre en vertu des résolutions 617 (XXII) et 860 (XXXII) du Conseil économique et social. Le Bureau de l'assistance technique (BAT), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE), le Fonds spécial et le Programme alimentaire mondial (PAM) étaient également représentés.

317. Ont également pris part aux travaux de la session, avec voix consultative, les représentants des institutions suivantes: Organisation internationale du Travail (OIT), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), Organisation mondiale de la santé (OMS), Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), Fonds monétaire international (FMI), Union internationale des télécommunications (UIT), Organisation météorologique mondiale (OMM) et Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

318. Des observateurs de l'Organisation asiatique de productivité (OAP), organisation intergouvernementale, étaient présents.

319. Les organisations non gouvernementales suivantes s'étaient fait représenter par des observateurs: Confédération internationale des syndicats libres, Alliance coopérative internationale, Fédération internationale des producteurs agricoles, Confédération internationale des syndicats chrétiens, Organisation internationale des employeurs, Fédération syndicale mondiale, Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies, Fédération mondiale des anciens combattants, Conseil international des femmes, Fédération internationale des femmes diplômées des universités, Fédération internationale des femmes juristes, Association des femmes du Pacifique et de l'Asie du Sud-Est, Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, Union mondiale des organisations féminines catholiques, Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines et Fédération internationale pour le contrôle des naissances.

320. La liste des représentants et des observateurs figure à l'annexe 1 du présent rapport.

#### Pouvoirs

321. Le Président a annoncé à la 324<sup>ème</sup> séance de la Commission que, conformément à l'article 12 du règlement intérieur, les deux Vice-Présidents et lui-même avaient examiné les pouvoirs des délégations à la session et les avaient trouvés en bonne et due forme.

Election du bureau et organisation des travaux

322. Conformément à l'article 13 du règlement intérieur, la Commission, à sa 313<sup>ème</sup> séance, a élu Président M. J.R. Marshall (Nouvelle-Zélande), premier Vice-Président M. Manubhai Shah (Inde) et deuxième Vice-Président M. Bunchana Atthakor (Thaïlande).

323. La Commission a désigné un Comité plénier pour examiner les points suivants de l'ordre du jour: point 12 -"Aspects sociaux du développement économique dans la région de la CEAE0"; point 13 -"Evolution de l'agriculture dans la région de la CEAE0"; point 14 -"L'assistance technique et les activités du Fonds spécial dans la région de la CEAE0". MM. K.M. Kaiser (Pakistan) et Anton M. Muttukumaru (Ceylan) ont été élus respectivement Président et Vice-Président du Comité.

324. La Commission a également désigné un Comité de rédaction, qui a élu Président M. Cornelio Balmaceda (Philippines) et Vice-Président M. Abdul Wahed Karim (Afghanistan) et a tenu six séances. La Commission a adopté le projet de rapport du Comité à sa 330<sup>ème</sup> séance, le 29 mars 1965.

E. ORDRE DU JOUR

325. La Commission a adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant à sa 313<sup>ème</sup> séance, le 16 mars 1965:

1. Allocutions d'ouverture.
2. Election du Président et de deux Vice-Présidents.
3. Adoption de l'ordre du jour (E/CN.11/681/Rev.2),  
Ordre du jour provisoire annoté (E/CN.11/L.132/Rev.2).
4. Situation économique de l'Asie (E/CN.11/L.135 et Introduction).
5. Développement et plans économiques dans la région de la CEAE0:
  - a) Rapport de la Conférence des planificateurs économiques d'Asie (deuxième session) (E/CN.11/673);
  - b) Rapport de la Conférence des statisticiens d'Asie (sixième session) (E/CN.11/686).
6. Institut asiatique pour le développement et la planification économique<sup>081</sup>  
Rapport du Conseil d'administration de l'Institut (E/CN.11/692).

7. Développement du commerce dans la région de la CEAE0:
  - a) Rapport du Comité du commerce (huitième session) (E/CN.11/689);
  - b) Rapport intérimaire sur la mise en oeuvre de la résolution de Manille relative à la coopération économique régionale en Asie (E/CN.11/L.137 et Add.1);
  - c) Recommandations de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (E/CN.11/L.138).
  
8. Développement de l'industrie et mise en valeur des ressources naturelles dans la région de la CEAE0:
  - a) Rapport du Comité de l'industrie et des ressources naturelles (dix-septième session) (E/CN.11/693);
  - b) Rapport sur la mise en oeuvre de la résolution de la Commission sur la coopération régionale en matière d'industrialisation et de mise en valeur des ressources naturelles (E/CN.11/L.136).
  
9. Développement des transports intérieurs et des communications dans la région de la CEAE0:

Rapport du Comité des transports intérieurs et des communications (treizième session) (E/CN.11/680).
  
10. Mise en valeur des ressources hydrauliques dans la région de la CEAE0:
  - a) Travaux du secrétariat dans le domaine de la mise en valeur des ressources hydrauliques (E/CN.11/685);
  - b) Rapport de la sixième Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques (E/CN.11/678).
  
11. Mise en valeur du bassin inférieur du Mékong:

Rapport du Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong (E/CN.11/679).
  
12. Aspects sociaux du développement économique dans la région de la CEAE0:
  - a) Situation sociale dans la région de la CEAE0 (E/CN.11/L.133);

- b) Rapport du Groupe de travail sur la mise au point de matériel d'enseignement local pour la formation au travail social (E/CN.11/672);
  - c) Autres activités de la CEAE0 dans le domaine social (E/CN.11/682).
13. Evolution de l'agriculture dans la région de la CEAE0:
- a) Rapport de la Division mixte CEAE0/FAO de l'agriculture (E/CN.11/684);
  - b) Fonction de production (entrées-sorties) dans l'agriculture en Asie.
14. L'assistance technique et les activités du Fonds spécial dans la région de la CEAE0:
- a) Rapport d'activité du Bureau de l'assistance technique des Nations Unies (E/CN.11/688);
  - b) Rapport du Fonds spécial des Nations Unies (E/CN.11/690);
  - c) Programme alimentaire mondial ONU/FAO (E/CN.11/687);
  - d) Rapports des institutions spécialisées sur celles de leurs activités qui intéressent la Commission.
15. Programme de travail et ordre de priorité:
- a) Programme de travail et ordre de priorité de la Commission pour 1965-1966 (E/CN.11/L.134 Rev.1);
  - b) Résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social des Nations Unies qui intéressent les travaux de la Commission (ECAFE/117).
16. Date et lieu de la prochaine session.
17. Rapport annuel au Conseil économique et social (ECAFE/118 et Add.1 à 14).

C. COMPTE RENDU DES DEBATS

Situation économique de l'Asie

326. Pour faciliter le débat sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient, le secrétariat avait soumis à la Commission, en tant que documents de base, le projet de l'Etude sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient en 1964<sup>21/</sup> et une courte note du Secrétaire exécutif (E/CN.11/L.139) exposant dans leurs grandes lignes les principaux problèmes qui se dégagent de l'Etude. Le choix de l'agriculture comme thème principal de l'étude du secrétariat a été bien accueilli par tous. Dans les pays en voie de développement de la CEAE0, l'agriculture occupait plus des deux tiers de la population, fournissait la moitié environ du produit national et plus de la moitié des recettes d'exportation; dans certains pays, les proportions étaient encore plus élevées. Le secteur agricole, du seul fait qu'il était immense, exerçait plus que tout autre une influence profonde sur le développement économique de la région et sur le bien-être de la population. Le secrétariat a été félicité pour la qualité de son étude et pour la compétence de ses auteurs; ceux-ci avaient soulevé un certain nombre de problèmes concrets et avaient fait des suggestions qui seraient utiles **pour guider les pays dans leur recherche active de mesures destinées à accélérer la croissance économique et qui faciliteraient le réexamen critique de quelques-unes des politiques appliquées.**

327. La Commission a noté que, d'après l'analyse des données provisoires relatives à 1964 que contenait l'Etude, cette année avait été, dans l'ensemble, assez bonne pour la région de la CEAE0. Pour la première fois depuis 1961, la production agricole avait marqué un net relèvement dans les pays en voie de développement de cette région. Après deux années médiocres, la production alimentaire avait augmenté de plus de 4 pour 100 et la production céréalière de près de 5 pour 100. Toutefois, les progrès réalisés en 1964 ne devaient pas inspirer un optimisme béat. Pour l'ensemble des pays en voie de développement de la CEAE0, l'accroissement total de la production alimentaire entre 1961 et 1964 n'avait guère dépassé

<sup>21/</sup> Présentée à la Commission sous forme mimeographiée (E/CN.11/L.135 et Introduction); parue ultérieurement sous forme imprimée (publication des Nations Unies, No de vente: 65.II.F.1).

5 pour 100, chiffre nettement inférieur au taux d'accroissement démographique pendant la même période; malgré l'amélioration sensible enregistrée en 1964, la production alimentaire par habitant était encore inférieure à celle de 1961. La production manufacturière, qui avait plus que doublé pendant les années 50, avait continué de progresser, mais à un rythme plus lent qui s'expliquait par la pénurie de matières premières agricoles et l'impossibilité d'importer les demi-produits et pièces de rechange nécessaires.

328. La Commission a reconnu que ces progrès réalisés dans le secteur de la production ne faisaient guère plus que compenser les résultats inégaux enregistrés pendant les premières années de la décennie en cours. Depuis la fin des années 50, le taux de croissance économique avait baissé dans bien de pays de la région. Dans la plupart des cas, ce taux était en deça des chiffres atteints pendant la décennie précédente et nettement inférieur à ceux qu'exigeait la réalisation des objectifs de la Décennie des Nations Unies pour le développement. Tout au long du débat, la récente décélération du développement a inspiré de vives appréhensions. On a signalé que, la Décennie étant déjà presque à moitié écoulée et vu la baisse récente du taux de développement, il fallait absolument dépasser le chiffre de 5 pour 100 par an vers la fin de la décennie, sinon même les modestes objectifs de celle-ci ne pourraient pas être réalisés.

329. La Commission s'est dite gravement préoccupée de l'évolution décourageante des exportations de la plupart des pays en voie de développement de la CEAE0, qui contrastait de manière frappante avec l'expansion rapide et continue des exportations des pays avancés. Entre 1960 et 1964, les recettes d'exportation de l'ensemble des pays en voie de développement de la CEAE0 avaient augmenté de 4 pour 100 par an, c'est-à-dire moins rapidement que celles des autres régions en voie de développement. Cette lenteur était due en partie à l'évolution défavorable des cours des principaux produits d'exportation et en partie à la réduction des quantités exportées; pour l'ensemble des pays en voie de développement, les termes de l'échange avaient encore empiré. Il fallait donc, d'urgence, élaborer et exécuter des mesures pratiques pour stabiliser, en faisant appel à la coopération internationale, les prix des produits de base à un niveau rémunérateur.

On a appelé l'attention de la Commission sur les graves ponctions que subissait le compte des transactions extérieures de certains des pays en voie de développement de la région du fait de l'insuffisance des recettes d'exportation et de l'accroissement des besoins d'importation, auxquels venait s'ajouter la charge de plus en plus lourde du service de la dette extérieure. Dans certains pays, le service de la dette ne représentait pas moins d'un cinquième du montant total des recettes d'exportation. En conséquence, tout en reconnaissant que les conditions des prêts destinés au développement avaient fait l'objet de certains aménagements, la Commission a appuyé la requête tendant à ce que ces conditions soient réexaminées et, le cas échéant, sensiblement adoucies. Certes, les apports de capitaux étrangers et l'aide étrangère contribuaient notablement au développement économique, mais cette forme de coopération internationale devait s'accompagner d'efforts intensifs pour assurer aux pays en voie de développement de meilleurs débouchés commerciaux. La Commission a exprimé l'espoir que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et le nouveau Conseil du commerce et du développement aideraient efficacement à réaliser ces améliorations, ainsi qu'à rationaliser la division internationale du travail et la répartition de la production.

330. Il était donc temps que les activités de la Commission dans le domaine de la coopération économique régionale franchissent le stade des études préliminaires pour passer à celui des programmes d'action. Les idées de libération des échanges régionaux et de création d'une banque asiatique de développement ont été fortement appuyées. Il faudrait certes, dans un cas comme dans l'autre, s'assurer l'entière coopération de pays avancés extérieurs à la région, mais il était essentiel que les pays de la région renforcent leur propre position en redoublant d'efforts concertés. Pour envisager d'une manière dynamique l'industrialisation et l'expansion des exportations, il conviendrait aussi d'harmoniser dans une certaine mesure les plans de production et les programmes d'investissement, de façon à éviter les doubles emplois ruineux dans les efforts de développement. Autre facteur non moins important de relèvement du niveau général de la productivité: la multiplication des échanges de connaissances techniques qui résulterait de la coopération des pays en voie de développement, entre eux comme avec les pays avancés.

331. La Commission a relevé avec inquiétude que si la stabilité économique des pays en voie de développement de la CEAE0 était surtout compromise par le déséquilibre extérieur, certains de ces pays se trouvaient devant une montée de pressions inflationnistes dues en grande partie aux déficits budgétaires et à l'absence d'épargne intérieure pour financer les investissements nécessaires. Dans d'autres pays, certains programmes de stabilisation étaient appliqués avec succès. Toutefois, d'une manière générale, le taux de formation de capital dans la plupart des pays en voie de développement de la région demeurait inférieur à celui qu'exigeait une croissance économique satisfaisante; si l'on voulait accélérer le développement économique sans nuire à la stabilité de l'économie intérieure, il importait donc de planifier soigneusement l'utilisation des ressources. La Commission a constaté avec intérêt que certains pays adoptaient des plans destinés, sur une base obligatoire ou facultative, à accroître l'épargne intérieure.

332. Passant au thème central de l'Etude - le rôle de l'agriculture dans le développement économique - la Commission a été unanime à souligner l'importance de l'agriculture pour les économies de l'Asie, tant du point de vue de la production et de l'emploi que par son apport aux exportations. La croissance hésitante de la production agricole, voire sa quasi-stagnation, était l'un des facteurs qui contribuaient le plus, depuis quelques années, à faire baisser le taux global de développement économique. Le débat a fait ressortir les caractéristiques qui distinguaient l'agriculture de la plupart des pays d'Asie de celle, plus ouverte aux progrès, que l'on trouvait ailleurs: extrême faiblesse du rendement par hectare et par travailleur, due à des techniques dépassées; insuffisance de l'outillage et emploi limité des engrais chimiques; dimension non rentable des exploitations; régimes fonciers périmés, qui n'encourageaient guère le cultivateur à entreprendre des améliorations de caractère permanent; chômage et sous-emploi généralisés. Des millions de petits exploitants de la région étaient en butte non seulement aux caprices de la nature, mais encore aux fluctuations du marché mondial; pour eux, pléthore et pénurie étaient également douloureuses. Dans bien des pays en voie de développement, l'accroissement de la production agricole d'exportation était souvent neutralisé par la chute des cours. La disette de

produits de première nécessité se répercutait directement sur les niveaux de nutrition et de santé; le recours hâtif aux importations massives entraînait une baisse des importations de biens d'équipement essentiels, et la hausse des prix qui en résultait bouleversait les calculs de prix de revient des planificateurs du développement. Ainsi, les incertitudes de la production agricole entravaient gravement la planification ordonnée du développement.

333. La Commission s'est dite fort inquiète de la grave situation alimentaire en Asie et en Extrême-Orient. Malgré le net relèvement survenu après la seconde guerre mondiale, la production alimentaire par habitant dans les pays en voie de développement de la CEAE0 était encore inférieure à celle d'avant guerre. Les importations nettes de céréales dans la région, qui avait été exportateur net de produits alimentaires avant la guerre, étaient passées d'environ 4 millions de tonnes par an au début de la décennie précédente à près de 6 millions de tonnes par an pendant la période 1960-1963; les maigres ressources de devises avaient dû être consacrées à l'importation de produits alimentaires, ce qui avait gravement restreint les importations de biens d'équipement nécessaires au développement. Même avec les importations alimentaires venant de l'extérieur, la ration individuelle de calories et de protéines n'avait pas encore retrouvé son niveau d'avant guerre, et la consommation individuelle était inférieure à la moyenne mondiale: de 15 pour 100 pour les calories et de 18 pour 100 pour les protéines. Si l'on voulait répondre pleinement aux besoins d'une population croissante, et si la production alimentaire de l'Asie restait stagnante, cela entraînerait une saignée encore plus forte des maigres ressources de devises nécessaires au développement, et le rythme du développement général s'en ressentirait. L'aide étrangère en produits alimentaires, qui avait fortement contribué, ces dernières années, à atténuer la pénurie de denrées alimentaires et de devises dans la région, ne résoudrait pas une fois pour toutes les problèmes de l'alimentation. Les crises alimentaires que quelques pays de la région avaient traversées en 1963 et 1964, étaient de sérieux avertissements: une action officielle s'imposait dans ce domaine.

334. S'il est vrai que les membres de la Commission ont été unanimes à souligner l'importance de l'agriculture, on a cependant fait valoir que le processus même du développement économique impliquait un fléchissement de la part relative de ce secteur tant dans la production que dans l'emploi. Cela revenait à dire que d'autres secteurs de l'économie, comme l'industrie et les services, qui étaient jusque-là restés sous-développés, connaîtraient désormais une expansion plus rapide que l'agriculture. La transformation des structures économiques, indispensable à la croissance, ne pouvait se faire qu'à ce prix. On a signalé que, dans les économies où le taux de croissance agricole était relativement élevé, il en était de même du taux de croissance agricole. Une agriculture dynamique délivrait le planificateur de certaines entraves, lui donnait une plus grande liberté de manœuvre et permettait ainsi d'atteindre plus aisément des objectifs plus ambitieux. Tout au long du débat, on a fait valoir qu'il ne s'agissait pas vraiment de choisir entre l'agriculture et l'industrie. Il était clair que, pendant longtemps encore, l'industrialisation resterait la clé de l'expansion économique; mais le rythme des progrès de l'industrie dépendrait étroitement de l'évolution du reste de l'économie, et plus spécialement de l'agriculture. Une agriculture saine et dynamique, qui se développerait assez vite pour élever régulièrement le niveau de consommation alimentaire d'une population croissante, pour fournir des quantités suffisantes d'excédents à une population urbaine en pleine "explosion" et pour produire des denrées assez variées pour améliorer le régime alimentaire, donnerait l'impulsion la plus forte au développement économique général. Plus rapide serait l'expansion de l'agriculture, et plus rapide serait celle des autres secteurs. De l'avis de la Commission, il s'agissait de réaliser un sain équilibre organique entre tous les secteurs.

335. La Commission a examiné ensuite diverses contributions que l'agriculture pouvait apporter indirectement au développement économique d'ensemble. Si le rythme de développement agricole était assez rapide pour surpasser le taux d'accroissement de la population agricole, il en résulterait assez d'épargne dans le secteur agricole non seulement pour financer les investissements agricoles mais aussi pour aider au financement du secteur non agricole. Il incomberait

alors aux pouvoirs publics de prendre des mesures, y compris l'imposition et les subventions, pour réorienter l'épargne disponible vers le développement optimum de l'industrie et de l'infrastructure. Les exportations agricoles représentaient sans aucun doute une source de devises qu'aucun des pays en voie de développement de la région ne pouvait se permettre de négliger. Les industries tributaires des matières premières agricoles faisaient beaucoup pour accroître la production agricole ainsi que pour encourager l'industrialisation et le développement général de l'économie. D'un autre côté, la productivité agricole ne pouvait augmenter qu'avec l'aide des industries qui subvenaient aux besoins de l'agriculture, de sorte que l'agriculture et l'industrie dépendaient étroitement l'une de l'autre.

336. La Commission est convenue que le développement agricole était en soi un processus à plusieurs dimensions. De nombreux aspects de ce processus ont été traités au cours du débat, l'importance accordée à tel ou tel d'entre eux variant d'un pays à l'autre. Le fait que, dans plusieurs plans de développement, le secteur agricole, y compris l'irrigation, bénéficiait d'un rang de priorité élevé semblait indiquer que l'accroissement décevant de la production agricole ne s'expliquait pas entièrement par l'affectation de ressources financières insuffisantes. Il arrivait souvent que des projets d'irrigation qui avaient demandé de gros investissements n'avaient pas tout le rendement escompté parce qu'on n'avait pas investi assez dans les ouvrages et services complémentaires qui auraient permis d'apporter l'eau jusqu'à la ferme. Là où les propriétaires absentéistes prédominaient, de sorte que rien n'incitait le cultivateur au progrès agricole, une réforme agraire qui donnerait au cultivateur une bonne certitude de profiter réellement des fruits de son travail était évidemment indispensable à l'amélioration des exploitations. Là où il existait un cadre institutionnel à peu près suffisant, il convenait d'insister sur l'intérêt capital qu'il y avait à fournir davantage de produits modernes nécessaires à l'agriculture: semences de meilleure qualité, engrais, insecticides, etc. Pour tout cela, il fallait évidemment développer l'industrie et, avant tout, créer un réseau de services de vulgarisation et de coopératives afin de familiariser l'exploitant avec les techniques

nouvelles et avec les produits nécessaires à l'application de ces techniques. En conséquence, on a souligné l'importance de l'éducation et de l'évolution psychologique, éléments essentiels pour faire table rase de techniques trop conservatrices. Il restait beaucoup à apprendre au sujet de la façon de traiter les problèmes complexes que posaient l'organisation d'un système approprié de stimulants et la réaction des cultivateurs à ces stimulants. Pour que l'agriculture progresse vraiment en Asie, il fallait donc une offensive sur un large front, comportant des mesures énergiques dans les domaines divers: réforme du régime foncier, réglementation du fermage et des impôts, réduction du taux d'intérêt, fourniture de crédit rapide et peu onéreux, offre des matériaux et des connaissances techniques nécessaires et, surtout, mesures qui permettraient au paysan d'être raisonnablement certain de recueillir le bénéfice de son travail, grâce à un système de stabilisation des cours et d'assurance des récoltes.

337. La Commission a souligné l'importance de la coopération technique à l'échelon régional pour la solution des problèmes relatifs au développement agricole. Il a été suggéré, par exemple, de créer dans certains pays des instituts régionaux de recherche spécialisée qui s'occuperaient des cultures les plus importantes pour ces pays; cela permettrait d'éviter que les mêmes travaux de recherche ne soient entrepris dans plusieurs pays, et les résultats seraient meilleurs. L'industrie des engrais était également un domaine où la production en grand permettait de faire des économies; aussi y aurait-il intérêt à mettre sur pied, dans ce secteur, des projets régionaux ou sous-régionaux portant sur plus d'un pays. La Commission a pris note de plusieurs offres d'assistance mutuelle émanant de pays développés, de pays en voie de développement et de divers organismes des Nations Unies. On a signalé qu'en raison des sombres perspectives des exportations, il était de l'intérêt commun des pays d'Asie d'éviter une expansion aveugle de certaines de leurs principales cultures d'exportation; il était donc indispensable d'arriver, sous une forme ou sous une autre, à un accord sur la production et les prix.

Développement et planification économiques dans la région de la CEAEO

Rapport de la Conférence des planificateurs économiques d'Asie

338. La Commission a fait l'éloge du rapport complet que la Conférence des planificateurs économiques d'Asie avait présenté sur sa deuxième session (E/CN.11/673) et où elle avait passé en revue les progrès du développement économique planifié et les problèmes rencontrés, évalué les projections économiques à long terme et analysé un certain nombre de propositions relatives à une action coordonnée de planification à l'échelon régional. La Conférence, réunion de hauts fonctionnaires responsables des directives générales en matière de planification du développement économique dans les pays membres de la Commission, avait apporté une contribution précieuse aux efforts nationaux de développement par son évaluation objective du processus de développement, qui avait fait ressortir les plus graves obstacles et difficultés. La Commission a fait entièrement siennes les principales recommandations de la Conférence et a relevé avec satisfaction que le programme de travail du secrétariat tenait compte, à maints égards, des besoins essentiels de développement des pays de la région.

339. La Commission a estimé, comme la Conférence, que la planification, qui offrait un schéma homogène et continu à la politique économique, était un moyen essentiel d'accélérer la croissance économique. Les pays en voie de développement de la région avaient fait ces derniers temps de grands progrès dans l'élaboration de plans de développement économique et dans l'application des techniques modernes de planification. Toutefois, dans bien des cas, ces progrès n'étaient pas toujours allés de pair avec des progrès analogues dans l'exécution des plans. Fait extrêmement inquiétant, les taux réels de croissance économique enregistrés dans bien des pays depuis quelques années étaient restés en deçà des objectifs fixés. Selon la Commission, cela tenait en partie au fait que ces objectifs avaient été fixés sur la base de renseignements statistiques insuffisants. Cependant, les planificateurs ne devaient pas renoncer à atteindre le potentiel de croissance maximum de l'économie dans une conjoncture donnée. Dans beaucoup de pays de la région, les échecs du développement planifié s'expliquaient plutôt par une coordination insuffisante entre

les autorités de planification et les services d'exécution, et par l'appui insuffisant que l'Etat apportait aux efforts de planification. On pouvait en déduire que l'Etat n'avait pas pris d'engagements ou de mesures assez énergiques ou efficaces pour surmonter certains des obstacles de structure inhérents au sous-développement: insuffisance de l'épargne et des ressources en devises, manque de mobilité, absence de réaction de la part du public et manque de coordination entre les divers secteurs de l'économie.

340. La technique générale de la programmation ayant été étudiée et ces études ayant été portées à la connaissance des autorités de planification des Etats membres, le moment était venu de passer à la phase suivante. Il fallait maintenant procéder à des études intensives sur les divers aspects de l'exécution des plans; le secrétariat pouvait utilement s'en charger. L'expérience de plusieurs pays montrait que même dans les pays dont les plans étaient bien conçus et convenablement intégrés, et dont la politique officielle était à peu près celle qui permettait d'atteindre les objectifs du développement, en fait ces objectifs étaient restés hors de portée parce qu'on avait négligé les problèmes d'exécution et parce que l'appareil d'exécution était défectueux. Il importait tout particulièrement d'entreprendre d'une façon plus détaillée la tâche concrète de planification sectorielle, ainsi que la mise au point et l'évaluation de chaque projet, avant de décider de l'exécution. Une évaluation minutieuse des projets et programmes serait également nécessaire à la bonne utilisation de l'assistance extérieure. L'évaluation, au moyen d'un système de rapports périodiques, du processus d'exécution proprement dit était donc indispensable à la bonne planification du développement. La Commission a relevé l'importance du secteur public. Son attention a été appelée aussi sur la nécessité de s'attacher spécialement aux politiques et mécanismes qui pourraient encourager le secteur privé à apporter la contribution maximum au développement planifié. On a dit qu'il serait bon d'étudier à fond diverses mesures de contrôle indirect. Pour qu'un plan de développement puisse aboutir, il était tout aussi important de s'assurer la coopération enthousiaste du public que l'appui efficace de l'Etat. Pour tout cela, il fallait améliorer considérablement la structure administrative des pays et modifier les institutions appropriées.

341. La Commission a reconnu qu'il était urgent d'accélérer le développement, les résultats obtenus au cours des quatre premières années de la Décennie du développement ayant été inférieurs à l'objectif minimum fixé. Elle a jugé opportun et pertinent l'avertissement lancé par la Conférence des planificateurs économiques d'Asie: il fallait redoubler d'efforts si l'on voulait atteindre cet objectif modeste. Le débat a fait ressortir certains des grands problèmes qui se posaient aux pays en voie de développement de la région. L'accroissement des recettes d'exportation était demeuré inférieur à celui des besoins d'importation, et le déficit croissant des comptes des transactions extérieures mettait gravement obstacle à l'exécution des plans de développement. Le rôle de l'assistance extérieure a été souligné, mais on a fait valoir que les efforts de croissance autonome ne seraient couronnés de succès que si pays développés et pays en voie de développement prenaient toutes les mesures nécessaires pour augmenter les recettes d'exportation des pays en voie de développement; la Commission a exprimé l'espoir que la Conférence sur le commerce et le développement aiderait à y parvenir. Quant à l'objectif de la croissance autonome, on a fait valoir aussi que les pays en voie de développement devraient prendre diverses mesures relevant de l'"effort personnel".

342. Il s'agissait aussi - problème ardu et complexe - de maintenir l'équilibre intérieur, c'est-à-dire, sous une forme ou sous une autre, la stabilité des prix et l'équilibre entre l'offre et la demande des divers secteurs dans le processus du développement économique. Les dépenses d'investissement avaient monté dans toute la région. Toutefois, en raison de difficultés dues au calendrier d'exécution et à l'échelonnement des projets, et comme il avait fallu un certain temps pour que ceux-ci arrivent à maturité, l'accroissement escompté de la production s'était parfois fait attendre. Il en était résulté, pour nombre de produits importants, une pénurie à laquelle on n'avait pas pu remédier par des importations, vu l'état de la balance des paiements. Ces déséquilibres provoquaient des hausses des prix intérieurs. La situation était particulièrement grave dans les pays qui, du fait du mauvais temps, connaissaient parfois des fluctuations de la production alimentaire. On a relevé avec inquiétude la montée rapide, dans certains pays, des

dépenses consacrées à d'autres fins que le développement, notamment à la défense; il en était souvent résulté des coupes sombres dans les dépenses essentielles de développement. D'autre part, on ne réussissait pas toujours à maintenir, comme on l'avait espéré, le taux marginal de l'épargne au-dessus de la moyenne et à augmenter ainsi l'épargne intérieure proportionnellement aux besoins de la formation de capital; les pressions inflationnistes s'en trouvaient aggravées d'autant.

343. La Commission s'est félicitée de la création, au secrétariat, du Centre régional des projections et de la programmation économiques. Elle a noté avec satisfaction l'oeuvre de pionnier accomplie par le secrétariat dans le domaine des projections économiques à long terme, ainsi que l'importante contribution qu'avait apportée le quatrième Groupe de spécialistes des techniques de programmation, qui avait évalué plusieurs études de projections entreprises par le secrétariat et par des planificateurs nationaux. La Commission a approuvé le programme de travail du secrétariat dans le domaine des projections économiques à long terme, qui avait pour objet de fournir un cadre régional à la planification économique nationale et de faciliter ainsi la fixation d'objectifs précis et de jalons pour la croissance économique de la région. S'il était vrai que toute planification ou projection devait commencer à partir d'un schéma global pour assurer la cohérence interne, il fallait pousser les projections plus avant, aussi bien pour les principaux secteurs économiques, de manière à reconnaître les changements de structure requis, que pour les produits clés, à l'échelon national comme à l'échelon régional. A cet égard, on a signalé qu'un système de comptabilité interindustrielle serait utile aux fins de projections. Pour que les doctrines nationales se reflètent bien dans ces projections détaillées, une étroite collaboration était indispensable entre les gouvernements des Etats membres, et plus spécialement entre leurs services de planification.

344. La Commission a estimé comme la Conférence que le moment était venu de faire un premier pas vers l'harmonisation régionale des plans nationaux de production: c'était là en effet un aspect important de la coopération économique

régionale. Cette harmonisation des plans était jugée nécessaire pour accélérer le développement économique de la région, car l'expansion du commerce intrarégional exigerait de nouvelles formes de complémentarité dans la structure de production des économies nationales. Il ne suffisait pas de chercher à accroître sensiblement les échanges selon les procédés traditionnels; pour que la coopération économique contribue efficacement à la croissance économique de la région, elle devait s'étendre à la planification de la production et des investissements. Le principe directeur devait donc être: spécialisation intrarégionale et internationale de la production, arrêtée d'un commun accord et offrant des avantages et des conditions équitables à tous les pays participants.

345. La Commission est convenue avec la Conférence qu'il fallait envisager l'harmonisation des plans d'une façon souple et pragmatique; les programmes d'harmonisation pouvaient être organisés d'abord pour des secteurs, produits ou sous-régions bien définis, eu égard aux objectifs globaux des plans nationaux de développement. On a fait observer qu'il faudrait d'abord faire l'inventaire détaillé des ressources naturelles de la région en vue de déterminer dans ses grandes lignes la stratégie du développement régional. On a généralement souligné le besoin de planification, non seulement à l'échelon national mais encore dans le cadre régional; toutefois, on a estimé aussi que la coopération régionale en matière de planification serait particulièrement efficace si elle reposait sur des consultations intergouvernementales et non sur des décisions de quelque organe central. A ce propos, la Commission a pris note de la création, en juillet 1964, d'une organisation de coopération régionale pour le développement, qui groupait l'Iran, le Pakistan et la Turquie; cette organisation comprenait notamment un Conseil de la planification régionale, qui avait pour tâche d'harmoniser les programmes de développement et d'élaborer des projets d'intérêt commun pouvant être exécutés dans les trois pays participants.

346. Plusieurs suggestions ont porté sur les méthodes pratiques à suivre pour réaliser l'harmonisation des plans. On a dit que, tout d'abord, l'harmonisation serait plus facile si les plans de développement de chaque pays pouvaient être examinés et analysés de façon officieuse, avant leur adoption, par un groupe de travail composé de spécialistes de la planification. Le Centre régional des projections et de la programmation économiques, qui travaillait en collaboration

avec les autorités nationales de planification, pourrait être d'un grand secours en organisant de tels échanges de renseignements d'une façon continue; il pourrait même, si plusieurs pays le désiraient, organiser des discussions sur les objectifs communs de développement de ces pays. De tels échanges de renseignements pourraient donner aux services de planification des pays intéressés l'occasion de définir les domaines où leurs efforts faisaient double emploi et où il serait possible d'utiliser efficacement leurs ressources limitées en mettant sur pied des projets communs. Outre le Centre régional, les conseillers régionaux en matière de planification détachés auprès du secrétariat pourraient apporter une importante contribution à cet égard.

347. La Commission a reconnu que le Centre régional des projections et de la programmation économiques pourrait utilement entreprendre des études fondamentales, passant constamment en revue les secteurs, produits ou branches d'activité pour lesquels il semblait avantageux d'envisager un développement coordonné. Le risque de doubles emplois entre divers centres régionaux a inspiré quelques appréhensions au cours du débat; on a donc suggéré que les travaux du Centre régional de promotion et de planification de l'industrie, par exemple, soient soigneusement coordonnés avec ceux du Centre régional des projections et de la programmation économiques. On s'est aussi demandé si une bonne harmonisation des plans n'exigerait pas la création d'un organisme régional qui serait chargé de suivre de près les progrès de la planification dans la région et de faire des suggestions sur la façon de procéder pour que l'action concertée donne de meilleurs résultats que des efforts individuels. Une fois formulés les principaux objectifs de l'harmonisation régionale des plans, il conviendrait de concevoir et, au besoin, de mettre sur pied une organisation régionale nouvelle, fût-elle officieuse, qui permettrait aux spécialistes et planificateurs nationaux de se consulter régulièrement à l'échelon intergouvernemental. Enfin, la Commission a fait sienne la proposition tendant à ce qu'un groupe d'experts de la planification se réunisse sous peu pour étudier les moyens de traduire le plus utilement les recommandations de la Conférence en un programme d'action; elle a prié le Secrétaire exécutif de prendre les dispositions nécessaires à cet effet.

348. La Conférence a adopté à l'unanimité une résolution détaillée [56 (XXI)] sur l'harmonisation régionale des plans nationaux de développement, qui reprend les principales considérations, suggestions et propositions émises au cours du débat (voir la troisième partie du présent rapport).

#### Rapport de la Conférence des statisticiens d'Asie

349. La Commission a examiné le rapport de la Conférence des statisticiens d'Asie sur sa sixième session (E/CN.11/686) et a constaté avec satisfaction les progrès réalisés dans les pays de la région, au cours des années précédentes de la Décennie du développement, en ce qui concerne les activités et systèmes statistiques. Elle a engagé les pays à poursuivre leur travail de programmation et, en particulier, à établir des programmes à long terme de développement des statistiques pour les dernières années de la Décennie.

350. La Commission a fait l'éloge du document qui donnait la liste des séries statistiques de base nécessaires pour les plans de développement des pays de la région et elle a approuvé l'idée de publier cette liste comme document définitif, compte tenu des débats de la Conférence.

351. La Commission a souligné l'importance des comptabilités nationales, instrument essentiel de la planification économique et cadre du développement des statistiques; elle a fait siennes les recommandations du Cycle d'étude sur les comptabilités nationales tendant à ce qu'un groupe de travail se réunisse au cours du second semestre de 1965 pour examiner la possibilité d'adapter aux conditions de la région le projet de version révisée du système uniforme de comptabilité nationale établi par l'ONU et à ce qu'un groupe d'experts soit constitué en 1966 pour procéder à des échanges de vues et de données d'expérience sur les prévisions nationales à prix constants. Elle est également convenue en principe que pour accélérer les progrès dans le domaine des comptabilités nationales et pour surmonter, dans les pays de la région, les difficultés de recrutement de personnel qualifié, il convenait d'étudier les moyens de créer à bref délai un centre régional de formation en matière de comptabilité nationale.

352. La Commission a souligné que les pays avaient intérêt à prendre en temps utile les dispositions nécessaires en vue de leurs prochains recensements de la population, de l'habitation et l'agriculture, qui pourraient avoir lieu aux environs de 1970, et elle a engagé les pays à échelonner les différentes opérations de recensement. Elle les a également engagés à tirer le plus grand parti de l'équipe de spécialistes des recensements que le secrétariat de la CEAE0 comptait affecter à la formation de recenseurs.

353. L'obstacle le plus grave du développement des statistiques dans la région était actuellement le manque de personnel qualifié. Dans presque tous les pays, la formation devait embrasser un large éventail de fonctions statistiques et être dispensée à un personnel relativement nombreux: il fallait pour cela des programmes nationaux bien coordonnés et continus. Le secrétariat de la CEAE0 avait déjà pris plusieurs mesures pour encourager la formation de statisticiens dans les pays de la région: publication d'un Manuel de formation<sup>22</sup>, inauguration d'un service consultatif régional de formation, ouverture à Bangkok, de juillet à septembre 1964, d'un centre régional de formation statistique destiné aux organisateurs de centres nationaux de formation. La Commission a fait sienne la recommandation de la Conférence tendant à ouvrir prochainement quelques centres sous-régionaux de formation destinés à des groupes de pays.

354. Etant donné la contribution qu'un centre spécialisé de recherche et de formation en matière de statistique pourrait apporter au développement général des statistiques dans la région, surtout dans le cadre du développement économique et social, la création d'un tel centre régional s'imposait d'urgence. La Commission a fait sienne la recommandation de la Conférence tendant à réunir un groupe d'experts chargé d'élaborer, pour la création de ce centre, un plan qui ferait l'objet d'un examen ultérieur.

---

<sup>22/</sup> Publication des Nations Unies, No de vente: 63.II.F.8.

355. La Commission a reconnu qu'un centre régional d'exploitation des données permettrait aux pays de la région de profiter des ordinateurs qui y seraient installés et de former du personnel aux techniques modernes d'exploitation des données. Cependant, elle a estimé qu'une étude plus approfondie s'imposait avant qu'elle puisse recommander formellement la création d'un tel centre. Elle a donc suggéré qu'un groupe d'experts détermine si la chose était faisable, comment surmonter les difficultés de coordination et d'exécution et si la création d'un tel centre était la meilleure façon de doter les pays des services en question.

356. La Commission s'est félicitée de la proposition tendant à réunir au cours du second semestre de 1965 un cycle d'étude sur les méthodes de sondage et a exprimé l'espoir que les participants examineraient en détail les problèmes de sondage, notamment sous les rubriques de la population, de l'habitation, de la main-d'oeuvre et de l'agriculture.

Institut asiatique pour le développement et la planification économiques

357. La Commission a examiné le rapport d'activité sur l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques (E/CN.11/692) présenté par le Conseil d'administration de l'Institut. Elle a noté avec satisfaction les résultats obtenus par l'Institut pendant sa première année complète d'exercice et a félicité le Conseil d'administration et le Directeur de l'oeuvre déjà accomplie pour former des économistes et des fonctionnaires de pays de la région. En 1964 un cours général et un cours avancé avaient été donnés à 30 fonctionnaires de 14 pays de la région, et des cours analogues étaient prévus pour 1965. En outre, des stages nationaux de brève durée avaient été organisés à Tjipayung (Indonésie) et à Singapour (Malaisie) pour une quarantaine de fonctionnaires dans chaque cas, et d'autres stages du même genre étaient prévus. Le sentiment général était qu'après avoir pris un bon départ, l'Institut asiatique s'affirmait en tant que grande entreprise régionale particulièrement réussie.

358. La Commission a pris connaissance de la situation financière de l'Institut: état des annonces de contributions des gouvernements, le but étant de réunir 1,1 million de dollars, contrepartie des 2,2 millions accordés par le Fonds spécial, et question du financement de l'Institut après l'expiration, en 1968, des accords en vigueur. Il manquait encore 143.600 dollars pour atteindre le chiffre de 1,1 million; aussi la Commission a-t-elle accueilli avec satisfaction les annonces de contributions du Gouvernement de Hong-kong (1.500 dollars) et du Gouvernement australien (25.000 dollars). Il faudrait aussi examiner prochainement la question du financement à long terme, tant pour les dépenses de fonctionnement que pour les installations, si l'on voulait que l'Institut devienne, comme certains pays participants l'avaient déjà recommandé, un organisme permanent de formation, de recherche et de services consultatifs pour les pays de la région.

359. La Commission a estimé que l'Institut agissait selon des principes rationnels, la proportion d'enseignement théorique et de formation pratique étant bien adaptée aux besoins des pays de la région. Que la formation fût surtout pratique pour les cadres moyens et supérieurs, cela répondait aux besoins urgents de la région, qui manquait de personnel formé à la planification et à l'exécution des programmes nationaux de développement. La Commission s'est félicitée qu'on eût donné une plus grande souplesse au programme de 1965: le cours général de six mois étant séparé du cours avancé de trois mois, un plus grand nombre de hauts fonctionnaires, auxquels leurs fonctions ne permettaient pas de s'absenter longtemps, pourraient bénéficier de la formation offerte. On a également reconnu la valeur toute particulière des stages nationaux de brève durée, qui permettaient de donner, en peu de temps, une formation intensive à un nombre appréciable de fonctionnaires du pays considéré; il a été suggéré en outre d'organiser régulièrement, dans certains pays choisis par l'Institut, des cycles d'étude sur les techniques de programmation et sur l'évaluation des projets, qui seraient ouverts aux stagiaires d'autres pays de la région. Entre-temps, il serait utile de prévoir, au profit des pays de la région, une large distribution du matériel d'enseignement réuni par l'Institut.

360. La Commission a compris que si l'on voulait que les services consultatifs et les services de planification de l'Institut soient vraiment utiles aux pays de la région, il fallait élargir le programme de recherche. Elle est convenue qu'axer la recherche sur les besoins fondamentaux de chacun des pays de la région était parfaitement conforme aux recommandations de la Conférence des planificateurs économiques d'Asie. On s'est prononcé en faveur de la proposition tendant à créer à l'Institut une section de recherche qui contribuerait aux activités de formation et offrirait un nouveau moyen d'aider certains pays de la région. Il a été suggéré, à ce propos, que l'Institut participe aux études du secrétariat relatives à l'harmonisation des plans de développement de la région de la CEAE0.

361. La Commission a reconnu les vastes possibilités de la fonction consultative prévue dans le Plan d'opérations de l'Institut. A cet égard, et à propos de l'élément de recherche dans les activités de l'Institut, elle a souligné que le personnel de l'Institut devait comprendre parfaitement les méthodes et

politiques de développement et de planification appliquées dans les divers pays de la région. On a estimé que les stages de formation de l'Institut, ainsi que son programme de recherche et de services consultatifs, gagneraient à ce que le personnel prenne davantage de contacts dans la région et voyage plus souvent en vue d'étudier sur place la planification économique dans les divers pays et, le cas échéant, de donner des avis.

362. La Commission s'est vivement félicitée du concours apporté à l'Institut asiatique par plusieurs institutions spécialisées. Parmi celles qui fournissaient des professeurs ou des consultants, du matériel d'enseignement et d'autres formes d'assistance figuraient l'OIT, la FAO, l'Unesco, la BIRD, le FMI, l'OMS et le FISE; le secrétariat de la CEAE0 fournissait lui aussi du personnel. Il y avait intérêt à ce que l'Institut reste en coopération étroite et mutuellement profitable avec les autres organismes travaillant dans des domaines connexes, comme le Centre régional des projections et de la programmation économiques et le Centre régional de planification et d'expansion de l'industrie.

363. Le mandat du Conseil d'administration actuel de l'Institut expirait en 1966, et l'élection du nouveau conseil devait avoir lieu à la vingt-deuxième session de la Commission. On a reconnu que, pour assurer à l'avenir le succès de l'Institut, le nouveau conseil devait avoir autant d'autorité et de compétence que le premier.

364. La Commission a félicité l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques, qui offrait un bon exemple de coopération économique régionale d'ordre pratique. Les gouvernements de presque tous les pays membres contribuaient à son financement ou à son programme de travail; en particulier, la Thaïlande, pays d'accueil, avait fourni d'excellents locaux pour le siège de l'Institut. Après avoir examiné les réalisations de l'année écoulée et le programme d'avenir, la Commission était persuadée que l'Institut continuerait à se développer d'une manière rationnelle et fournirait aux pays de la région de la CEAE0 des services de plus en plus étendus et de plus en plus efficaces.

Commerce

365. La Commission s'est longuement penchée sur les deux sujets importants qui, au cours de la période considérée, avaient représenté le gros de son activité dans le domaine du commerce: la coopération économique régionale et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Elle s'est également occupée d'autres questions: Foire internationale d'Asie, formation de spécialistes de l'expansion commerciale, douanes, arbitrage commercial, commercialisation des produits primaires, pourparlers intrarégionaux relatifs à l'expansion du commerce et divers aspects de la politique commerciale.

366. La Commission a noté avec satisfaction la somme de travaux préparatoires et d'études qui avait été consacrée à la mise en oeuvre de la résolution de Manille sur la coopération économique en Asie, que la Conférence ministérielle avait adoptée en décembre 1963 et que la Commission avait fait sienne à sa vingtième session. Le Secrétaire exécutif avait réuni trois groupes d'experts pour examiner la question de la création d'une Banque asiatique de développement, celle de la libération des échanges dans la région de la CEAE0 et celle des transports et du fret maritimes; les rapports de ces groupes étaient actuellement examinés par les gouvernements des Etats membres.

367. La Commission a reconnu que la création de la Banque asiatique de développement permettrait de mobiliser des capitaux nouveaux et des capitaux supplémentaires pour des projets et services que les institutions existantes ne pouvaient financer comme il convenait. Elle a noté que le Secrétaire exécutif avait consulté au sujet de cette proposition les gouvernements de plusieurs pays membres, dans la région et en dehors de la région, et que leur première réaction avait été encourageante. Elle s'est félicitée que le Secrétaire exécutif eût également consulté le Président de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, qui avait offert de fournir l'assistance nécessaire en matière d'organisation technique, et que le Président de la Banque interaméricaine de développement eût mis un spécialiste à la disposition du secrétariat de la CEAE0 pour les travaux de préparation et d'étude.

368. La Commission était convaincue que l'appui des pays avancés était une condition importante de la création et du bon fonctionnement de la Banque asiatique de développement et elle a invité les pays avancés situés en dehors de la région à envisager d'y participer. Mais, il était essentiel que, pour commencer, les gouvernements des pays de la région se prononcent nettement et fermement en faveur de ce projet. Déjà, les pays membres de la région avaient, dans l'ensemble, soutenu cette proposition, et certains d'entre eux avaient exprimé clairement et catégoriquement leur appui total. D'autre part, plusieurs pays avancés extérieurs à la région avaient manifesté beaucoup d'intérêt pour le projet et avaient offert leur assistance technique et leur coopération.

369. La Commission a décidé de constituer, à un échelon élevé, un comité consultatif d'experts désignés par les gouvernements de neuf pays membres de la région et chargés de consulter les gouvernements des pays membres appartenant à la région de la CEAE0 et les gouvernements des pays avancés extérieurs à la région, ainsi que des institutions internationales de caractère financier et autre, sur divers aspects de la création de la banque projetée. Elle a demandé aux gouvernements des pays suivants de désigner les experts qui feraient partie du Comité consultatif: Ceylan, Inde, Iran, Japon, Malaisie, Pakistan, Philippines, République du Viêt-Nam, Thaïlande. Pour préciser ses vues et recommandations, ainsi que le mandat du Comité consultatif, la Commission a adopté une résolution (voir la résolution 62 (XXI) sur la Banque asiatique de développement, troisième partie du présent rapport).

370. La Commission a félicité le Secrétaire exécutif des mesures qu'il avait prises pour constituer un Groupe d'experts sur la libération des échanges dans la région de la CEAE0, en exécution de la résolution de Manille sur la coopération économique régionale. Elle a beaucoup insisté sur la nécessité de développer rapidement les échanges entre les pays en voie de développement et d'encourager activement la coopération commerciale à l'échelon régional et sous-régional en vue de résoudre les problèmes commerciaux auxquels se heurtaient les pays en voie de développement de la CEAE0. Les représentants d'un certain nombre de ces pays ont signalé que les taux élevés et discriminatoires du fret maritime

et l'insuffisance des services de transports maritimes continuaient d'entraver sérieusement les efforts nationaux d'expansion commerciale et aggravaient la situation déjà défavorable des balances des paiements; une action s'imposait sur le plan régional pour atténuer ces difficultés. La Commission s'est donc félicitée des études techniques entreprises par le secrétariat de la CEAE0 dans le domaine des transports et du fret maritimes, conformément à la résolution de Manille sur la coopération économique en Asie.

371. La Commission a engagé les gouvernements des pays membres à étudier de près les recommandations formulées dans les rapports des trois groupes de travail et à communiquer promptement leurs vues et suggestions au Secrétaire exécutif, de manière à faciliter les travaux de la Réunion préparatoire des gouvernements de la région, qui devrait avoir lieu en août 1965, et pour que la deuxième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie puisse prendre des décisions concrètes. Le Gouvernement philippin a offert de recevoir la Conférence ministérielle à Manille en décembre 1965; la Commission a accepté avec gratitude cette invitation.

#### Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

372. La Commission, passant en revue le bilan de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Genève en 1964, a reconnu que cette conférence avait offert, pour la première fois, une précieuse occasion d'examiner en détail les mesures et le cadre nécessaires à la nouvelle structure des échanges internationaux et à la réorganisation de la division du travail qu'exigeait la croissance économique accélérée des pays en voie de développement. Les représentants de nombreux pays ont estimé que si, dans bien des domaines, les recommandations de la Conférence n'allaient pas assez loin pour répondre aux espoirs des pays en voie de développement, des progrès notables avaient été faits sur certains points: aide extérieure, service de la dette, financement et développement régionaux, transports maritimes et échanges entre pays en voie de développement. Toutefois, les représentants de certains pays membres ont relevé avec regret que les pays avancés n'avaient pas expressément ni réellement accepté de modifier leur politique commerciale actuelle et ils ont exprimé l'espoir que ces pays ne tarderaient pas à apporter les aménagements nécessaires pour offrir de plus grandes possibilités commerciales aux pays en voie de développement.

373. Rappelant sa résolution de Téhéran relative à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement [50 (XI)], la Commission a constaté que les pays en voie de développement de la région de la CEAO avaient réussi à coordonner leurs vues et à coopérer étroitement, aussi bien entre eux qu'avec les pays en voie de développement d'autres régions, pour mettre au point des solutions mutuellement acceptables à leurs divers problèmes, de concert avec les pays avancés et dans un esprit de bonne volonté réciproque. Elle a engagé les pays membres à maintenir et à renforcer cet esprit de bonne volonté et de coopération mutuelles.

374. La Commission a félicité le secrétariat de la CEAO de son utile contribution aux travaux de la Conférence et de l'assistance qu'il avait fournie aux pays membres de la région pour leur permettre de se préparer à participer activement à cette conférence, comme le demandait la résolution de Téhéran. Elle a prié le Secrétaire exécutif de continuer à fournir ce genre de services.

375. La Commission s'est félicitée de la résolution 1995 (XIX) par laquelle l'Assemblée générale avait fait de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement un organe permanent de l'Assemblée, et du Conseil du commerce et du développement un organe subsidiaire de la Conférence. Elle a vu dans la création de ce nouvel organisme appelé à s'occuper des problèmes du commerce et du développement un des plus grands succès de la Conférence de Genève et elle a engagé les pays membres à en tirer pleinement parti. Elle a fait siennes les recommandations du Comité du commerce (huitième session) relatives à la Conférence du commerce et du développement, en particulier celles qui concernaient les accords de coopération entre la CEAO et la Conférence, tant au niveau des gouvernements qu'à celui du secrétariat, et la création d'une sous-commission des transports et du fret maritimes, qui relèverait de la Commission du financement et des invisibles du Comité du commerce et du développement.

376. La Commission a noté que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, comme suite à la résolution 51 (XX) adoptée à l'unanimité par la Commission, à sa session précédente, sur les transports en transit, avait constitué un comité spécial chargé d'étudier les problèmes des pays sans littoral.

En outre, plusieurs accords bilatéraux de transit avaient été conclus, pendant la période considérée, entre des pays de la région. On a suggéré que le secrétariat continue d'accorder toute l'attention voulue à la question du transit, qui revêtait une importance vitale pour les pays sans littoral de la CEAE0.

377. La Commission a pris acte de la résolution 1000 (XXXVII) dans laquelle le Conseil économique et social notait avec satisfaction les travaux accomplis par les commissions économiques régionales et la coopération qui s'était établie entre elles à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Elle a reconnu la nécessité de maintenir et de renforcer l'étroite collaboration entre le secrétariat de la CEAE0 et le nouvel organisme, ainsi qu'avec les secrétariats des autres commissions économiques régionales, en vue d'appliquer les recommandations de la Conférence.

378. La Commission a pris note des exposés dans lesquels les représentants de pays en voie de développement de la région avaient souligné la nécessité urgente de donner suite aux recommandations de la Conférence, et surtout à celles qui avaient trait à l'accès des produits primaires et manufacturés des pays en voie de développement aux marchés des pays avancés. A ce propos, on a signalé le faible taux d'accroissement des exportations des pays en voie de développement et l'aggravation persistante, dans ces pays, des termes de l'échange. On a fait valoir que, selon les prévisions, le déficit global de la balance des paiements des pays en voie de développement augmenterait de plusieurs milliards de dollars jusqu'en 1970 et que l'aggravation continue des termes de l'échange accentuerait encore ce déficit. Plusieurs pays membres ont appelé l'attention de la Commission sur l'adoption récente d'un nouveau chapitre de l'Accord général sur les tarifs et le commerce, consacré au commerce et au développement: d'après ce texte, la réduction ou la suppression des barrières commerciales consentie par des pays avancés au cours de négociations commerciales n'appelait pas de mesures de réciprocité de la part des pays en voie de développement. On n'attendait donc pas des pays en voie de développement qu'ils fassent des concessions correspondant exactement à celles dont ils

bénéficieraient au titre des négociations Kennedy. Certaines délégations ont cependant signalé que le nouveau chapitre du GATT, comme les négociations Kennedy, supposait qu'au cours des négociations commerciales les pays en voie de développement apporteraient leur contribution eu égard à leur stade de développement et à leurs besoins commerciaux. A ce propos, on a insisté sur l'opportunité de réduire les obstacles aux échanges intrarégionaux. Les représentants de certains pays en voie de développement de la région ont exprimé l'espoir que les bons résultats des négociations Kennedy profiteraient aussi aux pays en voie de développement de la région, mais d'aucuns se sont dits déçus par la lenteur de ces négociations et de l'application du programme d'action en huit points du GATT. Il a été suggéré que, pour hâter les choses, les pays industrialisés mettent au point une procédure permettant de procéder assez rapidement à des réductions tarifaires globales et à la réduction des barrières non tarifaires. Quelques délégations ont souligné que les pays avancés devraient montrer, aux réunions prochaines du Comité du commerce et du développement, une largeur de vue authentique qui cadre bien avec les principes et les recommandations de la Conférence de Genève, comme avec les principes du GATT. On a dit aussi que, quelques-uns seulement des pays de la région étant parties contractantes au GATT, les concessions faites au titre des négociations du GATT devraient être étendues à tous les pays en voie de développement et que les dispositions nécessaires à cet effet devraient être mises au point dans le cadre des Nations Unies ou par d'autres voies.

379. Il a été reconnu que l'application effective des recommandations de la Conférence exigerait la coopération et la bonne volonté de tous les pays, tant avancés qu'en voie de développement. La Commission, consciente des problèmes économiques pressants qui se posaient aux pays en voie de développement de la CEAE0, a vivement insisté auprès des pays avancés sur la nécessité d'agir rapidement pour prendre des mesures correctives en vue de résoudre les difficultés commerciales des pays en voie de développement de la région. Les recommandations et les vues de la Commission sur ce point ont fait l'objet de la résolution 63 (XXI) que la Commission a adoptée au sujet de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (voir la troisième partie du présent rapport).

380. Selon certaines délégations, le classement des pays en deux groupes seulement - développés et en voie de développement - et les termes correspondants étaient inadéquats: il fallait tenir compte de la situation particulière à chaque pays.

#### Faits nouveaux concernant la Communauté économique européenne (CEE)

381. L'attention de la Commission a été appelée sur les débats du Comité du commerce (huitième session), au cours desquels les représentants de plusieurs pays de la région avaient exprimé l'appréhension que leur inspirait la politique de la Communauté économique européenne, notamment en ce qui concernait la protection agricole et les préférences accordées aux Etats d'Afrique associés à la Communauté. Selon les représentants de Ceylan et des Philippines, la politique agricole de la CEE relative aux matières grasses, son tarif extérieur commun et les préférences qu'elle accordait aux Etats associés d'Afrique risquaient de compromettre l'expansion des exportations d'huile de coco de la région de la CEAE0. Le représentant de la Birmanie a déclaré que le règlement de la CEE sur le riz avait créé des difficultés aux pays exportateurs de riz de la région. On a signalé aussi que cet état de choses pouvait voir des répercussions fâcheuses sur les exportations vers la CEE d'autres produits primaires de la CEAE0 comme le tabac, le sucre, le poivre, le café et le cacao.

382. La Commission a rappelé qu'à des sessions précédentes des assurances avaient été données au nom de la CEE: la Communauté appliquerait une politique tournée vers l'extérieur et tiendrait compte des intérêts des pays tiers. Elle a noté que les pays en voie de développement de la CEAE0 attendaient de la Communauté qu'elle réoriente sa politique dans l'esprit qui avait présidé à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. On a exprimé l'espoir que la Conférence et ses organes accorderaient toute l'attention voulue à cette question.

#### Foire internationale d'Asie

383. La Commission a rappelé la décision du Gouvernement thaïlandais d'organiser à Bangkok, du 19 novembre au 10 décembre 1966, la première Foire internationale d'Asie, avec le concours des pays de la CEAE0, en vue d'accroître

la coopération économique régionale, de favoriser le commerce intrarégional et interrégional et d'encourager de nouveaux investissements en Asie. Elle a noté avec satisfaction l'avancement des travaux préparatoires accomplis par le Gouvernement thaïlandais.

384. La Commission, se félicitant du message dans lequel le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies soulignait l'intérêt d'une large participation des pays de la région et d'ailleurs, qui devaient prêter tout leur concours et tout leur appui à cette importante manifestation, a invité les gouvernements des pays membres ou membres associés à participer à la Foire et a prié tous les Etats Membres des Nations Unies de lui donner une large publicité sur leur territoire, ainsi que d'encourager et d'aider leurs organismes privés à y prendre part. Elle a noté que le spécialiste des foires internationales détaché par la DOAT avait été mis à la disposition du Gouvernement thaïlandais pour l'aider à organiser la Foire et que les autres pays membres de la région pouvaient faire appel à ses services pour préparer leur participation. La Commission a adopté à l'unanimité la résolution 61 (XXI) relative à la Foire internationale d'Asie (voir la troisième partie du présent rapport).

#### Programme de travail dans le domaine du commerce

385. L'accroissement considérable et rapide des responsabilités de la CEAEAC dans le domaine du commerce international avait imposé un gros surcroît de travail au personnel peu nombreux de la Division du commerce international. Le travail dans ce domaine était d'une telle nature qu'il fallait d'urgence une action plus intensive pour répondre aux besoins exprimés par les pays de la région. De plus, par suite de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, et du fait des accords de coopération future entre la CEAEAO et la Conférence, le secrétariat de la CEAEAO a vu sa tâche considérablement alourdie. La Commission a donc approuvé la recommandation du Comité du commerce (huitième session) tendant à renforcer comme il convenait l'effectif de la Division du commerce international et elle a autorisé le Secrétaire exécutif à présenter les propositions pertinentes au Siège de l'ONU en vue d'obtenir les ressources supplémentaires requises.

Industrie et ressources naturelles

386. La Commission, ayant examiné le rapport du Comité de l'industrie et des ressources naturelles sur sa dix-septième session (E/CN.11/693) et le rapport du secrétariat sur l'application des résolutions de la Commission relatives à la coopération régionale en matière d'industrialisation et de mise en valeur des ressources naturelles (E/CN.11/L.136), a relevé avec satisfaction que, pendant l'année considérée, la CEABO avait poursuivi ses travaux à un rythme soutenu, passant de plus en plus à l'action. Il avait été créé un Centre régional de promotion et de planification de l'industrie, et la première série des Pourparlers sur la promotion industrielle avait eu lieu. Le secrétariat avait organisé en 1964 deux réunions techniques: celle du Sous-Comité de la sidérurgie et de la mécanique (dixième session) et le Cycle d'étude sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources de gaz naturel; il en avait profité pour convoquer simultanément des groupes spéciaux d'experts, qui avaient formulé des recommandations d'intérêt pratique pour les pays de la région et avaient suggéré diverses mesures destinées à favoriser la coopération régionale dans d'autres domaines. La proposition du secrétariat tendant à entreprendre une étude géophysique commune de certaines zones du plateau continental de l'Asie méritait un examen approfondi. Les services consultatifs rendus par les experts de la CEABO et par les conseillers régionaux que la DOAT avait détachés dans des pays membres, sur leur demande, et notamment les missions d'experts de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources de gaz naturel qui avaient été envoyées au Brunéi et en Iran, s'étaient révélés opportuns et très utiles pour les gouvernements intéressés. La Commission a relevé que le secrétariat avait aussi participé à diverses réunions interrégionales, comme le Cycle d'étude sur les instituts de recherche et de développement industriels dans les pays en voie de développement, la Conférence sur le développement de l'industrie pétrochimique dans les pays en voie de développement et la quatrième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient, et qu'il avait poursuivi ses travaux habituels: confection de cartes régionales, publication de bulletins, etc.

### Développement de l'industrie en général

387. La Commission a noté que la production industrielle n'avait cessé de croître dans l'ensemble de la région au cours des dix dernières années; pendant cette période, la plupart des pays de la région avaient également commencé à faire un effort de planification du développement industriel. Toutefois, si le taux annuel de croissance industrielle de la région avait été remarquable en valeur relative, la contribution de la région à la production mondiale d'articles industriels restait minime et l'apport de l'industrie manufacturière au produit national était encore faible dans la plupart des pays de la région. En outre, l'activité industrielle de la région se concentrait dans quelques pays, et cette centralisation tendait à s'accroître. La structure de la production économique restait la même dans la plupart des pays de la région, et les revenus individuels étaient loin d'égaliser ceux qui étaient enregistrés dans les pays avancés. Il semblait donc urgent d'accélérer l'expansion industrielle.

388. La Commission a relevé que les délégations des pays en voie de développement avaient souligné que, faute de pouvoir faire autrement, la plupart des pays de la région dirigeaient leurs efforts vers le remplacement des importations. Certaines délégations avaient attribué cet état de choses, notamment, à l'insuffisance des moyens d'exportation et à des difficultés de balance des paiements. Le remplacement des importations pouvait, certes, paraître séduisant du point de vue de l'accroissement de la production, mais les changements de structure qui en résultaient n'avaient généralement qu'une portée réduite du fait de l'exiguïté du marché intérieur de la plupart des pays en voie de développement. Comme on l'avait souligné à la Conférence du commerce et du développement, le meilleur moyen de modifier la structure économique de ces pays était d'accroître leurs exportations; à cet égard, les conclusions de la Conférence semblaient revêtir une grande importance. Il a été signalé que le succès de tout programme d'expansion des exportations des pays en voie de développement et donc, dans une très large mesure, l'avenir industriel de ces pays dépendraient de l'effort que montreraient les pays avancés 1) à réduire l'écart entre les droits

d'importation qui frappaient les matières premières et ceux qui frappaient les matières transformées, 2) à abolir les restrictions non tarifaires aux importations en provenance des pays en voie de développement, 3) à accorder des préférences tarifaires aux articles manufacturés et demi-produits en provenance des pays en voie de développement. La délégation d'un pays avancé a exprimé son désaccord sur ce troisième point. L'aide qui consistait à investir des capitaux et à communiquer des connaissances techniques était également importante, et la Commission a signalé à l'attention des pays avancés, pour qu'ils y donnent suite, les recommandations que le Comité de l'industrie et des ressources naturelles avait formulées dans son rapport.

389. La Commission a reconnu l'interdépendance du développement agricole et du développement industriel. L'expansion de l'agriculture était nécessaire pour alimenter une population croissante, fournir des matières premières à une industrie en expansion, élargir les débouchés ruraux pour les articles manufacturés, accroître le pouvoir d'achat en vue de l'épargne et des investissements, et fournir de la main-d'oeuvre supplémentaire pour le développement industriel. D'autre part, le secteur agricole comptait sur le secteur industriel pour se procurer bien des choses dont il avait besoin - machines et engrais par exemple - afin de relever sa propre productivité. Les industries tributaires de matières premières minérales telles que le gaz naturel présentaient aussi une grande importance.

390. Les programmes et plans d'industrialisation variaient d'un pays à l'autre, mais les méthodes adoptées, quelles qu'elles fussent, devaient tendre à utiliser les ressources disponibles de manière à en tirer un revenu maximum. La plupart des pays en voie de développement de la région avaient atteint l'étape de la production intermédiaire et allaient bientôt commencer à fabriquer des biens d'équipement. Dans nombre d'entre eux, on s'était employé de diverses manières à favoriser l'industrialisation: stimulants fiscaux, zones industrielles aménagées et garanties aux investisseurs étrangers. On entreprenait des études de marché

et des enquêtes de viabilité pour découvrir les meilleures possibilités d'investissement. Des organismes financiers avaient été créés avec l'appui des pouvoirs publics pour accorder des crédits à moyen et à long terme aux entreprises industrielles.

391. La création d'entreprises communes favoriserait sans doute dans une large mesure l'évolution souhaitée des structures économiques. De l'avis de certaines délégations, l'une des façons pratiques d'encourager de telles entreprises pourrait être le transfert, par les pays avancés dans les pays en voie de développement, d'usines grosses consommatrices de main-d'oeuvre pour la fabrication des biens de consommation les plus simples. Tout excédent de main-d'oeuvre que cela pourrait entraîner dans les pays avancés serait facilement absorbé, grâce au progrès technique, dans des usines d'articles et de biens d'équipement plus complexes; les bénéfices que ces entreprises communes rapporteraient aux pays avancés compenseraient toute baisse du revenu national qui aurait résulté de ces transferts. Certaines délégations ont fait remarquer que si les pays de l'Europe occidentale avaient pu se relever après la guerre, c'était en grande partie grâce à l'aide massive du Plan Marshall, et que l'aide envisagée sous forme de transferts d'unités de production serait beaucoup moins coûteuse.

392. La Commission a estimé qu'elle pouvait contribuer d'une façon constructive et dynamique à favoriser l'industrialisation des pays de la région. Les Pourparlers sur la promotion industrielle organisés par le secrétariat avaient été un pas dans la bonne direction. Le secrétariat de la CEAE0 pouvait, en coopération, selon qu'il conviendrait, avec d'autres organismes des Nations Unies, aider les pays, sur leur demande, à entreprendre des enquêtes sur les possibilités de réalisation et à élaborer leurs projets industriels. Il a été suggéré que le secrétariat, avec le concours de l'Organisation internationale de normalisation et d'autres instituts, étudie le programme de normes unifiées pour les produits industriels et élabore des recommandations appropriées qui seraient soumises, pour adoption, aux pays membres.

393. De l'aveu général, il fallait redoubler d'efforts pour favoriser la croissance industrielle accélérée des pays en voie de développement. Plusieurs délégations ont réaffirmé que leurs gouvernements appuyaient la recommandation de la Conférence du commerce et du développement relative à la création d'une institution spécialisée des Nations Unies chargée du développement industriel, ce qui permettrait d'accorder une plus grande attention à leurs problèmes d'industrialisation.

#### Conférence asiatique sur l'industrialisation

394. La Commission a accordé une grande importance au Colloque régional sur l'industrialisation, prévu pour décembre 1965, et elle a été heureuse de constater que le secrétariat avait commencé les préparatifs nécessaires et avait dressé un programme détaillé des travaux à faire d'ici là. D'autre part, les pays membres, ceux de la région comme les autres, appuyaient entièrement ce projet de colloque, et l'établissement de monographies nationales était déjà fort avancé dans beaucoup de pays de la région.

395. Vu l'importance de cette réunion pour les pays en voie de développement d'Asie et d'Extrême-Orient, étant donné aussi son caractère officiel, la Commission a pensé qu'il convenait de lui donner le statut de conférence, ce qui permettrait aux gouvernements des pays membres d'y envoyer des fonctionnaires de rang élevé. Elle a donc décidé de changer le nom de cette réunion, qui s'appellerait désormais "Conférence asiatique sur l'industrialisation". L'invitation faite par le Gouvernement philippin d'accueillir cette réunion à Manille a été acceptée.

396. La Commission a souscrit aux vues que le Comité de l'industrie et des ressources naturelles avait exprimées au sujet de l'ordre du jour de la Conférence. En outre, elle a été d'avis que la Conférence devrait étudier la croissance des industries de produits synthétiques et de produits de remplacement qui portaient préjudice à certaines des principales productions des pays de la région: jute, caoutchouc naturel, laine brute, huiles végétales. Elle a prié le secrétariat de prendre les dispositions voulues pour qu'il soit donné suite à la résolution A.II.7 de la Conférence de Genève, relative à "la concurrence des produits synthétiques et des produits de remplacement".

397. Outre qu'elle présenterait un grand intérêt parce qu'elle précéderait le Colloque mondial sur l'industrialisation, prévu pour 1966, la Conférence aurait sa propre raison d'être en tant que réunion régionale ayant pour objet de définir les problèmes communs d'industrialisation et d'indiquer les solutions possibles. Il convenait d'y rechercher la coopération non seulement entre les pays membres de la région mais aussi entre ces pays et les autres pays du monde. On a estimé qu'en matière de développement industriel les pays adopteraient, sur le plan national comme sur le plan international, une attitude plus souple que dans le domaine du commerce international. Cependant, la disparité marquée des pays de la région du point de vue de la gamme des industries implantées et de l'intensité de l'industrialisation montrait que ces pays ne tiraient pas pleinement parti des possibilités de développement régional. La Conférence permettrait d'examiner les imperfections existantes et les moyens d'y remédier par une action régionale.

398. Etant donné que l'utilité de la Conférence asiatique sur l'industrialisation dépendrait dans une large mesure de la qualité du travail préparatoire, la Commission a estimé qu'une procédure analogue à celle qui avait été adoptée pour préparer la Conférence du commerce et du développement - consultations préliminaires entre fonctionnaires du secrétariat et fonctionnaires des pays membres, par exemple - serait tout indiquée.

#### Centre régional de promotion et de planification de l'industrie

399. La Commission fondait de grandes espérances sur le Centre régional de promotion et de planification de l'industrie qui avait été créé au secrétariat; elle a été heureuse de constater que les pays membres, ceux de la région comme les autres, étaient prêts à apporter un appui total au Centre. Elle a fait siennes les recommandations du Comité de l'industrie et des ressources naturelles selon lesquelles le Centre devrait, dans l'immédiat: a) rassembler et diffuser de renseignements sur les plans nationaux de développement industriel, étudier et analyser ces plans; b) examiner les divers secteurs industriels afin de déterminer lesquels se prêteraient le plus à une coopération fructueuse; c) aider les pays de la région, sur leur demande.

400. Indiscutablement, une harmonisation des plans nationaux de développement industriel s'imposait si l'on voulait éviter chevauchements d'efforts et gaspillage de ressources. Cela permettrait d'utiliser au mieux les maigres

ressources et de réaliser plus aisément des économies d'échelle. Certes, la plupart des pays en voie de développement de la région étaient des producteurs primaires, mais ils n'avaient pas du tout les mêmes richesses naturelles ni la même situation géographique, et leurs produits n'étaient nullement identiques, ni en type ni en qualité. Le Centre pourrait entreprendre l'étude détaillée de quelques projets se prêtant à la coopération régionale ou sous-régionale, puis organiser des négociations entre associés éventuels. L'emploi d'engrais devant manifestement être généralisé dans beaucoup de pays de la région, l'harmonisation des efforts en vue d'accroître, par une action concertée, la production d'engrais à bon marché était un projet qui pouvait être étudié par priorité. La réussite d'un ou deux projets pilotes inciterait les pays à envisager d'autres entreprises industrielles communes.

401. La Commission a été heureuse d'apprendre que depuis la réunion, en décembre 1964, du Cycle d'étude sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources de gaz naturel, l'Iran avait accepté d'installer à Madras, en collaboration étroite avec le Gouvernement indien, une raffinerie de pétrole qui produirait par la suite des engrais et du soufre. Le Gouvernement indien participait, conjointement avec la Compagnie nationale des pétroles de l'Iran et d'autres sociétés, à la prospection et à l'exploitation du pétrole sur le plateau continental du Golfe persique. Des négociations étaient en cours entre les deux gouvernements en vue de la construction en Iran d'une usine d'ammoniaque qui utiliserait l'excédent de gaz naturel produit dans ce pays et exporterait l'ammoniaque en Inde, où il servirait à fabriquer des engrais azotés. En outre, dans le cadre d'un accord intitulé "Coopération régionale pour le développement", les Gouvernements iranien, pakistanaï et turc avaient choisi des projets à exécuter en étroite collaboration. Ils s'employaient maintenant à mettre sur pied, au titre du même accord, des entreprises communes dans les domaines de l'industrie et des ressources naturelles.

402. Si évidents que fussent les avantages économiques des entreprises communes, les mesures de coopération que suggérerait le Centre devaient être assez pratiques et réalistes pour tenir compte des stades différents de développement industriel des pays de la région et de leur désir de produire tel ou tel article. Le succès des efforts de coopération régionale dépendrait de la mesure dans laquelle les gouvernements des pays de la région accepteraient d'ajuster leur politique et

leurs plans, et seraient prêts à coopérer à des entreprises communes appropriées. Les avantages qu'offrirait une coopération même partielle étaient assez grands pour que la chose valût la peine d'être tentée.

403. Outre les plans nationaux de développement industriel, il existait d'autres possibilités intéressantes de développement où la perspective d'un appui à l'échelon régional ou sous-régional pourrait encourager les autorités à décider d'aller de l'avant. Il a été suggéré que le Centre aide les pays membres de la région à déterminer l'importance de la demande régionale ou internationale; les tienne au courant de toute évolution analogue qui se produirait dans la région; leur donne des avis sur les consultants à engager pour telle ou telle entreprise industrielle; les aide à réunir la masse de renseignements nécessaire pour déterminer les possibilités de réalisation économique de grands projets industriels.

404. La Commission a suggéré aussi que le Centre régional de promotion et de planification de l'industrie fasse diffuser parmi les Etats membres de la région des rapports sur ses études. La CEPAL avait consacré à la sidérurgie et à d'autres industries de l'Amérique latine d'excellentes études que les pays membres utilisaient pour dresser leurs programmes industriels; le Centre régional de promotion et de planification de l'industrie du secrétariat de la CEAEO pourrait jouer un rôle analogue.

405. Etant donné le gros travail qu'on attendait du Centre, la Commission a prié le Secrétaire exécutif d'explorer la possibilité d'en renforcer l'effectif et a recommandé que le Programme d'assistance technique des Nations Unies, ainsi que le Fonds spécial, appuient le Centre dans ses diverses activités. En conséquence, la Commission a adopté la résolution 58 (XXI) sur le développement et la promotion de l'industrie (voir la troisième partie du présent rapport).

#### Pourparlers sur la promotion industrielle

406. La Commission a constaté avec satisfaction que la première série des Pourparlers sur la promotion industrielle avait eu lieu au cours de la récente

(dix-septième) session du Comité de l'industrie et des ressources naturelles. Tout en reconnaissant que les participants n'avaient fait qu'explorer le sujet, elle a été heureuse de noter, d'après les déclarations faites par les délégations, que les échanges de vues préliminaires s'étaient révélés utiles et que certains pays avaient déjà pu y donner suite. Les membres de la Commission ont été unanimes à penser que ces pourparlers devraient être désormais une activité régulière de la CEAE0; cependant, en raison même de leur caractère, ces pourparlers ne pourraient que compléter les consultations intergouvernementales relatives à la promotion industrielle et n'avaient pas pour objet de se substituer à ces consultations. Pour que les pourparlers futurs soient plus utiles, il fallait que le secrétariat et les pays participants accomplissent un travail de préparation plus poussé.

#### Application de la science et de la technique au développement

407. La Commission comprenait à quel point il importait que les pays en voie de développement appliquent la science et la technique modernes pour utiliser au mieux leurs ressources et créer des industries. La première réunion du Groupe d'étude pour l'Asie du Comité consultatif des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique au développement avait eu lieu au siège de la CEAE0, à Bangkok, en même temps que la dix-septième session du Comité de l'industrie et des ressources naturelles; les consultations entre le Groupe et le secrétariat ne manqueraient pas d'aboutir à l'élaboration de propositions réalistes et concrètes qui présenteraient un intérêt pratique pour les pays de la région. Les commissions économiques régionales, étant sur place, connaissaient certainement mieux que les organismes établis ailleurs les problèmes qui se posaient dans leurs régions respectives; on a donc jugé qu'elles devraient jouer un rôle important dans toute entreprise que proposerait le Comité consultatif. La Commission a adopté la résolution 60 (XXI) sur l'application de la science et de la technique (voir la troisième partie du présent rapport).

408. A ses sessions précédentes, la Commission avait chargé le secrétariat d'étudier la situation et le développement des instituts de recherche industrielle de la région, de réunir une conférence régionale sur la recherche industrielle et d'examiner les possibilités de créer un conseil régional de la recherche industrielle. Elle savait que la recherche demandait de gros investissements, étant donné les rapides progrès techniques de l'industrie et le stade fort peu avancé de la recherche industrielle dans beaucoup de pays de la région. En outre, les travaux de recherche faisaient parfois double emploi, plusieurs pays de la région parcourant le même chemin pour arriver à résoudre des problèmes analogues. Or quelques instituts de la région s'étaient déjà distingués dans certains domaines spécialisés et disposaient des meilleures installations de la région. Il semblait donc souhaitable de réunir, aussitôt que les ressources du secrétariat le lui permettraient, une conférence régionale sur la recherche industrielle, qui pourrait mettre au point un système détaillé d'échange continu et systématique de renseignements techniques entre les pays de la région, et envisager des mesures en vue de renforcer certains instituts nationaux bien établis, qui pourraient offrir des services de formation professionnelle et de l'assistance technique à d'autres pays, sur une base régionale. La Conférence pourrait aussi envisager de créer un conseil régional de la recherche industrielle, auquel seraient associés les instituts nationaux appropriés et qui servirait de centre de renseignements dans ce domaine.

409. Certains organes subsidiaires de la Commission avaient fait des recommandations relatives à la création de divers instituts régionaux: centre géologique de l'Asie du Sud-Est, institut régional de métallurgie, centre régional de formation et de recherche dans le domaine de l'énergie électrique et institut asiatique de l'habitation, de la construction et de la planification. La Commission a estimé que le secrétariat devrait étudier toutes ces suggestions et présenter aux organes compétents, en temps utile, des propositions concrètes.

### Institut régional du pétrole en Iran

410. En 1963 et 1964, la Société nationale des pétroles de l'Iran avait accueilli, aux fins de formation, 60 stagiaires de l'industrie pétrolière des pays de la région, envoyés en Iran au titre du programme de bourses de perfectionnement de la CEAEQ, avec le concours de la DOAT. Notant que ce programme de formation avait été bien conduit et que ses résultats avaient été profitables aux pays intéressés, la Commission a de nouveau exprimé sa satisfaction.

411. A la vingtième session de la Commission, les représentants de l'Afghanistan, de l'Iran, du Pakistan et de la Thaïlande avaient présenté conjointement au Fonds spécial des Nations Unies une demande de création d'un institut régional du pétrole en Iran. Une année s'était écoulée, et le Fonds spécial ne semblait avoir donné aucune suite à cette demande. Ce retard était profondément regrettable, d'autant que la demande avait été fortement appuyée par la Commission. Celle-ci a prié les autorités du Fonds spécial d'examiner d'urgence la question et a exprimé l'espoir que le Secrétaire exécutif prêterait tout son concours pour la prompte création de l'institut.

### Mise en valeur des ressources minérales

412. La Commission était consciente de l'importance que la mise en valeur des ressources minérales revêtait pour les pays de la région, où elle contribuait à diversifier l'économie, et à fournir les matières premières essentielles à l'industrialisation, tout en servant non seulement de base mais aussi de catalyseur pour le développement économique dans d'autres domaines et en procurant à ces pays, grâce à l'exportation de produits minéraux, les devises dont ils avaient tant besoin. Elle a adopté à l'unanimité la résolution 59 (XXI) sur la mise en valeur des richesses minérales de l'Asie (voir la troisième partie du présent rapport), dans laquelle elle indiquait les mesures concrètes que devaient prendre certains de ses organes subsidiaires et engageait le Fonds spécial et la Direction des opérations d'assistance technique à accueillir favorablement les demandes d'assistance que les pays de la région pourraient leur adresser pour l'inventaire géologique et la mise en valeur des ressources minérales.

413. La Commission a fait sienne la recommandation du Comité de l'industrie et des ressources naturelles concernant l'exploration géophysique commune du plateau continental d'Asie. Elle a prié le Secrétaire exécutif de réunir aussitôt que possible un groupe spécial d'experts chargé d'étudier le projet sous tous ses aspects et de mettre au point, à l'intention des gouvernements intéressés, la procédure et les détails d'exécution. Elle a noté avec reconnaissance l'offre de plusieurs pays avancés extérieurs à la région d'aider le groupe d'experts dans ses travaux.

#### Petite industrie

414. La Commission a reconnu l'importance du rôle qui revenait à la petite industrie dans le développement économique et social des pays de la région. Elle a noté les travaux du secrétariat dans ce domaine, et en particulier l'établissement du "Small Industry Bulletin"; les trois numéros déjà parus de cette publication<sup>23/</sup> contenaient une masse de renseignements utiles aux pays de la région. La Commission a exprimé l'espoir que le Bulletin serait amélioré grâce aux suggestions faites dans le rapport sur la dix-septième session du Comité de l'industrie et des ressources naturelles.

#### Coopération avec d'autres organismes internationaux

415. La Commission a noté avec satisfaction que, dans ses travaux concernant le développement industriel et la mise en valeur des ressources naturelles, le secrétariat de la CEAEO était resté en contact étroit avec d'autres organismes internationaux intéressés, notamment avec l'OIT et l'OAP pour la gestion et la productivité et avec la FAO pour la création, au secrétariat de la CEAEO, d'un Groupe d'étude mixte sur l'industrie forestière.

416. La Commission savait le rôle que l'OIT avait joué dans l'estimation des besoins à court terme et à long terme en matière de formation d'ouvriers qualifiés, de techniciens, de gérants et d'administrateurs. Elle a noté que le secrétariat de la CEAEO avait activement participé à un cycle d'étude régional sur la formation professionnelle récemment organisé par l'OIT.

---

<sup>23/</sup> Small Industry Bulletin (ST/ECAFE/SER.M/19 et 20). Le numéro ST/ECAFE/SER.M/21 a paru sous forme imprimée (publication des Nations Unies, No de vente : 55.II.F.10).

417. La Commission a été informée des travaux que l'OAP se proposait d'entreprendre sur la mesure de la productivité. Elle a estimé qu'étant donné l'utilité de ce projet pour le développement industriel, le secrétariat de la CEAEQ pourrait y participer activement.

#### Transports et communications intérieurs

418. La Commission a noté que, dans les pays en voie de développement, la croissance économique dépendrait pour beaucoup des réseaux de transports et de communications, qui contribuaient non seulement à une meilleure utilisation des ressources matérielles disponibles, mais aussi au mieux-être de la population.

419. L'exécution du projet de la Grande Route d'Asie avait nettement progressé, et il était clair que l'achèvement rapide de ce réseau apporterait beaucoup de bienfaits. La Commission s'est félicitée de la création du Comité de coordination de la Grande Route d'Asie, dont le Gouvernement pakistanais avait offert d'accueillir la première session. Elle a exprimé l'espoir que les décisions et recommandations de ce comité faciliteraient la réalisation rapide du projet et que des directives générales et des recommandations appropriées seraient arrêtées dès la première session. Le plan de développement d'ensemble que le secrétariat, en collaboration avec des techniciens des pays intéressés, établissait actuellement pour la réalisation du projet de la Grande Route d'Asie aiderait le Comité de coordination à examiner les possibilités d'action commune, de la part des pays intéressés, en vue d'exécuter le projet et de coordonner les plans actuels et futurs d'amélioration et d'entretien des routes prioritaires. Eu égard à l'état du réseau existant, et en particulier à l'état des routes prioritaires, le Comité de coordination devrait aussi suggérer des moyens de se procurer une assistance financière et technique. La Grande Route d'Asie présentant encore des solutions de continuité, le Comité de coordination devrait voir ce qu'il fallait faire, en général, pour accélérer la construction des tronçons manquants et obtenir une assistance technique et financière.

420. Etant donné que la circulation sur la Grande Route d'Asie ne manquerait pas d'augmenter quand le projet aurait été mené à bien, et afin de faciliter la circulation internationale, le Comité de coordination devrait aussi prendre des mesures pour simplifier et unifier les règlements régissant la circulation routière, les formalités de frontière, les services auxiliaires et d'autres aspects des transports routiers internationaux. Il pourrait en outre recommander des principes directeurs en matière de conventions et accords internationaux. Il pourrait enfin examiner la possibilité d'utiliser, sur une base régionale, l'assistance du Programme alimentaire mondial pour développer le réseau de la Grande Route d'Asie.

421. La Commission a approuvé le mandat du Comité de coordination, tel que le Secrétaire exécutif l'avait mis au point en consultation avec les gouvernements intéressés. Ce mandat est joint au présent rapport (annexe V).

422. Considérant que le projet de la Grande Route d'Asie, outre les gros avantages économiques et autres qu'il apporterait aux pays de la région, était aussi un symbole de l'unité et du progrès de l'Asie, la Commission a instamment invité les pays donateurs et les organismes fournisseurs d'assistance à prêter leur concours maximum. Elle s'est félicitée de l'assistance déjà fournie sous diverses formes par un certain nombre de pays, et notamment des offres suivantes: Gouvernements australien et néo-zélandais - services de formation de groupe pour ingénieurs des ponts et chaussées et autres formes d'assistance au titre du Plan de Colombo; République de Chine - 1.000 tonnes de ciment et assistance technique; Gouvernement japonais - assistance technique pour levés; Gouvernement néerlandais - un technicien; République fédérale d'Allemagne - assistance pour enquêtes de préinvestissement et autres formes d'assistance technique; Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique - promesse d'examiner les demandes faites par les pays de la région en vue de la construction de certaines sections de la Grande Route d'Asie au titre des programmes américains d'assistance bilatérale. La Commission a exprimé l'espoir que le Comité de coordination étudierait ces offres à sa première session et mettrait au point des propositions concrètes en vue de l'utilisation de l'assistance offerte.

423. Deux faits importants s'étaient produits au cours de l'année: l'approbation par le Fonds spécial d'une enquête de préinvestissement en deux temps sur le parcours direct de Kaboul à Hérat (Afghanistan) et les demandes d'assistance adressées au Fonds spécial, sur une base régionale, par les gouvernements intéressés en vue de l'exécution d'enquêtes de préinvestissement sur le tronçon Kerman-Mirjaveh (Iran), le tronçon Mirjaveh-Quetta (Pakistan occidental), sept grands ponts au Pakistan oriental et la Grande Route d'Asie à Sumatra (Indonésie). Tout en notant que les trois premières de ces enquêtes avaient déjà été recommandées par la société d'ingénieurs-conseils désignée par le Fonds spécial à la fin de 1963 pour étudier l'ensemble du projet de la Grande Route d'Asie, la Commission a engagé le Fonds spécial à faire le nécessaire pour examiner promptement ces demandes et a prié le Secrétaire exécutif d'user de ses bons offices pour accélérer les choses. Elle a également demandé aux pays intéressés de veiller à ce que leurs engagements de contrepartie soient pris sans tarder et de fournir rapidement au Fonds spécial les renseignements dont il avait besoin. Elle a exprimé l'espoir que le Comité de coordination de la Grande Route d'Asie s'occuperait par la suite de tous les modes de transport et deviendrait un organisme analogue au Conseil permanent des ministres des transports en Europe.

424. La Commission s'est félicitée de la réalisation, grâce au concours de la Radio-télévision australienne et de la Radio-télévision japonaise, d'un film documentaire destiné à la télévision et consacré à la Grande Route d'Asie.

425. La Commission a constaté que, depuis quelques années, la circulation intrarégionale et interrégionale avait généralement augmenté sur les sections de la Grande Route d'Asie déjà ouvertes au trafic. On s'était employé aussi à relier la Grande Route d'Asie au réseau international européen et au réseau routier du Moyen-Orient. Le Gouvernement libanais avait réuni en avril 1964, en collaboration avec la Fédération routière internationale, une conférence qui avait constitué un comité préparatoire en vue de créer un centre de coordination des routes internationales au Moyen-Orient. La Commission a exprimé l'espoir que le centre envisagé prendrait des mesures pour relier le réseau routier du Moyen-Orient à celui de l'Asie ainsi qu'au réseau international africain.

426. La Commission s'est intéressée aussi à la possibilité de mettre au point un véhicule automobile qui pourrait être fabriqué à peu de frais, tout en étant suffisamment solide pour résister à l'effort qui lui serait sans doute demandé en raison du mauvais état des routes, des difficultés d'entretien et du manque de conducteurs et de mécaniciens qualifiés dans les pays d'Asie.

427. Sur la recommandation du Comité des transports intérieurs et des communications, le secrétariat avait entrepris l'étude des problèmes des transports urbains, qui ne cessaient de s'aggraver dans bien des pays de la région. La Commission a estimé que, ces problèmes variant d'un pays à l'autre et dépendant en grande partie des conditions locales, des courants de circulation, du tracé des villes et d'autres facteurs, il était souhaitable d'étudier en détail les difficultés particulières à chaque zone et de faire des recommandations dans le contexte approprié. A cet effet, la Commission a prié le Secrétaire exécutif d'examiner la possibilité de créer un groupe consultatif comprenant un spécialiste de la circulation routière, un urbaniste et un économiste des transports, qui se rendrait dans les pays sur demande et, après y avoir observé et étudié la situation, formulerait des recommandations. Elle a noté que le Sous-Comité des routes et des transports routiers avait déjà inscrit à son programme de travail un projet sur le rôle des coopératives dans l'industrie des transports routiers et sur les problèmes de réglementation de ces transports. Il importait, à son avis, que les petits exploitants qui ne possédaient que quelques véhicules s'associent en unités plus importantes et viables de manière à rendre l'exploitation plus rentable et à offrir des services peu coûteux.

428. Dans le domaine des voies fluviales, la Commission a noté que l'équipe de spécialistes des ports avait commencé ses travaux et étudiait, sous tous leurs aspects, l'exploitation et l'administration du port de Bangkok. Elle s'est félicitée du concours offert par les Gouvernements britannique, japonais et néerlandais, ainsi que par l'OIT, qui avait fourni des experts très compétents pour faire partie de l'équipe. Elle a noté que l'étude en cours à Bangkok servirait de modèle à des études analogues qui seraient faites dans les 16 autres ports

pour lesquels les gouvernements intéressés avaient présenté des demandes concrètes. Elle a exprimé l'espoir que, par la suite, la CEAE0 pourrait créer un groupe d'experts des ports qui serait constamment à la disposition des pays pour leur rendre les services consultatifs dont ils avaient besoin. En outre, des dispositions avaient été prises pour recruter un spécialiste du dragage et un conseiller en matière d'installations portuaires, qui seraient fournis au titre du Programme d'assistance technique des Nations Unies pour conseiller les gouvernements sur les problèmes de dragage. L'envoi, par le Gouvernement français, de deux spécialistes du dragage pour conseiller les pays de la région a été vivement apprécié. La Commission a beaucoup insisté sur l'analyse et l'interprétation méthodiques des statistiques des transports fluviaux: non seulement ce travail faciliterait considérablement l'administration, la régulation et le contrôle des transports fluviaux, mais il serait très utile pour planifier le développement de ces transports. Elle s'est vivement félicitée des cinq bourses offertes par le Gouvernement néerlandais pour le stage international d'hydraulique organisé en 1964 et elle a pensé que d'autres pays pourraient ainsi prêter leur concours.

429. La Commission a noté qu'à sa première réunion, tenue à Bangkok en octobre 1964, le Comité de coordination de la recherche ferroviaire avait fait un certain nombre de recommandations sur les problèmes de recherche. Elle a remercié les Gouvernements de l'Inde, du Japon, du Royaume-Uni et de quelques autres pays d'avoir permis à leurs instituts de recherche de faire des travaux pour le compte des chemins de fer de la région, et elle a exprimé l'espoir que l'on tirerait pleinement parti de ces moyens. D'autre part, la Commission a noté avec satisfaction que le Gouvernement britannique avait terminé le premier projet du Manuel d'exploitation des lignes à voie unique, que le Sous-Comité des chemins de fer avait examiné en détail à sa huitième session, en octobre 1964; elle a exprimé l'espoir que le texte définitif de ce manuel serait diffusé après avoir été révisé compte tenu des observations faites au Sous-Comité. Elle a engagé une fois de plus les pays à utiliser pleinement les moyens de formation que le Centre régional de formation ferroviaire de Lahore offrait aux cadres de l'exploitation et de la signalisation ferroviaires et elle a tenu à exprimer sa reconnaissance au Gouvernement néerlandais, qui avait gracieusement fourni au Centre un chargé de cours en matière d'exploitation. La Commission a aussi noté avec satisfaction

l'offre de l'Union soviétique d'organiser à Tachkent en 1965, au titre de sa contribution à l'assistance technique des Nations Unies, un stage d'étude et de formation sur l'utilisation et l'entretien des moteurs diesel, ainsi que l'offre du Gouvernement français d'organiser en 1965, à l'intention d'une vingtaine d'ingénieurs de la région, un stage de formation en matière de dieselisation ferroviaire, dans les mêmes conditions que le stage sur les voies ferrées organisé l'année précédente.

430. Il avait été décidé que le texte révisé du Manuel de la planification des transports, qui avait été présenté à la treizième session du Comité des transports intérieurs et des communications, serait définitivement mis au point compte tenu des diverses observations faites par les pays membres et membres associés, ainsi que par les organismes intéressés et par le Siège de l'ONU. En conséquence, le Secrétaire exécutif a été prié de convoquer une réunion d'experts pour examiner le manuel et le mettre au point en vue de sa distribution aux gouvernements.

431. La Commission a remercié le Gouvernement indien d'organiser chaque année des stages de formation pour fonctionnaires des services du tourisme et s'est félicitée de l'offre du Gouvernement japonais d'organiser, au titre du Plan de Colombo, un voyage d'étude d'un mois au Japon à l'intention de fonctionnaires du tourisme de la région. Elle a noté que le secrétariat, avec le concours de la DOAT, avait entrepris, en tant que projet régional, de créer un groupe consultatif qui, sur la demande des pays intéressés, ferait des études et donnerait des avis sur des problèmes précis de tourisme. Plusieurs pays avaient manifesté de l'intérêt pour ce projet, et le Secrétaire exécutif a été prié de prendre les dispositions nécessaires pour que le groupe consultatif puisse commencer ses travaux dès que possible. La Commission a exprimé l'espoir que ce groupe ferait aussi des recommandations pour le développement du tourisme national, à l'échelon régional et sous-régional.

432. La Commission a engagé les gouvernements à examiner de près les recommandations du deuxième Groupe de travail de spécialistes des télécommunications, qui s'était réuni à Tokyo en juillet 1964 et avait fait plusieurs suggestions concernant le développement des services de télécommunications dans la région.

Elle a proposé que la section mixte CEAEO/UIT veille à ce que le développement des télécommunications soit bien coordonné et à ce que des réseaux nationaux, régionaux et internationaux soient mis en place. La Commission a adressé ses félicitations à l'UIT à l'occasion de son centenaire, qui serait célébré le 17 mai 1965; elle a exprimé l'espoir que l'UIT continuerait de grandir et fournirait une aide croissante aux pays en voie de développement.

433. La Commission a accepté l'offre du Gouvernement indien tendant à ce que le troisième Groupe de travail de spécialistes des télécommunications se réunisse en Inde dans le courant de 1966.

Mise en valeur des ressources hydrauliques

434. La Commission a passé en revue les travaux du secrétariat, qu'elle a jugés dignes d'éloges, dans le domaine de la mise en valeur des ressources hydrauliques tels qu'ils étaient exposés dans son rapport (E/CN.11/685). Elle a examiné le rapport de la sixième Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques (E/CN.11/678) et a approuvé les recommandations qui y figuraient.

435. La Commission a constaté que, dans le cadre général de leurs plans nationaux de développement économique, de nombreux pays accordaient une plus grande importance à la mise en valeur des ressources hydrauliques: à preuve le grand nombre de projets majeurs et mineurs qui avaient été entrepris dans la région depuis quelques années et l'importance relative des crédits ouverts dans les budgets nationaux pour la mise en valeur des ressources hydrauliques. De l'avis de la Commission, cela était parfaitement justifié parce que les ressources hydrauliques et l'énergie constituaient l'infrastructure indispensable au développement de l'économie et que l'utilisation efficace de l'eau était nécessaire non seulement pour l'expansion et l'amélioration de l'agriculture, mais aussi pour l'industrie. La Commission a noté que, dans les régions arides et même dans certaines régions humides pendant la saison sèche, la demande d'eau dépassait de beaucoup les quantités disponibles. Dans bien des cas, la situation était aggravée par l'absence de tout plan global et intégré de mise en valeur et de conservation des ressources hydrauliques, ainsi que par l'insuffisance des données de base réunies pour la planification et l'aménagement de tout un bassin. La Commission a souligné la nécessité de formuler assez tôt des plans directeurs à long terme de mise en valeur des ressources hydrauliques qui soient compatibles avec les plans nationaux de développement économique et social général. Elle s'est félicitée de la proposition tendant à réunir en temps utile un groupe de travail de planificateurs des ressources hydrauliques qui discuterait de l'élaboration de plans dans ce domaine. Elle s'est aussi félicitée de l'étude comparative des codes de l'eau entreprise par le secrétariat; dès que cette étude serait terminée, un groupe de travail se réunirait pour élaborer le cadre d'un code moderne de l'eau qui servirait pour l'application des politiques de mise en valeur des ressources hydrauliques.

436. La Commission a reconnu qu'il était essentiel, pour élaborer des plans de mise en valeur des ressources hydrauliques, d'avoir des données de base dignes de foi - hydrologiques et autres. Elle s'est félicitée de l'occasion qu'offrait la Décennie hydrologique internationale, que l'Unesco allait inaugurer en 1965, de donner de la vigueur et de l'expansion au rassemblement des données et aux travaux de recherche dans les pays de la région. Elle a souligné l'utilité du Cycle interrégional d'étude sur les méthodes de prévisions hydrologiques en vue de l'utilisation des ressources hydrauliques, qui avait été organisée conjointement, en 1964, par la CEAO et l'OMM, et elle s'est félicitée de l'organisation de deux cycles d'études hydrologiques, l'un sur les eaux de surface et l'autre sur les eaux souterraines. La Commission a également approuvé l'organisation par le secrétariat, avec le concours de la DOAT, d'un groupe de spécialistes qui conseillerait les pays sur l'analyse et l'interprétation des données hydrologiques disponibles; cette analyse était essentielle pour évaluer les ressources hydrauliques et faire des études de viabilité. Le groupe se rendrait dans plusieurs pays en 1965.

437. La Commission a félicité de ses travaux le Groupe consultatif sur la mise en valeur des régions deltaïques, composé de spécialistes fournis par la DOAT et par les Gouvernements japonais et néerlandais; elle a recommandé de poursuivre et de développer ce genre de service. Elle s'est également félicitée de l'organisation d'un deuxième colloque sur la mise en valeur des régions deltaïques.

438. Le Comité consultatif des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique au développement avait dressé un programme d'action mondiale consacré à un petit nombre de problèmes de recherche ou d'application pouvant avoir des incidences d'une ampleur extraordinaire sur le développement, y compris les mesures de lutte contre les méfaits du temps. Etant donné les dégâts inquiétants causés par les typhons dans la région du Pacifique, la Commission a été nettement d'avis que la question de la lutte contre les typhons devrait figurer en bonne place dans ce programme. Elle a appris avec intérêt ce qui se faisait aux Etats-Unis en matière de recherche et d'expérience sur la lutte contre les cyclones. A son avis, ces expériences, qui se poursuivaient activement et dont tous les résultats étaient communiqués à l'OMM et à la CEAO, devraient être étendues, en temps utile, à la région du Pacifique, où les typhons étaient extrêmement fréquents.

439. La Commission a noté que les mesures préventives et la lutte contre l'alunisation des sols contribuaient fortement à accroître la production agricole des pays de la région et que le Gouvernement de l'Union soviétique avait offert d'organiser en 1966, en URSS, un Cycle d'étude sur ces problèmes.

440. La Commission a remercié le Gouvernement australien d'avoir proposé que la septième Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques se tienne sur son territoire en 1966.

#### Mise en valeur du bassin inférieur du Mékong

441. La Commission a examiné le rapport annuel du Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong (E/CN.11/679) et a entendu les déclarations du membre du Comité représentant la République du Viet-Nam, qui était Président pour 1965, des membres du Comité représentant le Cambodge, le Laos et la Thaïlande, et de l'Agent exécutif.

442. La Commission a constaté avec satisfaction que, pendant l'année considérée, la Belgique avait fourni des services hydrographiques, devenant ainsi le vingt et unième pays extérieur au bassin qui coopérait avec le Comité du Mékong, et que le Programme alimentaire mondial, ayant fait don de denrées alimentaires pour une valeur de quelque 1,3 million de dollars, était devenu le douzième organisme des Nations Unies à coopérer avec le Comité. Pendant l'année, les ressources avaient augmenté de l'équivalent de quelque 23,3 millions de dollars pour atteindre un total de 67,8 millions de dollars, dont 45 pour 100 avaient été fournis par les quatre pays riverains du Mékong et 55 pour 100 par les pays coopérants, les programmes des Nations Unies et d'autres organismes. Ces ressources étaient allouées de la façon suivante: 40 pour 100 pour les travaux de préinvestissement et 60 pour 100 pour l'exécution et la construction.

443. La Commission a félicité le Comité d'avoir officiellement adopté deux principes pour faciliter la navigation: a) "aucun pont sur le cours principal ne doit gêner le trafic maritime international, et les spécifications devront être établies et convenues avec le Comité, avant la construction, pour garantir le libre mouvement dudit trafic"; b) "le Comité étudiera les moyens de financer

la différence entre le coût d'un pont construit simplement pour faciliter la traversée du fleuve par les véhicules routiers et celui d'un pont construit selon des spécifications acceptées par le Comité et laissant une hauteur et une largeur de passe suffisantes pour ne pas gêner le trafic maritime international".

444. La décision, récemment prise par le Comité, d'entreprendre l'étude des aspects juridiques de la gestion internationale des aménagements du cours principal a été jugée importante.

445. La Commission a pris note du programme annuel et du programme quinquennal exposés dans le rapport annuel du Comité, qui prévoyaient le rassemblement de données de base, la planification d'ensemble, la planification d'aménagements du cours principal, les aménagements d'affluents, des enquêtes sur l'amélioration de la navigation et la planification de cette amélioration, les projets connexes (prospection minière, prévisions concernant le marché de l'énergie, fermes expérimentales et de démonstration, inventaire des ressources naturelles et sociales, planification régionale d'ensemble dans certains secteurs, études de santé publique), la construction et la réalisation; elle a pris note aussi des ressources qui seraient nécessaires à l'exécution de ces plans. La Commission a noté a) que le soutien recherché par le Comité pour le préinvestissement comprenait des spécialistes dans les domaines de l'hydrographie, de la topographie, des pêches, de l'irrigation, du développement des statistiques, de la production cotonnière, de la protection des berges, de la formation de pilotes, de la production et de l'utilisation des engrais, de la lutte contre la schistosomiase, de la réadaptation sociale et de la mise en valeur des terres libérées des inondations périodiques; des produits pétroliers, des engrais, des fonds d'urgence et des denrées alimentaires pour les travailleurs, des pompes, de l'outillage électrique et du matériel agricole lourd pour les travaux expérimentaux et de démonstration de développement agricole; b) qu'en ce qui concerne les capitaux nécessaires à la construction, le Comité avait désigné sept projets, pour lesquels il recherchait une somme d'environ 71 millions de dollars (à savoir, en millions de dollars: projet de Battambang au Cambodge, première phase, 20,4; projet de la Nam Ngum au Laos, première phase, 27;

projet énergétique du Drayling au Viet-Nam, première phase, 2,75; projet d'irrigation de Darlac au Viet-Nam, 0,35; projet d'irrigation de Krong Buk au Viet-Nam, 3,9; projet de la Haute Sé San au Viêt-Nam, première phase, 10; pont de My Thuan au Viet-Nam, 7,1), ainsi que du ciment, des dragues, du matériel de production et de transport d'électricité et des pylônes, et du matériel pour ateliers d'entretien de bateaux fluviaux.

446. Dans le cas du projet de la Nam Ngum (Laos), auquel le Comité avait assigné la plus haute priorité, des études de viabilité avaient été effectuées par un bureau d'étude japonais, et financées en partie par un don du Fonds spécial des Nations Unies au Comité du Mékong et en partie par le Programme d'assistance technique Japon-Laos. La Commission a noté que la centrale qui serait installée aurait, en première phase, une puissance de 20.000 kW (120.000 kW en phase finale), dont bénéficieraient Vientiane et ses environs; 5.000 ha de terres de la plaine de Vientiane seraient irrigués (33.000 ha en phase finale) et une ferme expérimentale et de démonstration, établie sous les auspices du Comité, venait d'achever, avec des résultats très prometteurs, sa deuxième campagne agricole, grâce à l'aide du Fonds spécial et de la FAO. On estimait que le coût de la première phase s'élèverait à 27 millions de dollars. Outre qu'il fournirait de l'énergie et de l'eau pour l'irrigation, le projet permettrait au Laos d'être moins tributaire de l'importation de carburants. La Thaïlande avait indiqué qu'elle était prête à utiliser 2.000 à 4.000 kW de l'énergie produite, soit 10 à 20 pour 100 de la puissance installée en première phase, ce qui étendrait le marché de l'énergie produite par la Nam Ngum, rapporterait des devises au Laos et marquerait le premier pas dans l'interconnexion électrique internationale du projet du Mékong. Le Bureau consultatif du Comité du Mékong, après avoir étudié le rapport de viabilité et inspecté l'emplacement du barrage, avait déclaré, en mai 1964, que la première phase du projet de la Nam Ngum (puissance de 20.000 kW et irrigation de 5.000 ha) était entièrement justifiée du point de vue technique, économique et financier, et il avait recommandé la prompte construction de l'ouvrage. La Commission a pris note de la déclaration du représentant d'Israël, qui avait fait savoir que le prêt, équivalant à 50.000 dollars, qui avait été

précédemment offert pour la construction des ouvrages de la Nam Ngum, était maintenant converti en un don destiné à la planification de l'agriculture; en outre, Israël s'était engagé à entreprendre la planification régionale d'ensemble du développement agricole dans toute la zone ainsi irriguée; la République fédérale d'Allemagne négociait avec le Laos la fourniture de matériel de distribution d'énergie électrique et l'installation d'une nouvelle capacité de production thermique, complément important à la mise en oeuvre du projet de la Nam Ngum. En 1964, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement avait fait une étude où elle contestait certains aspects du projet, notamment en ce qui concerne les prévisions relatives à l'expansion de la demande d'énergie. La Commission a pris note de la déclaration du représentant de la BIRD selon laquelle la Banque, qui s'intéressait vivement à la mise en valeur des ressources énergétiques de cette région, suivrait de près l'évolution de la situation et examinerait attentivement le rapport récemment publié d'un expert des Nations Unies indiquant que la demande d'énergie en Thaïlande - demande qui, de l'avis de la Banque, pourrait avoir une influence directe sur tous les projets énergétiques du Mékong, y compris celui de la Nam Ngum - augmenterait probablement à un taux beaucoup plus élevé que tout ce qu'on avait prévu jusque-là. Le représentant de la Banque a ajouté que si les nouveaux renseignements de ce genre se trouvaient confirmés, la Banque reconsidérerait sa position. Il a déclaré que, sur la base des renseignements actuellement disponibles, la Banque estimait que "rien ne donne à penser que, du point de vue technique, le projet ne soit pas réalisable, et qu'il est très important de continuer à rassembler des données jusqu'au stade des études techniques et des plans, en prévision du jour où il sera décidé de procéder à des investissements". Des représentants du Comité du Mékong ont exprimé l'espoir de voir la Banque revenir sur son rapport, et les représentants de certains pays membres exportateurs de capitaux ont indiqué qu'un nouveau rapport de la Banque permettrait peut-être de réviser la politique relative à l'assistance fournie pour la construction de l'ouvrage.

447. Les pays et organismes suivants se sont déclarés prêts à collaborer, ou à continuer de collaborer, au Projet du Mékong: République fédérale d'Allemagne, Australie, Canada, Chine, Etats-Unis, France, Inde, Iran, Israël, Japon, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, Royaume-Uni, Suède (au nom du Danemark, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède), OIT, UNESCO et OMS. Les nouvelles offres portaient notamment sur la fourniture de ciment pour la construction de la centrale hydroélectrique de Drayling, dans la République du Viet-Nam; la fourniture de lignes et de pylônes de transmission; l'envoi d'experts chargés de donner des conseils sur les problèmes de réinstallation de la population; le don de produits pétroliers; des contributions au Fonds d'urgence; une enquête sur la schistosomiase dans la région irrigable du projet du Prek Thnot, au Cambodge.

Aspects sociaux du développement économique

448. La Commission a examiné le document intitulé "La situation sociale dans la région de la CEAO" (E/CN.11/L.133 et Corr.1), première étude de ce genre dont elle eût jamais été saisie. Elle a félicité le secrétariat d'avoir brossé un tableau net et complet des diverses phases du développement social dans la région de la CEAO. L'étude présentait aussi l'intérêt de faire ressortir l'interdépendance du secteur économique et du secteur social, ainsi que la nécessité de planifier et d'accélérer le développement sur le front social. Elle devait faire mieux comprendre à chaque pays de la région les problèmes sociaux qui se posaient dans les autres pays et encourager chacun d'eux à faire de nouveaux efforts de développement social. Les ressources disponibles étaient constamment l'objet de demandes concomitantes, et il importait tout particulièrement d'ordonner la substance des programmes sociaux; il convenait donc d'intensifier la recherche afin de peser les avantages des programmes sociaux d'une part et des programmes économiques d'autre part, ainsi que les avantages respectifs des divers programmes sociaux. La Commission a exprimé l'espoir que le secrétariat pourrait produire chaque année une analyse de la situation sociale ou de certains de ses aspects; quant aux études d'ensemble du genre de celle dont la Commission était saisie, elles devraient bien entendu être assez espacées pour laisser la perspective voulue. Peut-être serait-il toutefois possible, pour l'étude annuelle suivante, de s'attacher spécialement à un domaine essentiel du développement social. La Commission a donc relevé avec intérêt que le secrétariat se proposait de rédiger pour la session suivante une étude intitulée "L'enfance et la jeunesse dans le développement national".

449. La Commission a reconnu avec les auteurs de l'étude que si la situation sociale dans la région de la CEAO était faite de contrastes, il y avait aussi, surtout en matière d'éducation et de santé, des signes manifestes de progrès notables qui se détachaient sur un fond de misère, de famine, d'analphabétisme et de maladie. Toutefois, bien que l'évolution eût été fort encourageante, à certains égards, il restait certainement beaucoup à faire et beaucoup à étudier avant que les pays de la région ne se sentent capables de résoudre par leurs propres moyens les problèmes sociaux qui entravaient le progrès économique.

La Commission a reconnu que le développement économique des pays avancés et la prospérité relative à laquelle ils étaient parvenus n'avaient pas, par eux-mêmes, réduit les problèmes sociaux. Au contraire, ceux-ci semblaient s'être aggravés dans nombre de ces pays, en particulier la délinquance, l'inadaptation psychologique et les maladies mentales. De toute évidence, la victoire sur la pauvreté, l'analphabétisme et la maladie ne mettait pas fin aux problèmes sociaux: d'autres problèmes surgissaient presque inévitablement, ou du moins devenaient plus manifestes. La Commission s'est penchée sur la nécessité d'intensifier la recherche sur les motivations en vue d'apporter les changements qu'exigeait le développement. L'analyse des problèmes énumérés dans l'étude du secrétariat révélait que si la recherche se concentrait sur leurs communs diviseurs, elle pourrait aboutir à des conclusions importantes pour la planification du développement, la programmation et l'exécution des projets. Le développement et la modernisation demandaient certaines attitudes, motivations, valeurs et convictions que l'on ne trouvait pas toujours dans des sociétés traditionnelles peu développées. On savait par expérience que les programmes d'évolution sociale voulus devaient être adaptés au milieu social et culturel dans lequel ils étaient appliqués. Aussi la Commission a-t-elle relevé avec satisfaction que le secrétariat se proposait de consacrer un cycle d'étude aux facteurs psychologiques qui favorisaient le développement économique et social, et elle a formé le voeu que ce cycle d'étude ait lieu aussitôt qu'on disposerait des ressources nécessaires.

450. La Commission a constaté avec inquiétude que le rapide accroissement démographique que connaissaient la plupart des pays de la CEAEO était l'un des plus sérieux obstacles au progrès social et économique. Dans certains pays, la population avait augmenté plus vite que le revenu national. Par suite, le niveau de vie ne s'était guère relevé; il avait même baissé dans certains cas. Il importait d'analyser les taux de croissance démographique lors de l'établissement des projections économiques. Le problème était encore plus grave lorsque l'on considérait la structure par âges de la population dans la plupart des pays de la région. Le pourcentage extrêmement élevé des moins de 15 ans, outre qu'il imposait une très lourde charge aux personnes en âge de travailler qui devaient subvenir à leurs besoins, exigeait de lourdes dépenses pour l'entretien et la croissance normale de ces enfants.

La Commission a pris connaissance des mesures prises dans plusieurs pays de la région pour remédier au taux d'accroissement de la population et elle a noté que des techniques plus efficaces et plus acceptables avaient été mises au point ces dernières années. Elle a félicité le secrétariat de tenir pleinement compte, dans les travaux relatifs aux problèmes démographiques, des facteurs religieux et humains qui entraient en ligne de compte. Elle a aussi noté avec satisfaction que le secrétariat s'employait à étendre ses activités dans le domaine démographique et qu'il avait obtenu à cet effet l'assistance de la Fondation Rockefeller et de la Direction des opérations d'assistance technique. Cette assistance devait permettre au secrétariat d'accroître les services consultatifs qu'il rendait aux gouvernements des pays de la région pour les aider à résoudre leurs problèmes démographiques, notamment ceux que posait l'application de leur politique en la matière. La Commission a exprimé l'espoir que des crédits d'assistance technique seraient ouverts pour le colloque que la CEAE0 se proposait d'organiser sur le thème "Etudes et expériences concernant les problèmes de communication que pose l'application des politiques démographiques". Elle a également félicité le secrétariat de patronner, conjointement avec le FISE et l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques, une conférence asiatique sur l'enfance et la jeunesse dans la planification et le développement nationaux, qui aurait lieu en septembre 1965.

451. La Commission a relevé, dans le rapport du secrétariat sur ses activités dans le domaine des affaires sociales (E/CN.11/682), les travaux consacrés au développement communautaire. Elle a fait observer que, parmi les nombreux et redoutables problèmes sociaux qui assaillaient la région, aucun n'était aussi urgent que la nécessité de mobiliser l'appui des masses pour les tâches gigantesques du développement. L'immense population de la région de la CEAE0 était à la fois son plus gros handicap et sa plus grande richesse, et il fallait en savoir davantage et en faire davantage pour intéresser les masses à un progrès rapide. C'était là que les plans et programmes de développement social prenaient toute leur importance. Aussi la Commission a-t-elle félicité le secrétariat d'avoir entrepris l'étude intitulée "Le rôle des administrations locales, ainsi que des coopératives et des autres organismes bénévoles, dans le développement communautaire" et de projeter un cycle d'étude sur le même thème. A son avis,

c'était aux mouvements coopératifs que l'on devait la mise au point de techniques et méthodes d'éducation qui, à très peu de frais, permettaient à leurs adhérents de participer plus intelligemment aux activités de leur propre organisation et à la vie civique en général. La Commission a également exprimé son intérêt pour la participation croissante des femmes au développement communautaire comme aux activités de développement national. Elle a relevé que l'on trouvait des conseils féminins dans presque tous les pays de la région et que beaucoup des plus récents étaient ceux d'Etats ayant récemment accédé à l'indépendance, où ils constituaient de nouveaux cadres autochtones et offraient des moyens d'action. D'autres, formés dans des pays de culture séculaire, concrétisaient un éveil nouveau et puisaient dans leur fonds de valeurs traditionnelles pour saisir les chances et affronter les besoins du présent. Ces conseils préparaient aussi les femmes à participer activement à de nombreuses et diverses sociétés, et ils se préoccupaient de plus en plus du gouffre qui, dans bien des collectivités, séparait manifestement la loi et la coutume. La Commission a recommandé que le secrétariat rende compte si possible, dans ses rapports suivants, des résultats obtenus et des progrès réalisés quant à la participation des femmes au développement communautaire. Des renseignements de ce genre seraient extrêmement utiles aux organisations non gouvernementales dans l'action qu'elles avaient entreprise pour encourager les femmes à stimuler le développement communautaire et d'autres programmes sociaux.

452. La Commission s'est félicité de l'intérêt croissant que le secrétariat portait aux questions sociales et elle a approuvé les principes de son action, notamment pour ce qui était d'encourager et de favoriser l'organisation de groupes d'étude nationaux sur l'enseignement du travail social de niveau supérieur et sur le développement communautaire (urbain et rural). Les pays de la région de la CEAE0 se montraient profondément conscients des problèmes humains dont s'accompagnaient le développement économique et l'évolution sociale qui en résultait. Dans ces pays, la formation de travailleurs sociaux retenait de plus en plus l'attention depuis quelques années; il était encourageant de constater que maintenant, cette formation insistait aussi bien sur les mesures préventives que sur les mesures correctives. Le secrétariat a été félicité des initiatives qu'il prenait pour encourager cette tendance et de son insistance accrue sur la

formation au travail social de niveau supérieur. Les mesures concrètes qu'avait prises le secrétariat pour réunir le Groupe de travail sur la mise au point de matériel local pour l'enseignement de méthodes de travail social adaptées aux conditions et aux besoins particuliers de la région avaient donc été opportunes. La Commission a relevé avec intérêt les conclusions du Groupe de travail selon lesquelles la plupart des écoles de travail social de la région donnaient la préférence, autant que possible, au matériel local, qui donnait un sens plus profond à leur enseignement. L'expérience vécue de l'étudiant, les réalités sociales de son pays et la conscience qu'il avait des besoins de celui-ci: tels étaient les facteurs qui l'incitaient à choisir le travail social comme profession. La Commission a approuvé la recommandation du Groupe de travail tendant à ce que les programmes nationaux de formation au travail social donnent la priorité à la mise au point du matériel local nécessaire; elle a également approuvé les recommandations relatives à la nécessité, pour les pays de la CEAE0, de coopérer à la mise au point et à l'échange de matériel d'enseignement approprié.

453. Vu l'ampleur des problèmes sociaux qui se posaient dans la région du fait des migrations internes, de la prolifération des taudis urbains, de l'effondrement des structures familiales traditionnelles et de l'accroissement de la délinquance juvénile, manifestations courantes de sociétés en pleine transition, la Commission a estimé qu'il y avait lieu de renforcer les effectifs affectés aux questions sociales de façon que le programme de travail de la CEAE0 et ses travaux en cours dans ce domaine puissent répondre à la portée de l'action nécessaire pour réduire ou résoudre ces problèmes.

#### Agriculture

454. La Commission avait déjà examiné la situation de la région pour ce qui était de l'alimentation et de l'agriculture, ainsi que les problèmes qui se posaient à cet égard, lorsqu'elle avait discuté l'Etude sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient. Les renseignements complémentaires fournis par les délégations et l'analyse établie par la Division mixte CEAE0/FAO de l'agriculture au titre du point 13 de l'ordre du jour montraient que, si la

production alimentaire et agricole des pays en voie de développement de la région avait nettement progressé par rapport à l'année précédente, grâce aux efforts constants des gouvernements et aux conditions atmosphériques favorables, les gouvernements n'avaient pas lieu de se reposer sur leurs lauriers et devaient au contraire redoubler d'efforts pour développer rapidement l'agriculture afin de réaliser les desseins de la Décennie des Nations Unies pour le développement. La Commission a estimé que ces efforts devaient porter sur tous les domaines, depuis les projets à court terme jusqu'aux projets à long terme, et s'étendre aux facteurs sociaux et humains comme aux facteurs économiques et techniques, si l'on voulait atteindre l'objectif.

455. La Commission a passé en revue les travaux accomplis par la Division en 1964 et a relevé avec satisfaction que celle-ci avait continué de coopérer utilement aussi bien avec la FAO qu'avec les autres divisions de la CEAO.

456. En ce qui concerne le crédit et le financement agricoles, on a souligné une fois de plus combien il importait de fournir aux cultivateurs un crédit suffisant, par l'intermédiaire des institutions voulues, assorties de services de contrôle. La Commission a été informée des mesures prises pour donner suite aux recommandations de la Réunion sur les institutions de financement et de crédit agricoles en Asie et en Extrême-Orient, qui avait eu lieu à Bangkok en septembre 1963, et elle a pris note de l'évolution encourageante signalée par quelques pays. Elle a été d'avis qu'il y avait lieu de pousser plus avant l'étude actuellement faite par le secrétariat, de concert avec les gouvernements des pays membres, sur la possibilité de créer un centre régional de formation à l'intention du personnel qui s'occupait de financement et de crédit agricoles.

457. La Commission a relevé avec satisfaction l'aide apportée par la Division à quelques gouvernements pour la formation de personnel, ainsi que l'attention soutenue que la Division prêtait aux problèmes du développement et de la planification agricoles, sa participation à de nombreuses réunions internationales et ses travaux de recherche.

458. La Commission s'est félicitée de l'étude de la Division intitulée "Certains aspects des rapports entrées-sorties dans l'agriculture en Asie"<sup>24/</sup> car ce genre de publication était utile pour une planification rationnelle de l'agriculture. On a fait observer qu'il serait peut-être souhaitable d'améliorer les données et les méthodes appliquées, de mettre l'étude à jour et de l'étendre à un plus grand nombre de pays. La Commission a toutefois reconnu qu'à l'échelon régional l'utilité d'une telle entreprise était limitée dans les circonstances actuelles et elle a engagé les pays à commencer par entreprendre chacun pour soi les études voulues.

459. La Commission a noté avec intérêt que la Division avait entrepris une monographie sur l'utilisation des excédents agricoles en vue du développement économique et agricole dans la République de Corée.

460. La Commission a appris que la Division était en train d'établir un rapport d'ensemble sur le développement et la planification agricoles dans les pays de la région, qui servirait de document de base pour l'examen des problèmes que posait l'harmonisation régionale des plans nationaux de développement agricole, à laquelle la Conférence des planificateurs économiques d'Asie et de nombreuses activités connexes d'organismes internationaux avaient donné une nouvelle impulsion. La Division comptait que ces problèmes seraient examinés lors d'une réunion d'experts FAO/CEAEO qui aurait lieu en 1966 ou en 1967.

461. La Commission a pris note avec satisfaction du concours que la Division apportait à la FAO pour organiser la Réunion technique FAO/CEAEO sur la planification de l'utilisation des ressources terrestres, hydrauliques et forestières pour le développement agricole et économique en Asie et en Extrême-Orient, qui devait avoir lieu à Bangkok du 26 avril au 5 mai 1965, et la Réunion de la FAO sur une meilleure utilisation de la main-d'oeuvre rurale pour le développement agricole et économique en Asie et en Extrême-Orient, prévue pour 1966.

462. La Commission a approuvé le programme de travail de la Division pour 1965/1966.

---

<sup>24/</sup> Parue dans l'Economic Bulletin for Asia and the Far East, publication des Nations Unies (vol. XV, No 2, septembre 1964), p. 1-17.

Assistance technique et activités du Fonds spécial et d'autres organismes d'assistance dans la région de la CEAE0

463. La Commission a pris note avec satisfaction de la documentation présentée par le secrétariat du BAT (E/CN.11/688), par le Fonds spécial (E/CN.11/690) et par le Programme alimentaire mondial ONU/FAO (E/CN.11/687). Elle a entendu des exposés du Commissaire à l'assistance technique des Nations Unies et des messages du Président-Directeur du BAT, du Directeur général adjoint du Fonds spécial et du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, ainsi que des déclarations faites par les représentants de plusieurs institutions spécialisées - OIT, FAO, UNESCO, OACI, OMS et UIT - et de l'AI EA sur les progrès, les tendances et les problèmes de l'assistance technique, des activités de préinvestissement et des autres travaux entrepris dans la région.

464. La Commission a constaté avec satisfaction que l'assistance technique des organismes des Nations Unies s'était intensifiée et elle a souligné la nécessité de leur donner de l'expansion, maintenant que les pays de la CEAE0 avaient pris leur élan dans leurs efforts de développement. D'autre part, la Commission a été heureuse de noter que plusieurs pays avaient récemment augmenté leur contribution aux ressources du Programme élargi d'assistance technique et du Fonds spécial. On a estimé que l'expansion de l'assistance technique consentie par les pays donateurs devrait, dans la mesure du possible, se faire par le canal de programmes multilatéraux comme ceux qui relevaient des Nations Unies. On a exprimé l'espoir que les pays en voie de développement eux-mêmes participeraient de plus en plus à l'effort global des Nations Unies dans ce domaine en offrant les services de spécialistes et d'autres formes d'aide technique.

465. La Commission a souligné que les pays en voie de développement devaient avoir un bon appareil administratif et une procédure efficace pour coordonner toutes les formes d'assistance technique avec leurs besoins et leurs plans de développement, de manière à tirer le plus grand parti de l'aide internationale. Elle a noté que les représentants résidents du Bureau de l'assistance technique et les directeurs des programmes du Fonds spécial aidaient les organismes centraux à coordonner tous les programmes d'assistance technique et que, dans la région, le secrétariat de la CEAE0 jouait un rôle d'animateur et de conseiller en la

matière. Elle est convenue que, pour que l'aide internationale puisse porter tous ses fruits, les pays devaient élaborer des plans d'assistance technique bien coordonnés avec leurs plans généraux de développement national. C'était là un domaine où le secrétariat de la CEAE0 pouvait être particulièrement utile.

466. La Commission a été informée des résultats qu'avait donnés la décentralisation des activités d'assistance technique, c'est-à-dire la délégation au secrétariat de la CEAE0 de certaines activités du Siège. Le personnel du secrétariat pouvait maintenant rester en rapport étroit avec les pays membres et se tenir à leur disposition pour toutes consultations sur leurs demandes d'assistance technique.

#### Programme élargi et programme ordinaire d'assistance technique

467. Tout en constatant avec satisfaction que les ressources disponibles au titre du Programme élargi et du programme ordinaire des Nations Unies avaient augmenté depuis quelques années, la Commission a souligné qu'il importait de les accroître encore, car la demande ne cessait de monter dans les pays bénéficiaires. A mesure que les pays accéléraient l'exécution de leurs plans nationaux de développement économique et social, ils avaient besoin de plus d'assistance technique pour soutenir cet effort. A cet égard, la Commission a constaté avec inquiétude que la part relative, exprimée en pourcentage, des ressources mises à la disposition de la région de la CEAE0, surtout au titre du Programme élargi d'assistance technique, tendait à fléchir depuis quelques années, encore qu'en chiffres absolus l'assistance fournie à la région eût régulièrement augmenté. On a relevé par exemple que la région, qui avait reçu 29 pour 100 du total de l'assistance disponible en 1962, n'en avait reçu que 23 pour 100 en 1963.

468. Pour ce qui était des programmes d'assistance technique des Nations Unies à l'échelon national, la Commission a estimé qu'on pourrait accélérer les procédures en vigueur, notamment pour le recrutement des experts. Certes, le recrutement au titre d'accords multilatéraux demandait du temps, et il y avait pénurie de certains spécialistes, mais la Commission a néanmoins formé le vœu que les autorités compétentes des Nations Unies fassent tout pour accélérer le processus de recrutement, d'autant que les experts fournis au titre d'un programme multilatéral présentaient certains avantages fort appréciés des pays bénéficiaires. La Commission a pensé que la méthode du travail d'équipe, adoptée pour un nombre croissant de projets d'assistance technique, était judicieuse et devrait être appliquée davantage.

469. La Commission a constaté avec satisfaction que les activités régionales d'assistance technique avaient pris, depuis quelques années, une expansion notable, ce qui avait permis au secrétariat de la CEAE0 d'exécuter divers projets avec le concours de la DOAT: cycles d'étude, colloques, groupes d'étude, voyages d'étude, centres de recherche et de formation. Les projets de ce genre servaient utilement à affirmer le concept de coopération à l'échelon régional. Les pays avaient d'ailleurs relevé qu'à la suite de la décentralisation, le secrétariat de la CEAE0 avait exécuté ces projets avec beaucoup d'efficacité. La Commission a exprimé l'espoir que cette décentralisation s'accentuerait encore au cours des années à venir. Elle a également noté l'utilité des conseillers régionaux dans divers domaines organiques de développement et elle a estimé que l'expansion de ce genre d'activité régionale aiderait plus encore les gouvernements dans leur effort de développement. L'accent étant de plus en plus sur les projets régionaux, la Commission a souligné de nouveau la nécessité d'augmenter les allocations jusqu'à concurrence de 15 pour 100 du total des fonds disponibles au titre du Programme élargi d'assistance technique. Elle a constaté avec satisfaction que les crédits affectés aux projets régionaux au titre des programmes ordinaires avaient augmenté; ils représentaient actuellement 25 pour 100 environ des fonds disponibles au titre de ces programmes.

#### Activités du Fonds spécial

470. La Commission a noté avec satisfaction l'accroissement de l'aide internationale fournie dans la région de la CEAE0 au titre du Fonds spécial. Les pays de la CEAE0 avaient grand besoin d'assistance, sous forme d'enquêtes de pré-investissement ou sous d'autres formes, pour exécuter avec plus d'efficacité leurs programmes de développement. Aussi, a-t-on exprimé une certaine déception au sujet de la lenteur de la procédure d'approbation des projets du Fonds spécial. On a notamment appelé l'attention sur les demandes dont le Fonds spécial était saisi au sujet de la Grande Route d'Asie au Pakistan et de l'Institut régional du pétrole en Iran. La Commission a relevé que le Fonds spécial, parfaitement conscient des problèmes en jeu, s'employait à remédier à cette lenteur. Ainsi, il était désormais possible de nommer un directeur de projet avant même la signature du plan d'opérations, pour lui permettre d'aider le gouvernement demandeur à établir le plan d'opérations et à constituer une équipe d'experts pour l'exécution du projet. En outre, il était probable que le matériel d'usage courant serait maintenant fourni d'avance et serait donc sur place dès le démarrage des travaux. Enfin, le Fonds spécial avait uniformisé les plans d'opérations de manière à accélérer l'examen des demandes.

Programme alimentaire mondial

471. La Commission a noté que le Programme alimentaire mondial avait efficacement contribué à l'exécution de certains programmes de développement dans les pays de la CEAE0. Etant donné la pénurie de denrées alimentaires qui sévissait dans la région, tout programme d'aide alimentaire était le bienvenu. On a relevé que l'aide alimentaire était particulièrement utile dans le cas des projets exigeant beaucoup de main-d'oeuvre: programmes de développement communautaire, projets de colonisation rurale, construction de barrages, travaux routiers, etc. Vu l'utilité du Programme alimentaire mondial, qui non seulement donnait des secours mais secondait l'effort de développement de la Commission, on a jugé qu'il y avait lieu de poursuivre ce programme, qui pourrait contribuer à améliorer les perspectives lointaines de la situation alimentaire dans la région de la CEAE0. La Commission a recommandé d'autre part que les pays établissent en fonction des besoins de leurs plans nationaux de développement les demandes à adresser au Programme alimentaire mondial pour 1955/56.

472. La Commission a estimé qu'afin d'améliorer les méthodes et procédures d'établissement ainsi que l'exécution des programmes d'assistance technique des Nations Unies, il serait utile d'évaluer, par des études en profondeur, l'efficacité de cette assistance dans quelques pays de la région. Elle a noté avec satisfaction que des négociations se déroulaient entre les Nations Unies et le Gouvernement thaïlandais en vue d'une étude expérimentale d'évaluation qui serait entreprise dans ce pays avec la participation de services thaïlandais, d'experts des Nations Unies et du secrétariat de la CEAE0. Aussi la Commission a-t-elle fait sienne la suggestion, contenue dans la résolution 1042 (XXXVII) du Conseil économique et social, tendant à prévoir une évaluation méthodique et objective, à titre expérimental ou à titre de démonstration, de l'incidence sur le développement et de l'efficacité des programmes d'assistance technique mis en oeuvre par l'ONU et les institutions spécialisées.

473. Enfin, la Commission a adopté à l'unanimité la résolution 57 (XXI), intitulée "Ressources destinées à l'assistance technique, coordination de ces ressources et domaines de développement" (voir la troisième partie du présent rapport).

Programme de travail et ordre de priorité

474. La Commission a approuvé à l'unanimité le programme de travail et l'ordre de priorité pour 1965/66 (E/CN.11/L.134/Rev.1) et a décidé de les faire figurer, comme par le passé, dans la cinquième partie de son rapport annuel. En approuvant le programme de travail, la Commission s'est félicitée de la priorité accordée aux travaux axés sur l'action et a reconnu l'utilité de présenter le programme suivant la classification fonctionnelle des activités des Nations Unies dans les domaines économique et social et dans celui des droits de l'homme, conformément à la recommandation du Conseil économique et social et à la recommandation qu'elle avait faite elle-même, à sa vingtième session.

475. La Commission a autorisé le Secrétaire exécutif à modifier certains projets, à en retarder l'exécution, ou à changer l'ordre de priorité dans le cadre du programme de travail approuvé. Elle a noté aussi que le Secrétaire exécutif, en consultation avec le Secrétaire général, apporterait à l'effectif du secrétariat les modifications et additions qui seraient nécessaires à la bonne exécution du programme de travail approuvé.

Date et lieu de la prochaine session

476. La Commission s'est félicitée de l'invitation du Gouvernement indien à tenir en Inde sa vingt-deuxième session, en 1966. Elle a décidé à l'unanimité d'accepter cette invitation, sous réserve de l'approbation des autorités compétentes des Nations Unies, et elle a chargé le Secrétaire exécutif de fixer la date de la session, d'accord avec le Gouvernement indien.

Troisième partie

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LA COMMISSION A SA  
VINGT ET UNIEME SESSION

56 (XXI). Harmonisation régionale des plans nationaux de développement<sup>25/</sup>

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Constatant avec inquiétude que, depuis quelque temps, le rythme du développement économique de la plupart des pays de la CEAE0 est plus lent que pendant les années 50 et qu'un gros effort devra être fait si l'on veut atteindre ne serait-ce que les modestes objectifs de croissance fixés par la résolution 1710 (XVI) de l'Assemblée générale, relative à la Décennie du développement,

Notant que la Conférence des planificateurs économiques d'Asie à sa deuxième session, le Comité du commerce à sa huitième session et le Comité de l'industrie et des ressources naturelles à sa dix-septième session ont insisté sur la nécessité urgente de prendre des mesures pour accroître la coopération économique entre les pays de la région,

Sachant que pour accélérer le développement économique, il faut assurer d'urgence la coopération économique, non seulement dans le domaine du commerce, mais aussi dans l'élaboration des plans de développement, afin de répartir de la façon la plus rationnelle les maigres ressources des pays de la région,

S'appuyant sur la conviction profonde et maintes fois exprimée qu'une telle coopération est absolument nécessaire et que les pays sont disposés à faire des efforts concertés pour surmonter les difficultés qui s'y opposent,

Consciente de l'important travail préliminaire entrepris par le secrétariat de la CEAE0, par des organisations internationales et par des groupes d'étude en vue de la coopération entre pays dans divers domaines,

Encouragée par les progrès appréciables réalisés dans l'exécution de grands projets coopératifs aux niveaux sous-régional et régional, tels que l'Entreprise du Mékong et la Grande Route d'Asie, ainsi que par la création de l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques,

25/ Voir par. 348 ci-dessus.

Prie le Secrétaire exécutif de renforcer le Centre régional des projections et de la programmation économiques créé au secrétariat, de manière à lui permettre de passer constamment en revue les secteurs et domaines où une coordination plus poussée des plans de développement, à l'échelon régional ou sous-régional, peut offrir des avantages mutuels grâce au développement accéléré des pays intéressés;

Invite les gouvernements des États membres de la région à prêter tout leur concours au Centre régional;

Prie en outre le Secrétaire exécutif de réunir un groupe de travail composé d'experts de la planification qui explorerait les moyens concrets de permettre aux planificateurs du développement de chaque pays de tenir pleinement compte des plans des autres pays, de manière à tirer parti de cette coopération.

321ème séance,  
22 mars 1965.

57 (XXI). Ressources destinées à l'assistance technique,  
coordination de ces ressources et domaines de  
développement 26/

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Notant que l'assistance technique joue un rôle de plus en plus important en ce qui concerne les objectifs de la Décennie du développement et les besoins généraux de la croissance économique,

Constatant les tendances et facteurs qui influent actuellement sur les opérations d'assistance technique, à savoir notamment:

i) Depuis quelques années, la part de la région dans les ressources allouées au titre du Programme élargi et du programme ordinaire des Nations Unies baisse régulièrement,

ii) Les allocations pour projets régionaux faites dans le cadre du Programme élargi demeurent inférieures au plafond de 15 pour 100 du total des allocations faites au titre de ce programme, chiffre fixé par le Conseil économique et social dans sa résolution 854 (XXXII),

iii) L'assistance technique joue un rôle important dans les études de pré-investissement ou dans la détermination des domaines susceptibles de développement, aux fins de financement par le Fonds spécial,

iv) Les organismes nationaux de coordination contribuent fortement à améliorer l'organisation, l'utilisation et l'exécution des activités d'assistance technique de manière à répondre aux besoins de la planification nationale et de la programmation des projets,

v) La planification de l'économie, de l'industrie et des communications, les enquêtes sur les investissements, les études relatives aux zones industrielles aménagées et aux ensembles industriels, les analyses de gestion et de prix de revient, l'établissement et l'évaluation des projets, ainsi que l'exécution et l'exploitation de divers projets et programmes d'après la méthode du travail d'équipe jouent un rôle important dans les activités relatives aux projets nationaux,

vi) La planification et l'établissement des projets, les programmes ayant pour objet de trouver des solutions pratiques, les programmes relatifs à l'harmonisation régionale des plans, la libération des échanges, le projet de Banque asiatique de développement, le Centre régional des projections et de la programmation économiques, le Centre de promotion de l'industrie et la Grande Route d'Asie ont une place importante dans les activités régionales,

1. Engage les autorités compétentes à augmenter l'assistance fournie au titre du Programme élargi et du programme ordinaire, de manière qu'elle réponde aux besoins croissants des pays et des projets régionaux, compte tenu des objectifs de développement à court terme et à long terme;

2. Appelle leur attention sur la nécessité d'accroître l'allocation du Fonds spécial à la région et d'étendre les activités d'assistance technique qui doivent aboutir à des projets du Fonds spécial;

3. Recommande fortement aux pays de renforcer leurs comités ou bureaux nationaux, de niveau élevé, chargés de coordonner tous les programmes d'assistance technique, ou d'en créer le cas échéant;

4. Prie le Secrétaire exécutif, agissant en consultation et en coordination avec la DOAT et le Fonds spécial, ainsi qu'avec les représentants résidents du Bureau de l'assistance technique et les directeurs du Fonds spécial dans les divers pays,

a) D'encourager et d'aider chacun des pays membres à faire une enquête pour déterminer ses besoins globaux d'assistance technique et d'en incorporer les résultats dans son programme d'assistance technique coordonné avec son plan national de développement,

b) D'aider de plus en plus à promouvoir les projets d'assistance technique à l'échelon national concernant l'inventaire et l'étude des ressources et l'aide opérationnelle connexe,

c) De suivre les progrès de la coopération régionale, de renforcer les activités, projets et centres régionaux du secrétariat dans des domaines précis, et en particulier de continuer à orienter les activités ordinaires et le programme de travail du secrétariat, y compris l'utilisation de conseillers régionaux et l'établissement d'un système de monographies, de manière à mieux répondre aux besoins de la programmation et des opérations relevant de l'assistance technique et du Fonds spécial,

d) De réunir, avec le concours de la Direction des opérations d'assistance technique et du secrétariat du Bureau de l'assistance technique, un cycle d'étude ou un groupe de travail sur la coordination nationale des activités d'assistance technique et des activités connexes, en vue de favoriser des échanges efficaces de données d'expérience et d'idées pouvant aboutir à la création, dans les pays de la région de la CIMAEO, d'un mécanisme et de procédures de coordination bien définis.

330ème séance,  
29 mars 1965.

58 (XXI). Développement et promotion de l'industrie<sup>27/</sup>

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Rappelant que la Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie, tenue à Manille en 1963, a insisté sur la nécessité d'une action coordonnée en vue de préparer et d'exécuter, sur une base régionale et sous-régionale, des projets convenus dans le domaine de l'industrie et dans des domaines connexes, et notamment des entreprises communes,

Notant la création, au secrétariat, du Centre régional de promotion et de planification de l'industrie, chargé d'étudier ces questions d'une façon continue et systématique,

Notant en outre que le Secrétaire exécutif a convoqué une série de groupes d'experts chargés d'examiner certaines questions comme la création d'une Banque asiatique de développement et les possibilités d'entreprises communes dans les domaines de la sidérurgie et de l'industrie du gaz naturel, et que la première série des Pourparlers sur la promotion industrielle a eu lieu pendant la dix-septième session du Comité de l'industrie et des ressources naturelles, en février 1965,

27/ Voir par. 405 ci-dessus.

Gardant présentes à l'esprit

a) La recommandation de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui engage les commissions économiques régionales à aider de plus en plus les pays en voie de développement à faire des plans coordonnés de développement industriel reposant sur la complémentarité des économies et la division internationale du travail,

b) La résolution 1030 (XXXVII) du Conseil économique et social, qui a pour objet de fournir aux pays en voie de développement une assistance supplémentaire pour l'établissement et l'exécution de plans et projets de développement industriel,

c) La recommandation de la Conférence des planificateurs économiques d'Asie (deuxième session) tendant à l'harmonisation régionale des plans nationaux de développement dans le domaine industriel,

Faisant sienne l'opinion, exprimée à la dix-septième session du Comité de l'industrie et des ressources naturelles, selon laquelle le Centre régional de promotion et de planification de l'industrie devrait avoir pour tâches immédiates:

a) De rassembler et de diffuser des renseignements sur les plans nationaux de développement industriel, ainsi que d'étudier et d'analyser ces plans,

b) D'étudier les secteurs industriels afin de déterminer ceux qui se prêteraient le mieux à une coopération fructueuse,

c) De fournir une assistance aux pays de la région, sur leur demande,

Convaincue que le Centre pourrait, s'il avait un personnel suffisant, contribuer utilement à accélérer le développement industriel des pays de la région, notamment en appelant l'attention de ces pays sur la ligne de conduite qui donnerait des résultats profitables à un grand nombre de pays,

Invite les gouvernements des pays membres de la région:

a) À prêter au Centre le concours nécessaire en lui fournissant des renseignements sur leurs plans de développement et toutes autres données pertinentes, ainsi qu'en nommant des agents de liaison auprès du Centre,

b) À tirer le plus grand parti des services offerts par le Centre et à faire des suggestions quant aux études que celui-ci pourrait entreprendre;

Recommande que le Programme élargi et le programme ordinaire d'assistance technique des Nations Unies, ainsi que le Fonds spécial des Nations Unies appuient le Centre dans ses diverses activités;

Prie le Secrétaire exécutif d'explorer la possibilité de renforcer l'effectif du Centre.

59 (XXI). Mise en valeur des richesses minérales de l'Asie<sup>28/</sup>

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Consciente de l'importance que la mise en valeur des ressources minérales revêt pour les pays de la région, où elle contribue à diversifier l'économie et à fournir les matières premières essentielles à l'industrialisation, tout en servant non seulement de base mais aussi de catalyseur pour le développement économique dans d'autres domaines et en procurant à ces pays, grâce à l'exportation de produits minéraux, les devises dont ils ont tant besoin,

Rappelant que par la résolution 916 (XXXIV) du Conseil économique et social, relative à la Décennie des Nations Unies pour le développement, les gouvernements des Etats Membres ainsi que les organes des Nations Unies et les institutions spécialisées étaient priés de s'attacher tout spécialement à "prospector et exploiter les ressources naturelles en vue de fonder le développement économique sur les matières premières et l'énergie",

Constatant avec satisfaction

a) Que, dans leurs plans nationaux de développement, les pays de la région s'attachent à mettre en valeur leurs ressources naturelles, à renforcer les services officiels chargés des levés géologiques et de la prospection minière, à créer des moyens de formation de techniciens appelés à travailler dans ces domaines, à employer de plus en plus les méthodes et techniques modernes de prospection minière et à entreprendre des recherches fondamentales en vue d'améliorer les procédés d'extraction et de transformation et de découvrir des utilisations nouvelles des produits minéraux,

b) Que le secrétariat de la CEAE0 s'emploie à promouvoir l'inventaire géologique et la mise en valeur des ressources minérales dans la région, notamment en confectionnant des cartes géologiques et autres de la région; en procédant à l'étude technique des produits minéraux qui intéressent les pays de la région; en organisant des moyens de formation et des voyages d'étude; en réunissant des cycles d'étude techniques sur les levés aériens, la prospection géochimique et l'exploitation du gaz naturel; en organisant des cours pilotes sur les méthodes et techniques de levés aériens; en étudiant constamment les possibilités d'appliquer les méthodes modernes à la prospection des ressources minérales dans la région,

---

<sup>28/</sup> Voir par. 412 ci-dessus.

Invite les gouvernements des pays membres de la région:

a) A prêter une attention soutenue à l'étude géologique méthodique de leur territoire, à l'expansion, le cas échéant, de leurs services géologiques et de leurs services des mines, à l'encouragement de la recherche fondamentale et à l'introduction de méthodes et techniques modernes de prospection et d'exploitation des ressources minérales,

b) A mettre au point une politique minière à long terme en tenant compte du fait qu'il faut du temps et souvent d'importantes mises de fonds pour amener un gisement minéral à produire;

Prie

a) Le Groupe de travail d'experts géologues de la CEAEQ d'examiner à sa prochaine session la gamme complète des techniques de prospection minière qui peuvent être appliquées dans les pays de la région, y compris celles qui relèvent de la géologie, de la photogéologie, de la géophysique et de la géochimie,

b) Le Sous-Comité des ressources minérales de prêter une attention croissante à l'utilisation complète et rationnelle des ressources minérales existant dans les pays de la région, y compris l'enrichissement des minerais pauvres, la construction d'usines de transformation des minéraux, la modernisation et l'amélioration des mines de petite envergure et la remise en état des mines fermées ou abandonnées; d'étudier la situation de l'offre de minéraux, notamment pour les industries de base telles que celles des engrais et de la sidérurgie; d'examiner la demande mondiale des produits minéraux dont la région est un important fournisseur; de présenter des suggestions quant aux moyens d'accélérer la mise en valeur des ressources minérales grâce à la coopération régionale et mondiale

c) Le Comité de l'industrie et des ressources naturelles d'étudier la possibilité de créer des industries utilisant les matières premières minérales extraites dans la région, ou de développer celles qui y existent déjà, d'étudier les rapports entre le secteur minier et les autres secteurs connexes du point de vue du développement économique, ainsi que l'interdépendance des ressources naturelles dont les ressources minérales font partie, et d'examiner les diverses manières d'envisager une planification rationnelle des ressources, notamment en en faisant l'inventaire, en en estimant la demande à court terme et à long terme, en veillant à la coordination et en prévoyant des moyens de formation et de recherche;

Engage

a) La Direction des opérations d'assistance technique des Nations Unies à accueillir favorablement les demandes d'experts que les pays pourront lui adresser pour l'inventaire, la prospection, la mise en valeur et l'utilisation des ressources minérales, et à détacher auprès du secrétariat des conseillers régionaux qui prêteraient leurs services à plusieurs pays de la région dans des domaines d'intérêt commun comme l'enrichissement des minerais pauvres et la planification de la mise en valeur des ressources,

b) Le Fonds spécial des Nations Unies à appuyer régulièrement les projets relatifs aux inventaires des ressources minérales, aux installations pilotes d'extraction et de transformation de minéraux ou à la création d'instituts géologiques et minéralogiques, et à approuver rapidement la création de l'Institut régional du pétrole en Iran, que la Commission a fortement appuyée à sa dernière session;

Exprime l'espoir que les pays avancés de la région et d'ailleurs aideront en cas de besoin, les pays en voie de développement de la région et le secrétariat à entreprendre les tâches ci-dessus.

325<sup>ème</sup> séance,  
24 mars 1965.

60 (XXI). Application de la science et de la technique au développement économique et social des pays de la CEAEO 29/

La Commission économique pour l'Asie et l'extrême-Orient,

Considérant que le progrès du développement économique et social dans les pays en voie de développement de la région de la CEAEO n'a pas répondu aux espérances, à mi-chemin de la Décennie des Nations Unies pour le développement, et reconnaissant que de plus grands efforts s'imposent si l'on veut atteindre les objectifs fixés pour la fin de la Décennie,

Sachant que l'application de la science et de la technique en vue de l'utilisation la plus efficace des ressources - de celles qui existent aussi bien que des ressources potentielles - est indispensable au développement économique et social des pays de la région,

Convaincue que les commissions économiques régionales connaissent bien les problèmes et les domaines qui méritent priorité dans l'application de la science et de la technique au développement et qu'elles doivent donc jouer un rôle important dans les travaux du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement,

Prie le Secrétaire exécutif d'intensifier les travaux du secrétariat relatifs à l'application de la science et de la technique au développement afin de donner activement suite aux recommandations du Comité consultatif, compte tenu spécialement des questions générales qui présentent un intérêt immédiat pour la région, à savoir:

1. La mise en valeur et la conservation des ressources physiques, y compris a) l'industrialisation, b) le développement énergétique, c) la mise en valeur des ressources hydrauliques, d) la mise en valeur des ressources minérales, e) l'habitation, la construction et la planification physique;

2. Le développement et l'utilisation des ressources humaines, et notamment les moyens d'appliquer la science et la technique au développement humain et social;

3. Le développement des services essentiels, et notamment les transports et communications;

Prie en outre le Secrétaire exécutif de suivre de près les travaux et activités des organismes des Nations Unies touchant tous les aspects de l'application de la science et de la technique au développement, et de présenter de temps à autre à la Commission et à ses organes subsidiaires des rapports sur les principaux aspects présentant de l'intérêt pour eux ainsi que pour la région dans son ensemble, et de transmettre les vues des organes subsidiaires de la Commission au Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au Conseil économique et social et, le cas échéant, à d'autres organismes.

325<sup>ème</sup> séance,  
24 mars 1965.

61 (XXI). Foire internationale d'Asie<sup>30/</sup>

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Reconnaissant la valeur des foires internationales pour stimuler le commerce, et l'importance particulière que revêt la première Foire internationale d'Asie en tant que moyen de renforcer la coopération économique régionale, de favoriser les échanges intrarégionaux et internationaux et d'encourager de nouveaux investissements en Asie,

Se félicitant de la décision du Gouvernement thaïlandais d'organiser la Foire internationale d'Asie à Bangkok du 17 novembre au 10 décembre 1966,

Notant avec satisfaction l'avancement des préparatifs de la Foire,

Remerciant l'Organisation des Nations Unies d'avoir fourni les services d'un spécialiste des foires commerciales pour aider le Gouvernement thaïlandais à organiser la Foire et pour aider aussi les pays membres à y participer,

Convaincue qu'une large participation des pays est nécessaire au succès de la Foire,

Remercie le Gouvernement thaïlandais de s'être chargé d'organiser la Foire;

Invite les gouvernements de tous les pays membres ou membres associés à participer à la Foire;

Prie les membres et membres associés de la Commission, ainsi que les autres Etats Membres des Nations Unies, de donner sur leur territoire une large publicité à la Foire internationale d'Asie, ainsi que d'encourager et d'aider leurs organisations industrielles et commerciales à y prendre part.

327<sup>ème</sup> séance,  
25 mars 1965.

---

30/ Voir par. 384 ci-dessus.

62 (XXI). Banque asiatique de développement<sup>31/</sup>

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Rappelant la résolution 45 (XIX) sur la coopération économique régionale qu'elle a adoptée à sa dix-neuvième session, en mars 1963, et le programme de coopération économique régionale adopté en décembre 1963 par la Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie,

Notant avec satisfaction l'important travail de préparation et d'étude accompli en exécution de ce programme, et notamment la proposition tendant à créer une Banque asiatique de développement et le rapport du Groupe d'experts sur ce projet<sup>32/</sup>,

Félicitant le Secrétaire exécutif d'avoir entamé des consultations avec les gouvernements des pays membres, à l'intérieur et à l'extérieur de la région,

Notant en outre que les gouvernements des pays membres et des pays non membres étudient actuellement la proposition tendant à créer la Banque asiatique de développement et que les premières réactions à cette proposition sont, dans l'ensemble, encourageantes,

Reconnaissant que la création d'une Banque asiatique de développement aurait pour résultat d'attirer vers la région de la CEAE0 des capitaux nouveaux et des capitaux supplémentaires pour financer des projets et installations destinés au développement économique et social,

Reconnaissant en outre que la création de la Banque asiatique permettrait de canaliser et de stimuler d'autres mesures concrètes de coopération économique régionale,

---

<sup>31/</sup> Voir par. 369 ci-dessus.

<sup>32/</sup> Documents sans cote.

Convaincue que la création prochaine de la Banque asiatique exige l'action concertée et le ferme appui des gouvernements des pays membres de la région,

Convaincue en outre que l'appui des pays développés est essentiel à l'aboutissement de ce projet,

Demande aux gouvernements des pays membres d'examiner d'urgence cette proposition et de prêter tout leur concours au Secrétaire exécutif pour l'exécution de ce projet;

Invite les pays développés situés en dehors de la région à envisager favorablement leur participation à la banque projetée;

Prie le Secrétaire exécutif de donner la plus haute priorité à ce projet et de fournir les ressources nécessaires pour accélérer les travaux, y compris les études techniques et les consultations avec les gouvernements;

Prie également les organismes et institutions appropriés des Nations Unies de prêter leur assistance, selon qu'il conviendra, pour l'élaboration du projet;

Engage les gouvernements des pays membres de la région à faire connaître prochainement au Secrétaire exécutif leurs opinions et suggestions concrètes, afin que la réunion préparatoire des représentants de gouvernements de la région, prévue pour le mois d'août 1965, puisse mener à bien sa tâche et que la deuxième conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie, qui doit avoir lieu à la fin de 1965 ou au début de 1966, puisse prendre des décisions positives;

Décide de constituer à un échelon élevé un comité consultatif d'experts désignés par les gouvernements de neuf pays membres de la région, dont le mandat sera le suivant:

a) Consulter plus avant les gouvernements des pays de la région au sujet des recommandations que le Groupe d'experts sur la Banque asiatique de développement a faites en ce qui concerne divers aspects de la Banque;

b) Entreprendre des consultations avec les gouvernements des pays développés extérieurs à la région sur l'intérêt qu'ils portent à la Banque asiatique de développement et sur la mesure dans laquelle ils y participeront;

c) Consulter des institutions internationales de caractère financier et autre sur les modes de coopération qui pourraient s'établir entre la Banque asiatique et ces institutions;

d) Rendre compte des résultats de ses consultations, rédiger un projet de statuts pour la Banque asiatique et donner tout autre avis et toute autre assistance pour l'élaboration de mesures complémentaires en vue de la création de la banque;

Recommande que le Comité présente son rapport et ses recommandations à la deuxième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie.

327ème séance,  
25 mars 1965.

63 (XXI). Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement<sup>33/</sup>

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Reconnaissant que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui a eu lieu à Genève en 1964, a offert une occasion unique et précieuse de procéder à un examen approfondi des mesures et programmes nécessaires à la nouvelle structure internationale des échanges et de la production qu'exige la croissance économique accélérée des pays en voie de développement,

Prenant note de la résolution 1000 (XXXVII) par laquelle le Conseil économique et social, appréciant les travaux accomplis par les commissions économiques régionales et la coopération qui s'est établie entre elles à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, exprime l'espoir que ces commissions poursuivront leurs activités en vue de mettre en oeuvre les recommandations de la Conférence,

Notant que, conformément à la résolution de Téhéran [50 (XX)] concernant la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, et à la résolution 51 (XX) relative aux transports en transit des pays sans accès à la mer, également adoptée à Téhéran, les pays en voie de développement de la région de la CEAE0 ont établi une coopération non seulement entre eux mais aussi avec les pays en voie de développement d'autres régions, comme en témoignent les débats de la Conférence et la Déclaration commune adoptée à la fin de la Conférence par les 77 pays en voie de développement,

Notant également la contribution apportée par les pays d'Asie, lors de la Conférence de Genève, à l'élaboration de recommandations en collaboration avec les pays avancés,

Se félicitant de la résolution 1995 (XIX) par laquelle l'Assemblée générale a fait de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement un organe permanent de l'Assemblée générale,

Notant l'utile contribution du secrétariat de la CEAE0 aux travaux de la Conférence et l'aide qu'il a apportée aux pays membres de la région pour leur permettre de se préparer à la Conférence et d'y participer activement,

Prenant acte avec intérêt du document du secrétariat intitulé "Recommandations de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement"

---

<sup>33/</sup> Voir par. 379 ci-dessus.

(E/CN.LL/L.38), qui contient un résumé succinct des principales recommandations et des principaux résultats de la Conférence,

Reconnaissant la nécessité d'assurer une étroite collaboration entre le nouvel organisme et les commissions économiques régionales, tant au niveau des gouvernements qu'à celui du secrétariat,

Engage les pays en voie de développement de la région à utiliser effectivement la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement;

Fait siennes les recommandations du Comité du commerce (huitième session) touchant la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, et en particulier celles qui concernent les accords de coopération entre la CEAEO et la Conférence, tant au niveau des gouvernements qu'à celui du secrétariat, et la création d'une sous-commission des transports et du fret maritimes qui relèverait de la Commission du financement et des invisibles du Comité du commerce et du développement;

Attache la plus haute importance aux recommandations de la Conférence du commerce et du développement concernant l'accès aux marchés et l'obtention de prix rémunérateurs pour les produits primaires, le problème des produits synthétiques et autres produits de remplacement, l'expansion des exportations d'articles manufacturés et de demi-produits, une coopération financière internationale d'envergure suffisante et assortie de conditions plus favorables, de manière à assurer un taux satisfaisant de croissance économique, les problèmes de transports internationaux et notamment ceux qui se posent dans le domaine des transports maritimes, les transports en transit des pays sans littoral, les échanges entre pays en voie de développement et la coopération économique régionale;

Demande instamment que, sans préjudice des observations individuelles sur telle ou telle recommandation faites par les pays membres lors de la Conférence du commerce et du développement à Genève en 1964, le Conseil du commerce et du développement et le secrétariat de la Conférence du commerce et du développement prennent les mesures nécessaires pour donner une suite effective et rapide aux recommandations de la Conférence;

Prie le Secrétaire exécutif de continuer à aider les gouvernements des pays de la région dans leur participation aux travaux de la Conférence du commerce et du développement.

327ème séance,  
25 mars 1965.

Quatrième partie

PROJET DE RESOLUTION A L'INTENTION DU CONSEIL ECONOMIQUE  
ET SOCIAL

477. A sa 330ème séance, la Commission a adopté à l'unanimité le projet de résolution suivant, destiné au Conseil économique et social:

Le Conseil économique et social

Prend acte du rapport annuel de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient<sup>34/</sup> pour la période du 18 mars 1964 au 29 mars 1965, ainsi que des recommandations et résolutions qui figurent dans les deuxième et troisième parties de ce rapport, et approuve le programme de travail et l'ordre de priorité qui figurent dans la cinquième partie.

330ème séance,  
29 mars 1965.

---

34/ Documents officiels du Conseil économique et social, trente-neuvième session, Supplément No 2 (E/4005).

### Cinquième partie

#### PROGRAMME DE TRAVAIL ET ORDRE DE PRIORITE POUR 1965-1966

478. A sa 329e séance, le 26 mars 1965, la Commission a approuvé à l'unanimité le programme de travail et l'ordre de priorité pour 1965-1966 reproduits ci-dessous. Ce programme a été élaboré à la lumière des recommandations, mentionnées dans la première partie du présent rapport, des organes subsidiaires de la Commission qui se sont réunis depuis sa dernière session et compte dûment tenu des observations et suggestions présentées par les pays membres.

#### Principes généraux

479. Comme dans le passé, le Secrétaire exécutif et les organes subsidiaires de la Commission se sont conformés, en arrêtant le programme de travail et l'ordre de priorité pour 1965-66, aux instructions et décisions du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale, ainsi qu'aux recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, touchant la décentralisation, les programmes et l'ordre de priorité dans les domaines économique et social, la concentration et la coordination des efforts et des ressources, le contrôle et la limitation de la documentation, le calendrier des conférences et d'autres questions connexes. On a tout particulièrement tenu compte des résolutions les plus récentes du Conseil économique et social: 990 (XXXVI) et 1046 (XXXVII).

#### Action concertée, concentration et coordination

480. En dressant son programme de travail pour 1965, la Commission n'a pas perdu de vue le fait que l'année 1965 marque le milieu de la Décennie des Nations Unies pour le développement et a été désignée par l'Assemblée générale pour être l'Année de la coopération internationale. C'est pourquoi, dans ce programme, les travaux visant les buts et objectifs de l'Année de la coopération internationale viennent s'ajouter aux efforts que déploie la Commission, avec le concours de ses organes subsidiaires, pour adapter ses travaux aux besoins en expansion rapide des pays en voie de développement de la région de la CEAEO.

On distingue dans le programme de travail de la Commission pour 1965-66 trois grands domaines d'action: a) mise en oeuvre de programmes de nature à permettre d'atteindre les buts de la Décennie des Nations Unies pour le développement; b) travaux axés sur l'action, de nature à contribuer directement aux efforts déployés aux échelons national, régional et international pour accélérer le développement économique et social des pays de la CEAEO; c) intensification de la coopération régionale visant à aider les pays de la CEAEO à accélérer leur développement. Le programme de travail traduit également une participation accrue de la Commission, de ses organes subsidiaires et du secrétariat à un nombre toujours plus grand de programmes à long terme d'action concertée de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées, en particulier dans les domaines suivants: commerce international, développement industriel, planification économique et sociale, statistiques, projections, mise en valeur des ressources hydrauliques et habitation. Comme par le passé, le Secrétaire exécutif a fait appel, dans certains cas, à des universités, à des institutions nationales, publiques ou privées, ou à des organisations non gouvernementales pour exécuter une partie des projets inscrits au programme de travail. Dans la mise en oeuvre de leurs projets, les organes subsidiaires utilisent autant que possible des études et publications déjà parues, en les remaniant le cas échéant.

#### Aperçu général du programme de travail

481. On a procédé à une notable rationalisation du programme de travail pour 1965-66 en s'inspirant: a) des directives données à cet effet par la Commission à sa vingtième session, b) de la recommandation du Conseil économique et social selon laquelle il y aurait lieu de le présenter suivant la classification fonctionnelle des activités de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et dans celui des droits de l'homme, et c) des recommandations faites par le Conseil dans sa résolution 1046 (XXXVII) en ce qui concerne les incidences budgétaires dans chacun des principaux domaines d'activité. A sa vingtième session, la Commission avait estimé<sup>35/</sup> qu'il fallait

---

35/ Voir Documents officiels du Conseil économique et social, trente-septième session, Supplément No.2 (E/3876/Rev.1), par. 496.

faire une distinction nette entre les activités et travaux de caractère permanent qui sont fondamentaux et à long terme et ceux qui présentent un intérêt immédiat et pratique. En outre, la Commission avait demandé que l'on fît l'impossible pour mettre à part les projets qui, bien qu'importants, pouvaient, étant donné l'insuffisance des ressources financières et des effectifs du secrétariat, devoir attendre un an ou plus avant d'être exécutés. Elle avait également recommandé que le programme de travail fût présenté suivant la classification fonctionnelle des activités de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et dans celui des droits de l'homme. Le secrétariat a tenté d'évaluer l'équilibre entre les divers types de travaux que suppose le programme en subdivisant, dans la mesure du possible, chaque poste en quatre rubriques: a) assistance aux gouvernements; b) études; c) rassemblement et diffusion de renseignements; d) conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts, etc. Cela permet non seulement de définir la portée et la nature d'un projet, mais de délimiter les aires d'activité qui pourraient être développées à l'avenir en vue de donner plus de dynamisme au travail de la Commission.

482. En rationalisant le programme de travail de la Commission pour 1965-66, on s'est particulièrement préoccupé de perfectionner la description technique des travaux et de faire dresser un ordre de priorité par les organismes compétents dans chaque domaine considéré. Les trois grands Comités de la Commission (commerce, industrie et des ressources naturelles, et transports intérieurs et communications), ainsi que les grandes conférences (Conférence des planificateurs économiques d'Asie, Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques et Conférence des statisticiens d'Asie) ont eu l'occasion d'examiner de près le programme de travail pour 1965-66, quant au fond et sur le plan des principes. C'est dire que ce programme traduit exactement l'étude approfondie effectuée par les organismes ci-dessus mentionnés et leurs organes subsidiaires. Enfin, pour répondre au voeu du Conseil économique et social qui, dans sa résolution 1046 (XXXVII), a prié le Secrétaire général, "afin d'assurer la souplesse qu'exige le décalage entre le calendrier des programmes et les dates de l'exercice financier, d'étudier ... la possibilité de présenter le programme de travail tous les deux ans ... <sup>36/</sup>, la Commission a, comme par le passé, formulé autant

---

36/ Voir Documents officiels du Conseil économique et social, trente-septième session, Supplément No.1 (E/3970), résolution 1046 (XXXVII), par. 5.

que possible les projets inscrits au programme pour deux ans (1965 et 1966). La description de chaque poste indique, dans la mesure du possible, la date probable d'achèvement du projet entier ou d'une de ses parties. En outre, il est prévu que les travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique seront, pour la plupart, achevés pendant cette période de deux ans, ce qui permettra d'en mettre en train de nouveaux après 1966. Etant donné, toutefois, l'effectif limité dont dispose actuellement le secrétariat, plusieurs des travaux prioritaires ne pourront pas être achevés d'ici la fin de 1966, même si les ressources du secrétariat sont augmentées grâce à des accroissements budgétaires en 1966.

483. On trouvera ci-après une brève analyse du programme de travail et de l'ordre de priorité pour 1965-66, par comparaison aux programmes des années précédentes, qui a pour but d'indiquer les résultats donnés par les efforts incessants de rationalisation. Le tableau A indique le nombre total des projets ainsi que celui des postes des groupes 1, 2 et 3 du programme de travail de 1965-66 par rapport à ceux des cinq années précédentes. Il montre que le nombre total des postes est de 80 en 1965-66, soit 1 de plus qu'en 1964-65. Le programme de 1965-66 compte trois postes de plus au groupe 1 (travaux de caractère permanent) et trois de moins au groupe 2 (travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique) que le programme de 1964-65.

484. Le tableau A montre également que la Commission a réussi à stabiliser son programme de travail. Elle a pu le faire, selon les propositions du Secrétaire général, sans sacrifier les exigences de la Décennie des Nations Unies pour le développement en rationalisant avec soin son travail.

Tableau A

Nombre de postes inscrits au programme de travail de la  
Commission de 1960-61 à 1965-66

| Année   | Nombre de postes       |                        |                        | Total |
|---------|------------------------|------------------------|------------------------|-------|
|         | Groupe 1 <sup>a/</sup> | Groupe 2 <sup>b/</sup> | Groupe 3 <sup>c/</sup> |       |
| 1960-61 | 44                     | 35                     | 9                      | 88    |
| 1961-62 | 45                     | 35                     | 6                      | 86    |
| 1962-63 | 44                     | 32                     | 4                      | 80    |
| 1963-64 | 50                     | 29                     | 5                      | 84    |
| 1964-65 | 47                     | 32                     | -                      | 79    |
| 1965-66 | 50                     | 29                     | 1                      | 80    |

a/ Travaux de caractère permanent.

b/ Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique.

c/ Travaux exigeant un supplément de ressources budgétaires et de personnel.

485. Ces changements traduisent l'accent mis désormais par la Commission sur l'application des propositions du Secrétaire général concernant la Décennie du développement et sur la coopération régionale et les activités axées sur l'action afin d'accélérer les progrès des pays en voie de développement de la CEAEO. Le programme de travail répond à la mission confiée à l'Organisation des Nations Unies et à ses commissions économiques régionales, mission qui consiste à prendre l'initiative d'aider les pays à mettre au point leurs plans, politique et techniques de développement. Il est nécessairement orienté de manière à appuyer la tendance croissante à l'harmonisation régionale dans ce domaine. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui s'est tenue en 1964, a formulé plusieurs recommandations d'importance auxquelles le secrétariat de la CEAEO s'occupe de donner suite. Les travaux de plus en plus nombreux qui incombent au Comité de l'industrie et des ressources naturelles (notamment pour seconder le Comité de l'industrie des Nations Unies et pour préparer le Colloque mondial sur l'industrialisation qui va être organisé par les

Nations Unies), l'intensification des travaux dans le domaine du logement qui a été recommandée par le Comité de l'habitation, de la construction et de la planification récemment créé par l'ONU, enfin la collaboration de la CEAE0 aux travaux de la Commission des questions sociales, tout cela indique la nécessité de donner encore plus d'expansion au programme de travail de la CEAE0. Si l'on n'avait pas fait un effort tout spécial de rationalisation, l'augmentation des postes inscrits au programme de travail aurait été beaucoup plus forte. En fait, le Secrétaire exécutif prévoit qu'il faudra très bientôt élargir considérablement le programme de travail.

#### Décentralisation et renforcement du secrétariat de la CEAE0

486. Conformément aux résolutions pertinentes de la Commission, du Conseil et de l'Assemblée générale, le Secrétaire exécutif a pris, en consultation avec le Secrétaire général, de nouvelles mesures pour que le secrétariat puisse jouer un rôle accru dans les activités économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies et de ses commissions régionales. Le Service de coordination de l'assistance technique, créé l'année passée au sein du secrétariat, a collaboré avec les divisions organiques à l'élaboration du programme d'assistance des Nations Unies pour les deux années 1965 et 1966, tant à l'échelon de la région qu'à celui des pays. Sa tâche a été considérablement facilitée par l'accord conclu avec la DOAT sur les méthodes à appliquer à la planification et à l'exécution des projets d'assistance technique. Entre le secrétariat, les représentants résidents du Bureau de l'assistance technique, directeurs des programmes du Fonds spécial, et les institutions spécialisées, les relations ne cessent de se resserrer; d'où, des consultations et échanges de vues plus fréquents et une assistance mutuelle accrue. Ces mesures se révèlent de plus en plus utiles. Le secrétariat assume une responsabilité de plus en plus grande dans la programmation et l'exécution non seulement des projets régionaux, mais de certaines projets au niveau des pays.

487. La participation du secrétariat au travail de programmation lui a été utile, eu égard à l'accent mis par la Commission sur les travaux directement productifs. On a de plus en plus recours à ses services pour la préparation,

l'examen préliminaire, la direction générale et, autant que possible, l'exécution de certains des grands projets du Fonds spécial dans la région. Le secrétariat a eu de plus en plus recours aux ressources et à l'expérience du Fonds spécial, tout en fournissant lui-même au Siège une aide notable pour l'exécution de ses programmes ou projets, notamment dans la mesure où ils intéressaient la région de la CEAO. Le secrétariat a été appelé de plus en plus souvent à établir des descriptions de poste, à participer au choix des experts et à les seconder à toutes les étapes de leurs travaux. Le nombre des experts qui se sont rendus dans les pays de la région et ont visité le secrétariat à cette fin a encore augmenté.

488. L'exécution des travaux axés sur l'action inscrits au programme de travail de la Commission a été grandement facilitée par les services des conseillers régionaux et des groupes d'experts. Au cours de l'année 1964, les activités des conseillers ou groupes d'experts se sont déployées dans plusieurs domaines: statistiques, démographie, douanes, commerce, transports routiers, recherche ferroviaire, développement industriel, énergie électrique, planification régionale, mise en valeur des ressources hydrauliques, développement communautaire et administration publique. On prévoit en 1965 et en 1966 des services de conseillers régionaux et de groupes d'experts plus nombreux encore et s'étendant à un plus grand nombre de domaines.

489. Les projets régionaux d'assistance technique pour les deux années 1965 et 1966 ont été élaborés de manière à appuyer effectivement le programme de travail de la Commission. Conformément à la politique de décentralisation, c'est le secrétariat de la CEAO qui, depuis l'année dernière, a la responsabilité organique et administrative de la mise en oeuvre de presque tous ces projets. Dans l'élaboration des projets régionaux, le secrétariat bénéficie des conseils de la DOAT et des services organiques du Siège, grâce aux rapports étroits qu'il entretient avec eux. En outre les projets sont coordonnés, dans la mesure du possible, avec les programmes par pays de manière à répondre à certains des besoins des pays en voie de développement de la CEAO pendant les deux années considérées. On trouvera ci-après la liste des projets régionaux d'assistance technique pour 1965-1966.

| Numéro du projet   | Titre du projet  | Année d'exécution |
|--------------------|--|-------------------|
| <u>Catégorie I</u> |  |                   |
| I A 1 : 61-01      | Centre démographique régional (Chembur)  | 1965, 1966        |
| I A 1 : 61-01      | Conseiller régional en matière de démographie  | 1965, 1966        |
| I A 2 : 11-21      | Conseillers régionaux en matière de développement économique   | 1965, 1966        |
| I A 2 : 11-22      | Groupe de travail des techniques de programmation  | 1965, 1966        |
| I A 2 : 12-24      | Quatrième groupe d'études budgétaires  | 1965, 1966        |
| I A 2 : 31-11      | Conseillers régionaux en matière d'industrie   | 1965, 1966        |
| I A 2 : 31-11      | Cycle d'étude sur le développement des industries de fibres synthétiques et de résines fortement polymérisées <u>37/</u> | 1965              |
| I A 2 : 31-11      | Cycle d'étude sur le développement de l'industrie des huiles et graisses   | 1966              |
| I A 2 : 31-12      | Centre régional de planification et d'expansion de l'industrie   | 1965, 1966        |
| I A 2 : 51-01      | Conseiller régional en matière de ressources hydrauliques  | 1965, 1966        |
| I A 2 : 61-02      | Projet CEAEO/UNESCO sur la planification de l'enseignement   | 1965              |
| I A 3 : 82-01      | Conseiller régional en matière d'administration publique   | 1965              |
| I A 3 : 82-01      | Cycle d'étude sur les principaux problèmes d'administration dans les pays d'Asie   | 1965              |
| I A 5 : 11-32      | Conseillers régionaux en matière de statistiques   | 1965, 1966        |
| I A 5 : 11-32      | Groupe de travail de statisticiens   | 1965, 1966        |
| I A 5 : 11-32      | Cycle d'étude sur les recensements et les enquêtes par sondage relatifs au commerce de détail                            | 1966              |
| I A 5 : 11-32      | Cycle d'étude sur les enquêtes par sondage   | 1965              |
| I A 6 : 21-01      | Foire commerciale de l'Asie  | 1965, 1966        |
| I A 6 : 21-01      | Conseiller régional en matière de tarifs douaniers   | 1965, 1966        |

37/ Sous réserve de révision.

| Numéro du projet | Titre du projet   | Année d'exécution |
|------------------|---|-------------------|
| I A 6 : 21-02    | Groupe de travail sur la coopération économique régionale   | 1965, 1966        |
| I A 6 : 21-06    | Centre régional d'arbitrage commercial  | 1965, 1966        |
| I A 6 : 21-07    | Conseiller régional en matière de transports et de fret maritimes   | 1965              |
| I B 4 : 61-03    | Institut de l'Asie et de l'Extrême-Orient pour la prévention des crimes et le traitement des délinquants              | 1965, 1966        |
| I B 4 : 61-03    | Centre régional de formation de moniteurs de la jeunesse et du service social   | 1966              |
| I B 6 : 61-04    | Conseiller régional en matière de formation au développement communautaire  | 1965, 1966        |
| I B 6 : 61-04    | Groupes sous-régionaux et nationaux d'étude de l'enseignement professionnel en matière de développement communautaire | 1965              |
| I B 6 : 61-04    | Conseiller régional en matière de développement communautaire et de services sociaux (région du Pacifique Sud)        | 1965, 1966        |
| I B 6 : 61-04    | Institut de formation d'instructeurs et/ou de dirigeants du développement communautaire                               | 1966              |
| I C 3 : 31-51    | Institut régional du pétrole  | 1965, 1966        |
| I C 3 : 31-51    | Colloque sur la mise en valeur des ressources pétrolières   | 1965, 1966        |
| I C 3 : 31-51    | Conseiller régional en matière de commerce du pétrole et des produits pétroliers                                      | 1966              |
| I C 4 : 51-03    | Groupe consultatif pour la mise en valeur des régions deltaïques  | 1965, 1966        |
| I C 4 : 51-04    | Groupe consultatif pour l'interprétation et l'utilisation des données hydrologiques                                   | 1965, 1966        |
| I C 5 : 32-63    | Cycle d'étude sur le développement de l'industrie de l'aluminium  | 1966              |

| Numéro du projet    | Titre du projet  | Année d'exécution |
|---------------------|--|-------------------|
| I C 6 : 32-74       | Voyage d'étude et Groupe d'étude sur l'administration et le financement de l'habitation et du développement urbain                           | 1965              |
| I C 6 : 31-71       | Conseiller régional en matière de planification physique   | 1965              |
| I D 1 : 41-21       | Comité de coordination de la Grande Route d'Asie   | 1965, 1966        |
| I D 1 : 41-31       | Groupe consultatif pour les transports fluviaux  | 1965, 1966        |
| I D 1 : 41-31       | Cours de formation régionaux pour le Pacifique Sud en matière de construction de bateaux   | 1965              |
| I D 1 : 41-41       | Conseiller régional en matière de recherche ferroviaire  | 1965, 1966        |
| I D 1 : 42-13       | Coordonnateur de la Grande Route d'Asie  | 1965, 1966        |
| I D 1 : 42-14       | Groupe consultatif sur <del>les potentiel et les installations</del> touristiques  | 1965, 1966        |
| I D 1 : 42-32       | Conseiller en matière d'exploitation des ports   | 1965              |
| I D 1 : 42-35       | Conseiller en matière de dragage des voies fluviales   | 1965, 1966        |
| <u>Catégorie II</u> |  |                   |
| I A 1 : 61-01       | Deuxième conseiller démographique  |                   |
| I A 1 : 61-01       | Groupe d'étude sur les "études et expériences relatives aux problèmes de communication dans la mise en oeuvre de la politique démographique" |                   |
| I A 1 : 61-01       | Groupe d'étude sur les "problèmes que posent les migrations internes, l'urbanisation et la réinstallation"                                   |                   |
| I A 1 : 61-01       | Centre régional de formation et de recherche démographiques (Bangkok)  |                   |
| I A 2 : 31-11       | Conférence sur la recherche industrielle en Asie et en Extrême-Orient  |                   |

| Numéro du projet | Titre du projet   | Année d'exécution |
|------------------|---|-------------------|
| I A 2 : 31-11    | Cycle d'étude sur la formation dans l'industrie   |                   |
| I A 2 : 31-11    | Liste de spécialistes régionaux de l'aménagement des zones industrielles  |                   |
| I A 2 : 51-01    | Groupe de travail sur l'étude comparative du coût des projets de mise en valeur des ressources hydrauliques             |                   |
| I A 2 : 51-01    | Conseiller régional en matière de ressources hydrauliques   |                   |
| I A 2 : 61-02    | Groupe de travail sur la planification du développement social  |                   |
| I A 2 : 61-02    | Cycle d'étude sur le développement économique et social des tribus montagnardes dans les pays du Sud-Est asiatique      |                   |
| I A 2 : 61-02    | Cycle d'étude sur l'évolution sociale nécessaire au développement   |                   |
| I A 2 : 61-02    | Conseiller régional en matière de développement social  |                   |
| I A 3 : 82-01    | Groupe de travail sur les aspects administratifs de la planification du développement national                          |                   |
| I A 3 : 82-01    | Cycle d'étude sur l'utilisation des données obtenues par des procédés automatiques                                      |                   |
| I A 3 : 82-01    | Etude préliminaire et cycle d'étude sur les achats et les ventes de l'Etat  |                   |
| I B 4 : 61-03    | Cycle régional d'étude sur la planification, l'organisation et l'administration des services sociaux                    |                   |
| I B 4 : 61-03    | Cycle d'étude sur l'administration des centres de rééducation et l'expansion des services communautaires de rééducation |                   |
| I B 4 : 61-03    | Conseiller régional en matière de service social  |                   |

| Numéro du projet | Titre du projet   | Année d'exécution |
|------------------|---|-------------------|
| I B 4 : 61-03    | Cycle d'étude sur les programmes et méthodes de formation de cadres des services sociaux                          |                   |
| I B 6 : 61-04    | Groupe d'étude sur le rôle des coopératives et des autorités locales dans le développement communautaire          |                   |
| I B 6 : 61-04    | Groupes d'étude sur la formation en matière de développement communautaire urbain et rural (niveau universitaire) |                   |
| I B 6 : 61-04    | Cycle d'étude sur les rapports entre le développement communautaire et la planification du développement national |                   |
| I B 6 : 61-04    | Cycle d'étude sur certains aspects de la formation en matière de développement communautaire                      |                   |
| I C 2 : 31-22    | Promotion professionnelle dans la petite industrie  |                   |
| I C 3 : 32-43    | Groupe de travail sur la formation et la recherche régionales dans le domaine de l'énergie électrique             |                   |
| I C 3 : 32-44    | Colloque sur la méthodologie des études relatives à l'énergie   |                   |
| I C 3 : 32-45    | Groupe de travail sur la normalisation dans le domaine de l'énergie électrique                                    |                   |
| I C 5 : 32-64    | Formation en cours d'emploi en matière de géologie et d'exploitation minière                                      |                   |
| I C 6 : 31-71    | Cycle d'étude sur la planification et le développement des villes satellites et des villes nouvelles              |                   |
| I C 6 : 31-71    | Cycle d'étude sur la politique foncière à appliquer pour le développement urbain ou l'aménagement régional        |                   |
| I C 6 : 31-71    | Conseiller régional en matière de financement de l'habitation et du développement urbain                          |                   |

---

| Numéro du projet | Titre du projet   | Année d'exécution |
|------------------|---|-------------------|
| I C 6 : 31-73    | Cycle d'étude sur le développement du secteur des matériaux de construction                       |                   |
| I D 4 : 31-81    | Colloque sur la stratigraphie des formations supérieures du Paléozoïque et de celles du Tertiaire |                   |
| I D 4 : 32-82    | Stage concernant les méthodes et l'outillage des levés aériens                                    |                   |
| I D 4 : 32-82    | Colloque sur les méthodes et l'outillage des levés aériens  |                   |
| I D 4 : 32-83    | Colloque sur la désagrégation des roches sous les tropiques                                       |                   |

---

Note: Les dates de mise à exécution des projets de la catégorie II n'ont pas été indiquées parce qu'elles dépendent des fonds qui resteront disponibles à la fin de chaque année.

### Calendrier des conférences

490. Se conformant à la résolution 1202 (XII) de l'Assemblée générale, et surtout aux directives récemment données par le Conseil économique et social [résolutions 936 (XXXV) et 990 (XXXVI)] et par le Secrétaire général, le Secrétaire exécutif n'a jamais perdu de vue qu'il fallait chercher à réduire le nombre et la durée des réunions des organes subsidiaires et des groupes de travail de la Commission. Le projet de calendrier des réunions d'organes permanents et subsidiaires de la Commission exigeant la participation de représentants des Etats membres (y compris trois sessions du Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong et deux sessions du Conseil d'administration de l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques), ainsi que des réunions de groupes d'experts n'exigeant pas la participation de représentants des gouvernements, figure à la section II ci-après.

491. Bien qu'il ne soit peut-être pas possible de réduire sensiblement le nombre total de réunions, le Secrétaire exécutif s'est efforcé de tirer le profit maximum de toutes les réunions, eu égard notamment au programme général de travail de la Commission. C'est pourquoi les réunions sont de plus en plus axées sur l'action, conformément à l'esprit du programme de travail. Cela se traduit par un nombre croissant de cycles d'étude, groupes de travail d'experts et autres réunions de caractère opérationnel. En outre, on a limité dans toute la mesure du possible la durée des réunions. On a tout fait pour coordonner les réunions organisées dans la région de la CEAEO avec celles qui se tenaient sous les auspices du Siège des Nations Unies en matière de statistiques, de politique financière et de questions sociales. C'est ainsi que, dans les domaines du développement industriel, la Commission réunira en 1965 une conférence régionale sur l'industrialisation qui précédera le colloque mondial sur le même sujet que les Nations Unies doivent organiser l'année suivante. Les efforts de rationalisation du programme de réunions de la CEAEO ont également porté sur la coordination des activités régionales dans les domaines de la population, de l'industrie, des statistiques, de l'agriculture et du commerce. Par exemple, on se préoccupe de mettre en oeuvre les recommandations formulées par la Conférence asiatique de la population qui a eu lieu à New Delhi en décembre 1963 et, à

cet effet, on élabore des plans pour réaliser en 1965 et en 1966 l'expansion des services de conseillers démographiques et l'organisation de cycles d'étude techniques et de groupes de travail. De même, la Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie, qui a eu lieu à Manille en décembre 1963, a été suivie de la réunion du Groupe de travail de spécialistes de la libération des échanges et de celle du Groupe spécial d'experts sur la Banque asiatique de développement, qui ont conduit à l'exécution de projets pratiques de très grande importance pour la région. On s'est efforcé, par ailleurs, d'espacer davantage certaines réunions comme celles des sous-comités et groupes de travail.

#### Contrôle et limitation de la documentation

492. Le Secrétaire exécutif a continué à appliquer les mesures de contrôle et de limitation de la documentation, conformément aux résolutions et directives pertinentes du Conseil économique et social, de l'Assemblée générale et du Secrétaire général. Pour 1964-65, le secrétariat a réussi à réduire d'un peu plus de 5 pour 100 le nombre total de pages des documents utilisés aux réunions par rapport à l'année précédente. Il y a été puissamment aidé par les gouvernements des pays de la région et par les institutions spécialisées, qui ont fourni en un nombre suffisant d'exemplaires les documents comme les monographies et études de base destinés à ces réunions. Bien que cette réduction ait été réalisée en dépit de l'expansion constante du domaine d'activité de la Commission, le Secrétaire exécutif n'ignore pas qu'il importe de rester vigilant pour atteindre les objectifs de contrôle et de limitation de la documentation sans nuire à l'efficacité des travaux du secrétariat ou à la qualité des publications.

#### Exécution du programme de travail

493. S'il est souhaitable que le programme soit aussi ferme que possible, il n'en est pas moins vrai que, pour des raisons imprévisibles, on peut être amené à changer certaines travaux ou à en abandonner d'autres, ou encore à en modifier l'ordre de priorité. Pour cette raison, la Commission a laissé au Secrétaire exécutif, comme par le passé, la faculté de changer ou d'ajourner certains travaux ou de modifier l'ordre de priorité, dans le cadre du programme tracé par la Commission, si, à son avis, les événements venaient à justifier une telle mesure.

Incidences financières du programme de travail

494. Aux quelques dernières sessions de la Commission, le Secrétaire exécutif avait fait ressortir l'insuffisance de l'effectif du secrétariat, qui avait obligé à ajourner l'exécution de certains des projets inscrits au programme de travail. La Commission a noté, à cet égard, que le budget du secrétariat de la CEAE0 pour 1965 ne comportait aucun poste supplémentaire d'administrateur et qu'il incomberait au personnel existant d'assurer l'exécution du programme de travail jusqu'à la fin de 1965.

495. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a formulé, sur la coopération interrégionale dans le domaine du commerce, des recommandations d'importance vitale pour la région que le secrétariat devra mettre en oeuvre dans les plus brefs délais. A l'intérieur de la région, les mesures destinées à donner suite aux recommandations de la Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie, qui a eu lieu en 1963, se poursuivent à une cadence accélérée et exigeront un supplément de personnel. Maintenant que le Groupe spécial d'experts sur la Banque asiatique de développement et le Groupe de travail de spécialistes de la libération des échanges ont formulé des propositions d'action concrète, il importe que le secrétariat ait les effectifs suffisants pour exécuter le programme. Dans le domaine de l'industrie, le Centre régional de planification et d'expansion de l'industrie, qui doit travailler en étroite coopération avec le Centre de développement industriel créé au Siège des Nations Unies, ne saurait être mis sur pied sans un personnel supplémentaire. De même, si l'on veut que le Centre régional des projections pour la planification du développement produise le maximum d'effet sur les pays de la région de la CEAE0, il faudra le doter d'un personnel suffisant. Pour ce qui est des méthodes et techniques de planification du développement, les efforts d'harmonisation régionale des plans de développement exigeront, eux aussi, un personnel plus nombreux. Les travaux suivants, notamment, demanderont l'ouverture de crédits supplémentaires:

- 1) I A 1 : 13-13 Etude d'autres problèmes économiques importants ayant des incidences politiques immédiates
- 2) I A 2 : 11-22 Projections et programmation relatives au développement économique
- 3) I A 2 : 11-23 Harmonisation régionale des plans de développement
- 4) I A 6 : 21-02 Coopération économique régionale
- 5) I D 1 : 42-43 Comptabilité et budget ferroviaires
- 6) I D 1 : 42-44 Problèmes techniques et économiques concernant les divers types de traction.

496. Lorsqu'il présentera ses propositions pour le budget de 1966, le Secrétaire exécutif cherchera donc à obtenir le personnel nécessaire à l'exécution des travaux que le secrétariat n'est pas en mesure d'exécuter avec son effectif actuel et présentera une note indiquant avec précision les incidences financières de chacun des projets relevant des domaines d'activité ci-dessus mentionnés.

#### Notes explicatives

497. Comme on l'a dit plus haut, le programme de travail pour 1965-66 est présenté suivant la classification fonctionnelle des activités de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et dans celui des droits de l'homme, comme l'avait demandé le Conseil économique et social<sup>38/</sup>. Le programme de travail proposé pour chaque division a été soumis à l'approbation des organes subsidiaires de la Commission. Dans chacun de ces programmes partiels, les travaux ont été redistribués selon la classification fonctionnelle pour être soumis à l'approbation de la Commission. Les travaux sont répartis en trois groupes:

---

<sup>38/</sup> Voir "Programme de travail dans les domaines économique et social et dans celui des droits de l'homme - Rapport du Secrétaire général" (E/3928, 26 juin 1964), document présenté à la trente-septième session du Conseil économique et social pendant l'été de 1964.

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

498. Ce groupe comprend les entreprises et travaux prioritaires que la Commission et son secrétariat, en vertu du mandat et des résolutions de la Commission, doivent poursuivre en permanence. Des études et des rapports doivent être présentés de temps à autre. Les études peuvent différer les unes des autres ou se compléter mutuellement quant aux pays, aux problèmes et à la période qu'elles couvrent. Il n'y a pas d'ordre de priorité entre les travaux de ce groupe, ni entre le groupe 1 et le groupe 2.

Groupe 2. Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique

499. Ce groupe comprend les travaux prioritaires spéciaux qui, une fois terminés, ne sont plus repris. Il embrasse les travaux qui n'entrent pas dans le cadre général des travaux permanents (groupe 1), ainsi que certains aspects des travaux permanents. Conformément aux recommandations du Conseil économique et social et de son Comité de coordination, on a indiqué la durée probable de ces travaux. Il n'y a pas de priorité relative entre les projets de ce groupe et ceux du groupe 1.

Groupe 3. Travaux exigeant des crédits et du personnel supplémentaires

500. Dans le programme de travail pour 1965-66, le groupe 3 ne comprend qu'un seul poste, le poste I A 1 : 13-13, Etude d'autres problèmes économiques importants ayant des incidences politiques immédiates. Ce groupe comprend les travaux qui méritent d'être exécutés par priorité mais qui, d'après une évaluation des ressources en personnel faite avec réalisme, ne pourront pas être menés à bien en 1965. L'exécution du projet en question est prévue pour 1966, sous réserve d'un accroissement des effectifs du secrétariat.

501. A l'intérieur de ces trois groupes, les travaux sont décrits sous quatre rubriques: a) assistance aux gouvernements; b) études; c) rassemblement et diffusion de renseignements; d) conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts; il s'agit d'indiquer la portée et la nature des projets et les phases de ces projets qui retiendront particulièrement l'attention en 1965-66. Les projets pour lesquels les années 1965 et 1966 ne seront marquées que par le rassemblement et la diffusion de données peuvent fort bien, en 1966 et en 1967, se présenter sous un aspect différent, l'accent étant alors mis, par exemple, sur l'aide plus directe aux gouvernements grâce aux services d'un conseiller régional ou d'un groupe régional d'experts.

I. LISTE ANNOTEE DES TRAVAUX POUR 1965 ET 1966

(Note: La lettre "s" indique les postes qui impliquent collaboration avec une ou plusieurs institutions spécialisées. La lettre "t" signifie que la CEAO a obtenu ou va solliciter l'aide de la Direction des opérations d'assistance technique - DOAT)

I

A. QUESTIONS ET TECHNIQUES GENERALES INTERESSANT LE DEVELOPPEMENT

1. Tendances du développement et projections des besoins et des possibilités du développement

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

I A 1 : 11-11 Revue de la conjoncture économique et des faits nouveaux

Autorisation: Mandat de la Commission et résolutions de la Commission E/CN.11/63, 1947, et E/CN.11/222, 1949; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: b) Etudes et c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Depuis 1947, le secrétariat fait régulièrement paraître tous les ans une étude complète de la conjoncture et des faits économiques nouveaux dans les pays de la CEAO: Etude sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient. De courtes études intérimaires pourront paraître dans la publication trimestrielle intitulée "Economic Bulletin for Asia and the Far East.

I A 1 : 11-12 Analyse, sous divers aspects, des principaux faits économiques de grande portée

Autorisation: Mandat de la Commission et résolutions de la Commission E/CN.11/63, 1947, et E/CN.11/222, 1949; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: b) Etudes et c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Certains aspects choisis des principaux faits économiques sont étudiés et analysés, en vue d'orienter la politique économique en la plaçant dans une perspective plus large. Les thèmes traités jusqu'ici ont été les suivants: types d'économie (1957), industrialisation (1958), commerce extérieur (1959), finances publiques (1960), croissance économique (1961), commerce avec l'Europe (1962), remplacement des importations et diversification des exportations (1963), le rôle du secteur agricole dans le développement économique (1964). Les thèmes proposés pour les trois années à venir sont: développement économique et ressources humaines (1965), développement économique et ressources financières (1966), industrialisation et croissance économique (1967). Ces études spéciales font partie de l'Etude économique annuelle.

I A 1 : 61-01

Aspects démographiques du développement économique et social

Autorisation: Résolutions 20 (XIII), 42 (XVIII) et 54 (XX) de la Commission; Commission, vingt et unième session, 1965; résolutions 721 (XXVII), 820 (XXXI), 933 (XXXV), 955 (XXXVI), 975 (XXXVI) et 1048 (XXXVII) du Conseil économique et social; résolution 1838 (XVII) de l'Assemblée générale et Assemblée générale, dix-huitième session, 1964.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

i) Aider à agrandir et à renforcer les institutions et centres nationaux et régionaux de formation professionnelle et de recherche qui s'occupent de questions démographiques, en particulier le Centre de formation et de recherche démographiques de Chembur (Etat de Bombay) et l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques; collaborer avec ces établissements;

ii) Aider à dégager les effets réciproques des tendances démographiques et des politiques et plans de développement économique et social; à évaluer la politique démographique en fonction des conditions sociales et culturelles et des objectifs du plan de développement; sur la demande des gouvernements, les aider à mettre en oeuvre leur politique, compte tenu notamment des attitudes et des mobiles psychologiques et de l'utilisation efficace des méthodes de l'information;

iii) Aider à intensifier les travaux dans le domaine des statistiques, des enquêtes, de la recherche, des expériences et des programmes d'action portant sur tous les aspects de la démographie;

iv) Participer aux réunions et cycles d'étude nationaux traitant des aspects démographiques du développement économique, et aider à organiser ces réunions. En 1965, travaux préparatoires en vue de groupes d'étude sur 1) les études et les expériences relatives aux problèmes de communication dans la mise en oeuvre de la politique démographique, et 2) les problèmes que posent les migrations intérieures, l'urbanisation et la réinstallation, qui se tiendront en 1966 si les crédits le permettent; actuellement inscrits dans la catégorie II du programme d'assistance technique.

b) Etudes:

i) Etudier la croissance démographique en fonction du développement économique et social, y compris, pour chacun des pays de la région, des projections complètes de la population urbaine et rurale d'après le sexe et le groupe d'âges en collaboration avec le Centre régional de formation et de recherche démographiques de Chembur (Etat de Bombay); cette étude, commencée en 1964, s'achèvera en 1965. On recherche des ressources financières pour réviser les tableaux types de survie dressés par l'Organisation des Nations Unies, afin qu'ils s'adaptent à la structure de la mortalité par âge et par sexe dans la région de la CEAEQ, et pour construire des modèles

répondant aux besoins précis de la région en ce qui concerne les incidences de la politique démographique sur la dimension et la structure de la population. Les travaux commenceront à la fin de 1965 ou au début de 1966;

ii) Participer aux rapports et études de l'Organisation des Nations Unies.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Informer sur les principales tendances et politiques démographiques et les problèmes qu'elles posent, en fonction du développement économique et social, et notamment sur les mobiles et les attitudes, les moyens de contact et de mise en oeuvre;

ii) Faciliter les échanges directs de renseignements entre les Etats de la région sur tous les aspects des problèmes démographiques;

iii) Mettre au point un système de rassemblement des données conçu de manière à répondre aux besoins de la recherche et de la formation.

∫ Voir également le poste I A 2 : 11-22 Projections et programmation relatives au développement économique ∫

Groupe 3. Travaux exigeant des crédits et du personnel supplémentaires

I A 1 : 13-13

Etude d'autres problèmes économiques importants ayant des incidences politiques immédiates

Autorisation: Mandat de la Commission et résolutions de la Commission E/CN.11/63, 1947, et E/CN.11/222, 1949; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: b) Etudes:

Si l'on dispose de crédits et de personnel suffisants, on étudiera et analysera certains problèmes économiques importants qui se posent dans les pays de la CEAO et qui ont des incidences politiques immédiates. Les questions à étudier pourraient être, par exemple, les suivantes: politiques et mesures relatives à la répartition du revenu et leurs effets

sur le développement économique; politique financière en vue du développement; structure des salaires et industrialisation; structure des taux d'intérêt et développement économique; utilisation et efficacité de l'assistance extérieure; problèmes et politiques relatifs aux entreprises publiques; transports et développement économique; exemples précis de problèmes et de politiques de développement économique dans certains pays choisis; et d'autres problèmes importants d'intérêt immédiat pour les pays de la CEAEQ. Les conclusions de ces études pourraient paraître dans le Economic Bulletin for Asia and the Far East ou sous forme de publications séparées.

## 2. Planification et programmation

### Groupe 1. Travaux de caractère permanent

I A 2 : 11-21  
(t)

#### Développement et planification économiques

Autorisation: Résolution 16 (XII) de la Commission; Conférence des planificateurs économiques d'Asie, première session, 1961, et deuxième session, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

i) Aider à planifier le développement économique, notamment en ce qui concerne l'établissement, la mise en oeuvre et l'évaluation des plans, et à résoudre les problèmes économiques fondamentaux qui se posent aux gouvernements dans le processus du développement économique;

ii) Fournir des services consultatifs dans le domaine de la planification du développement économique. Des dispositions ont été prises, avec le concours de la DOAT, pour offrir aux gouvernements des pays de la région les services de conseillers régionaux en matière de planification du développement économique en 1965 et en 1966;

iii) Faire fonction d'agent d'exécution du projet du Fonds spécial relatif à l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques, en ce qui concerne les questions de fond; aider et conseiller l'Institut dans ses principales activités.

b) Etudes:

i) Etude analytique du développement économique et de sa planification dans les pays de la région;

ii) Etudes sur les problèmes et principes fondamentaux du développement économique, sous leurs aspects nationaux et internationaux, en ce qui concerne plus spécialement la région de la CEAE0.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Sur les plans de développement économique des pays de la région de la CEAE0, y compris leurs objectifs et les ressources nécessaires;

ii) Sur l'expérience acquise par les pays de la CEAE0 en matière de politique et de programmes de développement économique.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

i) Conférence des planificateurs économiques d'Asie:

La première session a eu lieu en 1961; la deuxième en 1964; la troisième aura lieu en 1967;

ii) Groupe de travail sur le développement et la planification économiques:

La neuvième session se tiendra en 1965 et traitera de la planification du développement énergétique. La dixième session, en 1966, portera sur les problèmes d'administration et de gestion relatifs à la planification du développement économique. Sessions précédentes: 1955 (problèmes et techniques de la planification du développement économique); 1956 (politiques de développement et moyens de mise en oeuvre des programmes de développement); 1957, conjointement avec la FAO (secteur agricole); 1958 (industrialisation); 1959, conjointement avec la Direction des affaires sociales (développement économique et social);

1960 (développement des transports); 1962 (financement intérieur et extérieur du développement économique); 1963 (rôle du commerce extérieur dans la planification du développement économique).

I A 2 : 11-22  
(t)

Projections et programmation relatives au développement économique

**Autorisation:** Résolution 16 (XII) de la Commission; Conférence des planificateurs économiques d'Asie, première session, 1961, et deuxième session, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

**Description:** a) Assistance aux gouvernements:

i) Aider à mettre au point les techniques de programmation du développement économique qui s'appliqueront à la situation particulière des pays de la région de la CEAE0;

ii) Aider à élaborer des projections économiques à long terme conçues de manière à servir à la planification à long terme;

iii) Collaborer avec le Centre des projections et de la programmation économiques du Siège de l'ONU et avec les centres des projections et de la programmation économiques d'autres régions.

b) Etudes:

i) Etudier les techniques de programmation du développement économique, notamment les méthodes de projections économiques, adaptées à la situation des pays de la région de la CEAE0;

ii) Etudier les perspectives lointaines du développement économique dans la région de la CEAE0, en collaboration avec les gouvernements et instituts de recherche intéressés. On a établi en 1963 des projections préliminaires du commerce extérieur de la région. En 1964, on a commencé à établir des projections économiques à long terme pour l'ensemble de l'économie et l'on a entrepris des études préliminaires en vue de l'établissement de projections sectorielles. En 1965 et 1966, on s'attaquera aux projections des changements de la structure économique et aux projections relatives aux produits clés, aussi bien pour chaque pays qu'à l'échelon régional ou sous-régional.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Sur les techniques de programmation du développement économique, notamment au moyen de la publication du "Development Programming Techniques Series" (recueil des techniques de programmation du développement);

ii) Sur les techniques des projections économiques à long terme;

iii) Sur les résultats des projections économiques à long terme des pays de la région de la CEAEC.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

Groupes d'experts sur les techniques de programmation:

Le premier groupe s'est réuni en 1959 et a étudié les aspects généraux des techniques de programmation; le groupe de travail organisé conjointement avec la FAO en 1960 a examiné certains aspects de la planification agricole en Asie et en Extrême-Orient; en 1961, le deuxième groupe a étudié les techniques à employer pour élaborer les programmes de développement industriel; en 1962, le troisième groupe s'est tourné vers les projections à long terme et s'est occupé des techniques de projections pour la planification économique à long terme; en 1964, le quatrième groupe a évalué les méthodes et les résultats des projections économiques à long terme faites à l'échelon national ainsi que des projections dressées par le secrétariat pour certains pays choisis et pour l'ensemble de la région. En 1965, on entreprendra des travaux préparatoires à l'établissement des projections sectorielles et par produits en vue de réunir, le moment venu, le cinquième Groupe d'experts sur les techniques de programmation, avec le concours de la DOAT.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

Dans leurs efforts tendant à harmoniser leurs plans de développement et leurs programmes de production à l'échelon régional ou sous-régional.

b) Etudes:

Sur l'harmonisation régionale des plans. A sa deuxième session, la Conférence des planificateurs économiques d'Asie, étudiant les possibilités pratiques d'harmonisation régionale des plans de développement, a recommandé que le Centre régional des projections et de la programmation économiques étende ses activités en établissant des rapports de travail étroits et permanents avec les autorités nationales de planification. On étudiera systématiquement les plans de développement, notamment en ce qui concerne les secteurs et les produits pour lesquels existent des possibilités pratiques de coordination régionale ou sous-régionale des programmes de production. Ces études porteront notamment sur les projections à long terme de la croissance de l'économie dans son ensemble et des divers secteurs et produits clés (11-22), sur la comparaison des prix de revient de ces produits dans les divers pays, sur les possibilités de créer des entreprises industrielles communes, sur le choix de l'emplacement des usines, et sur les modalités de partage des bénéfices que rapporteraient ces efforts coopératifs.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Sur les objectifs globaux et sectoriels des plans de développement économique des pays de la région de la CEAEO et sur les possibilités pratiques d'harmonisation régionale ou sous-régionale des programmes de production;

ii) Sur les ressources nécessaires, le coût de production et le choix de l'emplacement pour telle ou telle branche de production.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

Un groupe de travail de spécialistes de la planification se réunira en 1965 pour examiner les possibilités d'harmonisation régionale des plans de développement.

A sa deuxième session, la Conférence des planificateurs économiques d'Asie a souligné qu'il fallait prendre sans tarder des mesures en vue de l'harmonisation régionale des plans et de l'établissement d'une structure nouvelle et plus efficace de spécialisation régionale de la production et des plans d'investissement. Le groupe de travail étudiera les moyens qui permettraient de transformer les recommandations de la Conférence en programme d'action.

I A 2 : 31-11  
(s,t)

Développement et planification de l'industrie

Autorisation: Comité de l'industrie et des ressources naturelles, seizième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

i) Aider les gouvernements, sur leur demande, au sujet des problèmes et techniques de développement et de planification de l'industrie;

ii) Fournir aux pays de la région, sur leur demande, des conseils techniques sur certaines industries déterminées, et créer pour cela des groupes d'ingénieurs consultants et d'experts, notamment dans le domaine de la pâte et du papier et dans celui des produits chimiques;

iii) Etudier la situation et le développement des instituts de recherche industrielle dans la région, afin de déterminer lesquels pourraient être aménagés en instituts de recherche régionaux; organiser une conférence régionale sur la recherche industrielle, en collaboration étroite avec l'UNESCO et avec d'autres organisations compétentes. Cette conférence étudiera aussi la possibilité de créer un conseil régional de la recherche industrielle auquel les institutions nationales puissent s'affilier et qui puisse servir de centre d'information pour la recherche industrielle;

iv) Créer en 1965, en collaboration avec la FAO et la DOAT, un groupe de développement des industries forestières en Asie et en Extrême-Orient;

v) Donner suite aux recommandations de la Conférence sur le développement de l'industrie des engrais en Asie et en Extrême-Orient, notamment à celle qui prévoit l'organisation d'un programme de formation en cours d'emploi à l'échelon régional.

b) Etudes:

Etudier les problèmes et techniques de la planification industrielle, y compris ceux qui concernent les industries particulièrement importantes pour la région (1964-1967).

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Fournir aux pays de la région des renseignements sur le développement et la planification de l'industrie, en faisant paraître à intervalles réguliers le "Industrial Development News".

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

i) Sessions annuelles du Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dont la dix-huitième aura lieu au début de 1966;

ii) Cycles d'étude: Cycle d'étude sur le développement des industries chimiques et connexes, 1962; Conférence sur le développement de l'industrie des engrais, 1963; Conférence interrégionale sur l'industrie pétrochimique et Cycle d'étude sur le gaz naturel, 1964. Cycles d'étude qui se tiendront les années suivantes pour d'autres industries choisies: 1) fibres synthétiques et résines fortement polymérisées (1966), 2) huiles végétales et produits à base d'huile et 3) bois d'oeuvre, production et transformation (1966-1967);

iii) Réunir en 1965 un colloque régional sur l'industrialisation qui précédera le colloque international prévu pour 1966; le colloque régional lui-même sera précédé de réunions de groupes d'experts qui s'occuperont d'industries déterminées et des institutions et services pertinents.

I A 2 : 31-12  
(t)

Centre de planification et d'expansion de l'industrie  
et pourparlers relatifs à l'expansion industrielle

Autorisation: Conférence ministérielle de Manille, 1963;  
Comité de l'industrie et des ressources natu-  
relles, dix-septième session, 1965; Commission,  
vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

Créer, avec le concours de la DOAT, un centre de planification et d'expansion de l'industrie, et organiser chaque année des pourparlers relatifs à l'expansion industrielle. Le centre aura notamment les fonctions suivantes:

i) Etudier et encourager la mise en oeuvre de projets communs pour le développement d'industries qui présentent un intérêt pour deux ou plusieurs pays de la région du point de vue des sources de matières premières ou d'énergie, des débouchés ou des économies d'échelle;

ii) Aider le comité spécial réuni conformément à la résolution de Manille à étudier la création coordonnée de projets industriels et autres;

iii) Faire des enquêtes sur les possibilités de réalisation de telle ou telle industrie, afin de fournir aux pays de la région, sur leur demande, des plans cohérents de développement industriel indiquant l'infrastructure qu'ils devront se créer pour cela dans d'autres secteurs, ainsi que les travaux de préinvestissement nécessaires;

iv) Effectuer, pour quelques pays choisis de la région, des monographies détaillées sur l'application des méthodes à suivre pour dresser un programme de développement industriel, et les étudier au cours d'un cycle d'étude;

v) Procéder aux études et aux préparatifs nécessaires à l'organisation des pourparlers relatifs à l'expansion industrielle.

I A 2 : 51-01

Planification et mise en valeur des ressources hydrauliques

Autorisation: Sixième Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques, 1964; Commission, vingt et unième sessions, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

i) Participation à la mise en oeuvre de projets: Enquête de viabilité sur le projet du Fonds spécial sur la rivière Mu, en Birmanie; durée trois ans, 1964-1967.

b) Etudes:

i) Revue biennale de la mise en valeur des ressources hydrauliques dans la région;

ii) Etude comparative du coût des projets de mise en valeur des ressources hydrauliques;

iii) Etude comparative des codes de l'eau.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Publication du Recueil de la mise en valeur des ressources hydrauliques;

ii) Publication trimestrielle du "Water Resources Journal";

iii) Diffusion de renseignements, rapports et publications techniques.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

i) Préparatifs de la septième Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques, prévue pour 1966;

ii) Organisation en 1966 d'un groupe de travail sur la planification des ressources hydrauliques;

iii) Organisation en 1966 d'un groupe de travail de spécialistes sur le coût des projets de mise en valeur des ressources hydrauliques, en coordination avec le poste b) ii) ci-dessus;

iv) Organisation en 1967 d'un groupe de travail de spécialistes du code de l'eau, en coordination avec le poste b) iii) ci-dessus.

I A 2 : 61-02  
(s,t)

Développement social: planification et recherche

Autorisation: Résolutions 30 (XV) et 43 (XVIII) de la Commission; Commission, vingt et unième session, 1965; Commission des questions sociales, quinzième session, 1963; résolutions 830 A, B, H et J (XXXII), 903 B et E (XXXIV), 975 B et C (XXXVI) et 1048 (XXXVII) du Conseil économique et social.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

i) Les aider à préparer leurs programmes d'action sociale en fonction du développement économique national; cette assistance porte sur les méthodes de planification et les techniques de programmation, l'utilisation maximale des ressources humaines, les facteurs sociaux à prendre en considération dans l'élaboration des plans d'industrialisation et sur les facteurs psychologiques qui entrent en jeu dans l'exécution des plans de développement;

ii) Aider à préparer et à mener les enquêtes sociales, en collaboration avec les centres nationaux de planification et de recherche qui s'occupent des questions sociales;

iii) Travailler avec l'UNESCO en 1965-66 dans le domaine de la planification de l'enseignement en fonction du développement économique, pour mettre au point un modèle asiatique de planification de l'enseignement; participer, notamment, au Groupe de travail UNESCO/CEAEO sur la planification de l'éducation;

iv) Participer à des cycles d'étude nationaux et régionaux sur les aspects sociaux du développement économique.

b) Etudes:

i) Etudier les niveaux de vie dans certaines zones choisies (des études sur le Japon et la Thaïlande seront achevées en 1965-66 et porteront, autant que possible, sur les mobiles psychologiques du développement) et la répartition des revenus dans ses rapports avec le développement économique et social (l'étude actuellement en cours sur l'Inde sera suivie, en 1965-66, d'études portant sur un ou deux autres pays);

ii) Collaborer avec le Comité du Mékong dans la préparation de travaux de recherche et d'études sur le terrain portant sur tous les aspects sociaux des projets d'aménagement de cours d'eau;

iii) Participer aux rapports et études de l'Organisation des Nations Unies.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Sur les aspects sociaux du développement économique et sur l'interdépendance des facteurs économiques et des facteurs sociaux, notamment dans le cadre de la planification du développement;

ii) Sur l'expérience des pays de la CEAE0 en matière de politiques et de programmes destinés à résoudre les problèmes que posent l'urbanisation et l'industrialisation, le développement rural et les groupes spéciaux comme les tribus montagnardes.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

i) On organisera en 1965 ou en 1966, si les crédits le permettent et en collaboration avec la DOAT, un cycle d'étude ou un groupe de travail régional sur les moyens de provoquer une évolution sociale en vue du développement général; ce projet figure actuellement dans la catégorie II du programme d'assistance technique.

I A 2 : 71-01  
(s,t)

Développement et planification de l'agriculture<sup>39/</sup>

Autorisation: Groupe de travail du développement et des plans économiques, troisième session, 1957; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

i) Services consultatifs aux gouvernements, sur demande, pour la planification du développement du secteur agricole, y compris l'assistance au titre du Programme élargi d'assistance technique, le cas échéant. En collaboration avec la FAO;

ii) Assistance aux pays pour améliorer les services d'économie agricole et les établissements de formation professionnelle et de recherche. Avec le concours de la DOAT;

iii) Organisation en 1965 d'une réunion technique FAO/CEAEO sur la planification de l'utilisation des ressources terrestres, hydrauliques et forestières pour le développement agricole et économique en Asie et en Extrême-Orient;

iv) Réunion (si possible en 1966) d'un Groupe d'experts CEAEO/FAO qui sera chargé d'étudier les conséquences, pour les pays de la région, des plans de développement d'autres pays, afin de mieux harmoniser les politiques et objectifs agricoles;

v) Coopération avec la FAO dans l'organisation, en 1965, d'une réunion sur les techniques et problèmes de la mobilisation complète des populations rurales au service du développement agricole, peut-être en collaboration avec l'OIT;

vi) Examen de la possibilité de réunir en 1966 un groupe d'experts sur le rôle des techniques coopératives dans le développement économique et social. En collaboration avec les institutions spécialisées compétentes, l'Alliance coopérative internationale et la Division des affaires sociales.

---

<sup>39/</sup> Pour ces postes, les travaux s'effectuent en collaboration avec la FAO, grâce à la Division mixte de l'agriculture.

b) Etudes:

i) Etude des plans de développement agricole des pays de la région, et spécialement des méthodes de programmation agricole;

ii) Effets du développement communautaire, des coopératives, etc. sur l'économie agricole, en particulier dans les villages (en coordination avec le poste I B 6 : 61-04);

iii) Monographies de certaines expériences réussies, et enquêtes pilotes sur des aspects particuliers du développement agricole, tels que: les rapports avec l'industrie, la formation de capital dans le secteur agricole, l'emploi dans les campagnes, l'utilisation d'excédents agricoles en vue du développement économique, etc. Une monographie sur l'utilisation d'excédents agricoles en vue du développement économique dans la République de Corée, entreprise en 1964, sera achevée en 1965. Une monographie sur l'emploi dans les campagnes en Thaïlande sera achevée en 1965.

Groupe 2. Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique

I A 2 : 12-24  
(t)

Reclassification et gestion budgétaires

Autorisation: Troisième Groupe d'études budgétaires, 1960;  
Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

Le quatrième groupe d'étude sur la reclassification et la gestion budgétaires, prévu pour 1966, aura pour thème principal: l'établissement du budget de l'Etat en fonction de la programmation du développement économique. (Précédents groupes d'étude réunis en 1955, 1957 et 1960).

✓ Voir aussi le poste I D 1 : 42-13 Planification économique du développement des transports et des communications.

3. Développement des structures institutionnelles et administratives

Groupe 2. Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique

I.A 3 : 82-01  
(t)

Administration publique et développement national

Autorisation: Commission, vingtième et vingt et unième sessions, 1964 et 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

Les services d'un consultant régional en matière d'administration publique sont à la disposition des gouvernements de la région, sur leur demande, pour les aider dans toutes les questions relatives à l'administration publique, notamment en fonction des efforts nationaux de planification et de développement.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

i) Réunion en 1965, avec le concours de la DOAT, d'un Groupe de travail d'experts sur les principaux problèmes d'administration des pays d'Asie.

ii) Organisation en 1965, avec le concours de la DOAT, d'un Groupe de travail d'experts sur la formation à la fonction publique dans les pays d'Asie.

4. Adaptation et transfert de connaissances, de méthodes et de techniques

∟ Voir I C 2 : 31-32

Aspects techniques et économiques de certaines techniques de la sidérurgie, de la métallurgie et de la mécanique qui présentent de l'intérêt pour les pays de la CEAE0.

I C 5 : 31-62

Méthodes de recherche, d'extraction et de traitement des minerais et études techniques relatives à certains minerais<sup>7</sup>.

5. Collecte et fourniture de renseignements statistiques de base

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

I A 5 : 11-31  
(s)

Compilation et analyse de statistiques

Autorisation: Mandat de la Commission; résolution de la Commission E/CN.11/223 Rev.1, 1949; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Tenir à jour des séries statistiques de base pour les pays de la CEAEO. Ce travail exige une liaison très étroite avec les statisticiens de la région et la collaboration avec le Bureau de statistique des Nations Unies et avec les institutions spécialisées;

ii) Compiler et analyser des statistiques pour l'Etude économique annuelle, pour les projections et pour d'autres travaux ordinaires ou spéciaux du secrétariat;

iii) En liaison avec le Siège, organiser un système d'après lequel les pays communiqueront trimestriellement leurs statistiques du commerce extérieur au Bureau de statistique des Nations Unies, sous forme de cartes perforées ou de bandes magnétiques; pour les pays qui ne peuvent pas fournir de cartes ou de bandes, produire au secrétariat des cartes perforées d'après les statistiques commerciales de ces pays;

iv) Analyser les données statistiques au moyen d'une calculatrice et compiler, à partir de bandes magnétiques unifiées fournies par le Siège, des statistiques commerciales pour l'ensemble de la région de la CEAEO montrant l'évolution de l'orientation et du volume des échanges de produits;

v) Elaborer les statistiques économiques de l'Asie en vue de leur publication dans le "Economic Bulletin for Asia and the Far East" et dans les "Trade Statistics of the ECAFE region."

IA 5 : 11-32

Développement des statistiques et statistiques de base

Autorisation: Mandat de la Commission; résolutions de la Commission E/CN.11/223/Rev.1, 1949, et 21 (XIII); Conférence des statisticiens d'Asie, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième sessions, 1959, 1960, 1961, 1963 et 1964; Commission de statistique, onzième session, 1960; Conférence asiatique de la population, 1963; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

Statistiques de base pour la planification et le développement:

i) Conseils et assistance aux gouvernements pour la préparation et l'exécution de leurs enquêtes industrielles et pour l'exploitation des données fournies par ces enquêtes. En 1965, on cherchera surtout à aider les pays à exploiter les résultats des enquêtes complètes portant sur l'année 1963, que la plupart d'entre eux ont faites en 1964 dans le cadre du Programme mondial de statistiques industrielles de base;

ii) Conseils et assistance aux gouvernements, notamment par l'entremise de conseillers statistiques régionaux, pour l'élaboration et la réalisation de programmes à long terme de développement statistique et pour l'édification de systèmes statistiques répondant aux besoins de la planification et du développement pendant la Décennie des Nations Unies pour le développement;

iii) Conseils et assistance aux pays dans l'établissement de leurs programmes et la rédaction de leurs demandes d'assistance technique (y compris l'aide du Fonds spécial) dans le domaine des statistiques.

b) Etudes:

i) La Conférence des statisticiens d'Asie a appuyé, à sa sixième session (1964), la recommandation du Groupe de travail des recensements (population et habitation) tendant à ce que le secrétariat de la CEAEO dresse un programme asiatique pour les recensements (population et habitation) de 1970, compte tenu des recommandations relatives aux sujets principaux et aux sujets supplémentaires de ces recensements;

ii) Le Cycle d'étude sur les statistiques de base nécessaires au développement économique et social (1962) et la Conférence des statisticiens d'Asie à ses cinquième (1963) et sixième (1964) sessions ont jugé que la liste des statistiques de base donnée dans "Statistiques de base nécessaires aux pays d'Asie et d'Extrême-Orient pour formuler et mettre en oeuvre leurs plans

de développement économique et social" orienterait utilement les efforts nationaux dans la planification et le développement d'un système coordonné de statistiques. A sa sixième session, la Conférence a recommandé que le document soit modifié à la lumière des débats de cette session pour paraître sous sa forme définitive;

iii) A sa sixième session, la Conférence a été d'avis qu'il faudrait étudier les problèmes que pose l'élaboration de nombres indices de la production, notamment du point de vue de leur portée, de leur couverture et de leur actualité.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassemblement, étude et diffusion de renseignements sur l'état actuel des statistiques industrielles de base dans les pays de la région.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

i) Conférence des statisticiens d'Asie. La septième session de la Conférence se tiendra en 1966 et examinera les comptes de la nation, l'exploitation des données, les statistiques des transports routiers, l'organisation statistique, la mesure du niveau de vie, les statistiques sociales, etc.;

ii) Groupe de travail sur la comptabilité nationale. Examinera l'adaptation du système élargi des comptes de la nation aux conditions de la région. A sa sixième session (1964), la Conférence des statisticiens d'Asie a fait sienne la recommandation du Cycle d'étude sur les comptes de la nation, réuni en juin 1964, tendant à l'organisation d'un groupe de travail, de préférence au cours du deuxième semestre de 1965, pour étudier l'adaptation du système révisé et élargi de comptes de la nation aux conditions de la région, après la mise au point du cadre et de la structure;

iii) Groupe de travail sur les prix constants A sa sixième session (1964), la Conférence a insisté sur la nécessité d'un échange plus détaillé et plus complet de vues et de données

d'expérience sur les comptes de la nation en prix constants et elle a recommandé d'organiser un groupe d'experts sur les prix constants le plus tôt possible, et pas plus tard qu'à la fin de 1966;

iv) Groupe de travail sur certains aspects de la comptabilité nationale, à organiser en décembre 1965. A sa cinquième session (1963), la Conférence a insisté sur la nécessité de poursuivre des travaux régionaux dans le domaine des comptes de la nation ainsi que dans celui des statistiques de base nécessaires aux estimations, afin de fournir les données dont on a besoin d'urgence pour la planification du développement économique et social et à d'autres fins connexes. La Conférence a jugé qu'il serait utile de procéder à un échange constant de vues et de données d'expérience sur certains aspects des comptes de la nation. A sa sixième session (1964), elle a proposé qu'on prenne pour thème de réunions futures les statistiques du secteur public dans le cadre des comptes de la nation, des entreprises familiales et des activités de subsistance;

v) Centre de formation en matière de comptabilité nationale. Consciente du développement rapide des travaux de comptabilité nationale dans les pays de la région et des difficultés que ces pays éprouvent à se procurer du personnel qualifié, la Conférence a recommandé, à sa sixième session (1964), de créer dès que possible dans la région un centre de formation professionnelle en la matière.

Si l'on dispose de crédits et d'autres ressources, on projette d'organiser aussi les réunions suivantes:

vi) Cycle d'étude ou Groupe de travail sur les services et statistiques d'état civil, prévu pour 1966 ou 1967. La Conférence asiatique de la population qui s'est tenue en 1963 a recommandé de charger un groupe de travail régional d'experts d'examiner les méthodes propres à améliorer l'enregistrement et les statistiques de l'état civil afin d'encourager la mise au point de systèmes d'enregistrement des naissances et des décès, et à adapter aux conditions qui existent

dans la région les recommandations internationales relatives aux définitions et aux méthodes. A sa sixième session (1964), la Conférence des statisticiens d'Asie a recommandé, elle aussi, de réunir en 1966 ou 1967 un cycle d'étude ou un groupe de travail pour en discuter;

vii) Groupe de travail des recensements (population et habitation) (deuxième session). A sa sixième session (1964), la Conférence des statisticiens d'Asie a appuyé la recommandation du Groupe de travail des recensements (population et habitation) tendant à l'organisation de la deuxième session de ce Groupe au plus tard à la fin de 1965 pour examiner les plans d'organisation de la série de recensements (population et habitation) de 1970, les plans de tableaux et d'autres questions qui demanderaient à être étudiés de plus près;

viii) Groupe de travail sur les statistiques des migrations internes: A sa sixième session (1964), la Conférence s'est félicitée de la proposition du secrétariat de la CEAE0 d'organiser un groupe de travail sur les problèmes des migrations dans la région. Vu l'importance des statistiques de migrations, la Conférence a appuyé la recommandation du Groupe de travail des recensements (population et habitation) tendant à la réunion d'un groupe d'experts qui examinerait cette question, soit séparément, soit en conjonction avec la groupe de travail constitué par le secrétariat. Il a suggéré que ce groupe comprenne aussi des spécialistes d'autres problèmes sociaux;

ix) Cycle d'étude sur l'exploitation des données: A ses cinquième (1963) et sixième (1964) sessions, la Conférence a proposé que le secrétariat de la CEAE0 fasse l'inventaire détaillé du matériel d'exploitation des données qui existe dans les pays de la région et réunisse, de préférence en 1966 au plus tard, un cycle d'étude ou un groupe de travail à ce sujet;

x) Groupe de travail sur les indices de production: A sa sixième session (1964), la Conférence a recommandé de réunir dès que possible un groupe de travail d'experts qui étudierait les problèmes que soulève l'établissement des indices de production, notamment du point de vue de la portée, de la couverture et de l'actualité.

I A 5 : 11-33

Méthodes et normes statistiques

Autorisation: Mandat de la Commission; résolutions de la Commission E/CN.11/223 Rev.1, 1949 et 21 (XIII), 1957; Conférence des statisticiens d'Asie, deuxième session, 1958; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements; b) Etudes;  
c) Rassemblement et diffusion de renseignements :

En collaboration avec le Bureau de statistique des Nations Unies:

i) Poursuivre l'étude des méthodes et normes statistiques, en vue de perfectionner et d'élargir les bases statistiques actuelles dans la région de la CEAE0 et de réaliser la comparabilité internationale;

ii) Examiner les normes internationales en vigueur dans les divers domaines statistiques, et indiquer comment les adapter aux besoins et aux conditions de la région de la CEAE0.

Les normes à appliquer aux recensements de la population (y compris le logement) et aux recensements de l'agriculture ont été discutées aux première (1957) et deuxième (1958) sessions de la Conférence des statisticiens d'Asie; les normes relatives aux statistiques industrielles ont été examinées par le Cycle d'étude sur les statistiques industrielles en septembre 1961; les normes concernant les enquêtes sur la consommation alimentaire et sur les niveaux de vie des familles l'ont été à la quatrième (1961) session de la Conférence des statisticiens d'Asie; et les statistiques de base nécessaires à l'élaboration et à la mise en oeuvre des plans de développement économique et social dans les pays de la

région l'ont été au Cycle d'étude sur les statistiques de base nécessaires au développement économique et social, en novembre 1962, ainsi qu'aux cinquième (1963) et sixième (1964) sessions de la Conférence des statisticiens d'Asie;

iii) En 1965 et 1966, on s'occupera plus particulièrement de certains aspects des comptes de la nation.

A 5 : 11-34  
(s,t)

Recensements et enquêtes par sondage

Autorisation: Conférence des statisticiens d'Asie, deuxième (1958) et sixième (1964) sessions; Commission de statistique (onzième session), Conférence asiatique de la population, 1963; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

i) Aider et conseiller les gouvernements dans l'emploi des méthodes de sondage et l'organisation de services de sondage;

Un Groupe de travail sur les sondages, réuni en 1959, a examiné notamment l'application des sondages aux recensements. On compte recruter bientôt un conseiller régional en matière de sondages;

ii) Encourager les pays à participer au programme mondial de recensement (population et habitation) de 1970.

Sur la recommandation de la Commission de statistique des Nations Unies (onzième session), la Conférence asiatique de la population réunie en décembre 1963, le Groupe de travail des recensements (population et habitation) et la sixième session de la Conférence des statisticiens d'Asie (ces deux dernières réunions ont eu lieu en décembre 1964) ont passé en revue les méthodes appliquées par les pays qui ont effectué récemment des recensements de population et d'habitation, afin de mettre au point un programme asiatique pour ces recensements qui seront faits aux environs de 1970;

iii) Améliorer la méthodologie des recensements et des enquêtes par sondage portant sur la distribution commerciale dans les pays de la région.

A sa cinquième session (1963), la Conférence des statisticiens d'Asie a recommandé d'organiser un groupe de travail ou un cycle d'étude pour examiner la question des recensements et des enquêtes par sondage portant sur la distribution.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassembler et diffuser des renseignements sur la technique des sondages et sur les enquêtes par sondage dans différents domaines, et établir des rapports périodiques sur l'avancement des travaux.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

i) Cycle d'étude sur les sondages. On se propose d'organiser à Tokyo, au cours du deuxième semestre de 1965 et avec la collaboration des institutions spécialisée compétentes, un cycle d'étude régional sur les sondages.

A ses deuxième (1958) et troisième (1960) sessions, la Conférence des statisticiens d'Asie a étudié l'application des méthodes de sondage, et à sa cinquième session (1963) elle a souligné la nécessité pour chaque pays de mettre en place une organisation d'enquêtes par sondage afin de faciliter l'exécution périodique de telles enquêtes dans différents domaines. A sa sixième session (1964), la Conférence a exprimé l'espoir que ce cycle d'étude examinerait en détail les problèmes relatifs aux sondages, notamment en ce qui concerne la population, l'habitation et l'agriculture;

ii) Groupe de travail des recensements (distribution), prévu pour 1966.

A sa cinquième session (1963), la Conférence a examiné la question du commerce de gros et de détail et a recommandé au secrétariat d'effectuer en 1964 les préparatifs et les travaux préliminaires en vue de recensements portant sur la distribution, et d'organiser au cours de la deuxième moitié de la Décennie du développement

un groupe de travail ou un cycle d'étude qui adapterait les recommandations internationales aux besoins et aux conditions des pays de la région et guiderait ces pays dans la planification et l'exécution d'enquêtes dans ce domaine statistique.

I A 5 : 11-35  
(t)

Effectifs et formation de statisticiens

Autorisation: Conférence des statisticiens d'Asie, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième sessions, 1958, 1960, 1961, 1963 et 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

i) Conseiller et aider les gouvernements à organiser des cours dans des centres nationaux de formation et à créer des centres sous-régionaux de formation.

Un Groupe de travail d'experts sur la formation de statisticiens aux niveaux élémentaire et moyen s'est réuni en 1960. Un Centre régional de formation statistique destiné aux organisateurs de centres nationaux de formation aux niveaux élémentaire et moyen a été organisé de juillet à septembre 1964. A sa sixième session (1964), la Conférence des statisticiens d'Asie a fait sienne la recommandation du Centre régional tendant à la création de centres sous-régionaux et à la fourniture de l'équipement et du matériel nécessaires pour l'exécution des programmes nationaux de formation. Elle a suggéré, en outre, qu'on utilise les services de ces centres nationaux pour former des spécialistes en vue des recensements (population et habitation) que les pays feront aux environs de 1970;

ii) Centre de recherche et de formation statistiques et Centre d'exploitation des données: Soulignant l'intérêt d'un centre de recherche et de formation statistiques pour l'ensemble de la région, la Conférence a pensé, à sa sixième session (1964), qu'il y avait

un besoin réel et urgent de créer un tel centre, de manière à promouvoir la formation professionnelle et la recherche méthodologique et pratique en vue du développement des statistiques, et aussi de manière à rendre possible la coopération régionale en matière de statistiques; elle a donc insisté sur l'organisation d'un groupe d'experts qui serait chargé de mettre au point le plan de ce centre.

La Conférence a reconnu en principe qu'un centre d'exploitation des données permettrait aux pays de la région d'utiliser des ordinateurs électroniques et de former du personnel aux techniques modernes d'exploitation des données. Néanmoins, elle a été d'avis qu'il fallait étudier de plus près la question de la création d'un tel centre avant de faire une recommandation ferme à ce sujet. Elle a donc proposé de charger un groupe d'experts d'étudier les possibilités de réalisation afin de déterminer comment on pourrait surmonter les difficultés de coordination et d'exécution.

b) Etudes:

Etudier les besoins des pays de la CEABO en personnel statisticien, ainsi que les services de formation et autres à prévoir pour répondre à ces besoins, et notamment pour exécuter les programmes à long terme de développement statistique au cours de la Décennie du développement.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassembler et diffuser les données nécessaires pour suivre l'évolution du développement des effectifs de statisticiens et des services de formation professionnelle dans la région et pour rédiger des rapports à ce sujet.

6. Expansion du commerce

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

I A 6 : 21-01 Développement du commerce et services d'expansion commerciale

Autorisation: Comité du commerce, huitième session, 1965;  
Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

i) Passer en revue l'évolution du commerce et de la politique commerciale des pays de la CEAE0; aider les services nationaux d'expansion commerciale, en leur donnant des renseignements et des conseils sur des problèmes de politique commerciale et d'expansion commerciale;

ii) Passer en revue les faits nouveaux concernant la Communauté économique européenne (CEE), l'Association européenne de libre-échange (AELE), la zone de libre-échange de l'Amérique latine et les groupements régionaux en Afrique. Analyser le commerce des pays de la CEAE0 avec les groupements économiques et commerciaux précités, y compris le commerce des principaux produits de base, et étudier les conséquences que l'existence de ces groupements régionaux peut avoir sur le commerce de la région de la CEAE0.

Travail à poursuivre avec la collaboration des Etats membres, celle des secrétariats des autres commissions économiques régionales, du GATT, de la CEE, de l'AELE et d'autres organismes internationaux compétents. Rapport annuel du secrétariat au Comité du commerce;

iii) Continuer les travaux relatifs aux autres aspects importants de la politique commerciale: délivrance des licences d'importation et des licences d'exportation, promotion des exportations, politique douanière, commerce d'Etat, accords commerciaux et contrats globaux de longue durée.

Un rapport sur les accords commerciaux et les contrats globaux de longue durée a été présenté au Comité du commerce, à sa troisième session, en janvier 1960; les travaux se poursuivront en 1965 et 1966.

Un rapport détaillé sur le commerce d'Etat dans les pays de la région de la CEAE0 a été présenté au Comité du commerce à sa septième session, en janvier 1964, ainsi qu'à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. La publication de ce rapport, révisé et mis à jour, est prévue pour 1964. Une réunion spéciale sur le commerce d'Etat sera organisée en 1966, en exécution de la recommandation du Comité du commerce;

iv) Foires et expositions commerciales; Foire internationale de l'Asie: organisation de foires et d'expositions commerciales internationales par des pays de la région, et participation de ces pays aux foires et expositions organisées ailleurs. Etude des enseignements à tirer des foires et expositions récemment organisées et de la mise en oeuvre des recommandations pertinentes. Le Comité du commerce a été saisi d'un rapport à sa quatrième session, en 1961; les travaux se poursuivront.

(t)

Le secrétariat a achevé l'enquête qu'il avait entreprise, avec l'aide d'un comité spécial composé de représentants des Etats membres, sur la possibilité d'organiser une Foire commerciale de l'Asie, et les propositions pertinentes ont été approuvées par le Comité du commerce, à ses cinquième et sixième sessions, et par la Commission à ses dix-huitième et dix-neuvième sessions, en 1962 et en 1963.

Une Foire internationale de l'Asie sera organisée par le Gouvernement thaïlandais du 17 novembre au 10 décembre 1966, à Bangkok. Le secrétariat a présenté au Comité du commerce, à sa huitième session, une note relative aux dispositions déjà prises. Il a mis à la disposition du Gouvernement thaïlandais un spécialiste des foires internationales. Les travaux du secrétariat et l'assistance du spécialiste se poursuivront en 1965 et en 1966.

b) Etudes:

Etude des échanges commerciaux entre les pays de la CEAE0 et les pays d'économie planifiée: le secrétariat a présenté un rapport à ce sujet au Comité à sa septième session et à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Ce rapport a paru sous sa forme révisée dans le "Economic Bulletin for Asia and the Far East" (Vol. XV, No.1, juin 1964). Le secrétariat poursuivra cette étude en 1965 et en 1966, en coopération avec la Conférence du commerce et du développement.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Rapport annuel au Comité du commerce sur l'évolution des échanges et des politiques commerciales;

ii) Rassemblement et diffusion de renseignements commerciaux intéressant les pays de la région.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

Session annuelle du Comité du commerce; la neuvième aura lieu au début de 1966.

I A 6 : 21-02

Coopération économique régionale

Autorisation: Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie, 1963; Comité du commerce, huitième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: Mesures propres à développer la coopération économique entre les pays de la région en vue d'accélérer leur croissance économique, de développer leur commerce intrarégional et d'encourager leurs échanges et leur coopération économique avec le reste du monde.

a) Assistance aux gouvernements:

i) Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie: la première Conférence ministérielle s'est tenue en décembre 1963, en exécution de la résolution 45 (XIX) de la Commission; elle a examiné le rapport du Groupe d'experts sur la

- (t) coopération économique régionale (août-septembre 1963) et le rapport de la Réunion préparatoire en vue de la Conférence ministérielle (octobre 1963); la Conférence a adopté une résolution exposant un programme de coopération économique régionale dans les domaines suivants: libération des échanges, création d'une banque asiatique de développement, expansion des exportations de produits primaires et stabilisation du cours de ces produits; création coordonnée d'entreprises industrielles et autres, y compris les entreprises communes, rationalisation des taux de fret maritime et coordination des services de transports maritimes. La deuxième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie se tiendra en novembre ou en décembre 1965, après une réunion préparatoire prévue pour août 1965, pour "suivre les progrès accomplis dans l'exécution du programme de coopération économique régionale... et prendre toutes autres mesures nécessaires pour accélérer la coopération économique régionale";
- (s) 1) Un Groupe d'experts sur la Banque asiatique de développement, réuni en octobre 1964, a présenté des recommandations concernant les membres, les ressources financières, les domaines d'activité et les modalités de fonctionnement, et d'autres questions intéressant la future Banque asiatique de développement; le rapport de ce Groupe a été envoyé aux gouvernements pour examen; les autres mesures à prendre seront étudiées lors d'une réunion préparatoire de fonctionnaires qui aura lieu en août 1965 et à la Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie, qui se tiendra en novembre ou en décembre 1965;
- 2) Un Groupe de travail de spécialistes de la libération des échanges réuni en novembre 1964 a examiné les divers moyens de développer le commerce intrarégional et il a proposé des mesures de libération des échanges à l'échelon régional et à l'échelon sous-régional; le rapport du Groupe a été envoyé aux gouvernements des pays membres pour examen; la Réunion préparatoire qui aura lieu en août 1965 et la Conférence ministérielle qui doit se tenir en novembre ou décembre 1965 étudieront les mesures ultérieures à prendre;
- (s) ii) Pourparlers relatifs à l'expansion du commerce intrarégional: la septième série de pourparlers entre les pays membres intéressés de la région a eu lieu en janvier 1965. La huitième série est prévue pour janvier 1966.

Une première série de consultations au sujet du commerce du poivre a eu lieu en 1962.

(s) Amélioration de la production et de la commercialisation de la noix de coco et des produits dérivés dans les pays de la région, afin d'en stabiliser les cours à un niveau raisonnable et d'en élargir les marchés. Une première série de consultations a eu lieu en août 1962, et une deuxième en août 1963. La troisième est prévue pour 1965. Travail à poursuivre en collaboration avec la FAO et les autres organisations internationales compétentes (voir aussi le poste I A 6 : 21-04).

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

i) Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie [pour le détail, voir la description donnée en a) ci-dessus];

ii) Un groupe d'experts sur les transports et le fret maritimes se réunira en 1965 pour étudier les aspects de ce projet qui ont trait à la coopération économique régionale. [Pour la description de tout le projet, voir le poste I A 6 : 21-07]

I A 6 : 21-03 Moyens de développer le commerce international

Autorisation: Comité du commerce, huitième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: Moyens de développer le commerce international, notamment entre la région et le reste du monde.

a) Assistance aux gouvernements:

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement: les questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence ont été examinées par la Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie, par le Comité du commerce à sa septième session et par la Commission à sa vingtième session, en 1964; la Conférence a été saisie des avis et propositions présentés par les gouvernements des divers pays membres et par la Commission; le secrétariat de la CEAE0 a apporté son assistance au Secrétaire général de la Conférence tant pour les travaux préparatoires que pendant la Conférence même; le secrétariat de la CEAE0 a présenté à la Conférence les études suivantes:

"Echanges commerciaux entre les pays en voie de développement de la CEAE0 et les pays d'économie planifiée", "Commerce d'Etat dans les pays de la région de la CEAE0" et "Problèmes des transports et du fret maritimes dans la région de la CEAE0".

La Conférence, qui s'est tenue à Genève de mars à juin 1964, a adopté diverses recommandations relatives au commerce international et à des problèmes connexes de développement. Les travaux se poursuivront, en collaboration avec la Conférence, avec le Conseil du commerce et du développement et ses organes subsidiaires et avec les autres commissions économiques régionales; les travaux et les recommandations de la Conférence constitueront un point permanent de l'ordre du jour du Comité du commerce, et le secrétariat présentera à ce dernier un rapport à ce sujet; le secrétariat de la CEAE0 continuera à collaborer, selon les besoins, à la préparation d'études et à la mise en oeuvre des recommandations pertinentes de la Conférence. Il continuera à apporter son assistance aux pays de la région au sujet des travaux de la Conférence.

b) Etudes:

i) Sur les incidences des plans de développement économique des pays de la CEAE0 sur le commerce extérieur; le premier rapport à ce sujet a été présenté au Comité du commerce à sa sixième session, en janvier 1963; le secrétariat poursuivra ses travaux dans ce domaine;

ii) Sur le commerce de certains produits et biens d'équipement. Le Comité du commerce a été saisi, à ses deuxième et troisième sessions, de rapports sur le commerce de certains minerais et produits minéraux qui présentent de l'importance pour les pays de la région. Ces travaux se poursuivront et comprendront notamment une étude sur le commerce du pétrole et des produits pétroliers, pour laquelle on fera appel aux autres organismes compétents de la CEAE0.

I A 6 : 21-04 Les produits de base

Autorisation: Comité du commerce, huitième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

(s)

i) Etude des problèmes concernant certains produits qui sont d'un intérêt particulier pour les pays de la CEAE0. On accordera une attention particulière aux perspectives de la demande, à la mise au point de produits de remplacement et de nouveaux usages, ainsi qu'à la stabilisation des prix. Des rapports sur les peaux et cuirs, sur la noix de coco et ses dérivés, sur les épices et sur le jute et les produits de jute ont été présentés à des sessions précédentes du Comité du commerce. D'autres produits feront l'objet de rapports, selon les besoins; travaux à poursuivre en collaboration avec les autres organismes internationaux compétents;

ii) Stabilisation du marché et du cours des produits primaires de la région. Le secrétariat continuera à se tenir au courant des travaux des autres organismes internationaux compétents et fera connaître au Comité du commerce les faits nouveaux importants.

b) Etudes et d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

i) Une réunion spéciale CEAE0/FAO sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées a eu lieu en décembre. Travail à poursuivre en étroite collaboration avec le Groupe FAO d'étude du jute, du kénaf et des fibres apparentées, créé dans le cadre du Comité des produits et dont la première réunion a eu lieu en septembre 1964. Le rapport sur cette première réunion a été présenté à la huitième session du Comité du commerce, en janvier 1965. Le secrétariat préparera une étude sur la classification du jute brut pour la deuxième réunion du Groupe d'étude, en 1965;

ii) Etude des problèmes relatifs à la production, à la commercialisation et à la vente de la noix de coco et des produits dérivés. Travaux à poursuivre en collaboration avec le Groupe FAO de la noix de coco et des produits dérivés [voir également le poste 21-02 d) 7.

I A 6 : 21-05 Règlements, formalités et pratiques régissant le commerce international

Autorisation: Comité du commerce, huitième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements et d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

Groupe de travail des douanes: mise au point, avec le concours des organisations internationales compétentes, de recommandations tendant à simplifier et à améliorer les formalités et procédures douanières en vue de faciliter les échanges internationaux. Fourniture aux gouvernements des pays membres, sur leur demande, de services consultatifs. La quatrième session du Groupe de travail a eu lieu en juillet 1964. La cinquième session est prévue pour 1966.

Les travaux à poursuivre sont les suivants:

- 1) Compléter et amender le Code des procédures douanières recommandées. Suivre les progrès de la ratification et de la mise en oeuvre du Code par les pays de la région de la CEAE0;
- 2) Prendre des mesures pour la coopération entre pays dans la lutte préventive contre la contrebande et dans l'application de la loi;
- 3) Poursuivre les travaux sur les formalités à la frontière et les facilités de transit, compte tenu des recommandations de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement relatives au transit;
- 4) Etudier en permanence la question des services de formation en matière d'administration douanière; le rapport sur le Centre de formation et de perfectionnement en matière d'administration douanière organisé de mai à juillet 1963 a été présenté au Comité du commerce à sa septième session, en 1964;
- 5) Continuer l'étude des procédures douanières en vigueur dans la région relatives aux envois par la poste, au fret aérien, aux voyageurs et aux bagages, en vue d'y apporter de nouvelles améliorations et d'accélérer les opérations de dédouanement et, partant, les transports en question;

6) Etudier les lois et règlements concernant l'évaluation en douane dans les pays de la région, pour assurer l'uniformité des notions et l'efficacité des méthodes; le secrétariat a présenté une étude à ce sujet à la quatrième session du Groupe de travail, en juillet 1964; un groupe d'experts de l'évaluation en douane se réunira en 1966, si les ressources le permettent;

7) Etudier quelques modèles d'imprimés de douane des pays de la région en vue d'en recommander la simplification, la modernisation et l'uniformité. Etudier la terminologie douanière aux fins d'uniformisation, y compris les définitions et classifications.

b) Etudes:

Etude des règlements, formalités et pratiques qui régissent le commerce international; certains aspects seront choisis pour étude de temps à autre.

I A 6 : 21-06 Services d'arbitrage commercial

Autorisation: Comité du commerce, huitième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

i) En collaboration avec les organisations nationales et internationales compétentes, encourager la création d'organismes d'arbitrage commercial dans la région, et aider les pays dans les domaines suivants: rédaction de lois et de règlements relatifs à la procédure arbitrale, insertion d'une clause type d'arbitrage dans les contrats commerciaux et exécution des sentences arbitrales;

ii) Le Centre pour le développement de l'arbitrage commercial dans la région, créé en 1963 au sein du secrétariat de la CEABO, est chargé des travaux exposés à l'alinéa i) ci-dessus et à l'alinéa b) ci-dessous. Publication du "Bulletin on Commercial Arbitration" de la CEABO.

b) Etudes:

Travaux de recherche et d'analyse sur les problèmes juridiques et techniques que pose l'arbitrage commercial, en collaboration avec le Service juridique de l'ONU, des experts de l'arbitrage commercial et des correspondants désignés par les Etats membres. L'étude relative à la législation arbitrale sera révisée et paraîtra sous forme imprimée en 1965.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Réunion et diffusion de renseignements et de documents éducatifs sur les lois, règlements et décisions judiciaires, et d'autres documents analogues relatifs à l'arbitrage commercial.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

La première session du Groupe de travail d'experts sur l'arbitrage commercial s'est tenue en janvier 1962. La Conférence sur l'arbitrage commercial est prévue pour 1965.

I A 6 : 21-07 Transports et fret maritimes

Autorisation: Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie, 1963; Comité du commerce, huitième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements et b) Etudes:

i) Etude des transports et du fret maritimes intéressant les pays de la région, notamment, examen de la possibilité d'augmenter le tonnage et les installations disponibles, en coopération avec les organisations nationales et internationales compétentes;

ii) Etude permanente, par le Comité du commerce, des mesures que les pays de la région prennent pour développer leur flotte marchande, améliorer leurs installations portuaires et obtenir, en s'entendant avec les compagnies de navigation, un fret équitable et des services maritimes suffisants. Le secrétariat continuera à étudier la question, en coopération avec les gouvernements et les organisations internationales compétentes.

A ses troisième et cinquième sessions, le Comité du commerce a été saisi de rapports sur les questions mentionnées ci-dessus, ainsi que sur l'évolution de la situation en matière de transports et de fret maritimes.

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a été saisi d'un rapport sur la situation actuelle des transports et du fret maritimes dans la région de la CEAE0 et sur l'expérience des pays de cette région en matière de consultations avec les compagnies de navigation.

Le secrétariat poursuit, avec l'aide d'experts et en collaboration avec les Etats membres, l'étude des incidences du fret maritime sur l'exportation et l'importation des principaux produits des pays de la région et sur les possibilités d'obtenir un fret équitable en créant des mécanismes consultatifs entre les usagers et les compagnies de navigation, en groupant les services maritimes et en fixant des parcours et des tarifs rationnels.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

Organisation, en 1965, d'un Groupe de travail spécial d'experts sur les transports et le fret maritimes, dont le rapport sera présenté à la Réunion préparatoire sur la coopération économique régionale en août 1965 et au Comité du commerce en janvier 1966.

I A 6 : 21-08 Organisation de cours de formation en matière d'expansion commerciale

(t) Autorisation: Comité du commerce, huitième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

Organiser, au titre du programme d'assistance technique des Nations Unies, des cycles d'étude et des cours de formation en vue d'aider les pays membres de la région à développer et à améliorer leurs services et techniques d'expansion commerciale. Le rapport sur le troisième Centre régional d'étude et de formation en matière d'expansion commerciale a été présenté au Comité du commerce à sa huitième session.

Il faudra tenir compte, lorsqu'on établira le programme de travail, des recommandations de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement tendant à la création d'un centre régional d'informations commerciales et d'étude des marchés, avec des bureaux régionaux, pour lesquels il faudra demander des ressources supplémentaires.

7. Financement du développement

∟ Voir le poste I C 2 : 32-13 Promotion des investissements industriels\_7.

B. DEVELOPPEMENT ET UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES

4. Protection et sécurité sociales

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

I B 4 : 61-03  
(s,t)

Développement et protection sociale

Autorisation: Résolutions 30 (XV) et 42 (XVIII) de la Commission; Commission, vingt et unième session, 1965; Commission des questions sociales, treizième, quatorzième et quinzième sessions, 1961, 1962 et 1963; résolutions 903 B et D (XXXIV) et 975 (XXXVI) du Conseil économique et social.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

Des services consultatifs seront fournis aux gouvernements de la région, sur leur demande, pour les aider à:

i) Entreprendre, organiser, renforcer et évaluer des programmes d'assistance sociale en faveur de la famille, de l'enfance et de la jeunesse, y compris les programmes bénéficiant de l'assistance du FISE; une assistance sera également fournie pour aider ces pays à formuler de nouveaux projets qui pourraient mériter l'aide du FISE;

ii) Préparer et entreprendre des enquêtes sur les besoins de l'enfance et de la jeunesse, en collaboration, lorsque cela est nécessaire et possible, avec le FISE et des institutions spécialisées;

iii) Développer et améliorer les programmes de formation dans les écoles de service social, les universités et autres établissements de formation;

iv) Encourager l'organisation sur le plan national de cycles d'étude, groupes d'étude, groupes d'experts et autres réunions traitant de la protection sociale, et notamment de la formation au service social, et participer à ces réunions;

v) Collaborer avec les institutions et centres régionaux qui s'occupent de protection sociale, tels que l'Institut de l'Asie et de l'Extrême-Orient pour la prévention du crime et pour le traitement des délinquants, situé à Fuchu (Tokyo);

vi) Participer à des réunions ou cycles d'étude régionaux traitant de questions connexes telles que la santé, l'éducation, la nutrition, l'économie ménagère, etc., organisés par les gouvernements, les institutions spécialisées et les organisations non gouvernementales.

b) Etudes:

i) L'étude sur les tendances de la protection sociale dans la région de la CEABO, commencée en 1964, sera achevée en 1965;

ii) Une étude sur le rôle des organismes bénévoles dans les programmes de protection sociale de la région de la CEABO sera entreprise en 1965 si les ressources le permettent;

iii) Le secrétariat collaborera à la rédaction des rapports et études sur la protection sociale entrepris par la Direction des affaires sociales des Nations Unies.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Développement des activités relatives aux échanges de renseignements entre les pays de la région;

ii) Mesures destinées à donner suite à la réunion du Groupe de travail sur la mise au point de matériel pédagogique local pour la formation de travailleurs sociaux (2-12 septembre 1964);

iii) Mise au point d'un répertoire des écoles de service social et autres établissements préparant au service social; le rassemblement des renseignements commencera en 1965; ce projet sera achevé en 1966.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

i) Assistance pour la préparation d'une conférence asiatique sur l'enfance et la jeunesse dans la planification nationale et le développement, organisée sous les communs auspices de la CEAE0, du FISE et de l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques, qui doit avoir lieu en septembre 1965 à Bangkok;

ii) Travaux préparatoires à entreprendre en 1965 en vue de créer en 1966, avec le concours de la Direction des affaires sociales, de la DOAT et du FISE, un centre régional de formation du personnel supérieur des services sociaux, y compris les cadres des services de protection de la jeunesse et les moniteurs de service social; notamment, entrer en négociations avec les pays disposés à accueillir le centre sur leur territoire. Le premier cours est prévu pour le milieu de 1966 et doit durer quatre mois;

iii) Si l'on dispose des fonds et autres ressources nécessaires, organisation d'un cycle régional d'étude sur la teneur et les méthodes des programmes de formation du personnel supérieur des services sociaux, en 1965 ou en 1966, en collaboration avec la Direction des affaires sociales et la DOAT.

5. Emploi, organisation et formation

|        |               |  |
|--------|---------------|--|
| ∟ Voir | I A 5 : 11-35 | Effectifs et formation de statisticiens;   |
|        | I A 6 : 21-08 | Organisation de cours de formation en matière d'expansion commerciale;   |
|        | I C 2 : 31-22 | Promotion et formation professionnelle dans la petite industrie;   |
|        | I C 3 : 32-43 | Centres régionaux de recherche et de formation dans la domaine de l'énergie électrique, et services d'information et de documentation; |
|        | I C 5 : 32-64 | Formation technique dans le domaine de la mise en valeur des ressources minérales 7.   |

6. Développement rural et communautaire, y compris le développement des coopératives

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

I B 6 : 61-04 Développement communautaire et développement économique

Autorisation: Résolution 34 (XVII) de la Commission; Commission, vingt et unième session, 1965; résolutions 496 (XVI), 585 C (XX), 663 D (XXIV), 792 (XXX) et 840 (XXXII) du Conseil économique et social; résolutions 1676 (XVI) et 1710 (XVI) de l'Assemblée générale.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

i) Fournir, sur demande, des services consultatifs à court terme dans les domaines suivants: formation en vue des programmes de développement communautaire urbain et rural; formation (au niveau universitaire) en matière de développement communautaire; création de programmes et établissements de formation au développement communautaire ou renforcement de ceux qui existent déjà;

ii) Fournir, sur demande, des services consultatifs spéciaux portant sur tous les aspects des programmes de développement communautaire rural et urbain;

iii) Aider à organiser des projets pilotes de développement communautaire rural et urbain en vue de démontrer l'application des techniques du développement communautaire aux programmes de réinstallation, de réforme agraire, de développement des groupes tribaux, de développement urbain et d'aménagement des bassins fluviaux;

iv) Aider à organiser des projets de développement communautaire de nature à mériter l'aide du FISE et du Programme alimentaire mondial;

v) Encourager les visites, d'un pays à l'autre, de fonctionnaires supérieurs des services de développement communautaire afin de permettre aux intéressés d'observer divers aspects du développement communautaire.

b) Etudes:

i) Poursuivre l'étude sur le rôle des pouvoirs publics locaux, des coopératives et des organisations bénévoles diverses dans le développement communautaire (en collaboration avec la Division de l'administration publique des Nations Unies); projet entrepris en 1964, à achever au début de l'année 1965;

ii) Encourager la rédaction de monographies portant sur certains aspects du développement communautaire urbain et rural dans divers pays, et sur des questions connexes, dans la mesure des ressources disponibles;

iii) Recueillir auprès des gouvernements de la région des données de base sur les problèmes des groupes tribaux et des tribus montagnardes en vue de mettre éventuellement au point des projets de développement communautaire régionaux permettant de résoudre ces problèmes.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Sur certains aspects du développement communautaire rural et urbain, et notamment sur l'évolution des tendances et techniques du développement communautaire;

ii) Sur la teneur et les méthodes des programmes de formation de diverses catégories de personnel du développement communautaire; supplément au répertoire des instituts de formation en matière de développement communautaire de l'Asie et de l'Extrême-Orient, publié en 1963.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

i) Assistance pour l'organisation de groupes d'étude techniques, nationaux ou sous-régionaux, portant sur l'enseignement universitaire et la formation en matière de développement communautaire urbain et rural;

ii) Travaux préparatoires à entreprendre en 1965 en vue d'organiser pour de brèves périodes des instituts régionaux de formation pour instructeurs du développement communautaire et pour le personnel administratif supérieur des services de développement communautaire (un institut est prévu pour 1966);

iii) Réunion régionale inter-organisations sur le développement rural et le développement communautaire;

iv) Cycle régional d'étude sur le rôle des pouvoirs publics locaux, des coopératives et organisations bénévoles diverses dans le développement communautaire (une fois achevée l'étude entreprise sur la question et sous réserve qu'il y ait des ressources suffisantes);

v) Groupes régionaux d'étude (à organiser successivement en 1966, sous réserve qu'il y ait des fonds suffisants) portant sur la formation au niveau universitaire en matière de développement communautaire rural, dans un cas, urbain dans l'autre.

[Voir également le poste

I A 2 : 71-01

Développement et planification de l'agriculture, partie a) vi) relative à la création d'un groupe d'experts sur le rôle des techniques coopératives dans le développement économique et social\_7.

## 7. Protection sociale

[Voir le poste I B 4 : 61-03

Développement et protection sociale\_7.

C. MISE EN VALEUR ET CONSERVATION DES RESSOURCES PHYSIQUES

1. Développement de l'alimentation et de l'agriculture<sup>40/</sup>

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

I C 1 : 71-02 Etude permanente de l'évolution de l'agriculture et de l'alimentation en Asie et en Extrême-Orient

Autorisation: Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Etudier et analyser du point de vue économique les problèmes d'alimentation et d'agriculture qui se posent dans la région et diffuser des renseignements à ce sujet, notamment grâce à l'examen de la situation alimentaire et agricole inclus dans l'Etude annuelle sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient.

I C 1 : 71-03 Financement et crédit agricoles

Autorisation: Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

i) Fournir aux gouvernements, sur leur demande, des services consultatifs en vue d'améliorer les institutions de crédit agricole et les dispositions relatives à la formation du personnel des services de crédit agricole; cette tâche est la suite logique de la réunion technique sur les institutions de financement et de crédit agricoles qui a eu lieu en septembre 1963.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassembler, analyser et diffuser des renseignements sur les institutions et les méthodes que les pays de la région emploient pour procurer aux cultivateurs des fonds ou du crédit en vue du développement agricole.

I C 1 : 71-04 Politique des prix des denrées alimentaires et agricoles

Autorisation: Commission, vingt et unième session, 1965.

---

<sup>40/</sup> Pour ces postes, les travaux s'effectuent en collaboration avec la FAO, grâce à la Division mixte de l'agriculture.

Description: c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassembler, analyser et diffuser des renseignements sur la politique des prix des denrées alimentaires et agricoles et sur la politique de soutien à l'agriculture dans les pays de la région.

## 2. Développement industriel

### Groupe 1. Travaux de caractère permanent

I C 2 : 31-21

#### Problèmes du développement de la petite industrie

Autorisation: Groupe de travail sur la petite industrie, septième session, 1963; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

Aider les gouvernements, sur leur demande, à établir un programme de développement de la petite industrie, et notamment à mettre sur pied les organismes et services institutionnels nécessaires pour exécuter ce programme de façon efficace.

b) Etudes:

i) Etudier systématiquement les problèmes que posent: 1) la promotion et la modernisation de la petite industrie, et notamment la transformation progressive des ateliers familiaux et artisanaux en petites usines modernes; 2) le développement de la petite industrie, notamment la complémentarité à assurer avec le développement de la grande industrie; 3) la création d'industries satellites et secondaires;

ii) Etudier systématiquement les moyens de développer la petite industrie dans les régions rurales et arriérées en vue d'assurer entre les diverses régions d'un pays une croissance économique équilibrée et de favoriser la dispersion des industries.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Encourager les échanges de renseignements entre pays de la région touchant la recherche, les expériences réalisées, les matériels nouveaux,

ainsi que les méthodes améliorées de production et de commercialisation, y compris la normalisation et le contrôle de la qualité, les services de formation professionnelle, les formes industrielles nouvelles, etc.;

ii) Faire paraître le "Small Industry Bulletin" pour diffuser les renseignements susmentionnés.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

Réunir des cycles d'étude sur i) la promotion professionnelle dans l'industrie (1965-1966); ii) les services techniques destinés à la petite industrie (1965); iii) le développement complémentaire de la petite industrie et de la grande industrie; iv) le financement des activités de production et de commercialisation de la petite industrie et des services dont celle-ci a besoin (1967-1968, si les ressources le permettent).

I C 2 : 31-22  
(s,t)

Promotion et formation professionnelles dans la petite industrie

Autorisation: Groupe de travail sur la petite industrie, 1963; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

Faire systématiquement l'inventaire des services de formation du personnel de la petite industrie et formuler, avec l'aide de spécialistes et le concours d'autres institutions, des recommandations détaillées destinées aux pays intéressés. Accorder une attention particulière à la formation des instructeurs ainsi qu'aux possibilités de coopération régionale dans ce domaine.

I C 2 : 31-31

Expansion et planification des industries de production et de transformation des métaux et du commerce des métaux dans les pays de la CEAEO

Autorisation: Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique, dixième session, 1964; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements et b) Etudes:

i) Sidérurgie. Poursuivre l'étude de l'industrie et du commerce des produits sidérurgiques dans les pays de la CEAE0 (plans et problèmes);

ii) Industries mécaniques. Etudier périodiquement dans le détail certaines industries choisies, en plus de la fonderie et de l'industrie des machines-outils;

iii) Industries des métaux non ferreux. Etudier de façon continue les industries de production et de transformation des métaux non ferreux dans la région de la CEAE0;

iv) Promouvoir la coopération intrarégionale et interrégionale. Examiner les possibilités de création d'entreprises communes dans le domaine de la sidérurgie et de l'industrie des métaux non ferreux.

I C 2 : 31-32  
(t)

Aspects techniques et économiques de certaines techniques de la sidérurgie, de la métallurgie et de la mécanique qui présentent de l'intérêt pour les pays de la CEAE0

Autorisation: Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique, dixième session, 1964; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Renseignements, notamment, sur l'enrichissement des minerais, les nouveaux procédés de fabrication, de façonnage et de traitement de la fonte, de l'acier et d'autres métaux; sur la fabrication d'articles mécaniques, d'électrodes et de produits réfractaires; et sur les techniques de fonderie et les techniques de récupération et de triage de la ferraille. On réunira avec le concours de la DOAT, du Siège de l'ONU, de la CEPAL et de la CEE, un cycle d'étude sur les nouveaux procédés sidérurgiques, qui sera suivi d'un cycle d'étude sur les procédés de production et de transformation de l'aluminium 41/, d'un colloque sur l'industrie des machines, etc. en 1966-1967;

ii) Faire paraître périodiquement le "Metals and Engineering Bulletin".

---

41/ En coordination avec le poste I C 5 : 32-63.

- I C 2 : 31-33      Etude des tendances de la consommation et prévision de la demande
- Autorisation: Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique, dixième session, 1964; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.
- Description: b) Etudes:
- i) Etudier périodiquement les tendances de la consommation et de la demande de métaux et d'éléments métalliques dans les pays de la région;
  - ii) Etudier de façon continue les tendances de la consommation et de la demande de produits mécaniques légers et d'articles mécaniques destinés au montage dans les pays de la CEAO.
- Groupe 2. Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique
- I C 2 : 32-13      Promotion des investissements industriels
- (t) Autorisation: Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.
- Description: b) Etudes:
- Faire l'étude complète des investissements industriels dans la région, y compris celle des lois et règlements relatifs aux investissements, des encouragements prodigués, etc.; publier un manuel.
- I C 2 : 32-34      Normes et spécifications pour la région
- Autorisation: Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique, dixième session, 1964; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.
- Description: a) Assistance aux gouvernements:
- Passer en revue les normes existantes et étudier la possibilité d'établir des spécifications normalisées pour l'acier, ainsi que pour certains articles mécaniques choisis, notamment les machines-outils, les chalands et les caboteurs; réunir, à une date appropriée, un groupe de travail sur la normalisation et aider à former des spécialistes de la normalisation. Durée: 1966-1967.

I C 2 : 32-35

Formation professionnelle, recherche et conseils techniques dans la région

Autorisation: Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique, dixième session, 1964; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

i) Passer en revue les programmes de formation internationaux, bilatéraux ou autres; étudier leur portée et examiner dans quelle mesure ils peuvent fournir aux pays de la CEAE0 la main-d'oeuvre qualifiée dont ils ont besoin; on formera un groupe d'experts, avec le concours des gouvernements et des institutions intéressés;

ii) Etudier la possibilité de créer, avec le concours du Fonds spécial, un institut polytechnique régional de la métallurgie;

iii) Aider à organiser et à **implanter** des usines pilotes de fabrication de fonte sans charbon cokéfiab1e et de petites aciéries pilotes;

iv) Aider les pays à organiser et à développer des industries métallurgiques et mécaniques, en créant des groupes d'experts à cette fin.

3. Développement de la production d'énergie

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

I C 3 : 31-41

Production d'énergie électrique: développement et planification

(t) Autorisation: Sous-Comité de l'énergie électrique, neuvième session, 1963; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: b) Etudes:

i) Etudes spéciales d'intérêt régional. Rédiger et publier de temps à autre des articles spéciaux d'intérêt régional sur l'énergie électrique;

ii) Faire en 1965-1966, avec l'aide de la DOAT, une étude spéciale des questions relatives à l'organisation, à la gestion, aux finances et à l'aspect commercial de l'industrie électrique du secteur public dans les pays de la région, et formuler des recommandations destinées à améliorer le fonctionnement de cette industrie et à faciliter son développement systématique et harmonieux.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

"Electric Power Bulletin". Faire paraître annuellement une publication passant en revue tous les aspects de l'énergie électrique dans la région et donnant les renseignements statistiques essentiels sur les aspects techniques et financiers des services publics d'électricité. Confectionner une carte régionale des ressources énergétiques donnant des indications générales sur ces ressources, leur exploitation pour la production d'énergie électrique et le degré d'utilisation de l'électricité.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

Organiser en 1965, avec le concours de la DOAT, un groupe spécial d'experts sur le rôle de l'énergie électrique dans l'industrialisation.

I C 3 : 31-42  
(t)

Electrification des campagnes

Autorisation: Sous-Comité de l'énergie électrique, neuvième session, 1963; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965

Description: b) Etudes:

Poursuivre l'étude des problèmes de l'électrification des campagnes, eu égard, en particulier, aux conditions régnant dans les pays de la région.

I C 3 : 31-51

Mise en valeur des ressources de pétrole et de gaz naturel en Asie et en Extrême-Orient

Autorisation: Colloque sur la mise en valeur des ressources pétrolières de l'Asie et de l'Extrême-Orient, 1958 et 1962; Sous-Comité des ressources minérales, cinquième session, 1963. Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: Le premier colloque sur la mise en valeur des ressources pétrolières a eu lieu en 1958; le compte rendu en a paru en 1959 42/. Un deuxième colloque s'est tenu en 1962 à Téhéran et le compte rendu en a paru en 1963 43/. Le troisième colloque doit se tenir en 1965 à Tokyo.

a) Assistance aux gouvernements:

i) Donner suite aux recommandations du Colloque, et notamment: 1) normaliser les statistiques de l'industrie pétrolière de la région et les publier; faire connaître les travaux de prospection du pétrole; 2) aider le Gouvernement iranien à créer un institut régional du pétrole; 3) échanger des renseignements sur la mise en valeur des ressources pétrolières; 4) élaborer et publier de façon continue des monographies sur la découverte de gisements de pétrole dans la région et sur leur mise en valeur; 5) dresser un glossaire des définitions adoptées par les pays membres et la nomenclature qu'ils utilisent pour les diverses catégories de réserves;

ii) Donner suite aux recommandations du Cycle d'étude sur le gaz naturel, et notamment: 1) rassembler et diffuser des renseignements de base sur la législation et les pratiques administratives nationales dans le domaine du gaz naturel; 2) rassembler et diffuser des renseignements sur les aspects techniques de l'exploitation et de l'utilisation du gaz naturel; 3) étudier, au profit des pays de la région, les problèmes d'exploitation et d'utilisation du gaz naturel; 4) donner suite aux recommandations du groupe de travail spécial d'experts chargé d'étudier les possibilités de mise en valeur et d'utilisation des ressources en gaz naturel dans le cadre d'une action commune; 5) entreprendre l'étude d'un projet particulier relatif à l'utilisation du gaz naturel pour faire progresser la production et la transformation de denrées alimentaires dans la région; l'étude portera notamment sur la production d'engrais, la production d'électricité, l'irrigation, le pompage des eaux, la déshydratation, etc.;

---

42/ Publication des Nations Unies, No de vente: 59.II.F.3.

43/ Publication des Nations Unies, No de vente: 63.II.F.9.

iii) Lorsque les ressources le permettront, organiser, pour des géologues et géophysiciens de la région spécialisés dans le pétrole, un voyage d'étude dans des pays ayant une longue expérience de l'exploitation pétrolière.

Groupe 2. Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique

I C 3 : 32-43  
(s,t)

Centre régional (ou centres régionaux) de recherche et de formation dans le domaine de l'énergie électrique, et services d'information et de documentation

Autorisation: Sous-Comité de l'énergie électrique, neuvième session, 1963; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

A condition que les facilités voulues soient fournies par le gouvernement intéressé (ou les gouvernements intéressés), doter un ou deux instituts nationaux de recherche et de formation existant dans la région de l'équipement supplémentaire, du personnel spécialisé et d'autres moyens qui lui (ou leur) permettraient de fonctionner à l'échelon régional et de répondre aux besoins de plusieurs pays de la région. Y organiser des cours de formation pour techniciens de différentes branches de l'industrie électrique. Y entreprendre aussi des travaux de recherche et de développement, notamment pour ce qui est de l'utilisation des matières premières de la région en vue de la construction d'installations énergétiques etc. On sollicitera l'assistance de la DOAT et/ou du Fonds spécial.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Dans les limites des ressources dont il dispose, le secrétariat s'efforcera de fournir aux pays de la région, sur leur demande, des services d'information et de documentation.

I C 3 : 32-44  
(s,t)

Etude de l'offre et de la demande d'énergie dans la région

Autorisation: Sous-Comité de l'énergie électrique, neuvième session, 1963; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: b) Etudes:

Charger une organisation connue ou un groupe d'experts constitué à cette fin d'étudier l'offre et la demande d'énergie dans la région. On utilisera les études qu'auraient déjà faites certains pays et, dans les pays où cette question n'a pas encore été abordée, on entreprendra les enquêtes et les inventaires appropriés. On estimera les besoins à long terme d'énergie des pays de la région, en tenant compte de leurs programmes actuels et probables de développement économique - agriculture, industrie, services sociaux, etc. Cette étude comportera aussi l'évaluation du potentiel énergétique des sources classiques - houille blanche, charbon, pétrole et gaz naturel - et des autres - énergie atomique, éolienne, solaire et marémotrice. Elle portera sur tout le problème de la mise en valeur des ressources énergétiques et s'efforcera de dresser les bilans énergétiques de la région. Pour cette étude, on sollicitera éventuellement, outre l'aide de la DOAT, la coopération d'institutions spécialisées des Nations Unies telles que l'UNESCO, et de l'AIEA. Durée: Les travaux commenceront dès qu'on disposera des ressources nécessaires et se poursuivront au moins trois ans, pour s'étendre à toute la région.

I C 3 : 32-45  
(t)

Etude de la normalisation du matériel, des méthodes et des procédés employés dans le domaine de l'énergie électrique

Autorisation: Sous-Comité de l'énergie électrique, neuvième session, 1963; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: b) Etudes:

Constituer un groupe de travail d'experts qui ferait l'inventaire des normes que les divers pays de la région appliquent dans leurs installations, leurs méthodes d'exploitation et de travail, etc., et qui s'efforceraient d'uniformiser ces normes dans la mesure du possible. Là où il n'y a pas de normes officielles, le groupe de travail ferait des recommandations sur les meilleures normes à adopter. On sollicitera le concours de la DOAT. Ce projet figure actuellement dans la catégorie II du programme d'assistance technique de 1965-1966.

4. Mise en valeur des ressources en eau

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

I C 4 : 51-02      Lutte contre les inondations et mise en valeur des ressources  
(s,t)              hydrauliques des fleuves internationaux

Autorisation: Sixième Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

i) Bassin inférieur du Mékong. Aider le Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong: services techniques, assistance, conseils. Apporter une aide technique ou autre au Bureau de l'Agent exécutif, à la DOAT et au Fonds spécial. Amplifier et réviser le programme général d'aménagement du bassin. Jouer le rôle d'agent d'exécution des projets du Fonds spécial dans le bassin inférieur du Mékong en ce qui concerne les questions de fond;

ii) Aider les gouvernements des pays riverains à étudier et à mettre en valeur les fleuves internationaux de la région de la CEMAEO, avec le concours de la DOAT, du Fonds spécial, des institutions spécialisées et d'autres organisations.

b) Etudes:

Commencer l'étude d'autres fleuves internationaux de la région, des problèmes techniques de lutte contre les inondations et de mise en valeur des ressources hydrauliques, et encourager la coopération entre les pays intéressés. Présenter des rapports sur ces questions à la Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques.

I C 4 : 51-03      Méthodes de lutte contre les inondations

Autorisation: Sixième Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

i) Aider à améliorer les méthodes de lutte contre les inondations et, notamment, étudier divers problèmes concrets, avec le concours d'organisations techniques de la région;

ii) Organiser un groupe d'experts chargés de fournir des services consultatifs sur la mise en valeur des deltas dans la région.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

Préparatifs du deuxième colloque CEAEQ/DOAT sur la mise en valeur des régions deltaïques, prévu pour 1967.

I C 4 : 51-04

Etudes hydrologiques

Autorisation: Sixième Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

i) Organisation d'un groupe de spécialistes de l'utilisation et de l'interprétation des données hydrologiques, 1965/1966;

ii) Mesures relatives aux typhons, notamment leur prévision et les expériences tendant à les modifier.

b) Etudes:

Etude et analyse des problèmes hydrologiques, et notamment des suivants:

i) Coefficient de ruissellement et crues maximales dans les régions soumises à la mousson, en 1965 et en 1966;

ii) Typhons, en 1965 et en 1966.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

i) Préparatifs d'un groupe de travail sur les typhons, prévu pour 1967;

ii) Deuxième cycle régional d'étude CEAEQ/DOAT/UNESCO sur la mise en valeur des eaux souterraines;

iii) Préparatifs du quatrième cycle d'étude interrégional CEAEQ/DOAT/OMM sur l'hydrologie, prévu pour 1966.

5. Mise en valeur des ressources minérales

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

I C 5 : 31-61 Evolution de l'industrie minière de la région

Autorisation: Sous-Comité des ressources minérales, cinquième session, 1963; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Faire un examen périodique de l'activité minière dans la région: découverte de nouveaux gisements, ouverture de nouvelles mines, installation et agrandissement d'usines de transformation de minerais, et aspects économiques de la production minière. L'étude comprendra des statistiques de la production minérale (volume et valeur); elle relèvera également les faits importants comme l'amélioration des méthodes de production dans d'autres régions. Les rapports précédents ont décrit l'évolution de 1945 à 1963 44/. On fera également des études sur le commerce des produits minéraux et sur la coordination entre l'industrie minière et les autres secteurs.

I C 5 : 31-62 Méthodes de recherche, d'extraction et de traitement des minerais, et études techniques relatives à certains minerais

Autorisation: Sous-Comité des ressources minérales, cinquième session, 1963; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

Aider les pays de la région à mettre en valeur leurs ressources minérales, en constituant des groupes de spécialistes.

b) Etudes:

i) Les études techniques achevées jusqu'ici concernent le charbon, le minerai de fer, le soufre, le kaolin, l'ilménite, le cuivre, le plomb, le zinc et leurs minerais, la bauxite, l'aluminium et l'étain 44/. On étudiera ensuite, dans l'ordre ci-après: les matières premières minérales nécessaires à l'industrie des engrais (et tout spécialement les minéraux potassiques, phosphatés et sulfureux), les minéraux réfractaires, les matières premières minérales utilisées dans la construction et le mercure;

ii) Etudier la possibilité de créer des industries reposant sur les ressources minérales de la région, y compris la latérite; première étude à achever en 1966.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Diffuser des renseignements sur les méthodes modernes de recherche, d'extraction et de traitement, d'utilisation et de conservation rationnelles de tous les minerais, et sur l'équipement utilisé;

ii) Diffuser des renseignements sur les mesures de conservation des minerais, et étudier ces mesures; envisager la possibilité de réunir un colloque sur la conservation des minerais.

∟ Voir aussi les postes I C 3 : 31-51 Mise en valeur des ressources de pétrole et de gaz naturel en Asie et en Extrême-Orient

I D 4 : 31-81 Travaux géologiques et minéralogiques dans la région: planification, cartes spéciales et activités connexes 7.

Groupe 2. Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique

I C 5 : 32-63 Mise en valeur des ressources en bauxite et développement de l'industrie de l'aluminium, notamment dans la région de la CEEAO

Autorisation: Sous-Comité des ressources minérales, cinquième session, 1963; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

Organiser en 1966 un colloque sur la bauxite et l'aluminium; demander aux pays membres des renseignements et données techniques, y compris des monographies; publier le compte rendu du colloque.

I C 5 : 32-64 Formation technique dans le domaine de la mise en valeur des ressources minérales

Autorisation: Sous-Comité des ressources minérales, cinquième session, 1963; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

Faire l'inventaire des moyens de formation pratique en cours d'emploi ("à l'extérieur" et "sur le tas") et de formation théorique que les pays de la région peuvent offrir dans le domaine des ressources minérales, et faire attribuer des bourses d'étude pour en tirer parti. Durée: 1965-1966.

[Voir aussi le poste I D 4 : 32-82 Méthodes et outillage des levés aériens et des levés au large des côtes.]

6. Logement, construction et planification physique

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

I C 6 : 31-71 Habitation, aménagement des villes et des campagnes, urbanisme et planification rurale, et services collectifs connexes

Autorisation: Groupe de travail sur l'habitation et les matériaux de construction, sixième session, 1960; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

i) Aider les pays à dresser et à exécuter des programmes d'habitation et d'aménagement des villes et des campagnes, et à organiser les industries connexes;

ii) Passer périodiquement en revue, grâce à des réunions de groupes de travail composés d'experts de pays membres, la situation de l'habitation dans la région, notamment en ce qui concerne les économiquement faibles, ainsi que les programmes de construction de logements; étudier les problèmes techniques, économiques et sociaux relatifs à l'habitation, à l'aménagement des villes et des campagnes, à l'urbanisme et à la planification rurale; faire des recommandations en vue d'un développement accéléré;

iii) Collaborer avec d'autres organismes s'occupant de l'habitation, de la construction et de la planification physique;

iv) Organiser de temps à autre, dans la mesure des ressources disponibles, des voyages d'étude de dirigeants des services de logement.

b) Etudes:

Rédiger des études et d'autres documents sur les problèmes techniques, économiques et sociaux de l'habitation, de la construction et de la planification et sur d'autres services essentiels.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassembler et diffuser des renseignements, notamment sur les résultats des recherches, expériences et travaux pilotes destinés à mettre au point de nouvelles techniques de construction.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

Organiser en 1965-66, si les ressources le permettent, des cycles d'étude portant sur certains problèmes relatifs à l'habitation, à la construction et à la planification tels que: 1) la planification et le développement des villes satellites et des villes nouvelles; 2) la politique foncière relative à l'urbanisme et à l'aménagement régional.

I C 6 : 31-72 Centres régionaux de l'habitation  
(s,t)

Autorisation: Groupe de travail sur l'habitation et les matériaux de construction, septième session, 1962; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

Continuer à aider, dans la mesure qui conviendra, les centres régionaux de l'habitation pour la zone tropicale aride et pour la zone tropicale humide, en vue d'accroître l'utilité de ces centres et d'en renforcer le caractère régional.

I C 6 : 31-73 Matériaux et éléments de construction

Autorisation: Groupe de travail sur l'habitation et les matériaux de construction, septième session, 1962; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements et c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Entreprendre l'inventaire et faire systématiquement l'étude des problèmes que posent la production et l'utilisation de divers matériaux de construction traditionnels: briques, tuiles, chaux, pierre, etc. (non compris le ciment, l'acier et le fibrociment);

ii) Etudier et mettre au point des recommandations tendant à normaliser les éléments tels que portes, fenêtres, évier et autres accessoires, pour en favoriser la production dans la région. Durée: trois ans;

iii) Encourager la création d'organismes nationaux de normalisation, ainsi que la coopération entre pays en vue de l'établissement de normes pour les matériaux de construction et de la mise au point de règles à observer dans l'industrie du bâtiment;

iv) Encourager l'industrie du bâtiment et des matériaux de construction à mettre de l'ordre dans les dimensions au moyen de la coordination modulaire;

v) Envisager systématiquement les modifications de structure nécessaires pour améliorer la rentabilité et augmenter la production dans l'industrie du bâtiment.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

Organiser en 1965-1966 des cycles d'étude sur  
1) l'utilisation du bambou et des essences secondaires,  
2) la recherche de nouveaux matériaux de construction et de nouvelles utilisations.

Groupe 2. Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique

I C 6 : 32-74  
(t)

Développement urbain et régional

Autorisation: Groupe de travail sur l'habitation et les matériaux de construction, septième session, 1962; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

Organiser en 1965 un voyage d'étude et cycle d'étude sur "l'administration du logement et le financement de l'habitation et du développement urbain".

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Réunir et diffuser des renseignements sur les problèmes techniques, économiques et sociaux relatifs au développement urbain et régional, et étudier ces problèmes.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

Réunir en 1966 un groupe d'experts pour procéder à l'étude approfondie de la situation en ce qui concerne la fourniture de services essentiels et suggérer des normes quant au coût de ces services par unité de surface ou par personne desservie.

D. DEVELOPPEMENT DES SERVICES ESSENTIELS

1. Développement des transports

Groupe 1. Travaux de caractère permanent

I D 1 : 41-11 Problèmes de transport d'ordre général

Autorisation: Comité spécial d'experts en matière de transports intérieurs, 1950; Comité des transports intérieurs et des communications, treizième session, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Rassembler, analyser et diffuser des renseignements relatifs aux problèmes de transport en général, aux chemins de fer, aux routes et aux transports routiers, aux voies fluviales, aux pipe-lines, au tourisme et aux télécommunications;

ii) Rassembler et diffuser des renseignements sur les moyens de formation et de recherche en matière de transports et de communications dont on dispose, tant dans la région qu'au dehors, et développer l'emploi régional de ces moyens chaque fois qu'il sera possible;

iii) Services de bibliothèque et de prêt de films;

iv) Publication du "Transport and Communications Bulletin for Asia and the Far East" (semestriel);

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

Session annuelle du Comité des transports intérieurs et des communications: quatorzième session en 1965.

I D 1 : 41-21 Grande Route d'Asie  
(t)

Autorisation: Sous-Comité des routes, quatrième session, 1958; Comité des transports intérieurs et des communications, treizième session, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

Réunir, avec le concours de la DOAT, le Comité de coordination de la Grande Route d'Asie et des groupes de travail d'experts de pays limitrophes pour mettre au point des recommandations.

b) Etudes:

Etudier les aspects techniques, financiers, économiques et autres de la Grande Route d'Asie. L'aide du Fonds spécial a été sollicitée.

I D 1 : 41-31  
(t)

Amélioration des transports fluviaux

Autorisation: Sous-Comité des voies fluviales, sixième session, 1962; Comité des transports intérieurs et des communications, treizième session, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

i) Aider les gouvernements, sur leur demande, à exécuter leurs projets relatifs aux transports fluviaux compte tenu, dans la mesure du possible, de la nécessité d'une coordination régionale. Prendre, si possible, des dispositions pour permettre à des observateurs de certains pays de la région d'étudier dans d'autres pays de la région, sur une base bilatérale, les méthodes appliquées à la préparation des études sur la possibilité matérielle de mettre en oeuvre les projets de développement des voies fluviales et des transports fluviaux (y compris les enquêtes hydrauliques et les études économiques et techniques, en liaison notamment avec l'entreprise du Mékong);

ii) Bassin du Mékong, Aider et conseiller, s'il le demande, le Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong pour les questions de navigation intérieure, d'études hydrographiques et d'autres projets;

iii) Etudes hydrographiques du Mékong, financées par le Fonds spécial; fonctions d'agent d'exécution.

b) Etudes:

Etudier la navigation sur les voies fluviales internationales et faire des recommandations destinées à encourager l'emploi économique de ces voies fluviales ainsi que des installations et services auxiliaires, grâce à leur entretien et à leur développement en vue d'assurer le libre écoulement du trafic national et international.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassembler et diffuser des renseignements sur les méthodes perfectionnées de conservation des cours d'eau et des canaux 45/ en vue de la navigation et sur les méthodes propres à améliorer le rendement des transports fluviaux. Faire paraître de temps à autre des rapports et des documents d'information sur différents aspects de la question, en collaboration avec les institutions européennes compétentes telles que la Commission du Danube et la Commission centrale du Rhin.

I D 1 : 41-41 Recherche ferroviaire régionale

Autorisation: Sous-Comité des chemins de fer, huitième session, 1964; Comité des transports intérieurs et des communications, treizième session, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

i) Le Comité de coordination réunira des renseignements sur les travaux de recherche requis, cernera les problèmes qui se posent, prendra les mesures nécessaires pour que les recherches soient entreprises et veillera à ce qu'il n'y ait, autant que possible, ni chevauchement ni double emploi dans les travaux des centres de recherche;

ii) On diffusera les résultats des recherches qui présenteront de l'intérêt pour les chemins de fer de la région.

Groupe 2. Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique

I D 1 : 42-12 Coordination des transports

Autorisation: Groupe de travail sur la coordination des transports, 1958; Comité des transports intérieurs et des communications, treizième session, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: b) Études:

Étude de l'évolution actuelle de la coordination des transports, y compris l'étude de problèmes particuliers à la demande des pays intéressés. Durée: 1965-

45/ En coordination avec les postes I A 2 : 51-01 Planification et mise en valeur des ressources hydrauliques, et I C 4 : 51-02 Lutte contre les inondations et mise en valeur des ressources hydrauliques des fleuves internationaux.

I D 1 : 42-13 Planification économique du développement des transports et des communications

Autorisation: Comité des transports intérieurs et des communications, treizième session, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

i) Donner aux pays de la région, sur leur demande, des avis techniques sur les problèmes concrets que soulève le développement des transports;

ii) Rédiger un Manuel de la planification des transports avec le concours d'un groupe d'économistes des transports; réunir un groupe de travail.

b) Etudes:

Etude sur la politique suivie dans les pays de la région pour le développement et la planification des transports et des communications, y compris l'aspect investissements, et sur les tendances actuelles de cette politique. Durée: 1965-1966.

I D 1 : 42-14 (s,t) Expansion du tourisme et des voyages internationaux

Autorisation: Comité des transports intérieurs et des communications, treizième session, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

i) Organisation en 1965 par un Etat de la région, sous les auspices de la CEABO, d'une deuxième semaine d'étude des questions suivantes: hébergement des touristes, propagande touristique, statistiques du tourisme;

ii) Organisation d'un groupe consultatif sur l'expansion du tourisme; aide aux pays de l'Asie et de l'Extrême-Orient pour l'inventaire de leurs possibilités touristiques. On sollicitera le concours de l'UIOOT et des organes subsidiaires et celui de la DOAT.

b) Etudes:

i) Etudier la possibilité de créer des centres nationaux de formation du personnel qui s'occupe du tourisme, et organiser, dans les pays de la région qui ont une industrie touristique développée, des voyages d'étude de fonctionnaires d'autres pays.  
Durée: 1965-1966.

ii) Etudier les recommandations de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement relatives au tourisme et rédiger un rapport sur le rôle que le Comité des transports intérieurs et des communications peut jouer dans l'expansion du commerce international grâce à des mesures intéressant le tourisme et les voyages internationaux.

I D 1 : 42-22  
(s,t)

Transports routiers

Autorisation: Sous-Comité des routes, quatrième session, 1958; Comité des transports intérieurs et des communications, treizième session, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

Mise au point d'une réglementation type pour assurer le développement harmonieux de l'industrie des transports routiers dans la région (1965-1966).

b) Etudes:

i) Etudier le rôle des coopératives dans l'industrie des transports, en particulier, les avantages et inconvénients des méthodes coopératives d'exploitation des transports routiers; étudier notamment la possibilité de rédiger un modèle de loi sur la réglementation et le contrôle des coopératives de transport (1965-1966);

ii) Faire une étude comparative de la législation et de la réglementation routières dans les pays de la région, notamment en ce qui concerne le camionnage sur de grandes distances et la réglementation relative au "transport pour compte propre" (1965-1966).

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

Réunir en 1963 un groupe de travail pour étudier le rôle des coopératives dans l'industrie des transports routiers, et les moyens d'encourager la création de ces coopératives dans les pays de la région.

I D 1 : 42-23  
(t)

Manuel des enquêtes sur la circulation routière

Autorisation: Sous-Comité des routes et des transports routiers, sixième session, 1963; Comité des transports intérieurs et des communications, treizième session, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Etudes:

Rédiger, à l'intention des pays de la région, un manuel uniforme d'instruction pour les enquêtes sur la circulation routière, exposant les méthodes et techniques appliquées pour orienter une partie du trafic vers un réseau routier, y compris le dénombrement des usagers, les enquêtes sur l'origine et la destination, etc., et indiquant la façon d'utiliser ces méthodes et techniques pour faciliter la planification générale et résoudre les problèmes locaux de transports. Durée: 1965-1966.

I D 1 : 42-24  
(t)

Etude des problèmes de circulation et de transport dans les villes

Autorisation: Comité des transports intérieurs et des communications, treizième session, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: b) Etudes:

Etudier les problèmes de circulation et de transport dans les grandes villes de la région de la CEAEO, notamment du point de vue de la coordination et de l'intégration des divers services, des encombrements de la circulation, du stationnement, des transports en commun et des rapports entre l'urbanisme, l'organisation technique de la circulation et la planification des transports. Durée: 1965-1966.

I D 1 : 42-32  
(s,t)

Exploitation des ports

Autorisation: Sous-Comité des voies fluviales, sixième session, 1962; Comité des transports intérieurs et des communications, treizième session, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: b) Etudes:

Etudier les ports desservis par des bateaux destinés à la navigation fluviale aussi bien que maritime - de haute mer ou de cabotage - ainsi que par des bateaux exclusivement fluviaux, pour compléter l'étude précédente sur les ports intérieurs, afin d'améliorer dans son ensemble l'exploitation de ces ports. On sollicitera la collaboration de la DOAT, de l'IMCO, de l'AIPCN, de l'International Cargo Handling Co-ordination Association (ICHCA) et de l'Association internationale des ports.  
Durée: 1965-1967.

I D 1 : 42-33  
(t)

Prototype de caboteurs

Autorisation: Sous-Comité des voies fluviales, sixième session, 1962; Comité des transports intérieurs et des communications, treizième session, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

Fournir des services consultatifs aux gouvernements des pays de la région qui se proposent de faire construire des caboteurs, y compris la rédaction de rapports techniques à l'intention des chantiers navals et des cales de lancement qui possèdent l'équipement nécessaire à cet effet.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Diffuser les plans et spécifications définitifs (y compris les schémas de coque mis au point après essais en bassin) et des modèles de contrat pour la construction de prototypes de caboteurs;.

ii) Diffuser les résultats d'essais et d'exploitation et les chiffres de coût unitaire de la construction et de l'exploitation;

iii) Prendre les dispositions nécessaires pour que des observateurs de la région puissent étudier la construction sur place et assister aux essais de vitesse et aux essais définitifs, ainsi qu'aux essais éventuels de démonstration. Durée: 1965-1967.

I D 1 : 42-34 Classification des voies fluviales  
(s)

Autorisation: Sous-Comité des voies fluviales, sixième session, 1962; Comité des transports intérieurs et des communications, treizième session, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Etudes:

Etudier la possibilité de fixer des normes pour la classification des voies fluviales; déterminer les dimensions normales des voies navigables et des ouvrages d'art exerçant une influence sur la navigation, en fonction de types donnés de bateaux et de méthodes données de remorquage. En collaboration avec la CEE. Durée: 1965-1966.

I D 1 : 42-35 Dragage des voies fluviales  
(t)

Autorisation: Sous-Comité des voies fluviales, sixième session, 1962; Comité des transports intérieurs et des communications, treizième session, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Etudes:

Etudier sur place les problèmes et les opérations de dragage, notamment du point de vue de l'hydraulique et de l'économie, dans les pays de la région qui en feront la demande. Ces études seront faites par des experts envoyés par les pays membres qui consentiront à coopérer à la mise en oeuvre du projet. On sollicitera la collaboration de la DOT et de l'AIPCN. Durée: 1965-1966.

I D 1 : 42-36 Statistiques fluviales  
(s,t)

Autorisation: Sous-Comité des voies fluviales, sixième session, 1962; Comité des transports intérieurs et des communications, treizième session, 1964; Conférence des statisticiens d'Asie, cinquième session, 1963; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements:

Conseiller, sur leur demande, les gouvernements de la région sur les questions relatives aux statistiques fluviales.

b) Etudes:

Examiner les diverses séries statistiques envisagées ou utilisées pour les voies fluviales<sup>46/</sup>, en vue de recommander les mesures à prendre pour rendre les statistiques fluviales comparables sur le plan international. Durée: 1965-1967.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Promouvoir le rassemblement, l'analyse et la publication de statistiques fluviales conformément aux recommandations du Sous-Comité des voies fluviales et de la Conférence des statisticiens d'Asie.

I D 1 : 42-42 Augmentation du rendement des locomotives

Autorisation: Sous-Comité des chemins de fer, huitième session, 1964; Comité des transports intérieurs et des communications, treizième session, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: b) Etudes:

Etude comparative des pratiques suivies dans l'utilisation des locomotives et dans les ateliers d'entretien et de réparation, en vue de recommandations destinées à améliorer le taux d'utilisation des locomotives et le rendement des ateliers, notamment du point de vue économique. Durée: 1965-1966.

46/ En coordination avec les postes

- I A 5 : 11-31 Compilation et analyse de statistiques
- I A 5 : 11-33 Méthodes et normes statistiques
- I A 5 : 11-35 Effectifs et formation de statisticiens.

I D 1 : 42-43 Comptabilité et budget ferroviaires

Autorisation: Sous-Comité des chemins de fer, huitième session, 1964; Comité des transports intérieurs et des communications, treizième session, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: b) Etudes:

Etudier les méthodes comptables et les systèmes d'établissement du budget, ainsi que les coûts, en vue d'améliorer la comptabilité et de mettre au point des méthodes uniformes permettant de mieux contrôler les dépenses et recettes des chemins de fer. Durée: 1965-1966.

I D 1 : 42-44 Problèmes techniques et économiques concernant les divers types de traction

Autorisation: Sous-Comité des chemins de fer, huitième session, 1964; Comité des transports intérieurs et des communications, treizième session, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: b) Etudes:

i) Faire une étude comparative de l'emploi des locomotives diesel, à vapeur et électriques, en vue de déterminer les avantages relatifs de l'exploitation de chaque type, compte tenu de la situation des pays de la région;

ii) Etudier: 1) les méthodes d'entretien des locomotives diesel, en vue de recommandations tendant à une meilleure utilisation des techniques les plus récentes; 2) l'intérêt que présente, du point de vue économique, l'emploi de freins dynamiques sur les locomotives diesel de la région. Durée: 1965-1967.

2. Développement des communications, y compris les services postaux et les télécommunications

⌈ Pour le Groupe 1, voir le poste I D 1 : 41-44 Problèmes de transport d'ordre général. ⌋

Groupe 2. Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique

I D 2 : 42-51  
(s) Etudes économiques relatives au développement des télécommunications

Autorisation: Groupe de travail d'experts des télécommunications, deuxième session, 1964; Comité des transports intérieurs et des communications, treizième session, 1964; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: b) Etudes:

i) Continuer l'étude des problèmes économiques relatifs à l'amélioration, à la planification et au développement: 1) des réseaux nationaux de télécommunications, 2) des services régionaux et interrégionaux;

ii) Etudier les méthodes de financement et le rythme des investissements requis pour accélérer la réalisation de réseaux de télécommunications tant nationaux que régionaux;

iii) Faire une nouvelle enquête sur la situation actuelle des télécommunications, en vue de recommandations sur la planification et le développement d'installations de télécommunications dans la région de la CEAEC. Durée: 1965-1966.

I D 2 : 42-52  
(s) Etude des télécommunications dans leurs rapports avec le développement des transports intérieurs, du cabotage et des ports

Autorisation: Groupe de travail d'experts des télécommunications, deuxième session, 1964; Comité des transports intérieurs et des communications, treizième session; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: b) Etudes:

Etude des perfectionnements qu'il faudrait apporter aux télécommunications pour améliorer l'exploitation des transports intérieurs, du cabotage et des ports tant intérieurs que maritimes. Durée: 1965-1966.

#### 4. Cadastre et cartographie

##### Groupe 1. Travaux de caractère permanent

I D 4 : 31-81 Travaux géologiques et minéralogiques dans la région:  
(s,t) planification, cartes spéciales et activités connexes

Autorisation: Groupe de travail d'experts géologues, cinquième session, 1963; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements et c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Dresser et réviser des cartes régionales, en collaboration avec la Commission du Congrès international de géologie pour la carte géologique mondiale, ses sous-commissions, le Bureau de cartographie de l'ONU et des groupes de spécialistes de la CEAEQ. Donner suite aux conclusions et recommandations du Groupe d'experts géologues, dont le mandat a été élargi. La première carte géologique de la région a été terminée en 1960; la carte des gisements de pétrole et de gaz naturel de la région a été achevée en 1962 47/; la carte des minéralisations connues de la région a été terminée en 1963 48/. On dressera ensuite les cartes des plissements, des gisements métallifères et des gisements probables, ainsi que les cartes hydrogéologiques et d'autres cartes spéciales. Plus tard, on entreprendra la révision de ces cartes. Le secrétariat fera des enquêtes préliminaires au sujet de cartes magnétiques et autres cartes géophysiques de la région. Etudier la possibilité de dresser une carte géologique de la région au 1/1.000.000 ou à une plus grande échelle;

ii) Aider les pays, sur leur demande, à effectuer en commun des levés géologiques et connexes des régions frontalières, avec le concours de la DOAT et/ou du Fonds spécial;

---

47/ Publication des Nations Unies, No de vente: 62.1.16.

48/ Publication des Nations Unies, No de vente: 63.1.18.

iii) Etudier la possibilité de renforcer et d'agrandir un ou plusieurs services géologiques nationaux pour leur permettre d'entreprendre des travaux de recherche et de formation pour l'ensemble de la région; étudier aussi la possibilité de créer un centre géologique régional de l'Asie du Sud-Est;

iv) Aider le Bureau de cartographie de l'ONU à préparer et à organiser des conférences cartographiques régionales pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

Réunir, après avoir consulté les autorités compétentes des pays membres et lorsqu'on disposera des ressources nécessaires, un colloque sur la stratigraphie des formations supérieures du Paléozoïque et de celles du Mésozoïque et du Tertiaire dans la région. Le colloque devra étudier tout particulièrement la normalisation de la nomenclature stratigraphique et la corrélation des roches sédimentaires de ces formations dans la région.

Groupe 2. Travaux prioritaires d'intérêt immédiat et pratique

I D 4 : 32-82  
(t)

Méthodes et outillage des levés aériens et des levés au large des côtes

Autorisation: Sous-Comité des ressources minérales, cinquième session, 1963; Groupe de travail d'experts géologues cinquième session, 1963; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: a) Assistance aux gouvernements

i) Organiser en 1966, en collaboration avec la DGAT et le Bureau de cartographie de l'ONU, des stages concernant les méthodes des levés aériens (des stages pilotes sur la photogéologie et les méthodes de prospection géophysique ont eu lieu au Japon en 1961); rechercher s'il est nécessaire de doter la région d'un centre de formation aux levés aériens;

ii) Engager des consultations avec les gouvernements intéressés sur la possibilité d'entreprendre en commun des prospections géophysiques au large des côtes au moyen d'un navire obtenu avec le concours du Fonds spécial et utilisé sur le plan régional.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

i) Réunir un groupe spécial d'experts pour étudier les possibilités d'exploration géophysique commune du plateau continental en Asie, et donner suite aux recommandations de ce groupe;

ii) Réunir en 1966 un deuxième cycle d'étude sur les méthodes et l'outillage des levés aériens (le premier cycle d'étude a eu lieu en janvier-février 1960).

I D 4 : 32-83  
(s,t)

Colloque sur la désagrégation des roches sous les tropiques

Autorisation: Groupe de travail d'experts géologues, cinquième session, 1963; Comité de l'industrie et des ressources naturelles, dix-septième session, 1965; Commission, vingt et unième session, 1965.

Description: c) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'étude régionaux, groupes d'experts:

Organiser, en collaboration avec l'UNESCO, un colloque sur la désagrégation des roches sous les tropiques, particulièrement en Asie du Sud et du Sud-Est. Projet inscrit au programme de la DOAT, catégorie II.

II. CALENDRIER PROVISOIRE DES CONFERENCES, 1965-1966

A. Réunions

1965

- |   |                      |         |
|---|----------------------|---------|
| 1. Comité de coordination de la Grande Route d'Asie <sup>49/</sup>  | 28-29 avril          | Bangkok |
| 2. Comité consultatif des centres régionaux de l'habitation   | 21-23 juin           | Bangkok |
| 3. Groupe de travail sur l'habitation et des matériaux de construction (huitième session)   | 23 juin- 2 juillet   | Bangkok |
| 4. Conférence sur l'arbitrage commercial  | 7-14 juin            | Bangkok |
| 5. Comité spécial de la Foire internationale d'Asie   | 18 juin              | Bangkok |
| 6. Pourparlers sur la promotion du commerce intrarégional - Consultations sur la noix de coco et les produits dérivés                     | 10-13 août           | Bangkok |
| 7. Réunion préparatoire de fonctionnaires sur la coopération économique régionale <sup>50/</sup>  | 16-23 août           | Bangkok |
| 8. Cycle d'étude CEAEO/FAO sur les sondages statistiques  | 30 août-11 septembre | Tokyo   |
| 9. Réunion préparatoire d'experts pour la Conférence asiatique sur l'industrialisation  | 2- 7 septembre       | Bangkok |
| 10. Conférence asiatique (FISE/CEAEO/Institut asiatique) sur l'enfance et la jeunesse dans la planification et le développement nationaux | 13-24 septembre      | Bangkok |
| 11. Groupe de travail sur le développement et la planification économiques  | 27 sept.-4 oct.      | Bangkok |
| 12. Sous-Comité des voies fluviales (septième session)  | 6-14 octobre         | Bangkok |
| 13. Cycle d'étude sur les principaux problèmes d'administration de l'Asie et de l'Extrême-Orient  | 18-26 octobre        | Bangkok |

---

<sup>49/</sup> Limité aux pays qui participent au projet de la Grande Route d'Asie.

<sup>50/</sup> Participation limitée aux pays membres de la CEAEO.

- |   |                |         |
|---|----------------|---------|
| 14. Troisième Colloque sur la mise en valeur des ressources pétrolières de l'Asie et de l'Extrême-Orient <u>51/</u> | 10-20 novembre | Tokyo   |
| 15. Réunion UNESCO/CEAEO des Ministres de l'éducation et de la planification des pays d'Asie <u>52/</u>             | 22-29 novembre | Bangkok |
| 16. Comité des transports intérieurs et des communications (quatorzième session)                                    | A fixer        | Bangkok |
| 17. Conférence asiatique sur l'industrialisation  | Décembre       | Manille |
| 18. Deuxième Conférence ministérielle sur la coopération économique régionale <u>53/</u>                            | Décembre       | Manille |

1966

- |   |                |           |
|---|----------------|-----------|
| 19. Pourparlers sur la promotion du commerce intrarégional (huitième série)   | 10-20 janvier  | Bangkok   |
| 20. Comité du commerce (neuvième session)   | 24 jan.-2 fév. | Bangkok   |
| 21. Comité de l'industrie et des ressources naturelles (dix-huitième session) et Pourparlers sur la promotion industrielle (deuxième série) | 4-14 février   | Bangkok   |
| 22. Commission (vingt-deuxième session)   | Mars           | New Delhi |

B. Groupes d'experts 54/

1965

- |   |                   |         |
|---|-------------------|---------|
| 1. Groupe consultatif sur la coopération économique régionale               | Mai/juin          | Bangkok |
| 2. Groupe d'experts sur les techniques de programmation (cinquième réunion) | 15 juin-5 juillet | Bangkok |

---

51/ Sous réserve de confirmation par les intéressés.

52/ Limitée aux pays d'Asie invités conformément au mandat de l'UNESCO pour cette réunion.

53/ Participation limitée aux pays membres de la région de la CEAEO.

54/ Les experts sont choisis ou invités par l'Organisation des Nations Unies à titre individuel. Il n'est pas demandé aux gouvernements des Etats membres de se faire représenter.

- |   |               |         |
|---|---------------|---------|
| 3. Groupe de travail d'experts sur le rôle et l'application de l'énergie électrique dans l'industrialisation en Asie et en Extrême-Orient | 19-26 juillet | A fixer |
| 4. Conseil d'administration de l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques (cinquième réunion)             | 27-28 août    | Bangkok |
| 5. Voyage d'étude et colloque sur l'habitation et le développement urbain   | Septembre     | Bangkok |
| 6. Groupe d'experts de la Grande Route d'Asie   | A fixer       | Bangkok |
| 7. Groupe d'étude sous-régional sur la formation (niveau universitaire) en vue du développement communautaire                             | Nov./déc.     | Bangkok |
| 8. Groupe de travail des recensements (population et habitation)  | A fixer       | Bangkok |
| 9. Groupe de travail sur les statistiques de la comptabilité nationale  | 7-11 décembre | Bangkok |

1966

- |  |         |         |
|--|---------|---------|
| 10. Conseil d'administration de l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques (sixième réunion) | Janvier | Bangkok |
|--|---------|---------|

C. Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong

1965

- |  |                |            |
|--|----------------|------------|
| 1. Cycle d'étude sur l'amélioration de la navigation | 2- 8 mai       | Vientiane  |
| 2. Cycle d'études économiques et sociales            | 4-10 juillet   | Bangkok    |
| 3. Vingt-huitième session (spéciale)                 | 8-10 septembre | Bangkok    |
| 4. Cycle d'étude sur les services techniques         | Oct./nov.      | Phnom-Penh |

1966

- |                                      |               |            |
|--------------------------------------|---------------|------------|
| 5. Vingt-neuvième session (plénière) | 11-17 janvier | Phnom-Penh |
| 6. Trentième session (spéciale)      | Mars          | New Delhi  |

ANNEXES

Annexe I

LISTE DES REPRESENTANTS ET OBSERVATEURS A LA VINGT ET UNIEME  
SESSION DE LA COMMISSION

MEMBRES

Afghanistan

Représentant : S.E. M. M. Siddik Farhang;

Suppléant : M. Abdul Wahed Karim.

Australie

Représentant : S.E. M. P.M. Hasluck;

Suppléants : S.E. M. D.A. Cameron, M. A.H. Borthwick, M. B.F. Meere,  
M. A.G. Tyler;

Conseiller : M. R.M. North.

Birmanie

Représentant : S.E. U Mya Sein;

Suppléants : U Ba Tin, U Paw Htin, U Ba Lay, U Soe Min.

Cambodge

Représentant : S.E. M. Phlek Chhat;

Suppléant : M. Hing Un.

Ceylan

Représentant : S.E. le Général Anton M. Muttukumar;

Suppléants : M. G.G.D.S.P. Goonetilleke, M. M.C.M. Shibly, M. Ramachandran.

Chine

Représentant : S.E. M. Li Kwoh-ting;  
Suppléants : M. Tsiang Yien-si, M. Samuel S. Wang, M. Chang Shen-fu,  
M. Hsu Ren-shou, M. Pan Tse-chia, M. Pan Hsueh-chang;  
Conseillers : M. Robert Chun Chien, M. Liu Hsin-yu, M. Lin Tsun-hsien.

République de Corée

Représentant : S.E. M. Dong Whan Lee;  
Suppléants : M. Moon Yong Rhie, M. Youn Hwi Wooh, M. Dae Wan Kang.

Etats-Unis d'Amérique

Représentant : S.E. M. Walter M. Kotsching;  
Suppléants : M. Robert Smith, M. Leonard Weiss;  
Conseillers : M. Edgar Gordon, M. Robert J. Morris, M. Donald J. Novotny,  
M. Clarence S. Siegel, M. William J. Tonesk.

France

Représentant : M. Arthur Conte;  
Suppléant : M. Bernard Toussaint;  
Conseillers : M. Emmanuel Mayolle, M. Alexandre Kojeve, M. Alain Deschamps,  
M. Raymond Lemarechal.

Inde

Représentant : S.E. M. Manubhai Shah;  
Suppléants : M. D.K. Srinivasachar, M. G.J. Malik, M. D.B. Dutt.

Iran

Représentant : S.E. M. Alinaghi Alikhani;  
Suppléants : S.E. M. Mohamad Yeganeh, M. Majid Majidi.

Japon

Représentant : S.E. M. Koichiro Asakai;

Suppléants : S.E. M. Yoshio Kasuya, S.E. M. Shinichi Kondo, M. Shoichi Akazawa,  
M. Tatsuo Sasaki, M. Shotaro Takahashi, M. Akira Yamato,  
M. Saburo Kabo;

Experts : M. Shoichi Fujimori, M. Shuichi Nomiyama, M. Chohei Nagata,  
M. Koremoto Takahashi, M. Tsaneo Oyake, M. Yoshio Karita,  
Mlle Eiko Aoki;

Conseillers : M. Ryoji Yoshida, M. Sachio Watanabe, M. Sakichi Yoshikawa,  
M. Torao Nakaya.

Laos

Représentant : S.E. M. Ngon Sananikone;

Suppléants : S.E. M. Phouangkeoh Phanareth, M. Oukeo Souvanavong,  
M. Nivong Souvanheuang.

Malaisie

Représentant : S.E. M. Lim Swee Aun;

Suppléants : M. Arshad Ayub, M. Mohd. Noor Hassan, M. Kok Ah Loy,  
M. Shaharuddin Haron;

Secrétaire : Mme Mary Lim.

Mongolie

Représentant : S.E. M. Oyuny Hosbayar;

Suppléant : M. Dugarjavyn Yadam.

Népal

Représentant : M. K.B. Malla;

Suppléant : M. R.P. Upadhyay.

Nouvelle-Zélande

Représentant : S.E. M. J.R. Marshall;

Suppléants : M. G.D.L. White, M. J. Shepherd, M. W.B. Harland, M. P.G. Millen,  
M. G.L. Easterbrook-Smith, M. H. Holden, M. W.E.B. Tucker,  
M. J.V.T. Baker, M. H.G. Lang, M. N.V. Lough, M. K.C. Durrant,  
M. J.V. White;

Conseillers : M. L. Anderson, M. W.R. Armstrong, M. A.W. Brockway,  
M. A.J. Edwards, M. S.J. Hills, M. H.L. Hume, M. A. Low,  
Mlle M. Lucas, M. J. O'Leary, Mlle A.J. Pearce, M. T. O'Brien,  
M. G.D. Pryor, M. N. Reid, M. P. Stephens, M. H.C. Templeton,  
M. L.J. Watt, M. Weston.

Pakistan

Représentant : S.E. M. K.M. Kaiser;

Suppléants : M. M.L. Rahman, M. Ashraf-uz-Zaman, M. Bashir-ul-Alam;

Suppléant et  
secrétaire : M. S.O. Sher.

Pays-Bas

Représentant : M. G.J. Dissevelt;

Suppléants : M. B. van Eldik, M. K.J. Stadtman.

Philippines

Représentant : S.E. M. Cornelio Balmaceda;

Suppléants : M. Placido Mapa, M. Conrado de Castro, M. Constancio M. Ancheta;

Secrétaire : M. Jose Ma. Zarate.

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Représentant : M. A.E. Oram;

Suppléants : M. E.A. Midgley, M. A.A.W. Landymore, M. P.L. O'Keefe,  
M. E.J. Lindley, M. D.C. Mandeville, M. P.J. Shaw, M. R.A. James;

Secrétaires : Mlle P.A. Meyer, Mlle G. Mcevedy.

Samoa-Occidental

Représentant : M. Lauofo Meti;  
Suppléants : M. John Wendt, M. A. Palemene;  
Conseillers : M. K. Enari, M. S. Apa, M. T. Te'o.

Thaïlande

Représentant : S.E. M. Bunchana Atthakor;  
Suppléants : M. Boonrod Binson, M. Thalerng Thamrong Nawasawat,  
M. Padhna Barpuyawart, M. Suchati Chuthasmit,  
M. Chare Chutharatanakul, M. Chuachat Wongsekeo,  
M. Chirayu Israngkul na Ayuthaya.

Union des Républiques socialistes soviétiques

Représentant : S.E. M. I.A. Benediktov;  
Suppléants : M. K. Makhkamov, M. A.A. Okhotine, M. A.I. Korolev,  
M. S.A. Smolniakov;  
Conseillers : M. I.V. Vassilyev, M. V.D. Shehetinine;  
Expert : M. Y.P. Ossadohi;  
Interprètes : M. V.I. Fokov, M. I.K. Semenenko;  
Secrétaire : Mme L.A. Kandiorina.

République du Viêt-Nam

Représentant : S.E. M. Nguyen Xuan Oanh;  
Suppléants : M. Phan Dinh Tang, M. Trinh Ngoc Sanh, M. Luu Mau Thanh,  
M. Nguyen Bich Hue, M. Pho Ba Quan.

MEMBRES ASSOCIES

Brunéi

Représentant : M. Othman Chua Kwang Soon;

Suppléant et  
secrétaire : M. Abdul Aziz Umar;

Conseiller : M. Joseph S. Gould.

Hong-kong

Représentant : M. Y.K. Kan;

Suppléant : M. R.M. Hetherington;

Suppléant et  
secrétaire : Mme A. Chan.

AUTRES ETATS<sup>a/</sup>

Argentine

Représentant : M. Ruben Dareo Boiero.

Autriche

Représentant : S.E. M. Alois Reitbaur;

Suppléant : M. Hans Braendle.

Belgique

Représentant : S.E. M. Leon Van Den Berghe.

Canada

Représentant : S.E. M. K.J. Burbridge;

Suppléant : M. D.H. Burney.

- 
- a/
- i) Membres de l'Organisation des Nations Unies participant aux travaux à titre consultatif en vertu du paragraphe 9 du mandat de la Commission;
  - ii) La République fédérale d'Allemagne participait aux travaux à titre consultatif en vertu de la résolution 617 (XXII) du Conseil économique et social, en date du 27 juillet 1956; et
  - iii) La Suisse participait aux travaux à titre consultatif en vertu de la résolution 860 (XXXII) du Conseil économique et social, en date du 29 décembre 1961.

Danemark

Représentant : S.E. M. Axel Serup.

Israël

Représentant : S.E. M. Yosef Tekoah;

Suppléants : M. Daniel Lewin, S.E. Yehiel Ilsar, M. Adin Talbar,  
M. Simcha Dinitz, M. Israel Eliashiv.

Italie

Représentant : S.E. M. Oberto Fabiani;

Suppléant : M. C. Bonetti.

République fédérale d'Allemagne

Représentant : M. Gunther Erdmann;

Suppléants : M. Gunther Dillner, M. Alix Klemm, M. J.J. Blomeyer.

Roumanie

Représentant : M. Gheorghe Iason.

Suède

Représentant : S.E. M. Olof Kaijser.

Suisse

Représentant : M. Jean Pierre Weber.

Tchécoslovaquie

Représentant : M. Jindrich Tisler;

Suppléant : M. Emil Psenieka.

Yougoslavie

Représentant : M. Aleksa Djomparin.

ORGANES DES NATIONS UNIES

|   |   |
|---|---|
| <u>Bureau de l'assistance technique</u> :       | M. V.A.M. Beermann.                                     |
| <u>Fonds des Nations Unies pour l'enfance</u> : | M. V.A.M. Beermann.                                     |
| <u>Fonds spécial</u> :                          | M. V.A.M. Beermann.                                     |
| <u>Programme alimentaire mondial</u> :          | M. Victor Hoo, M. P.G.H. Barter,<br>M. V.A.M. Beermann. |

INSTITUTIONS SPECIALISEES

|   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| <u>Organisation internationale du Travail (OIT)</u> :                                       | M. E.J. Riches, M. S.K. Jain.         |
| <u>Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)</u> :          | M. P.G.H. Barter.                     |
| <u>Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)</u> : | M. G. Zakrzewski.                     |
| <u>Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)</u> :                            | M. P.C. Armour.                       |
| <u>Organisation mondiale de la santé (OMS)</u> :  | Dr Francisco J. Dy.                   |
| <u>Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)</u> :            | M. I.P.M. Cargill, M. Nicholas Gibbs. |
| <u>Fonds monétaire international (FMI)</u> :  | M. C.C. Liang.                        |
| <u>Union internationale des télécommunications (UIT)</u> :                                  | M. K.V. Pai.                          |
| <u>Organisation météorologique mondiale (OMM)</u> :   | M. R.G. Simmers.                      |

\*

\* \*

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE (AIEA)

U Hla Nyunt

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

Organisation asiatique de la productivité (OAP) : M. Pue Rochanapuranda,  
M. S.K. Rau.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Catégorie A

Alliance coopérative internationale : M. S.K. Saxena.

Confédération internationale des syndicats chrétiens : M. Alfredo C. de Jesus.

Confédération internationale des syndicats libres : M. David B. McDonald.

Fédération internationale des producteurs agricoles : M. J.G. Pryde.

Fédération mondiale des anciens combattants : M. E.D. McCabe.

Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies : M. W.E. Rose, M. N.E. Dalmer.

Organisation internationale des employeurs : M. Mohsin Raza Bukhari.

Catégorie B

Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines : Mlle J. Patricia Morrison.

Association des femmes du Pacifique et de l'Asie du Sud-Est : Lady Eileen Powles.

Conseil international des femmes : Mme W. Grant.

Fédération internationale des femmes diplômées des universités : Mme C.C. Aikman,  
Mme M.M.J. Niculescu.

Fédération internationale des femmes juristes : Mme O.E. Smuts-Kennedy,  
Mme Alisoun Laurence.

Ligue internationale des femmes pour la paix et  
la liberté :

Mlle Patricia Hislop.

Union internationale des organismes officiels  
de tourisme :

M. A.N. Reid.

Union mondiale des organismes féminins  
catholiques :

Dr Patricia Burns.

Registre

Fédération internationale pour le contrôle  
des naissances :

Dr A.M. Bush.

Annexe II

LISTE DES PUBLICATIONS ET PRINCIPAUX DOCUMENTS  
PARUS DEPUIS LA VINGTIEME SESSION

A. Publications

Economic Bulletin for Asia and the Far East, Vol. XV, Nos. 1, 2 et 3, juin, septembre et décembre 1964.

Economic Survey of Asia and the Far East, 1964. Publication des Nations Unies, No. de vente: 65.II.F.1 (Vol.XV, No.4, de l'Economic Bulletin for Asia and the Far East, mars 1965).

Mining Developments in Asia and the Far East 1961 (Recueil de la mise en valeur des ressources minérales, No. 19, publication des Nations Unies, No. de vente: 64.II.F.2 (E/CN.11/632)).

Transport and Communications Bulletin for Asia and the Far East No.36, publication des Nations Unies, No. de vente: 64.II.F.3 (ST/ECAFE/SER.E/36).

Case Histories of Oil and Gas Fields in Asia and the Far East (Recueil de la mise en valeur des ressources minérales No.20), publication des Nations Unies, No. de vente: 64.II.F.4 (E/CN.11/633).

The Development of Groundwater Resources with special reference to Deltaic Areas (Recueil de la mise en valeur des ressources hydrauliques No.24), publication des Nations Unies, No. de vente: 64.II.F.5 (ST/ECAFE/SER.F/24).

Proceedings of the Regional Symposium on Flood Control, Reclamation, Utilization and Development of Deltaic Areas (Recueil de la mise en valeur des ressources hydrauliques No.25, publication des Nations Unies, No. de vente: 64.II.F.6 (ST/ECAFE/SER.F/25)).

Proceedings of the Seminar on Geochemical Prospecting Methods and Techniques (Recueil de la mise en valeur des ressources minérales No.21), publication des Nations Unies, No. de vente: 64.II.F.7 (E/CN.11/634).

Supplement to the Manual on Training of Statistical Personnel at the Primary and Intermediate Levels (Training Notes and Exercises), publication des Nations Unies, No. de vente: 64.II.F.8 (E/CN.11/645).

Development Prospects of Basic Chemical and Allied Industries in Asia and the Far East, publication des Nations Unies, No. de vente: 64.II.F.9 (E/CN.11/635).

Problems of Social Development Planning - With special reference to Asia and the Far East (Development Programming Techniques Series No.4), publication des Nations Unies, No. de vente: 64.II.F.10 (E/CN.11/663).

Electric Power in Asia and the Far East, 1961 and 1962, publication des Nations Unies, No. de vente: 64.II.F.11 (E/CN.11/649)

Manual of Standards and Criteria for Planning Water Resources Projects (Recueil de la mise en valeur des ressources hydrauliques No.26), publication des Nations Unies, No. de vente: 64.II.F.12 (ST/ECAFE/SER.F/26)

Mining Developments in Asia and the Far East, 1962 (Recueil de la mise en valeur des ressources minérales No.22), publication des Nations Unies, No. de vente: 64.II.F.13 (E/CN.11/666)

Regional Economic Co-operation in Asia and the Far East: Report of the Ministerial Conference on Asian Economic Co-operation, publication des Nations Unies, No. de vente: 64.II.F.14 (E/CN.11/641)

State Trading in Countries of the Asia and the Far East Region. Publication des Nations Unies, No. de vente: 65.II.F.2 (E/CN.11/665)

Transport and Communications Bulletin for Asia and the Far East, No. 37. Publication des Nations Unies, No. de vente: 65.II.F.3 (ST/ECAFE/SER.E/37)

Tin Ore Resources of Asia and Australia (Recueil de la mise en valeur des ressources minérales No.23), publication des Nations Unies, No. de vente: 65.II.F.4 (E/CN.11/671)

Small Industry Bulletin for Asia and the Far East, No. 3. Publication des Nations Unies, No. de vente: 65.II.F.10 (ST/ECAFE/SER.M/21)

The Asian Population Conference, 1963. Publication des Nations Unies, No. de vente: 65.II.F.11 (E/CN.11/670)

Publications périodiques (minéographiées)

Water Resources Journal (ST/ECAFE/SER.C/59-62)

ECAFE Centre for the Promotion of Commercial Arbitration News Bulletin  
(TRADE/CA/News 1)

B. Documents principaux

COMMISSION

E/CN.11/667 (E/CN.11/SR.290-311). Summary records of the twentieth session  
Vingt et unième session

E/CN.11/672. Report of the Working Group on the Development of Indigenous Teaching Material for Social Work

- E/CN.11/673. Rapport de la Conférence des planificateurs économiques d'Asie (deuxième session)
- E/CN.11/678. Rapport de la sixième Conférence régionale sur la mise en valeur des ressources hydrauliques
- E/CN.11/679. Rapport du Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong
- E/CN.11/680. Rapport du Comité des transports intérieurs et des communications (treizième session)
- E/CN.11/682. Activités du secrétariat dans le domaine des affaires sociales
- E/CN.11/683. Foreign trade statistics of the ECAFE region
- E/CN.11/684. Activités de la Division mixte CEAE0/FAO de l'agriculture en 1964
- E/CN.11/685. Travaux du secrétariat dans le domaine de la mise en valeur des ressources hydrauliques
- E/CN.11/686. Rapport de la Conférence des statisticiens d'Asie (sixième session)
- E/CN.11/687. Programme alimentaire mondial ONU/FAO (Troisième rapport)
- E/CN.11/688. Technical assistance provided to countries and territories of the ECAFE region under the Expanded and Regular Programme
- E/CN.11/689. Rapport du Comité du commerce (huitième session)
- E/CN.11/690. Opérations du Fonds spécial en Asie et en Extrême-Orient (Document d'information établi par le Fonds spécial)
- E/CN.11/691. Communication du Gouvernement d'Israël
- E/CN.11/692. Rapport du Conseil d'administration de l'Institut asiatique du développement et des plans économiques
- E/CN.11/693. Rapport du Comité de l'industrie et des ressources naturelles (dix-septième session)
- E/CN.11/696. Communication du Gouvernement de l'Arabie saoudite
- E/CN.11/L.133 et Corr.1. La situation sociale dans la région de la CEAE0
- E/CN.11/L.136. Rapport sur la mise en oeuvre de la Résolution de la Commission sur la coopération régionale en matière d'industrialisation et de mise en valeur des ressources naturelles

E/CN.11/L.137. Rapport intérimaire sur la mise en oeuvre de la Résolution de Manille relative à la coopération économique régionale en Asie

E/CN.11/L.138. Recommandations de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

E/CN.11/L.139 et Corr. 1. La situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient

E/CN.11/L.140. Comité de coordination de la Grande Route d'Asie (Note du secrétariat)

ECAFE/121. Progress in atomic energy application (statement by the representative of IAEA)

ECAFE/122. Technical assistance activities of IAEA in the ECAFE region

ECAFE/124. Review of ILO technical co-operation activities in Asia during 1964 (countries served by the ILO Asian Field Office) by the ILO

Comité des transports intérieurs et des communications

Treizième session

E/CN.11/TRANS/160. Rapport du Groupe de travail de spécialistes des télécommunications (deuxième session)

E/CN.11/TRANS/161. Rapport du Sous-Comité des chemins de fer (huitième session)

E/CN.11/TRANS/L.62. Activités dans le domaine des routes et des transports routiers

E/CN.11/TRANS/L.63. Routes et transports routiers - Faits nouveaux concernant la Grande route d'Asie

E/CN.11/TRANS/L.64. Rapport de la troisième session commune des Groupes de spécialistes de la Grande route d'Asie dans la région de la CEAEFO

E/CN.11/TRANS/L.65. Assistance fournie par l'Organisation des Nations Unies aux pays d'Asie et d'Extrême-Orient dans le domaine des transports et des communications

E/CN.11/TRANS/L.66. Service de bibliothèque

E/CN.11/TRANS/L.67. Activités dans le domaine des voies fluviales

E/CN.11/TRANS/L.68. Comité de coordination de la Grande Route d'Asie (Note du secrétariat)

E/CN.11/TRANS/L.69. Rapport sur les faits nouveaux survenus dans le domaine du tourisme et des voyages internationaux dans la région de la CEAE0

E/CN.11/TRANS/L.70. Coopération régionale dans le domaine des transports et des communications

E/CN.11/TRANS/L.71. Rédaction d'un manuel de la planification des transports: avancement des travaux (Note du Secrétaire exécutif)

E/CN.11/TRANS/L.73. Statistiques des télécommunications dans la région de la CEAE0

TRANS/113. Question des procédures à suivre pour réviser la Convention sur la circulation routière et le Protocole relatif à la signalisation routière, faits à Genève, le 19 septembre 1949

TRANS/114. Guide to transport planning

Sous-Comité des chemins de fer

Huitième session

E/CN.11/TRANS/Sub.1/L.21 et Corr.1. Utilisation des locomotives et travail des ateliers d'entretien

E/CN.11/TRANS/Sub.1/L.23 et Corr.1. Etude de la manutention des containers au moyen d'engins mécaniques simples

E/CN.11/TRANS/Sub.1/L.24. United Nations technical assistance provided to countries in Asia and the Far East in the fields of transport and communications

TRANS/Sub.1 (VIII) 7. La dieselisation (Note du secrétariat)

Groupe de travail de spécialistes des télécommunications

Deuxième session

E/CN.11/TRANS/WPTE/L.5. Rapport intérimaire sur le projet de l'UNESCO relatif aux postes récepteurs de radio à bon marché

E/CN.11/TRANS/WPTE/L.6. Préparation d'un manuel de la planification et du développement des télécommunications

E/CN.11/TRANS/WPTE/L.8. Technical assistance and Special Fund activities in relation to the development of telecommunication

E/CN.11/TRANS/WPTE/L.9. Survey of telecommunication developments in the countries of the ECAFE region

Comité du commerce

Huitième session

- E/CN.11/TRADE/L.74 et Corr.1. Rapport du Groupe de travail des douanes
- E/CN.11/TRADE/L.75. Foire commerciale internationale de l'Asie: Etat d'avancement des travaux
- E/CN.11/TRADE/L.76 et Add.1 & 2. Travaux des autres commissions économiques régionales dans le domaine du commerce
- E/CN.11/TRADE/L.79. Rapport du Troisième Centre régional d'étude et de formation en matière d'expansion commerciale
- E/CN.11/TRADE/L.80 et Corr.1. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
- E/CN.11/TRADE/L.81. Faits nouveaux concernant les arrangements commerciaux régionaux en Europe, en Amérique latine et en Afrique
- E/CN.11/TRADE/L.82. Mesures de coopération économique régionale: rapport intérimaire
- E/CN.11/TRADE/L.83. Examen du commerce et de la politique commerciale
- TRADE/90. Commerce du jute et des produits dérivés: Rapport du Groupe d'étude FAO du jute, du kénaf et des fibres apparentées

Groupe de travail des douanes

Quatrième session

- E/CN.11/TRADE/CAWP.4/L.2. Facilités à la frontière et transports en transit dans les pays de la région, et notamment dispositions concernant les voyageurs et leurs bagages
- E/CN.11/TRADE/CAWP.4/L.3. Procédures douanières relatives au fret aérien
- E/CN.11/TRADE/CAWP.4/L.4. Customs procedures relating to goods carried by post
- E/CN.11/TRADE/CAWP.4/L.5. Assistance administrative mutuelle
- " /L.6. Formation en matière d'administration douanière
- " /L.8. Code CEAEO des procédures douanière recommandées
- " /L.9. Valuation of goods for customs purposes

Comité de l'industrie et des ressources naturelles

Septième session

E/CN.11/I&NR/53. Rapport du Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique (dixième session)

E/CN.11/I&NR/55. Rapport du Cycle d'étude sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources de gaz naturel dans la région de la CEAE0

E/CN.11/I&NR/L.44. Recommandation de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement relatives à l'industrialisation

E/CN.11/I&NR/L.46. Colloque régional sur l'industrialisation, 1965

E/CN.11/I&NR/L.47. Harmonisation régionale des plans nationaux de développement industriel

E/CN.11/I&NR/L.48. The United Nations Inter-regional Seminar on Industrial Research and Development Institutes in Developing Countries

E/CN.11/I&NR/L.49. Proposal for joint offshore geophysical survey of the marine or continental shelf areas of the ECAFE region

E/CN.11/I&NR/L.50. Industrialisation dans la région de la CEAE0

E/CN.11/I&NR/L.51. Coopération régionale dans le domaine du développement de l'industrie et de la mise en valeur des ressources naturelles: Etat d'avancement des travaux

E/CN.11/I&NR/L.52. Training of national intermediate and higher technical personnel for accelerated industrialization of developing countries

E/CN.11/I&NR/L.53. Assistance technique des Nations Unies fournie aux pays d'Asie et d'Extrême-Orient en vue du développement industriel et de la mise en valeur des ressources naturelles

E/CN.11/I&NR/L.54. Management development and productivity in the ECAFE region

I&NR/89. Organization patterns of industrial research and development activities in Asia and the Far East (for Centre for Industrial Development in Beirut 1964)

I&NR/90. Développement de l'industrie pétrochimique dans la région de la CEAE0 (document destiné à la Conférence interrégionale sur le développement de l'industrie pétro-chimique dans les pays en voie de développement, Téhéran, 1964)

- I&NR/91. Development of small-scale industries in the ECAFE region  
(document destiné au Cycle d'étude de l'Organisation asiatique de la productivité)
- I&NR/93. Draft directory of institutes of industrial research and technology in countries of the region
- I&NR/94 et 97. ILO operational activities in the field of vocational training in the ECAFE region (document rédigé par le BIT)
- I&NR/95. Management development and productivity (document rédigé par l'OAP)
- I&NR/96. Interregional Conference on the Development of Petro-chemical Industry in Developing Countries
- I&NR/99. Application of science and technology to development
- I&NR/101. Résumé des activités de certains pays du ressort de l'ECAFE dans le domaine de la productivité et du perfectionnement des cadres dirigeants (document rédigé par le BIT)

Sous-Comité de la métallurgie et de la mécanique

Dixième session

- E/CN.11/I&NR/Sub.2/L.27. Availability of raw materials for iron and steel making in the ECAFE region
- E/CN.11/I&NR/Sub.2/L.28. L'industrie sidérurgique dans la région de la CEAE0
- E/CN.11/I&NR/Sub.2/L.29. Rôle des consultants en vue du développement des industries métallurgique et mécanique dans la région
- E/CN.11/I&NR/Sub.2/L.31. Développement de l'industrie des métaux non ferreux dans la région
- E/CN.11/I&NR/Sub.2/L.32. Progrès de l'industrie mécanique dans les pays de la CEAE0
- E/CN.11/I&NR/Sub.2/L.33. Spécifications et normalisation

Cycle d'étude sur la mise en valeur et l'utilisation des  
ressources de gaz naturel

- E/CN.11/I&NR/NG/L.2. The utilization of natural gas for iron and steel production
- E/CN.11/I&NR/NG/L.3. Legal and administrative aspects of the natural gas industry  
(Note du Siège de l'ONU)
- E/CN.11/I&NR/NG/L.4. Production et utilisation actuelles du gaz naturel dans  
les pays de la région de la CEAE0
- E/CN.11/I&NR/NG/L.5. The utilization of natural gas as a fuel for domestic  
and industrial purpose with special reference to generation of electric  
power
- E/CN.11/I&NR/NG/L.6. Testing and evaluating natural gas wells
- E/CN.11/I&NR/NG/L.7. **Activités du secrétariat de la CEAE0 dans le domaine de la  
mise en valeur et de l'utilisation du gaz naturel**
- E/CN.11/I&NR/NG/L.8. Problems relating to the development and operation of natural  
gas fields
- E/CN.11/I&NR/NG/L.9. Some reflections on the conservation of natural gas (Note du  
Siège de l'ONU)
- E/CN.11/I&NR/NG/L.10. **Legal status of international gas feeders (Note de la CEE)**
- E/CN.11/I&NR/NG/L.11. **Activités de la CEE dans le domaine du gaz naturel (Note  
de la CEE)**
- E/CN.11/I&NR/NG/L.12. Conservation of natural gas

Conférence des planificateurs économiques d'Asie

Deuxième session

- E/CN.11/CAEP.2/L.3 et Corr.1. La planification du développement dans les pays  
de la CEAE0 au cours des dernières années: réalisations, problèmes rencontrés  
et questions de politiques
- E/CN.11/CAEP.2/L.4 et Add.1. Review of long-term economic projections for  
selected countries in the ECAFE region - Report of the Fourth Group of  
experts on Programming Techniques
- E/CN.11/CAEP.2/L.5 (y compris Corr.1). Le problème de l'harmonisation régionale  
des plans nationaux de développement en Asie et en Extrême-Orient: solutions  
d'approche

E/CN.11/CAEP.2/L.6. Rapport du Conseil d'administration de l'Institut asiatique du développement et des plans économiques à la Conférence des planificateurs économiques d'Asie

E/CN.11/CAEP.2/L.7. Examen du programme de travail et des priorités dans le domaine du développement et de la planification économiques

Conférence des statisticiens d'Asie

Sixième session

E/CN.11/ASTAT/Conf.6/L.1. Rapport du Cycle d'étude sur les comptes de la nation (Note du secrétariat)

E/CN.11/ASTAT/Conf.6/L.2. Rapport du Centre régional de formation destiné aux organisateurs des services nationaux de formation de statisticiens

E/CN.11/ASTAT/Conf.6/L.3. Rapport du Cycle d'étude des statistiques et programmes du logement pour l'Asie et l'Extrême-Orient

E/CN.11/ASTAT/Conf.6/L.4. Statistiques de base nécessaires aux pays de la CEAE0 pour formuler et mettre en oeuvre leurs plans de développement économique et social

E/CN.11/ASTAT/Conf.6/L.5. Statistiques relatives à la population active, à l'emploi et au chômage dans les pays d'Asie, notamment enquêtes par sondage sur la population active (Document rédigé par le BIT)

E/CN.11/ASTAT/Conf.6/L.6. Report on the progress of the 1963 World Programme of Basic Industrial Statistics (Note du secrétariat)

E/CN.11/ASTAT/Conf.6/L.7. Report on the progress of the 1963 World Programme of Basic Industrial Statistics. Annotation (Note du secrétariat)

E/CN.11/ASTAT/Conf.6/L.8. Enquête sur les besoins de statisticiens et sur les services de formation professionnelle dans les pays de la région de la CEAE0

E/CN.11/ASTAT/Conf.6/L.9. Statistical development activities and programmes in the countries of the ECAFE region during the development decade

E/CN.11/ASTAT/Conf.6/L.10. Rapport du Groupe de travail des recensements de la population et de l'habitation

E/CN.11/ASTAT/Conf.6/L.11. Rapport du Cycle d'étude FAO/CEAE0 sur le recensement mondial de l'agriculture de 1970

Groupe de travail des recensements de la population  
et de l'habitation

E/CN.11/ASTAT/CPH/L.1. Analyse des réponses nationales au questionnaire relatif aux enquêtes de population et d'habitation faites au cours de la période 1955-1964

Première partie: Questions générales et questions relatives aux recensements de la population

E/CN.11/ASTAT/CPH/L.2. Deuxième partie: Questions relatives aux recensements de l'habitation

Cycle d'étude sur les comptes de la nation

E/CN.11/ASTAT/NA/L.1. Utilisation des comptes de la nation et besoins des pays de la région de la CEAE0 dans ce domaine

E/CN.11/ASTAT/NA/L.2. Sources et méthodes d'estimation des comptes de la nation dans les pays de la CEAE0

E/CN.11/ASTAT/NA/L.3. Système de comptabilité nationale dans les pays de la région de la CEAE0

E/CN.11/ASTAT/NA/L.4. Etablissement d'un système de comptes de la nation, méthodes et priorités

E/CN.11/ASTAT/NA/L.5. Ordre du jour provisoire

Stage régional de formation de statisticiens

ASTAT/RTC/1. General problems in organization of statistical training centres

ASTAT/RTC/2. Curricula for training

ASTAT/RTC/3. Training staff, equipment and material

ASTAT/RTC/4. Methods of training

ASTAT/RTC/5. Selection of trainees, evaluation of training, follow-up of trainees and other problems

ASTAT/RTC/6. Review of national training programmes: Japan

ASTAT/RTC/7. - do - : Nepal

ASTAT/RTC/8. - do - : Indonesia

ASTAT/RTC/9. - do - : Korea

ASTAT/RTC/10. - do - : Pakistan

ASTAT/RTC/11. - do - : Malaysia

Sixième Conférence régionale sur la mise en valeur  
des ressources hydrauliques

- E/CN.11/WRD/Conf.6/L.2. Rapport du troisième Cycle d'étude sur les prévisions hydrologiques en vue de l'utilisation des ressources hydrauliques
- E/CN.11/WRD/Conf.6/L.3. Travaux de la Division de la mise en valeur des ressources hydrauliques: programme de travail et ordre de priorité
- Annexe 1 et Add.1 : Etude du prix de revient comparé des projets de mise en valeur des ressources hydrauliques
- Annexe 2/Rev.1 : Répertoire des lois, codes et règlements relatifs à l'utilisation des eaux
- Annexe 3 : Le bilan hydrologique, eu égard en particulier au déficit d'écoulement des régions susceptibles d'être irriguées
- Annexe 4 : Coefficients d'écoulement et crues maximales dans les régions de mousson
- Annexe 5 : Application des techniques modernes aux études hydrologiques
- Annexe 6 : Les typhons dans la région: les destructions qu'ils entraînent et l'eau qu'ils apportent
- Annexe 7 : Possibilité d'agir sur les ouragans: état des travaux en 1964 et perspectives d'avenir
- E/CN.11/WRD/Conf.6/L.4. A compendium of international rivers in the ECAFE region
- E/CN.11/WRD/Conf.6/L.5. National policies in water resources development
- E/CN.11/WRD/Conf.6/L.6. Conservation and utilization of water as related to watershed management
- E/CN.11/WRD/Conf.6/L.7. Water legislation
- E/CN.11/WRD/Conf.6/L.8. United Nations technical assistance provided to countries in Asia and the Far East during 1963-1964 in the field of water resources development

Annexe III

MANDAT DE LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE ET L'EXTRÊME-ORIENT

Adopté à la quatrième session du Conseil économique et social et modifié aux cinquième, septième, huitième, neuvième, treizième, quatorzième, quinzième, dix-septième, vingt-sixième, vingt-huitième et trentième sessions, et à la reprise des trente-deuxième et trente-sixième sessions du Conseil, et révisé en application de la résolution 1134 (XII) adoptée par l'Assemblée générale le 17 septembre 1957 et de la décision prise par la Commission à sa seizième session (E/3340, par. 249) et des changements constitutionnels concernant un membre et deux membres associés.

Le Conseil économique et social,

Après avoir examiné la résolution 46 (I), adoptée par l'Assemblée générale le 11 décembre 1946, aux termes de laquelle l'Assemblée générale "recommande que, pour apporter une aide efficace aux pays dévastés par la guerre, le Conseil économique et social, à sa prochaine session, procède sans délai à un examen favorable de la question de la création d'une Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient", et

Avant pris note du rapport du Groupe de travail pour l'Asie et l'Extrême-Orient de la Sous-Commission temporaire de la reconstruction économique des régions dévastées,

Crée une Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, avec le mandat suivant:

1. La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, agissant conformément aux principes de l'Organisation des Nations Unies et sous réserve du contrôle général du Conseil, devra, à condition de ne prendre aucune mesure à l'égard d'un pays quelconque sans l'assentiment du gouvernement de ce pays:

a) Prendre des mesures et participer à leur exécution pour faciliter une action concertée en vue de la reconstruction et du développement économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient et maintenir, en les renforçant, les relations économiques de ces régions, tant entre elles qu'avec les autres pays du monde;

b) Procéder ou faire procéder à des enquêtes et études sur les problèmes économiques et techniques ainsi que sur l'évolution de la situation dans les territoires d'Asie et d'Extrême-Orient, dans la mesure où la Commission le jugera nécessaire;

c) Entreprendre ou faire entreprendre le rassemblement, l'évaluation et la diffusion de renseignements d'ordre économique, technique et statistique, dans la mesure où la Commission jugera utile de le faire;

d) Fournir, dans la limite des moyens dont dispose son secrétariat, les services consultatifs que les pays de la région pourraient désirer, à la condition que ces services ne fassent pas double emploi avec ceux que fournissent les institutions spécialisées ou l'Administration de l'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies;

e) Aider le Conseil économique et social, sur sa demande, à s'acquitter de ses fonctions dans la région, en ce qui concerne tous les problèmes, y compris les problèmes touchant à l'assistance technique;

f) Dans l'exercice des fonctions énumérées ci-dessus, traiter comme il convient des aspects sociaux du développement économique et de l'interdépendance des facteurs économiques et sociaux.

2. Les territoires de l'Asie et de l'Extrême-Orient mentionnés au paragraphe 1 comprendront: l'Afghanistan, l'Australie continentale, la Birmanie, le Brunéi, le Cambodge, Ceylan, la Chine, la Corée, Hong-kong, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, le Japon, le Laos, la Malaisie, la Mongolie, le Népal, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les Philippines, le Samoa occidental, la Thaïlande et le Viet-Nam.

3. La Commission sera composée des pays suivants: l'Afghanistan, l'Australie, la Birmanie, le Cambodge, Ceylan, la Chine, la Corée, les Etats-Unis d'Amérique, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, le Japon, le Laos, la Malaisie, la Mongolie, le Népal, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les Pays-Bas, les Philippines, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Samoa occidental, la Thaïlande, l'Union des Républiques socialistes soviétiques et le Viet-Nam, étant entendu que tout Etat situé dans cette zone qui

deviendrait par la suite Membre de l'Organisation des Nations Unies deviendrait, de ce fait, membre de la Commission.

4. Les membres associés comprendront le Brunéi et Hong-kong.

5. Tout territoire, partie ou groupe de territoires qui se trouve dans le domaine géographique de la Commission, tel qu'il a été défini au paragraphe 2, pourra, en adressant à la Commission une demande qui sera présentée par le membre responsable des relations internationales de ces territoires, de ces parties ou de ces groupes de territoires, être admis par la Commission en qualité de membre associé. Si l'un de ces territoires, de ces parties ou de ces groupes de territoires, vient à assumer lui-même la responsabilité de ses relations internationales, il pourra présenter lui-même, à la Commission sa demande d'admission en qualité de membre associé.

6. Les représentants des membres associés pourront participer, sans droit de vote, à toutes les réunions de la Commission siégeant soit en commission, soit en comité.

7. Les représentants des membres associés pourront être nommés membres de tout comité ou de tout autre organe subsidiaire que la Commission pourrait créer; ils y auront le droit de vote et pourront siéger au bureau de ces organismes.

8. La Commission est autorisée à faire, sur toute question de sa compétence, des recommandations directes au gouvernement des Etats membres ou membres associés intéressés, au gouvernement des Etats admis à titre consultatif et aux institutions spécialisées intéressées. La Commission soumettra à l'examen préalable du Conseil toute proposition relative à une action qui pourrait avoir des effets importants sur l'économie de l'ensemble du monde.

9. La Commission invitera tout Membre de l'Organisation des Nations Unies qui n'est pas membre de la Commission à participer, à titre consultatif, à l'examen de toute question susceptible d'intéresser particulièrement ce pays non membre.

10. La Commission invitera les représentants des institutions spécialisées et pourra inviter des représentants d'organisations inter-gouvernementales à participer, à titre consultatif, aux discussions qu'elle consacrera à toute question susceptible d'intéresser particulièrement ces institutions ou organisations, en suivant la procédure adoptée par le Conseil économique et social.

11. La Commission prendra des dispositions aux fins de consultation avec les organisations non gouvernementales auxquelles le Conseil économique et social aura accordé le statut consultatif, conformément aux principes approuvés par le Conseil et contenus dans les parties I et II de la résolution 228 B (X) du Conseil.

12. La Commission prendra les mesures appropriées pour que la liaison nécessaire soit maintenue avec les autres organismes des Nations Unies et avec les institutions spécialisées. La Commission établira la liaison et la coopération appropriées avec les autres commissions économiques régionales, conformément aux résolutions et aux directives du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale.

13. La Commission peut, après avoir consulté toute institution spécialisée travaillant dans le même domaine général et avec l'approbation du Conseil, constituer tous organismes subsidiaires qu'elle jugera utiles pour faciliter l'accomplissement des tâches qui lui incombent.

14. La Commission adoptera son propre règlement intérieur, notamment en ce qui concerne le mode d'élection de son président.

15. La Commission présentera au Conseil, une fois par an, un rapport complet sur ses activités et ses projets, y compris ceux de tout organe subsidiaire.

16. Le budget administratif de la Commission sera financé sur les fonds de l'Organisation des Nations Unies.

17. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies désignera le personnel de la Commission et ce personnel fera partie du secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

18. Le siège de la Commission sera établi au siège permanent de l'Organisation des Nations Unies en Asie et en Extrême-Orient. En attendant que le siège permanent des bureaux de l'Organisation en Asie et en Extrême-Orient ait été fixé, le centre de travail de la Commission sera maintenu à Bangkok.

19. Le Conseil procédera, de temps à autre, à un examen spécial des travaux de la Commission.

Annexe IV

REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION  
ECONOMIQUE POUR L'ASIE ET L'EXTRÊME-ORIENT

Texte établi à la première session, confirmé et adopté à la deuxième session, et modifié aux troisième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, onzième, quatorzième, quinzième et dix-septième sessions de la Commission

Chapitre premier

SESSIONS

Article premier

Les dispositions suivantes s'appliquent à la date et au lieu des sessions de la Commission:

a) La Commission, agissant en consultation avec le Secrétaire général, formule à chacune de ses sessions des recommandations concernant la date et le lieu de la session suivante, sous réserve de l'approbation du Conseil. La Commission tient également une session dans les quarante-cinq jours qui suivent la communication au Secrétaire exécutif d'une demande à cet effet émanant du Conseil économique et social et, dans ce cas, le Secrétaire général, en consultation avec le Président de la Commission, fixe le lieu de la session.

b) Dans des cas spéciaux, la date et le lieu de la session peuvent être modifiés par le Secrétaire général agissant en consultation avec le Président de la Commission et le Comité intérimaire du calendrier des conférences. A la demande de la majorité des membres de la Commission, le Secrétaire général, agissant en consultation avec le Président de la Commission et le Comité intérimaire du calendrier des conférences, peut également modifier la date et le lieu de la session.

c) Les sessions se tiennent normalement au Bureau de l'Organisation des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient. La Commission peut formuler une recommandation en vue de tenir ailleurs telle ou telle session.

Article 2

Quarante-deux jours au moins avant le commencement de la session, le Secrétaire exécutif fait connaître aux membres de la Commission la date d'ouverture de la session et leur adresse trois exemplaires de l'ordre du jour provisoire et des documents essentiels relatifs à chaque point de l'ordre du jour provisoire. La distribution est analogue à celle qui est prévue à l'article 49.

Article 3

La Commission invite tout Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies qui n'est pas membre de la Commission à participer, à titre consultatif, à l'examen de toute question qui offre un intérêt particulier pour lui.

Chapitre II

ORDRE DU JOUR

Article 4

Le Secrétaire exécutif établit, en consultation avec le Président, l'ordre du jour provisoire de chaque session.

Article 5

L'ordre du jour provisoire de toute session comprend:

- a) Les questions résultant des travaux des sessions antérieures de la Commission;
- b) Les questions proposées par le Conseil économique et social;
- c) Les questions proposées par un membre ou un membre associé de la Commission;
- d) Les questions proposées par une institution spécialisée en conformité des accords conclus pour définir les rapports entre ces institutions et l'Organisation des Nations Unies;
- e) Les questions proposées par les organisations non gouvernementales de la catégorie A, sous réserve des dispositions de l'article 6;

f) Toute autre question que le Président ou le Secrétaire exécutif juge opportun d'y faire figurer.

#### Article 6

Les organisations non gouvernementales de la catégorie A peuvent proposer l'inscription à l'ordre du jour provisoire de la Commission de questions portant sur des sujets de leur compétence, et ce dans les conditions suivantes:

a) Toute organisation qui désire proposer l'inscription d'une question doit en informer le Secrétaire exécutif au moins soixante-trois jours avant l'ouverture de la session; avant de proposer formellement l'inscription d'une question, l'organisation doit tenir dûment compte des observations que le Secrétaire exécutif peut présenter;

b) La proposition, accompagnée de la documentation essentielle pertinente, doit être présentée formellement au moins quarante-neuf jours avant l'ouverture de la session.

#### Article 7

L'adoption de l'ordre du jour constitue le premier point de l'ordre du jour provisoire d'une session.

#### Article 8

La Commission peut, à tout moment, modifier l'ordre du jour.

### Chapitre III

#### REPRESENTATION. VERIFICATION DES POUVOIRS

#### Article 9

Chaque membre est représenté à la Commission par un représentant accrédité.

#### Article 10

Tout représentant peut se faire accompagner aux sessions de la Commission par des représentants suppléants et des conseillers; il peut être remplacé, en cas d'absence, par un représentant suppléant.

Article 11

Les pouvoirs de chaque représentant nommé à la Commission, ainsi que les noms des représentants suppléants désignés, sont communiqués sans délai au Secrétaire exécutif.

Article 12

Le Président et les deux Vice-Présidents examinent les pouvoirs et font rapport à la Commission.

Chapitre IV

BUREAU

Article 13

La Commission élit chaque année, lors de sa première réunion, parmi les représentants de ses membres, un Président et deux Vice-Présidents (appelés premier Vice-Président et second Vice-Président), qui demeurent en fonctions jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Ils sont rééligibles.

Article 14

Si le Président est absent pendant une séance ou une partie de séance, il est remplacé par le Vice-Président qu'il a désigné.

Article 15

Si le Président cesse de représenter un Etat membre de la Commission, ou s'il se trouve dans l'impossibilité de s'acquitter plus longtemps de ses fonctions, le premier Vice-Président assume la présidence pour la période qui reste à courir. Si le premier Vice-Président lui aussi cesse de représenter un Etat membre de la Commission ou se trouve dans l'impossibilité de s'acquitter plus longtemps de ses fonctions, le second Vice-Président assume la présidence pour la période qui reste à courir.

Article 16

Le Vice-Président, lorsqu'il fait fonction de Président, a les mêmes droits et les mêmes devoirs que le Président.

Article 17

Le Président, ou le Vice-Président, lorsqu'il fait fonction de Président, participe aux séances de la Commission en tant que Président et non en tant que représentant de l'Etat membre qui l'a accrédité. La Commission admet alors un représentant suppléant à représenter cet Etat membre aux séances de la Commission et à y exercer son droit de vote.

Chapitre V

SECRETARIAT

Article 18

Le Secrétaire exécutif agit en cette qualité à toutes les séances de la Commission, de ses sous-commissions, de ses comités et autres organes subsidiaires. Il peut désigner un autre membre du secrétariat pour le remplacer à toute séance.

Article 19

Le Secrétaire exécutif ou son représentant peut, au cours d'une séance, faire des exposés écrits ou oraux sur toute question en cours d'examen.

Article 20

Le Secrétaire exécutif dirige le personnel fourni par le Secrétaire général et nécessaire à la Commission, à ses sous-commissions, à ses comités et autres organes subsidiaires.

Article 21

Le Secrétaire exécutif est chargé de prendre les dispositions nécessaires en vue des réunions.

Article 22

Dans l'exercice de ses fonctions, le Secrétaire exécutif agit au nom du Secrétaire général.

Article 23

Avant que la Commission n'approuve une proposition nouvelle qui entraînera des dépenses pour l'Organisation des Nations Unies, le Secrétaire exécutif dresse et fait distribuer aux membres l'état estimatif de celles des dépenses entraînées par cette proposition qui dépassent les ressources dont dispose le secrétariat. Il incombe au Président d'attirer sur cet état estimatif l'attention des membres et de les inviter à l'étudier, avant que la Commission n'approuve la proposition.

## Chapitre VI

### CONDUITE DES DEBATS

#### Article 24

La majorité des membres de la Commission constitue le quorum.

#### Article 25

Outre l'exercice des pouvoirs qui lui sont conférés en vertu d'autres dispositions du présent règlement, le Président prononce l'ouverture et la clôture de chaque séance de la Commission, dirige les débats, assure l'application du présent règlement, donne la parole, met les questions aux voix et proclame des décisions. Le Président peut aussi rappeler à l'ordre un orateur dont les remarques n'ont pas trait au sujet en discussion.

#### Article 26

Au cours de la discussion de toute question, un représentant peut présenter une motion d'ordre. Dans ce cas, le Président prend immédiatement une décision. Si la décision est contestée, le Président la met immédiatement aux voix. Cette décision reste acquise si la majorité ne se prononce pas contre elle.

#### Article 27

Au cours de la discussion de toute question, un représentant peut demander l'ajournement du débat. Cette motion a priorité. Outre l'auteur de la motion, deux orateurs peuvent prendre la parole, l'un en faveur de la motion et l'autre contre.

#### Article 28

A tout moment, un représentant peut demander la clôture du débat, même si d'autres représentants ont manifesté le désir de prendre la parole. L'autorisation de prendre la parole contre la motion de clôture ne peut être accordée à plus de deux représentants.

Article 29

Le Président consulte la Commission sur toute motion de clôture. Si la Commission approuve la motion, le Président prononce la clôture du débat.

Article 30

La Commission peut limiter le temps de parole de chaque orateur.

Article 31

Les projets de résolution et les amendements de fond ou propositions de fond sont remis par écrit au Secrétaire exécutif qui les distribuera aux représentants 24 heures au moins avant qu'ils puissent être discutés et mis aux voix, à moins que la Commission n'en décide autrement.

Article 32

Si un membre de la Commission le demande, toute motion ou tout amendement à une motion, présenté par un orateur, est communiqué par écrit au Président, qui en donne lecture avant de donner la parole à un nouvel orateur; il en est de même immédiatement avant tout scrutin relatif à cette motion ou à cet amendement. Le Président peut faire distribuer aux représentants présents le texte de la motion ou de l'amendement avant qu'il ne soit mis aux voix.

Cette disposition ne s'applique pas aux motions de pure forme comme les motions de clôture ou d'ajournement.

Article 33

Les motions et résolutions principales sont mises aux voix dans l'ordre où elles ont été présentées, à moins que la Commission n'en décide autrement.

Article 34

Lorsqu'un amendement comporte une révision, une addition, ou une suppression intéressant une proposition, on vote d'abord sur cet amendement, et ensuite, s'il est adopté, sur la proposition modifiée.

Article 35

Si deux ou plusieurs amendements à une proposition sont présentés, la Commission vote tout d'abord sur celui qui s'éloigne le plus, quant au fond, de la proposition primitive; elle vote ensuite, le cas échéant, sur l'amendement qui, après ce premier amendement, s'éloigne le plus de ladite proposition, et ainsi de suite, jusqu'à ce que tous les amendements aient été mis aux voix.

Article 36

La division est de droit, si elle est demandée. En cas de division, le texte résultant des différents scrutins est mis aux voix dans son ensemble.

Chapitre VII

VOTE

Article 37

Chaque membre de la Commission dispose d'une voix.

Article 38

Les décisions de la Commission sont prises à la majorité des membres présents et votants.

Article 39

La Commission ne prend aucune mesure intéressant un pays quelconque sans l'assentiment du gouvernement de ce pays.

Article 40

La Commission vote normalement à main levée. Si un représentant demande le vote par appel nominal, l'appel nominal a lieu dans l'ordre alphabétique anglais des noms des membres.

Article 41

Toutes les élections ont lieu au scrutin secret.

Article 42

En cas de partage égal des voix lors d'un vote qui ne porte pas sur des élections, on procède à un deuxième tour de scrutin à la séance suivante; s'il y a de nouveau partage égal, la proposition est considérée comme repoussée.

Article 43

Quand le vote a commencé, aucun représentant ne peut l'interrompre, sauf pour une motion d'ordre qui concerne le vote même. Le Président peut, s'il le juge opportun, autoriser les représentants à prononcer, avant ou après le vote, de brèves explications de vote.

Chapitre VIII

LANGUES

Article 44

L'anglais et le français sont les langues de travail de la Commission.

Article 45

Les discours prononcés dans l'une des langues de travail sont interprétés dans l'autre.

Chapitre IX

COMPTES RENDUS

Article 46

Le secrétariat rédige le compte rendu analytique des séances de la Commission et le fait parvenir aussitôt que possible aux représentants des Etats membres et aux représentants de toute autre institution ou organisation gouvernementale ayant participé à la séance. Ces représentants informent le secrétariat, dans les soixante-douze heures qui suivent la distribution du compte rendu, des changements qu'ils désirent y faire apporter. Tout différend concernant les changements est soumis au Président, dont la décision est définitive.

Article 47

Le texte corrigé du compte rendu des séances publiques est distribué aussitôt que possible, conformément à la pratique de l'Organisation des Nations Unies. Il est distribué aux organisations non gouvernementales de la catégorie A, aux organisations non gouvernementales appropriées de la catégorie B ou inscrites au registre et, s'il y a lieu, aux membres ayant le statut consultatif.

Article 48

Le texte corrigé du compte rendu des séances privées est distribué aussitôt que possible aux membres de la Commission, à tout membre ayant participé à la séance à titre consultatif et aux institutions spécialisées. Il est distribué à tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, si la Commission en décide ainsi.

Article 49

Le texte de tous les rapports, résolutions, recommandations et autres décisions formellement adoptés par la Commission, par ses sous-commissions ou autres organes subsidiaires et par ses comités est communiqué aussitôt que possible aux membres de la Commission, aux membres intéressés ayant le statut consultatif, à tous les autres Membres de l'Organisation des Nations Unies, aux institutions spécialisées, aux organisations non gouvernementales de la catégorie A et aux organisations non gouvernementales appropriées appartenant à la catégorie B ou inscrites au registre.

Chapitre X

PUBLICITE DES SEANCES

Article 50

En règle générale, la Commission se réunit en séance publique. Elle peut décider qu'une ou plusieurs séances déterminées seront des séances privées.

## Chapitre XI

### RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

#### Article 51

Les organisations non gouvernementales des catégories A et B ou inscrites au registre peuvent désigner des représentants autorisés qui assistent en tant qu'observateurs aux séances publiques de la Commission.

#### Article 52

Les organisations des catégories A et B peuvent présenter, sur les questions qui sont de leur compétence particulière, des exposés écrits relatifs aux travaux de la Commission ou de ses organes subsidiaires. Le Secrétaire exécutif communique aux membres et aux membres associés de la Commission le texte de ces exposés, sauf lorsqu'ils sont devenus périmés du fait, par exemple, que les questions dont ils traitent ont déjà fait l'objet d'une décision.

#### Article 53

Les dispositions suivantes s'appliquent à la présentation et à la distribution de ces exposés écrits:

- a) Les exposés écrits doivent être présentés dans l'une des langues officielles;
- b) Les exposés écrits doivent être présentés assez tôt pour que le Secrétaire exécutif et l'organisation aient le temps de procéder, avant leur distribution, aux échanges de vues appropriés;
- c) Avant de communiquer l'exposé sous sa forme définitive, l'organisation doit tenir dûment compte des observations que le Secrétaire exécutif peut présenter au cours de ces consultations;

d) Le texte des exposés écrits présentés par les organisations des catégories A et B n'est distribué in extenso que s'il ne compte pas plus de 2.000 mots. Lorsqu'un exposé dépasse 2.000 mots, l'organisation doit présenter un résumé, qui est distribué, ou un nombre suffisant d'exemplaires du texte intégral dans les deux langues de travail, aux fins de distribution. Néanmoins, le texte des exposés est également distribué in extenso lorsque la Commission ou l'un de ses organes subsidiaires en fait expressément la demande;

e) Le Secrétaire exécutif peut inviter les organisations inscrites au registre à présenter des exposés écrits. Dans ce cas, les dispositions des alinéas a), c) et d) ci-dessus s'appliquent également à ces exposés;

f) Le Secrétaire exécutif fait distribuer le texte des exposés écrits ou des résumés, selon le cas, dans les langues de travail; il le fait distribuer dans toute autre langue officielle lorsqu'un membre ou un membre associé de la Commission en fait la demande.

#### Article 54

a) La Commission et ses organes subsidiaires peuvent consulter les organisations des catégories A et B, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs comités constitués à cette fin. Dans tous les cas, ces consultations peuvent avoir lieu sur l'invitation de la Commission ou de l'organe subsidiaire, ou à la demande de l'organisation.

b) Sur la recommandation du Secrétaire exécutif et à la demande de la Commission ou de l'un de ses organes subsidiaires, les organisations inscrites au registre peuvent également se faire entendre par la Commission ou ses organes subsidiaires.

#### Article 55

La Commission peut recommander qu'une organisation spécialement compétente dans un domaine particulier entreprenne certaines études ou enquêtes ou prépare certains documents pour la Commission. Les restrictions prévues à l'alinéa d) de l'article 53 ne s'appliquent pas dans ce cas.

## Chapitre XII

### SOUS-COMMISSIONS, AUTRES ORGANES SUBSIDIAIRES ET COMITES

#### Article 56

Après avoir consulté les institutions spécialisées s'intéressant aux mêmes questions et avec l'approbation du Conseil économique et social, la Commission peut créer les sous-commissions ou autres organes subsidiaires permanents qu'elle estime nécessaires à l'exercice de ses fonctions; elle définit leurs attributions et leur composition. Elle peut leur conférer le degré d'autonomie nécessaire pour leur permettre de s'acquitter utilement des tâches techniques qui leur sont confiées.

#### Article 57

La Commission peut constituer les comités et sous-comités qu'elle estime nécessaires pour l'aider dans l'accomplissement de sa tâche.

#### Article 58

A moins que la Commission n'en décide autrement, les sous-commissions ou autres organes subsidiaires, ainsi que les comités, sous-comités et groupes de travail adoptent leur propre règlement intérieur.

## Chapitre XIII

### RAPPORTS

#### Article 59

Une fois par an, la Commission présente au Conseil économique et social un rapport complet sur son activité et ses projets, y compris l'activité et les projets de tous ses organes subsidiaires.

## Chapitre XIV

### AMENDEMENTS ET SUSPENSION D'APPLICATION

#### Article 60

La Commission peut modifier toute disposition du présent règlement ou en suspendre l'application, à condition que les modifications ou suspensions proposées ne contreviennent pas aux termes du mandat conféré à la Commission par le Conseil économique et social.

Annexe V

COMITE DE COORDINATION DE LA GRANDE ROUTE D'ASIE

Mandat

Organisation

1) Le Comité se compose d'un représentant de haut rang de chacun des pays membres et membres associés de la CEAE0 auxquels s'étend le réseau de la Grande Route d'Asie. Les membres peuvent être assistés d'un ou de plusieurs suppléants qui sont, autant que possible, des techniciens. Les frais de participation des membres, de leurs conseillers ou de leurs suppléants, incombent au gouvernement qu'ils représentent. Le Secrétaire exécutif de la CEAE0, ou son représentant, est membre d'office du Comité.

2) Le Comité se réunit une fois par an.

3) Le Comité élit un président et un vice-président qui restent en fonctions pendant un an.

4) Le Comité se réunit lorsque cela est jugé nécessaire, aux lieu et date appropriés, soit à l'échelon régional, soit à l'échelon zonal, et siège une fois par an en séance plénière au niveau le plus élevé.

Fonctions

5) Le Comité favorise et coordonne la planification et l'exécution du projet de la Grande Route d'Asie. Il comprend, à cette fin, les tâches suivantes:

- a) Faire aux gouvernements des pays membres intéressés des recommandations touchant les mesures d'exécution du projet de la Grande Route d'Asie;
- b) Etudier la possibilité de se procurer à l'extérieur une aide technique et financière pour l'exécution du projet de la Grande Route d'Asie;

- c) Rédiger et présenter, au nom des gouvernements participants, des demandes d'assistance technique, financière et autre, et aider à administrer l'assistance offerte au titre des programmes d'assistance technique des Nations Unies, ainsi que par le Fonds spécial et par d'autres organisations et donateurs;
- d) Passer en revue, de temps à autre, l'exécution des projets du Fonds spécial et d'autres programmes d'action des pays participants;
- e) Faire des études et donner des avis sur les accords entre gouvernements pour ce qui est des problèmes touchant la construction et l'amélioration des routes qui constituent la Grande Route d'Asie;
- f) Faire des recommandations quant aux mesures à prendre pour faciliter la circulation internationale sur la Grande Route d'Asie et, à cette fin, promouvoir:
  - i) la simplification et l'unification des procédures et règlements douaniers régissant l'importation temporaire des véhicules privés et commerciaux;
  - ii) la simplification des règles et procédures applicables au trafic civil de voyageurs et de marchandises, et notamment des formalités de douane, de passeport et de visa;
  - iii) l'ouverture de voies de raccordement et l'établissement de services et installations auxiliaires le long de la Grande Route d'Asie.

#### Règlement intérieur

- 6) Le Comité fixe lui-même son règlement intérieur sous réserve des dispositions ci-après.
- 7) Le Secrétaire exécutif de la CEAEO et un Secrétaire technique faisant fonction de coordonnateur assurent l'organisation matérielle des réunions du Comité. Il incombe au Secrétaire technique-Coordonnateur de rédiger de temps à autre, un rapport sur la mise en oeuvre des décisions du Comité quand celui-ci le demande.

- 8) Le Comité siège à huis clos à moins qu'il n'en décide autrement.
- 9) Le Secrétaire exécutif, après avoir consulté le Président, envoie l'avis de convocation à chaque réunion du Comité, prépare l'ordre du jour provisoire et distribue les documents de base pertinents six (6) semaines au moins avant l'ouverture de la réunion.
- 10) Le Comité fait rapport aux gouvernements participants et présente un rapport annuel à la Commission, sous couvert du Comité des transports intérieurs et des communications. Sur décision du Comité, ces rapports peuvent être communiqués aux autres gouvernements ainsi qu'aux organisations internationales.
- 11) Le Comité est habilité, sous réserve des procédures en vigueur aux Nations Unies, à inviter des représentants de gouvernements ou d'institutions spécialisées à assister avec voix consultative aux réunions du Comité dont l'ordre du jour comprend des questions qui présentent de l'intérêt pour ces gouvernements et organisations; ceux-ci supportent les frais de leur participation.
- 12) La date et le lieu de la première réunion sont fixés par le Secrétaire exécutif de la Commission. Les lieux et dates des réunions suivantes sont fixés par le Comité, sous réserve de l'accord du Secrétaire exécutif et des autorités compétentes des Nations Unies.

Blank page



Page blanche

#### HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

#### COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

#### COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.